[illegible]

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LVII
A
64
NAPOLI

101
F
221-24

MEMOIRES
DE
BASSOMPIERRE.

MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE,

CONTENANS

L'HISTOIRE DE SA VIE,

Et de ce qui s'eſt fait de plus remarquable à la Cour de France pendant quelques années.

TOME PREMIER.

A AMSTERDAM,
AUX DÉPENS DE LA COMPAGNIE.

M. DCCXXIII.

MEMOIRES
DU
MARÉCHAL
DE
BASSOMPIERRE.

JOURNAL
DE MA VIE.

JE ſouhaiterois pour mon contentement particulier d'avoir reçû au commencement de ma jeuneſſe, le conſeil que vous me donnez après qu'elle eſt preſque terminée, de faire un papier journal de ma vie. Il m'eût ſervi d'une memoire artificielle, non ſeulement des lieux où j'ai paſſé, lors que j'ay eſté aux voyages, aux Ambaſſades, ou à la guerre, mais auſſi des perſonnes que j'y ai pratiquées, de mes actions privées & publiques, & des choſes plus notables que j'y ai vûës & oüies, dont la connoiſſance me ſeroit maintenant

très-utile, & le ſouvenir doux & agreable. Mais puiſque faute d'avertiſſement, ou de conſideration, j'ai été privé de cet avantage, j'aurai recours à celui que me donne l'excellente memoire, que la Nature m'a départie, pour raſſembler les debris de ce naufrage, & rétablir cette perte, autant que je pourrai, continuant à l'avenir de ſuivre votre ſalutaire conſeil; duquel toutesfois je n'uſerai point pour l'effet que vous me propoſez, de laiſſer à celui qui voudra décrire ma vie, la matiere de ſon œuvre. Car elle n'a pas été aſſez Illuſtre pour meriter d'être donnée à la poſterité, & pour ſervir d'exemple à ceux qui nous ſurvivront, mais ſeulement pour remarquer le tems de mes accidens, & juger quelles années m'ont eſté ſiniſtres ou heureuſes; & afin auſſi, que ſi Dieu me fait la grace de parvenir juſques à cette vieilleſſe, qui affoiblit les facultez de l'ame & de l'eſprit, & par conſequent celles de la memoire, de trouver dans ces Journaux de ma vie, ce que j'aurai perdu dans mon ſouvenir, leſquels étant neceſſaires de remplir pour la plûpart des choſes baſſes ou inutiles aux autres, ne ſeront jamais vûës que de moi, quand j'y voudrai chercher quelqu'une de mes actions paſſées,

ſées, & de vous, qui êtes un ſecond moi-même, & pour qui je n'ai rien de ſecret ou caché, quand vous voudrez apprendre ou connoître quelque choſe de mon extraction, de mes ancêtres, des biens qu'eux & moi ont poſſedez, de ma perſonne & de ma vie.

Entre les bonnes maiſons de l'Empire en Allemagne, celle de Ravensbourg a été de tems immemorial tenuë des plus anciennes & Illuſtres, dont les Seigneurs ont poſſedé les Comtez de Ravensbourg & de Raveſtein, les Baronnies de Beſtein & d'Albe, avec la ville de Guennep, & pluſieurs autres Terres, par longues années. Le penultiéme Comte de ladite Maiſon, nommé Ulric troiſiéme, eut deux enfans, auſquels il partagea les biens de ſa ſucceſſion, & donna à ſon fils aîné, nommé Everard, les Comtez de Ravensbourg & Raveſtein, avec la Seineurie de Guennep, & laiſſa au puîné, nommé Simon, les Baronnies de Beſtein & d'Albe, avec pluſieurs autres terres dans le païs de Veſtres, & cent florins d'or de rente perpetuelle ſur chacune des villes de Cologne, de Strasbourg & de Metz. Or Everard, dernier Comte de Ravensbourg, n'ayant qu'une fille, qu'il vouloit donner en mariage au fils aîné de

Simon ſon frere, à qui retournoit ſon bien faute d'hoirs maſles, ſuivant les conſtitutions Imperiales;

Il en fut empêché par l'Empereur Adolphe, de la Maiſon de Naſſau, qui étoit oncle maternel du Marquis de Julliers, à qui leſdites Comtez de Ravensbourg & de Raveſtein étoient fort commodes, pour être voiſines de ſes terres, & voulut que ladite fille fût mariée avec le Marquis ſon Neveu, auquel il donna, par une patente de Bulle d'or, les autres Comtez, comme devoluës de par ſa femme, fille du dernier Comte; & par ce moyen, le fils de Simon & ſes deſcendans, demeurerent privez de leur legitime & paternel heritage, & ledit Marquis de Julliers en ayant été mis en poſſeſſion, lui & ſes ſucceſſeurs en ont joüi, ſans que le procès intenté ſur ce ſujet par ceux de la Maiſon de Beſtein, contre le Marquis de Julliers, qui eſt pendant à la Chambre Imperiale, ait pû encore être jugé, ni que les deſcendans de Simon de Ravensbourg & Beſtein, qui ont depuis à toutes les Dietes, prétendu & demandé la qualité & le rang de Comtes de Ravensbourg, ayent pû obtenir autre choſe, ſinon que quand la litiſpendance ſeroit jugée on leur feroit droit, & cependant

dant qu'ils prendroient le rang & la ſeance des Barons de Beſtein.

Les deſcendans de ce Simon ſervirent les Ducs de Bourgogne en charges honorables de guerre, juſques à ce qu'en l'année N. le Duc Charles de Bourgogne ayant conquis une petite ville de l'Empire, nommée Eſpinal, de laquelle mes ancêtres étoient dès long-tems Bourgraves ou Protecteurs, & ayant le Duc Charles fait eſperer à mon triſayeul, nommé Simon deuxiéme, de lui donner ladite ville après la conquête d'icelle, en inveſtit, contre ſa promeſſe, le Seigneur de Neuf-chaſtel, Maréchal de Bourgogne. Ce qui fit que ledit Simon quitta ſon ſervice, & ſe mit dans le parti du Duc de Lorraine & des Suiſſes, qui étoient lors en guerre avec ledit Charles, & leur mena trois cens chevaux à ſes dépens, comme les Chroniques en font foy. Et de la Bourgravie avec Eſpinal eſt encore demeuré en notre maiſon le cens, que ladite ville payoit à nos ancêtres, lors qu'elle étoit ville libre : lequel cens ſe comprend d'une certaine cueilliere, ou meſure de tout le grain qui ſe vend en ladite ville. Et même Simon de Beſtein avoit épouſé la fille aînée du Comte d'Orgevillier, un Seigneur de Croüy ayant

épouſé la deuxiéme, & la troiſiéme fut mariée au Reingraff: ledit Comte n'ayant que ces trois filles, auſquelles il partagea ſon bien, & pour la part de mon triſayeul échûrent les terres de Roſieres, Puligny, Accraigne, Remoncourt, & Chicourt, avec la cueilliere de la meſure, comme au Reingraff échût la bague; & au Seigneur de Croüy, le gobelet.

Il ſe dit de ces trois pieces, qu'elles furent données au Seignenr d'Orgevillier, pere de ces filles, par une femme qui eſtoit amoureuſe de luy, & qui le venoit trouver tous les Lundis en une ſalle d'Eté, (nommée en Allemand *Sommerhaus*) où il venoit coucher tous les Lundis, ſans y manquer, faiſant croire à ſa femme qu'il alloit tirer à l'affut au bois.

Ce qui ayant donné, au bout de deux ans, ombrage à ſa femme, elle tâcha de découvrir ce que c'étoit, & entra un matin en Eté dans cette ſommerhaus, où elle vit ſon mari couché avec une femme de parfaite beauté, & tous deux endormis, leſquels elle ne voulut éveiller, ſeulement eſtendit ſur leurs pieds un couvrechef, qu'elle avoit ſur ſa tête; lequel étant apperçu de la femme à ſon réveil,

veil, elle fit un grand cri, & plusieurs lamentations, disant qu'elle ne pouvoit jamais plus voir ceans son amant, ni être à cent lieuës proche de lui, & le quitta, lui faisant ces trois dons, pour ses trois filles, qu'elles & leurs descendans devoient soigneusement garder, & ce faisant qu'ils porteroient bonheur en leurs maisons & descendans.

Le mesme Simon, après la mort du Duc Charles le Terrible, se remit au service de la Maison de Bourgogne & d'Autriche, qui furent incorporées par le mariage de Maximilian, fils de l'Empereur Frideric, & de Marie heritiere de Charles de Bourgogne. Simon de Bestein eut plusieurs enfans mâles, mais le dernier seulement, nommé aussi Simon troisiéme, eut lignée: lequel fut marié à Alix, sœur aînée du Seigneur de Baudricourt, Maréchal de France, & Gouverneur de Provence & de Bourgogne, laquelle fut heritiere par moitié, avec son autre sœur, mariée au Seigneur de Chaumont, frere du Cardinal d'Amboise. Et les biens dudit Maréchal furent partagez entre ces deux sœurs, par leur frere, de façon que tout ce qui lui appartenoit au-delà de la Meuse, du côté de Lorraine & d'Allemagne, échût à sa sœur aînée,

mariée à mon biſayeul, qui eut auſſi l'Etat de Bailli de Voges, lequel fut conſervé en ſa maiſon pour l'union dite des terres qui y ſont enclavées, & a paſſé de ſuite après luy à Geoffroy, Françoiſe & Claude Antoine, ſes deſcendans; & ce qui étoit deçà la Meuſe, au côté de la France, échût en partage à la ſeconde, qui eſtoit femme du Seigneur de Chaumont ſur Loire, lequel eut auſſi la Capitainerie de Vaucouleurs ſur Meuſe.

Simon, lequel fut Colonel de trois mille Lanſquenets ſous l'Empereur Maximilian en pluſieurs occaſions diverſes, finalement fit guerre par ſept ans conſecutifs contre la ville Imperiale de Metz, pour ſon fait particulier, ſigné avec le Baron de Beaupaſt, de la Maiſon de Bavieres : au bout deſquelles ſept années l'Empereur le pacifia, ordonnant à ladite ville de payer à ces deux Seigneurs, pour leurs frais & autres interêts, quatorze mille florins. Il laiſſa un fils nommé Geoffroy, qui fut marié à une fille de la Maiſon de Ville, qui fut auſſi Colonel de Reiſtres & de Lanſquenets ſous l'Empereur Maximilian : qui ſur la fin de ſes jours ſe retira en un Hermitage, auquel il paſſa religieuſement cinq années de ſa vie, puis trépaſſa, laiſſant trois

fils

fils & trois filles. L'aîné, nommé Maximilian, eut pour partage tous les biens paternels de la Maiſon de Beſtein, qui fut marié à une Comteſſe de Leininguen, & eut d'elle un fils, nommé Theodoric, qui eſt mort ſans enfans : ce qui a inveſti Chriſtophe, dernier fils de François, des biens paternels de la Maiſon.

Le ſecond, nommé Tierric, fut grand Prevoſt de Mayence & Chanoine de Wirtzbourg, & eut pluſieurs autres benefices.

Le troiſiéme & dernier, nommé François, qui fut mon grand-pere, eut la ſucceſſion de ſa grand' mere, Alix de Baudricourt, qui conſiſtoit aux terres de Sairouce, Remonville, Chaſtelle, Baudricourt, Ville-ſur-Illon, Ormes, Mendres, & autres Seigneuries ; comme auſſi le Bailliage de Voges.

Ses filles furent mariées, l'aînée à Peter Erneſt Comte de Mansfeld, de laquelle ſont iſſus le Comte Charles & le Comte Octave, tous deux morts ſans enfans.

La deuxiéme, Suzanne, mariée au Baron de Pappenheim.

Et la troiſiéme, Yollande, mariée au Comte de Veſterbourg, lequel mourut peu de tems après ſes nôces, ſans avoir

lignée, & elle fut en deuxiémes nôces mariée au Seigneur d'Autrun de Bourgogne ; puis finalement au Sieur de Port ſur Seille.

Ce dernier François, dont nous avons ci-devant parlé, fut nourri Page d'honneur du Duc Charles de Luxembourg, Prince de Flandres, Infant d'Eſpagne & depuis Empereur Charles-Quint, duquel il fut, puis après, Gentil-homme de la Chambre, & enſuite Capitaine de ſa Garde Allemande. Il fut Colonel des Lanſquenets en pluſieurs guerres en France, en Italie, de celle d'Ingolſtat, en la bataille gagnée contre [a] Maurice de Saxe, & fut enfermé au ſiege de Vienne en Autriche, par Soliman, & ſuivit l'Empereur en l'entrepriſe de Tunis. L'Empereur l'envoya enſuite ſon Ambaſſadeur Extraordinaire près de ſa mere [b] Chriſtine Reine de Danemark, doüairiere de Milan & de Lorraine, pour l'aſſiſter au gouvernement de Lorraine, pendant la minorité du Duc Charles ſon fils, qui fut mis ſous la tutelle d'elle & de ſon on-

[a] *Ce ne fut pas contre Maurice, mais contre Jean-Frideric, Electeur de Saxe.*

[b] *La mere de Charles V. eſtoit Jeanne d'Eſpagne.*

cle,

cle, Nicolas Comte de Vaudemont, ſous la protection de l'Empereur Charles-Quint. Mais au bout de ſix ans, le Roi de France Henri deuxiéme, ayant fait une puiſſante armée, pour aſſiſter les Proteſtans d'Allemagne contre l'Empereur Charles-Quint, il prit en paſſant les Villes Imperiales de Metz, Thoul & Verdun : vint en Lorraine, d'où il chaſſa la Reine de Danemark, & envoya le Duc Charles en ſon Royaume, pour y être élevé avec les enfans de France : laiſſa l'adminiſtration de la Lorraine au Comte de Vaudemont. Et mon grand-pere, François de Beſtein, qui s'étoit retiré en Voges, avec quelques troupes, étant venu à Roſieres ſous un ſauf-conduit, pour traiter avec le Maréchal de S. André, il fut conclu qu'il remettroit ce qu'il tenoit en Voges entre les mains du Roi : qu'il ſortiroit de la Lorraine avec les Troupes qu'il y avoit, ſans y pouvoir plus rentrer, & que pour aſſûrance plus grande il donneroit un de ſes enfans en ôtage, moyennant quoi la joüiſſance de ſes biens lui ſeroit accordée. Ce qu'il fit, & y envoya le plus jeune des trois qu'il avoit, nommé Chriſtophe de Beſtein, mon pere, qui étoit lors Page d'honneur du Duc Charles

Emanuël de Savoye, & lui se retira auprès de son maître l'Empereur Charles, avec lequel il revint au siege de Metz, étant Colonel de trois mille Lansquenets. Puis le siege étant levé, & l'Empereur ayant remis ses Etats entre les mains de son fils unique, le Roi d'Espagne, depuis nommé Philippe II. Roi d'Espagne, ledit Empereur le retint pour l'accompagner en la retraite, qu'il fit au Monastere de Saint Just en Espagne, où il finit saintement ses jours. Il retint sa Compagnie de Gardes Espagnoles, & laissa l'Allemande & la Flamande au Roy son fils; mais il voulut que les deux Capitaines d'icelles, qui estoient mon grand-pere & le Marquis de Renty, vinssent avec lui jusques audit Monastere de Saint Just (où il se retira) à la porte duquel il leur dit adieu, & leur donna à chacun un beau diamant pour souvenance de lui, & pour marque de leur fidelité, que nous avons depuis soigneusement gardé.

Mon grand-pere à son retour en Flandres trouva que le Roi Catholique lui avoit conservé sa Charge de Capitaine de la garde Allemande, mais non celle de Gentil-homme de la Chambre. Ce qui fut cause qu'il se retira. Et parce qu'il ne pouvoit venir habiter en Lorraine, où étoit

étoit ſon principal bien, il ſe tint chez ſon couſin le Duc d'Arſchot, qui en deuxiémes Nôces avoit épouſé la tante paternelle du Duc Charles de Lorraine, de laquelle eſt iſſu le Marquis d'Auray, pere du Duc de Croüy dernier mort. Mais ledit François de Beſtein, peu de mois après, ſoit de maladie particuliere, ou de regret d'avoir perdu ſon bon maître l'Empereur, & d'être exilé de ſon bien, ou bien de poiſon, dont on ſe douta fort, deceda auprès dudit Duc d'Arſchot, laiſſant ſix enfans de ſa femme, Dame Marguerite de Dampmartin, ſœur aînée du Comte de Fontenay; ſçavoir trois mâles, Claude Antoine, Bernard, & Chriſtophe; & trois filles, Yollande Abbeſſe d'Eſpinal, Magdelaine, Comteſſe d'Aſperg, & Marguerite, Coadjutrice de l'Abbaye de Remiremont.

Claude Antoine de Baſſompierre, premier né de François, fut Gouverneur & Baillif de Voges, comme ſes predeceſſeurs, & le fut auſſi de l'Evêché de Metz, après qu'il eut chaſſé Salade, lequel s'y étoit revolté contre ſon maiſtre Monſieur le Cardinal de Lorraine Evêque de Metz, qui employa mes oncles & mon pere pour l'en tirer. Ce même Claude Antoine fut auſſi Lieutenant Colonel,

lonel, tant de la Cavalerie que de l'Infanterie de ſon oncle Mr le Reingraff, qui avoit épouſé la ſœur de Marguerite de Dampmartin ſa mere. Ledit Reingraff fut envoyé avec les quatre mille Lanſquenets de ſon Regiment, & les quinze cens Reiſtres qu'il commandoit pour aſſieger le Havre, occupé par les Anglois, auquel ſiege Claude Antoine de Beſtein fut pris en une ſortie, & envoyé en Angleterre, & ne fut delivré que par la paix, qui fut faite entre la France & l'Angleterre. Il avoit épouſé Dame Anne de Chaſtelle, ſœur du Seigneur de Deüilly, de laquelle il eut une ſeule fille nommée Yollande, qui fut mariée à Erard de Livrou, Seigneur de Bourbonne, de laquelle il a eu pluſieurs fils & filles. Finalement ledit Claude Antoine étant venu à Paris, pour faire la capitulation de deux Regimens de 1500 chevaux Reiſtres chacun, dont le Roi Charles avoit fait Colonels le Comte Charles de Mansfeld, ſon couſin Germain, & Chriſtophe de Baſſompierre ſon cadet, & ſe joüant avec eux, il reçût un petit coup d'épée dans le bas du ventre, qui ne lui entroit pas l'épaiſſeur d'un demi doigt, dont il mourut par une gangrene qui ſe mit dans ſa playe.

Quant

Quant à Bernard de Baſſompierre, ſecond fils de François, il épouſa une heritiere de la Maiſon de Maugiron & d'Imontblery, de laquelle il n'eut aucuns enfans, & ſe trouva en pluſieurs occaſions de guerre en Charges honorables, au ſervice de l'Empereur Maximilian. Finalement il mourut de maladie en la ville de Vienne, où il eſt enterré en l'Egliſe Cathedrale, au retour du ſiege de Ziguet en Hongrie, où il étoit Colonel d'un Regiment de Lanſquenets.

Sa fille Yollande aînée a paſſé ſa vie ſaintement dans ſon Abbaye d'Eſpinal, & eſt morte âgée de 89 ans.

La ſeconde, Magdelaine, a eu pluſieurs enfans, dont le fils aîné, Baron de Raville, a été Lieutenant du Roi d'Eſpagne, au Duché de Luxembourg, & Juſticier des Nobles.

La troiſiéme, Marguerite, fut premierement Dame, puis Coadjutrice de l'Abbaye de Remiremont, & puis ſe voulut marier contre le gré de ſes freres, au Seigneur de Vaubecourt; ce qu'ayant executé, mes oncles le tuerent. Elle ſe retira chez ſa ſœur l'Abbeſſe d'Eſpinal, & à quelque tems de là, s'en étant allée en Bourgogne avec l'Abbeſſe d'Eſpinal, pour ſe divertir, elle y épouſa un Gentilhomme

tilhomme nommé le Sieur de Viage, duquel elle eut une fille, qui a depuis été Abbeſſe d'Eſpinal, & un fils, qui fut marié à la ſœur du Seigneur de Marcouſſay, qui a laiſſé trois fils.

Reſte à parler de Chriſtophe mon pere, dernier des enfans de François, qu'il avoit deſtiné à être Chevalier de Malthe, & mis Page d'honneur du Duc Philibert Emanuël de Savoye, dont il le retira pour l'envoyer en France, lors qu'il fut contraint d'y donner un de ſes fils pour ôtage.

Ce Chriſtophe, pour être trop petit, ne fut pas mis avec le Roi Dauphin, comme d'autres de ſa ſorte, mais avec Mr le Duc d'Orleans, ſon frere, qui depuis fut le Roy Charles IX. lequel à cauſe de la conformité de l'âge, ou pour quelque inclination, le prit en grande affection, & lui fut fort privé; de ſorte qu'après la mort des Rois Henry & François II. ſes pere & frere, étant parvenu à la Couronne, la paix étant faite avec l'Eſpagne, & Monſieur de Lorraine ayant épouſé Madame Claude; deuxiéme fille de France, mondit pere étant libre de s'en retourner vers ſes freres, fut retenu auprès dudit Roi mineur encore, juſques à ce qu'après le grand voyage de Bayonne;

Bayonne, en l'année 1564. que ſon frere aîné le Colonel de Harovel, lui ayant donné ſon enſeigne Colonelle, il alla ſervir en Hongrie, avec cette Charge, étant lors âgé de dix-ſept ans. Ce fut en ce voyage que Monſieur de Guiſe, Henry de Lorraine, y fut auſſi envoyé en même âge, par le Cardinal de Lorraine ſon oncle, trouver le Duc de Ferrare ſon oncle maternel, qui étoit cette année-là General de l'armée de l'Empereur en Hongrie, lors que Soliman, Empereur des Turcs, aſſiegea Ziguet, qu'il prit, & y mourut, & que ledit Cardinal le recommanda à mon oncle le Colonel, pour en avoir ſoin, juſques à ce qu'il fut auprès de Monſieur de Ferrare : ce qu'il fit, & de toute la Nobleſſe, qui alla avec lui, qui étoit de plus de cent Gentils-hommes de condition, qui marcherent juſques à Ziguet avec le Regiment de mon oncle, qui s'embarqua à Oulme.

Ce fut en ce voyage que cette forte amitié ſe fit entre Mr de Guiſe & feu mon pere, qui depuis juſques à ſa mort lui a conſtamment gardé ſon cœur, & ſon ſervice, & que mondit Sieur de Guiſe l'a cheri ſur tous les autres Serviteurs & affectionnez, l'appellant l'ami du cœur.

Mon

Mon pere demeura deux ans en Hongrie, & ne s'en revint qu'après le decès de feu mon oncle, ſon frere le Colonel, lequel mourut à Vienne, comme a été dit ci-deſſus. Il fut appellé par le Roi Charles IX. lors fait majeur, qui peu de tems après lui donna la charge de quinze cens chevaux, qu'il n'avoit encore dix-neuf ans accomplis.

Il donna auſſi en même-tems pareille charge à ſon couſin Germain, le Comte Charles de Mansfeld, qui avoit été auſſi nourri jeune avec lui, & qu'il aimoit fort. Et tous deux ayant prié feu mon oncle Claude Antoine de Baſſompierre, de venir les aider à faire leurs capitulations, le malheur arriva à mon pere, que ſe joüant avec ſon épée, à l'hôtel de Canchou au marché neuf, il bleſſa au ventre mondit oncle d'une fort legere bleſſure, qui pour avoir été negligée lui cauſa la mort.

Ces deux couſins, avec d'autres Colonels, qui furent auſſi employez, ſervirent utilement le Roi, aux guerres civiles des Huguenots, principalement aux batailles de Jarnac & de Montcontour, auſquelles mon pere, faiſant tout devoir digne de lui & de ſa Charge, fut bleſſé en la premiere, au bras gauche d'un coup

coup de piſtolet, qui lui emporta l'os du bras, nommé la noix, qui conjoint les deux os, & donne le mouvement au coude, dont il fut eſtropié ; & en l'autre bataille, qui ſe donna la même année, il eut un autre coup de piſtolet au même lieu du bras droit que le precedent, qui l'eſtropia au bras droit, comme auparavant il l'eſtoit du gauche. Et eſt à remarquer que deux autres Colonels, à ſçavoir le Reingraff, neveu de celui dont a été parlé ci-deſſus, & qui avoit épouſé la couſine germaine de mon pere, nommée Diane de Damasfurt, fille du Comte de Fontenay ſon oncle, laquelle par le decès dudit Reingraff, qui mourut de cette bleſſure, étant demeurée veuve, fut remariée au Marquis d'Auray ; & le Comte Peter Erneſt de Mansfeld, qui avoit épouſé la ſœur de mon grand-pere, lequel avoit été envoyé par le Duc d'Albe au ſecours du Roi avec des troupes. Ces trois Colonels, dis-je, furent bleſſez à même endroit, & à même bras droit, & furent mis à même chambre, panſez par un même Chirurgien, nommé M. Ambroiſe Paré, qui en fait mention dans ſon Livre.

Le Reingraff mourut par la fiévre qui l'emporta : les deux autres, par le benefice

fice d'une eau excellente, qui avoit été donnée autrefois par le Baron de la Garde à Monſieur de Lorraine, de laquelle Monſieur de Guiſe ſecourut lors feu mon pere, qui en fit part au Comte de Mansfeld, ſon oncle, dont le lit étoit proche du ſien, laquelle eau priſe dans une cuilliere, empêchoit trois heures la fiévre à venir, ce qui les ſauva.

Il eſt de plus à remarquer que M. Ambroiſe Paré, ayant declaré auſdits Colonels, qu'ils ne devoient eſperer aucun mouvement au bras, à cauſe que la noix du coude étoit emportée, & qu'ils pouvoient choiſir, s'ils vouloient avoir le bras droit, ou courbe: mon pere donna le choix à ſon oncle de prendre l'une façon, & qu'il prendroit l'autre, afin de voir par le ſuccès celui qui auroit le plus heureuſement élû. Ledit Comte choiſit d'avoir le bras étendu; diſant qu'avec icelui il pourroit allonger une eſtocade, & mon pere l'ayant laiſſé courbe, il s'en aida beaucoup mieux que ſon oncle ne fit du ſien, car il lui fut du tout inutile: là où mon pere ſe ſervit du ſien en beaucoup de choſes, & ne paroiſſoit pas tant eſtropié.

Mon pere ſervit auſſi avec les Reiſtres en pluſieurs autres voyages & occaſions; comme

comme en la venuë du Comte Palatin Caſimir en France, puis en Guyenne contre les Huguenots, ayant precedemment été envoyé par le Roi Charles, avec mille chevaux, au ſecours du Duc d'Albe, où il fut à la bataille de Memminguen, & demeura un an en Flandres ; neanmoins à la ſolde & par le commandement du Roi : ce que fit pareillement le Comte Charles de Mansfeld, fils du Comte Peter Erneſt.

Après cela étant revenu en France, la paix ſe fit, le mariage du Roi de Navarre étant reſolu avec la derniere fille de France, Madame Marguerite, il ſe conſomma à Paris, & à la Saint Barthelemi enſuite, où mon pere ſe trouva, & peu de tems après la bonne volonté que le Roy Charles portoit au Comte Charles & à lui, le porta à les vouloir marier avec les deux filles du Maréchal de Briſſac : ce que le Comte de Mansfeld reçût à grace ; mais mon pere, qui étoit pauvre & cadet de ſa Maiſon, lui ayant remontré, que ces filles, qui étoient en grande conſideration, & de peu de biens, ne ſeroient pas bien aſſorties avec lui, qui n'en avoit gueres, & qui en avoit beſoin ; mais que s'il lui vouloit faire la faveur de le marier avec la niéce dudit Maréchal,

Maréchal, nommée Louïſe le Picard de Radeval, qui étoit heritiere, & à qui Madame de Bourdeilles, ſa tante, vouloit donner cent mille écus, il lui feroit bien plus de bien, & lui cauſeroit ſa bonne fortune. Ce que le Roi Charles fit malgré les parens, & malgré la fille, qui ne le vouloit pas; parce qu'il étoit pauvre, étranger, & Allemand. Enfin il l'épouſa, & peu de jours après il s'achemina au ſiege de la Rochelle, que Monſieur le Duc d'Anjou, frere du Roi, inveſtit, auquel ſiege lui vint la nouvelle de ſon élection au Royaume de Pologne, & deſira que feu mon pere l'y accompagnât. Ce qu'il fit avec un grand & noble équipage, & lui fit rendre en paſſant beaucoup de ſervice par ſes parens, comme lui-même lui en rendit de très-bons, par ſon entremiſe vers les Princes, là où il paſſa, à cauſe de la Langue Allemande. Mais comme le Roi élû voulut partir de Vienne en Autriche, le Roi Charles, ſon frere, lui ayant mandé les broüilleries qui commençoient en France, par Monſieur d'Alençon & le Roi de Navarre, ſon frere & beau-frere, & comme il avoit beſoin d'une levée de mille chevaux Reiſtres, il envoya à mon pere une commiſſion pour les lever: ce qu'il

qu'il fit, s'en revint, & les amena en France à la mort du Roi Charles, & la Reine mere Catherine Regente les conſerva juſques au retour de Pologne du Roy Henry III. ſon fils : lequel lui fit faire depuis une autre levée à la revolte de Monſieur d'Alençon, & à l'arrivée en France du Duc des deux Ponts. Et quelques années après il remit ſes Etats & penſions au Roi, pour ſe mettre de la Ligue en l'année 1585. en laquelle il amena de grandes levées de Reiſtres, de Suiſſes & de Lanſquenets ſur ſon credit. Après quoi, les ligueurs s'étant accommodez avec le Roi, Monſieur de Guiſe entreprit d'aſſieger Sedan, ſur ce que quelques Gentils-hommes, qui s'y étoient retirez, avoient ſurpris Rocroy ſur lui, dont le chef étoit Champagnac.

Le Roi deputa feu mon pere pour aller reconnoître la poſſibilité ou l'impoſſibilité de ce ſiege, pour lui en faire ſon rapport : après quoi il ſe retira à Remonville, pour ſe faire panſer d'une maladie qui lui étoit ſurvenuë. Monſieur de Guiſe voulut qu'il fît une nouvelle levée de mille & cinq cens chevaux en l'année 1587. lors que la grande armée de Reiſtres vint en France ſous la conduite de Mr de Boüillon & du Baron de Dona. Et bien

bien que ce Regiment fût avec le Roi ſur la riviere de Loire, la perſonne de mon pere, & quelques perſonnes qu'il leva à la hâte, demeura ſur les frontieres d'Allemagne, & en Lorraine avec Monſieur de Guiſe, & fut à la journée du pont à S. Vincent, auquel lieu le travail qu'il prit, lui cauſa une fiévre continuë, de laquelle il fut à l'extremité, & fut plus de ſix mois à s'en remettre.

Enſuite les barricades de Paris étant ſurvenuës en l'année 1588. Theodoric de Beſtein, fils de Maximilian, frere aîné de François, lequel Theodoric étoit couſin Germain de mon pere, & mourut ſans hoirs, & laiſſa feu mon pere heritier de tous les biens de la maiſon de Beſtein; & la paix de Chartres s'étant jurée, le Roi aſſembla les Etats à Blois. En ce même tems, le Duc de Savoye ayant envahi le Marquiſat de Saluces, le Roi envoya querir feu mon pere, pour lui faire quatre mille Lanſquenets, dont il lui donna la capitulation, & mon pere s'en voulant aller pour faire ſa levée, il lui commanda d'arrêter encore quinze jours, pour recevoir l'Ordre du S. Eſprit au jour de l'An prochain : à quoi ſe preparant Mr de Guiſe, fut tué à la ſurveille de Noël, & le Roi envoya en même-tems Mr de Grillon,

Grillon, Meſtre de Camp du Regiment des Gardes, pour le prendre, afin de détourner les levées que l'on pourroit faire pour la Ligue en Allemagne. Mais mon pere ſe doutant de ce qui étoit arrivé, & de ce qui lui pourroit avenir, fit preparer de bons chevaux, ſur leſquels lui & l'un des ſiens étant montez, ils ſortirent de la ville de Blois comme on levoit le Pont, & s'en vint à Chartres, qu'il fit revolter. Puis étant arrivé à Paris, il fut amené à l'Hôtel de Ville à une grande Aſſemblée, qui étoit là fort animée à la guerre. Il leur parla de l'accident arrivé, & lui ayant demandé ſon avis ſur ce qu'ils devoient faire, il leur dit librement que s'ils avoient un million d'or de fonds, pour commencer la guerre, il leur conſeilloit de l'entreprendre, ſinon que ce ſeroit le meilleur de s'accorder avec le Roi, aux plus avantageuſes conditions que l'on pourroit; pourvû que les reſtes de la Maiſon de Guiſe fuſſent remis en dignitez & honneurs, comme quelques ſerviteurs du Roi, qui étoient dans Paris, avoient déjà propoſé.

L'aſſemblée ſe retira en ſuſpens de ce à quoi ils ſe devoient reſoudre, n'ayant point de fonds comptant pour commencer la guerre, & une grande partie d'i-

ceux accompagna mon pere à *l'hôtel de* Guiſe, qui fut voir la veuve *du défunt* Duc, & la conſoler au mieux *qu'il* pût.

Il arriva enſuite que le lendemain matin, un maçon, qui avoit fait une cache au Treſorier de l'Epargne Molandant, une pauvre femme de ſon logis la découvrit à Meſſieurs de Ville, où ils trouverent cinq cens trente mille écus au ſoleil. Alors tout le monde cria à la guerre, & fut donné de cette ſomme à mon pere cent mille écus au ſoleil, pour les levées de quatre mille chevaux Reiſtres, ſix mille Lanſquenets, & de huit mille Suiſſes; à quoi il s'obligea & partit en même-tems, pour donner ordre à les mettre ſur pied. Et toutes ces forces ſe trouverent au commencement de Juillet de l'année ſuivante 1589. aux environs de Langres, où le Duc de Nemours les vint recevoir, avec quelques troupes Françoiſes: & la mort du Roi Henri III. étant arrivée le ſecond du mois d'Août ſuivant, Mr du Mayne, avec une puiſſante armée, alla pouſſer le Roi de Navarre à Dieppe, & y eut à Arques quelque combat.

Et en Mars de l'année ſuivante 1590. la bataille d'Ivry fut donnée, en laquelle mon pere fut bleſſé en deux endroits,

droits, & étant ſauvé & retiré en Allemagne, puis revenu en Lorraine, puis en France, d'où il retourna en l'année 1592. ſur la fin en Lorraine. Et vers ce tems-là l'Evêque de Strasbourg étant decedé, il accourut à Saverne, pour faire brigue en faveur de Mr le Cardinal Charles de Lorraine, pour le faire élire Evêque : ce qui lui réüſſit heureuſement, par la promeſſe qu'il fit au Chapitre, qu'en cas que cette élection cauſât du trouble, il ſeroit General de leur armée ; parce que les Chanoines Proteſtans, qui étoient à Strasbourg, élûrent le frere du Marquis de Brandebourg Evêque, & il fut aſſiſté, outre ſes propres forces, de celles de la ville de Strasbourg & du Duc de Virtemberg. Neanmoins mon pere conquit tout l'Evêché de deçà le Rhin, & prit Moltsheim, Dachſtein, Bennefeld, & pluſieurs autres places, que les Proteſtans avoient ſaiſies.

Après quoi s'étant retiré en Lorraine, & quitté, par la converſion du Roi Henri *IV.* tous les deſſeins qu'il pouvoit avoir en France, il prit le ſoin de rétablir les affaires de Monſieur le Duc de Lorraine, le traitter la paix avec le Roi ; & pour cet effet, en l'année mille cinq cens quatre-vingt-quatorze il alla à Lyon, que le

Roi tenoit assiegé, fit la paix entre le Roi, & Monsieur de Lorraine, & obtint qu'il demeureroit en neutralité avec le Roi d'Espagne & lui. Et le Roi ayant envoyé Monsieur de Sancy en Lorraine, pour ratifier le Traité, ils convinrent aussi de quelque suspension d'armes, & ensuite d'une paix entre les deux Evêques de Strasbourg, & en même-tems y eut quelques pour-parlers de mariage entre Monsieur le Marquis du Pont, fils aîné de Monsieur le Duc de Lorraine, & Madame, sœur du Roi, qui ne put pour lors reüssir, à cause de la Religion. Si fit bien celui du Duc de Bavieres & de la plus jeune fille du Duc de Lorraine, nommée Elisabeth, qui se consomma au Carême-prenant de l'année mille cinq cens quatre-vingt quinze, duquel mon pere, en qualité de Grand Maître, donna l'ordre pour le faire somptueusement reüssir. Cette même année il fonda le Couvent des Minimes en la ville-neuve de Nancy, & en l'année suivante mille cinq cens quatre-vingt seize, il mourut au Château de Nancy le N. d'Avril, la nuit du Dimanche au Lundi de Quasimodo.

Il laissa de sa femme Loüise de Radeval cinq enfans vivans, sçavoir trois mâles & deux filles, dont je suis le premier né.

Le

Le ſecond fut Jean de Baſſompierre, qui fut nourri avec moi, & vînmes en France enſemble. Il fut en Hongrie en l'année mille cinq cens quatre-vingt ſeize, & en revint la ſuivante, à la conquête que le Roi fit en Savoye : puis en l'année 1603. s'étant broüillé avec le Roi ſur le ſujet du Comté de Saint Sauveur, que nous tenons en engagement, il le quitta, & ſe mit au ſervice du Roi d'Eſpagne, qui lui donna un Regiment entretenu : & pendant qu'il le mettoit ſur pied, il s'en alla au ſiege d'Oſtende, & s'étant trouvé à la priſe que les Eſpagnols firent du baſtion du Porc-Epic, il fut bleſſé d'une mouſquetade au genoüil, dont on lui couppa la jambe, & en mourut peu de tems après en l'année 1604.

Le troiſiéme fils, nommé George African, deſtiné pour être d'Egliſe, ne voulut prendre cette profeſſion, mais bien celle de Chevalier de Malthe, où il fut envoyé, & y fit ſes caravanes, voyages & courſes. Et comme il étoit à cinq journées près de faire les vœux, la mort de mon frere de Remonville étant avenuë à Oſtende, ma mere & moi lui dépêchâmes en diligence, pour empêcher qu'il ne les fît, & le ramener à Rome, & puis en Eſpagne, de là revint en Lorraine. Il

ſe maria en l'année 1610. à N. de la Tournelle, fille du Comte de Tournelle, Grand Maître de Lorraine. Il fut Baillif & Gouverneur de Voges, & grand Ecuyer de Lorraine. Puis en l'année 1632. mourut, au retour d'un voyage en guerre, qu'il avoit fait en Allemagne avec Monſieur le Duc Charles IV. de Lorraine, lorſque le Roi de Suede ayant défait l'armée de l'Empereur à la bataillle de Leipſick, Meſſieurs les Ducs de Bavieres & de Lorraine vinrent avec leurs forces, ſe joindre aux reſtes de celles du Comte de Tilly, pour lui reſiſter.

Il laiſſa ſix enfans, trois fils & trois filles, ſçavoir l'aîné, Anne François.

Les Filles ſont N. de Baſſompierre, mariée à Monſieur de Hoüailly.

La 2.e Coadjutrice d'Eſpinal.

Et la 3.e Segrete de Remiremont.

Anne François qui naquit le N. jour de Mars de l'année 1612. fut nourri & élevé chez ſon pere juſques en l'année 1624. qu'il me fut envoyé en France; où l'ayant retenu quelques mois, je le renvoyai étudier, & apprendre la Langue Allemande à Fribourg en Briſgau, où il fut Recteur, & y demeura juſques au commencement de l'année 1626. que je le retirai des études, & le fis venir près de

de moi à Soleure, où j'étois allé Ambaſſadeur extraordinaire pour le Roi. Puis le ramenai en France, & le mis en l'Academie de Benjamin, juſques au commencement de l'année 1628. qu'il vint me trouver devant la Rochelle, & y demeura tant que le ſiege dura. Puis me ſuivit au pas de Suze, & en la guerre contre les Huguenots de Languedoc, en l'année 1629. laquelle finie par la ſoumiſſion qu'ils firent au Roi, il s'en alla au ſiege de Boiſleduc, où il demeura tant qu'il dura, avec l'armée des Hollandois. De là étant venu me trouver, je le laiſſai auprès du Roi, m'en allant en l'an 1630. Ambaſſadeur Extraordinaire en Suiſſe, & revint avec Sa Majeſté à la guerre & conquête de Savoye. Puis au retour, au commencement de l'année 1631. comme le Roi me fit mettre priſonnier, je le laiſſai auprès de Sa Majeſté, & alla à ſa ſuite au voyage de Bourgogne, lorſque Monſieur ſon frere ſortit de France. Au retour duquel mon Neveu reçût commandement de ſortir de France, & s'en alla trouver ſon pere en Lorraine, & Mr de Lorraine, auprès duquel il demeura, & fut à la guerre d'Allemagne après la bataille de Leipſick; au retour de laquelle, comme à

été dit ci-deſſus, le Marquis de Remonville, ſon pere, étant mort, Mr le Duc de Lorraine continua à ſon fils les charges qu'il poſſedoit de ſon vivant, qui étoient le Bailliage de Voges, & le tint fort cher & en ſes bonnes graces. Et lors qu'il mit une armée ſur pied, il le fit Maréchal de Camp; laquelle en ſon abſence ayant été défaite en l'an 1633. & les affaires de Monſieur le Duc de Lorraine ruinées par le Roi, qui occupa le Duché, & que le Duc l'eût cedé à ſon frere, mon Neveu voulut courre la fortune de Monſieur le Duc ſon maître, qui lui donna ſous lui le commandement de ſes troupes, reduites à quatre cens chevaux, qu'il joignit à celles de l'Empereur, qui étoit en Alſace, ſous la charge du Marquis Edoüard de Baden, & du Comte de Salms, Doyen de Strasbourg, leſquels le jour de N. furent défaits par le Comte Frederic Otto Reingraff, & mon Neveu, combattant vaillamment, & acquerant beaucoup d'honneur, fut pris & bleſſé d'un grand coup de piſtolet au bras, après avoir rendu des preuves ſignalées de ſon courage; mené à Briſach.

Quant aux deux autres enfans mâles de George African de Baſſompierre, mon frere, ils ſont encore jeunes, & aux études,

études, pendant qu'en la Baſtille je ſuis.

Les filles de Chriſtophe de Baſſompierre, mon pere, au moins de celles qui ſurvéquirent (car il en avoit premierement eu une aînée, nommée Diane, qui mourut en l'âge de dix ans, en l'année 1584. à Roüen) furent Henriette en 1603. mariée à Meſſire Timoleon de S. May, Maréchal de Saint Luc, premierement Gouverneur de Broüage & des Iſles, puis Lieutenant General en Guyenne, laquelle mourut en Novembre de l'année 1609. d'une mauvaiſe couche, laiſſant deux fils & deux filles. L'aîné Loüis Comte d'Eſtelan; le ſecond François, Seigneur de Saint Luc, & deux filles: l'aînée Renée, mariée au Marquis de Beuvron, & l'autre nommée N. qui fut premierement Religieuſe à S. Nicolas, puis Abbeſſe d'Eſpinal, qu'elle quitta pour ſe faire Feüillantine, dont ne pouvant ſouffrir l'auſterité, elle s'eſt miſe à Saint Paul de Rheims.

L'autre fille de Chriſtophe, nommée Catherine, eſt mariée en 1608. à Monſieur le Comte de Tillieres, duquel elle a pluſieurs fils & filles.

Il a été neceſſaire de faire preceder à ce preſent Journal de ma vie, tout ce qui a été narré ci-deſſus, pour donner

une parfaite intelligence de mon extraction, des alliances de ma Maiſon, & des predeceſſeurs que j'ai eu, enſemble des biens qui ſont venus de ligne droite, ou collaterale, en la maiſon de Beſtein, & de ceux que nous pretendons legitimement nous appartenir.

Maintenant je ferai un ample diſcours de ma vie, ſans affectation ni vanité, & comme c'eſt un Journal de ce que je n'ai pû recueillir de ma memoire, ou que je n'ai trouvé dans les Journaux de ma maiſon, qui m'ont donné quelque lumiere aux choſes particulieres, vous ne trouverez pas étrange, ſi je dis toutes choſes par le menu; plûtôt pour ſervir de memoire, que pour en faire une hiſtoire; mon deſſein étant bien éloigné de cette malſeante oſtentation.

Je ſuis iſſu troiſiéme enfant en ordre de feu Chriſtophe de Baſſompierre & de Loüiſe de Radeval, & premier de ceux qui les ont ſurvécus, qui étoient cinq de nombre, comme a été dit ci-deſſus.

Je naquis le Dimanche, jour de Pâques fleuries, 12. Avril, à quatre heures du matin en l'année 1579. au Château de Harovel en Lorraine, & le Mardi ſecond ſuivant je fus tenu ſur les Fonts de Baptême, par Charles de Lorraine, Jean

Comte

Comte de Salms, Maréchal de Lorraine, & Diane Dampmartin, Marquiſe de Havray, & fus nommé François.

On m'éleva en la même maiſon, juſques en Octobre 1584. qui eſt le plus loin, dont je me puiſſe ſouvenir, que je vis Mr le Duc de Guiſe Henry, qui étoit caché dans Harovel, pour y traitter avec pluſieurs Colonels des Lanſquenets & Reiſtres, pour les levées de la Ligue. Ce fut lors que l'on commença à me faire apprendre à lire & à écrire, & enſuite les Rudimens.

J'eus pour Precepteur un Prêtre Normand nommé Nicolas Ciret. Sur la fin de cette même année, ma mere étant allée en France; auquel voyage ma ſœur aînée, nommée Diane, mourut, on nous mena, mon frere Jean & moi, à Eſpinal, pour être nourris chez ma tante l'Abbeſſe d'Eſpinal, pendant l'abſence de ma mere, qui étant revenuë cinq mois après, elle nous vint requerir, & nous ramena à Harovel en l'année 1585. que nous paſsâmes au même lieu, & celle de 1586: ſur la fin de laquelle Mr de la Rocheguion, & Mr de Chantelou ſe retirerent à Nancy, & mon pere y vint auſſi, où il demeura fort peu. Un Intendant des finances de France, nom-

mé Vieville s'y vint auſſi refugier, mais à cauſe de ſes affaires il voulut s'aller retirer à Remonville, d'où mon pere venoit de ſe refaire d'une grande maladie.

Au commencement de l'année 1587. ma mere accoucha de mon frere African ; on nous mena à Nancy, ſur l'arrivée de la grande armée des Reiſtres, qui brûlerent le bourg de Harovel. Sur l'Automne, mon pere eut une très-grande maladie à Nancy, qu'il eut au retour du voyage de Montbelliard, & que Meſſieurs de Lorraine & de Guiſe eurent été quelques jours à Harovel.

En l'année 1588. on nous donna un autre Precepteur, nommé Gravet, & deux jeunes hommes, appellez Clinchamp & la Mothe ; le premier pour nous apprendre à bien écrire, & l'autre à danſer, joüer du Luth, & la muſique. Nous ne bougeâmes de Harovel & Nancy, où mon pere arriva à la fin de l'année, échappé de Blois, & nous continuâmes à étudier & apprendre les autres choſes les années 1589. 1590. comme auſſi de 1591. que je vis à Nancy la premiere fois Monſieur de Guiſe, qui étoit échappé de ſa priſon. Nous allâmes mon frere & moi, au mois d'Octobre, étudier à Fribourg en Briſgau, & fûmes de la

la troiſiéme claſſe. Nous n'y demeurâmes que cinq mois, parce que Gravet notre Precepteur tua la Mothe, qui nous montroit à danſer. Ce deſordre nous fit revenir à Harovel, dont la même année ma mere nous mena au Pont-à-Mouſſon, pour y continuer nos études. Nous n'y demeurâmes que ſix ſemaines à la troiſiéme, puis vinmes paſſer les vacances à Harovel, & au retour nous montâmes à la deuxiéme, où nous demeurâmes un an, & aux autres vacances de l'année 1593. que nous montâmes à la premiere, nous allâmes aux vacances à Harovel.

L'Année 1594. nous allâmes paſſer le Carême-prenant à Nancy, où nous combattîmes à la barriere, habillez à la Suiſſe, le jeune Roſne, les deux Ambliſſes & Vignolles, aux nôces de Montrichet, qui épouſa la ſœur de Tramblecourt, où il ſe fit force magnificences. Puis nous retournâmes au Pont-à-Mouſſon, juſques aux vacances, que nous allâmes paſſer à Harovel, leſquelles finies, nous retournâmes en la même claſſe. Puis peu de tems après, feu mon pere étant de retour du ſiége de Laon, où il avoit été traitter la neutralité de Lorraine, il nous ramena un Gouverneur, nommé Geor-

ges

ges de Springesfeld, Allemand, & nous fit aller à Nancy le trouver, pour nous le donner, où nous demeurâmes jusques après la Toussaint. Puis retournâmes au Pont-à-Mousson, où nous demeurâmes jusques au Carême-prenant de l'année suivante 1595. que nous le vîmes à Nancy aux nôces de Monsieur le Duc de Bavieres & de Madame Elisabeth, derniere fille de son Alteſſe de Lorraine, & le suivîmes en Baviere, lorsqu'il ramena sa femme en son païs : passâmes par Luneville, Blancourt, Sarbourg & Saverne, où Monsieur le Cardinal de Lorraine, Legat & Evêque de Strasbourg, les fêtoya trois jours. Puis ils passerent à Haguenau, de là à Veissenbourg, où ils furent logez chez le Commandeur de l'Ordre Teutonique, qui tient rang de Prince. De là ils allerent à Landau, puis à Spire, où le grand Prevôt de l'Evêché, nommé Meternich, les festina. Puis ils arriverent à Heidelberg, reçûs & logez & défrayez par le Palatin Frederic Electeur, qui avoit épousé la fille aînée du Prince Guillaume d'Orange.

De là nous allâmes passer au Duché de Virtemberg, & le Duc nous vint trouver à une ville de son Etat, nommée Neustat, où il festina le Duc de Bavieres, qui

qui après y avoir ſejourné deux jours, en partit pour aller à Donavert, auquel lieu, à cauſe de l'inondation du Danube, nous fûmes contraints de ſejourner trois jours, & le dernier, comme le Duc étoit dans un bateau pour aller reconnoître le paſſage pour le lendemain, un de ſes Pages de Valiſe, qui étoit derriere lui, auquel il commanda de tirer un coup de piſtolet, pour avertir la Ducheſſe, devant les fenêtres de laquelle il paſſoit en bateau, le piſtolet faillit de prendre feu, & comme il le voulut rebander il ſe lâcha, tuant un vieux Seigneur, qui étoit entre le Duc & moi, aſſis ſur une même planche, lequel ſe nommoit Nothaft. Nous partîmes le lendemain de Donavert, & paſsâmes le Danube avec grande difficulté, & fûmes deux jours fort mal logez pour les détours qu'il nous convint faire. Enfin le troiſiéme nous allâmes en un Château du Duc de Bavieres, nommé Joreſch, & le lendemain à Landshut, qui eſt la deuxiéme ville de la Baviere. Nous y paſsâmes la Semaine Sainte, où il y eut force penitens. Puis après Pâques, ayant pris congé dudit Duc & de la Ducheſſe, nous nous revinmes faire notre ſtage de Chanoines à Ingolſtat, où nous trouvâmes les

les trois Ducs, freres du Duc Maximilian, qui y étoient aux études, qui étoient le Duc Philippes, Evêque de Ratisbonne, qui fut depuis Evêque de Passau & Cardinal : le Duc Ferdinand, Coadjuteur de Cologne, qui depuis en a été Electeur, & le Duc Albert, le plus jeune des enfans du Duc Guillaume, lors regnant. Nous y continuâmes peu de tems la Rethorique ; puis allâmes à la Logique, que nous fîmes compendieuse, & trois mois de là passâmes à la Physique, étudiâmes quant & quant en la sphere. Nous allâmes au mois d'Août à Munich : le Duc nous ayant prié de venir passer la Cervaison, qu'ils nomment le Birschfeist, avec lui. Nous vîmes le Duc Guillaume & la Duchesse Magdelaine sa femme, & ses deux filles, & la Princesse Marianne, depuis mariée à l'Archiduc Ferdinand, presentement Empereur, & la Princesse Magdelaine, qui depuis a été femme du Duc de Neubourg & de Julliers. Nous allâmes à Notre-Dame de Villinghen, à Vasserbourg & à Straubiguen, qui étoient vers le lieu où la chasse se faisoit. Puis au bout d'un mois, qu'elle fut finie, nous vinmes continuer nos études jusques en Octobre, que nous quittâmes la Physique, lors

lors que nous fûmes parvenus aux livres *de Anima*. Et parce que nous avions encore ſept mois de ſtage à faire, je me mis à étudier au même tems aux Inſtituts du Droit, où j'employai une heure de Claſſe, une autre heure aux cas de conſcience, une heure aux Aphoriſmes d'Hipocrate, & une heure aux Ethiques & Politiques d'Ariſtote; auſquelles études je m'occupai de telle ſorte, que mon Gouverneur étoit contraint de tems en tems de m'en retirer, pour me divertir.

Je continuai le reſte de cette année-là mes études, & le commencement de celle de 1596. Mon ſtage finit à Pâques; auquel tems mon couſin le Baron de Boppart, vint aborder à Ingolſtat, s'en allant en Hongrie. Il paſſa Pâques avec nous, & le Lundi de Pâques nous nous embarquâmes avec lui, ſur le Danube, & allâmes à Neubourg. Il en partit le lendemain, & nous allâmes trouver Mr le Cardinal de Bavieres, qui étoit Evêque de Ratisbonne, lequel nous logea en ſon Palais, & nous y retint trois jours; au bout deſquels nous prîmes congé de lui, & allâmes à Nuremberg: nous revinmes par Eichſtat à Ingolſtat, où nous demeurames encore près d'un mois. Et

puis

puis ayant reçû les nouvelles de la mort de mon pere, nous allâmes à Munich prendre congé du Duc & de la Ducheſſe de Bavieres, & paſſant par Augsbourg & Oulme, nous nous en revinmes à Harovel trouver notre mere, puis à Nancy faire les funerailles de notre pere. Et ayant demeuré quelque tems en Lorraine, mon frere & moi partîmes pour aller en Italie, accompagnez du ſieur de Malleville, vieux Gentilhomme, qui nous tenoit lieu de Gouverneur, de Springesfeld, qui l'avoit précedemment été, & d'un Gentilhomme de feu mon pere, nommé d'Arandel, & paſſâmes par Strasbourg, Oulme, Augsbourg & Munich, où nous vîmes le Duc & la Ducheſſe: puis par Vaſſerbourg, Notre-Dame de Tigneu, Burghauſen, & Inſpruck, de là à Brixen, puis à Trente & à Verone, où les Comte Ciro & Alberto de Canoſſa, dont le dernier, qui avoit été nourri page du Duc de Bavieres, s'en étoit revenu avec nous, nous vinrent prendre à l'hôtellerie, & nous menerent en leur Palais, où ils nous firent une grande reception & traitement.

Le lendemain nous en partîmes pour aller à Mantouë; puis à Bologne, d'où nous paſſâmes l'Apennin, pour arriver

à

à Florence, ayant précedemment passé à Pratolin, maison de plaisance du Grand Duc, qui étoit lors à Lambrogiano, lequel nous fit regaler à notre arrivée, & nous fit donner des carrosses pour l'aller trouver le jour d'après à Lambrogiano, où nous fûmes logez & défrayez dans le Château.

Le lendemain nous lui fîmes la reverence, puis à Madame, de qui feu mon pere étoit grand serviteur. Elle voulut que je la menasse, pendant qu'elle se promenoit au jardin, où ayant rencontré la Princesse Marie, depuis Reine de France, elle nous presenta à elle.

Après dîner nous partîmes de Lambrogiano, & retournâmes à Florence, où ayant demeuré quatre jours, nous nous acheminâmes à Rome, par Siene & Viterbo, & y ayant séjourné huit jours, pour faire nos stations, échelle Sainte & autres devotions, & pour y visiter les Cardinaux, à qui nous avions adresse, nous partîmes pour aller à Naples, passant par Gayette, Capoüe, & Aversa. Plusieurs Gentils-hommes François & étrangers y vinrent avec nous, sous la sûreté d'un bien ample passeport, qui nous fut donné par le Duc de Sessa, Ambassadeur d'Espagne à Rome; lequel outre

tre qu'il étoit ami particulier de feu notre pere, avoit ſéjourné au Pont-à-Mouſſon un mois, pour attendre la ſûreté d'aller en France, pendant que nous y étions aux études, où nous l'avions ſouvent viſité.

Étant arrivez à Naples, nous allâmes faire la reverence au Viceroi, nommé Dom Henriquez de Guſman, Comte d'Olivarez, & lui portâmes les lettres de recommandation du Duc de Seſſa; à l'ouverture deſquelles ayant appris notre nom, il nous demanda ſi nous étions enfans de Mr de Baſſompierre, Colonel des Reiſtres en France, qui étoit venu au ſecours du Duc d'Alve en Flandres, envoyé par le feu Roi Charles: & comme nous lui eûmes dit qu'oui, il nous embraſſa avec grande tendreſſe, nous aſſûrant qu'il avoit aimé mon pere, comme ſon propre frere, & que c'étoit le plus noble & franc cavalier qu'il eût jamais connu. Qu'il ne nous traitteroit pas ſeulement comme perſonnes de qualité, mais comme ſes propres enfans: ce que veritablement il executa depuis, par tous les témoignages d'affection & de bonne volonté, dont il ſe pût imaginer. J'appris à monter à cheval ſous Jean-Baptiſte Pignatelle: mais au bout de deux mois, ſon

ſon extrême vieilleſſe ne lui permettant plus de vaquer ſoigneuſement à nous inſtruire, & en remettant l'entier ſoin à ſon creat, Horatio Pinthaſſo, mon frere demeura toûjours à ſon manége, mais pour moi je m'en retirai, & vins à celui de Ceſar Trabello, qui le tenoit proche la porte de Conſtantinople. Je fus auſſi la même année voir les ſingularitez de la Baye de Pouzzolle.

L'Année ſuivante 1597. mon frere eut la petite verole, & moi enſuite. Après que nous en fûmes gueris, nous partîmes de Naples en Carême, & revinmes à Rome, loger en un petit Palais, qui eſt dans la place de Sancta Trinita, tirant vers les Minimes. Mr le Duc de Luxembourg vint Ambaſſadeur ordinaire du Roi vers Sa Sainteté. Saint Offenge tua Romengarde Gentilhomme Provençal, & s'étant retiré à notre logis, nous le ſauvâmes dans les Minimes, & de là chez le Cardinal Montalte. Peu de tems après Pâques, nous partîmes de Rome pour aller à Florence, où nous demeurâmes à apprendre nos exercices, moi ſous Ruſtier Picardini à monter à cheval, & mon frere ſous Terenant. Pour les autres exercices, nous eûmes mêmes maîtres, comme Maître Agoſtino pour danſer,

Mr

Mr Marquino pour tirer des armes, Julio Panigy pour les fortifications, auſquelles Bernardo de la Girandolle nous enſeignoit & aſſiſtoit quelquefois. Nous les continuâmes tout l'Été, & vîmes auſſi les fêtes de Florence, comme le Calcho, le Pallio de la courſe des chevaux, les comedies & quelques nôces, dedans & dehors le Palais. Puis après la Touſſaint je fus à Pratolin porter les premieres nouvelles au Grand Duc, de la priſe d'Amiens: de là nous allâmes par Piſtoya, Piſe & Lucques à Livourne, & étant revenus à Florence nous prîmes congé de ſon Alteſſe, & nous acheminâmes à Boulogne. Puis par la Romagne, Fayenſa, Imola, Forli, Peſaro, Singalla & Ancona, nous arrivâmes la veille de Noël à Notre-Dame de Lorette, & y fîmes la nuit nos Pâques dans la Chapelle. Le Cardinal Gallo nous fit loger au Palais de Loretto, nommé la Santa Caza, & défrayer auſſi, & le lendemain, jour de Noël, il me fit être un des témoins à l'ouverture des troncs des aumônes, qui monterent à quelques ſix mille écus, pour ce quartier dernier de l'année. Force Gentilshommes François ſe rencontrerent auſſi à Lorette, quant & nous, & prîmes tous enſemble reſolution de paſſer en Hongrie

à

à la guerre, devant que de revenir chez nous, & nous l'étant entrepromis, nous partîmes le lendemain de Noël tous ensemble pour nous y acheminer : à ſçavoir, Meſſieurs de Bourlemont & d'Ambliſe freres, Meſſieurs de Foucaud & Chaſſeneüil freres, Mr de Clermont d'Entragues, Mr le Baron de Crapados, & mon frere & moi. Mais comme le naturel des François eſt changeant, à trois journées de là, quelques-uns de ceux qui n'avoient pas la bourſe aſſez garnie pour un ſi long voyage, ou qui avoient plus d'envie de retourner bien-tôt à la maiſon, mirent en avant, qu'en vain nous allions chercher la guerre ſi loin, puiſque nous l'avions ſi près de nous : que nous étions parmi l'armée du Pape, qui s'acheminoit à la conquête de Ferrare, devoluë au Pape par la mort du Duc Alphonſe, nouvellement décedé.

Que Dom Ceſar d'Eſte la detenoit contre tout droit : que cette guerre n'étoit pas moins juſte & ſainte que celle d'Hongrie : & étoit ſi prochaine, que dans huit jours nous ſerions aux mains avec les enmis : là où quand nous irions en Hongrie, les armées ne ſe mettroient en campagne de plus de quatre mois.

Ces perſuaſions prévalurent ſur nos eſprits,

prits, & conclûmes que le lendemain nous irions à Forli, offrir tous enſemble notre ſervice au Cardinal Alamanni, Legat de l'armée, & que je porterois la parole au nom de tous : ce que j'executai du mieux que je pus Mais le Legat nous reçût ſi maigrement, & nous fit ſi peu d'accueil, que le ſoir à la gîte nous ne pouvions aſſez témoigner le reſſentiment & la colere que nous avions de ſon mépris. Alors feu mon frere commença à dire, que veritablement nous avions eu ce que nous méritions : que n'étant point ſujets du Pape, ni obligez à cette guerre, nous nous étions allez inconſiderément offrir d'aſſaillir un Prince de la maiſon d'Eſte, à qui la France avoit tant d'obligations : qui avoient tous été ſi courtois aux étrangers, principalement aux François, & ſi proches parens, non ſeulement des Rois de France, dont ils étoient ſortis par filles, mais auſſi de Mr de Nemours & de Guiſe : & que ſi nous valions quelque choſe, nous irions nous offrir à ce pauvre Prince, que l'on vouloit injuſtement ſpolier d'un État poſſedé par une ſi longue ſuite d'ancêtres.

Ces mots finis, il n'eut pas ſeulement l'approbation de tout le reſte de la compagnie, mais encore une ferme reſolution

tion d'aller le lendemain droit à Ferrare, pour nous y jetter. Ce que j'ai voulu repreſenter ici, premierement pour faire connoître l'eſprit volage & inconſtant des François, & puis enſuite que la fortune eſt la plûpart du tems maîtreſſe & directrice de nos actions ; puiſque nous, qui avions fait deſſein de donner nos premieres armes contre le Turc, les portâmes contre le Pape.

Ainſi nous arrivâmes la veille du jour de l'an 1598. à Bologne, où nous trouvâmes le Chevalier Verdelly, & quelques autres qui ſe joignirent à nous, pour aller à Ferrare, & partîmes le deuxiéme pour arriver le troiſiéme à Ferrare : où nous fûmes logez & reçûs chez le Duc avec toute ſorte d'honneur & de bonne chere. Nous y trouvâmes déja arrivé Mr le Comte de Sommerive, ſecond fils de Mr le Duc du Mayne, & quelques autres Gentilshommes François, qui s'étoient venus offrir à Dom Ceſar : mais il étoit ſi peu reſolu à la guerre, qu'il nous parloit ſouvent du peu de moyen qu'il avoit de la faire : qu'il n'avoit point trouvé d'argent aux coffres du feu Duc : que le Roi d'Eſpagne s'étoit déja déclaré pour le Pape, & que le Roi à ſon avis en feroit de même : que les Venitiens, qui le

portoient à la guerre, ne le vouloient ſupporter ouvertement, & que ce qu'ils lui promettoient ſous main, étoit peu de choſe.

Enfin le jour des Rois, comme il entra avec une grande troupe de Seigneurs & Gentilshommes, pour oüir la Meſſe, en une grande Egliſe, prochaine du Palais, tous les Prêtres nous voyans arriver, quitterent les Autels, ſans achever les Meſſes qu'ils avoient commencées, & ſe retirerent de devant nous, comme des excommuniez.

Cela acheva le deſſein peu reſolu de Dom Ceſar de conſerver Ferrare, & dès l'aprèſdinée il fit partir la Ducheſſe d'Urbin, ſœur du feu Duc Alphonſe, pour aller traiter avec le Legat Aldobrandin. Ce que nous autres conſiderant, nous prîmes le lendemain congé de lui pour aller chacun où bon lui ſembla. Mon frere & moi allâmes coucher le ſixiéme du mois à Rovigo, & le lendemain à Padouë, où nous trouvâmes Mr de Tilly, qui y faiſoit ſes exercices, lequel nous donna le lendemain à dîner, & le jour ſuivant s'en vint avec nous à Veniſe, où nous ſéjournâmes huit jours. Puis étant revenus à Padouë, nous prîmes notre chemin par Mantouë & Pavie, droit à Gen-

Gennes, où nous achevâmes de paſſer le Carême-prenant, & où mon frere & moi tous deux devenus amoureux de la fille du Conſul Tudeſque, nommée Philipine (où nous étions logez) nous nous querellâmes juſques au point d'être quelques jours ſans nous parler.

Nous fûmes, pendant notre ſejour à Gennes, priez par le Marquis Ambroiſe & Frederic Spinola, aux nôces de leur ſœur, qu'ils marioient au Prince du Bourg de Valdetare, de la maiſon de Candy. Ce qu'ils firent en notre endroit, portez à mon avis par la priere du ſieur Manfredo Ravaſguien, à qui Monſieur le Comte de Fieſque nous avoit recommandez.

Nous partîmes de Gennes le premier Jeudi de Carême, & paſſant par Cortonne, nous arrivâmes le Samedi d'après à Milan. Le lendemain nous fûmes priez à dîner par les Marquis du Mayne, couſins du Comte de Fieſque, qui nous firent un magnifique feſtin : au partir duquel ils nous menerent voir les plus remarquables lieux de la ville, & le lendemain nous eûmes permiſſion d'entrer au Château, auquel le Caſtellan nous fit une collation, avec beaucoup de complimens. Nous partîmes de Milan, après

y avoir ſéjourné quatre jours, avec le Chevalier Verdelly, & l'Ambaſſadeur d'Eſpagne en Suiſſe, nommé Alphonſe Caſal. Nous paſſâmes à Come, puis à Logano, & à Belinzanne : de là nous montâmes le Saint Godard, par un fort mauvais tems, & vinmes coucher à Artolf. Le lendemain nous nous mîmes ſur le Lac de Valeſtat & de Lucerne, & arrivâmes le ſoir à Lucerne, où l'Ambaſſadeur Alphonſe Caſal nous voulut traiter le lendemain. Nous en partîmes, & en deux jours nous vinmes à Baſle, puis à Than, à Remiremont & à Eſpinal, chez notre tante, où nous fûmes juſques après Pâques, que ma mere retournant de France, nous la fûmes voir à Harovel, & après y avoir demeuré quelques jours, nous fûmes à Nancy. Les députez du Duc de Cleves vinrent peu après demander Madame Antoinette, ſeconde fille du Duc de Lorraine, en mariage, & porterent au Duc de Bar une procuration, pour l'épouſer en ſon nom. Après quoi ils l'emmenerent à Duſſeldorf. Puis en Septembre Mr l'Archiduc Albert, s'en allant en Italie, pour de là s'aller marier en Eſpagne avec l'Infante, Mr de Vaudemont l'alla trouver ſur le chemin à Vaudrevange. Mon frere & moi l'accompagnâ-

pagnâmes, & Dom Diegue demeura auprès de lui, qui faiſoit l'office de Major-Domo : nous ayant mené en ſa chambre, après que Mr de Vaudemont ſe fut retiré. Il nous fit beaucoup de bon accueil, diſant que notre nom & notre maiſon lui étoient chers, & à toute la ſienne. Au retour de ce petit voyage, nous nous préparâmes pour celui de France, ayant précedemment été à Luxembourg, pour en avoir permiſſion de Mr le Comte Peter Erneſt de Mansfeld, notre tuteur honoraire, qui nous le donna fort mal-aiſément ; parce qu'il vouloit que nous nous miſſions au ſervice du Roi Catholique : & ce fut à condition, qu'après que nous aurions été quelque tems à la Cour du Roi, & en Normandie, où ma mere lui fit croire que nous avions quelques affaires, que nous paſſerions de là en la Cour d'Eſpagne, & que nous ne nous embarquerions en l'une ni en l'autre, juſques à notre retour de toutes les deux. Il nous fit promettre de plus, que quand nous voudrions faire ce choix, que nous ſuivrions l'avis qui nous ſeroit donné ſur ce ſujet par nos principaux parens & amis.

Nous partîmes doncde Harovel, mon frere & moi, avec ma mere & mes deux

ſœurs en fort bel équipage, le *lendemain* de la Saint François, le 5. *Octobre* de la même année 1598. & paſſans par Coligny, Vitry, Fere, Champenoiſe, Provins, & Nangis, nous arrivâmes à Paris le douziéme du même mois d'Octobre, & vinmes loger à l'Hôtel de Montlaur, en la ruë S. Thomas du Louvre.

Le Roi étoit pour lors à Monceaux, avec une grande maladie, de laquelle il fut en grand danger. Il n'y avoit près de lui, de la connoiſſance de ma mere, que Mr de Schomberg, pere du Maréchal, auquel elle écrivit, pour ſçavoir quand nous pourrions faire la reverence à Sa Majeſté.

Il lui répondit qu'il n'étoit pas à propos ſeulement d'y penſer, en l'état que le Roi étoit: lui conſeilloit de nous retenir à Paris, juſques à ce que Sa Majeſté y venant, nous y puſſions recevoir cet honneur. Nous le fîmes donc, & cependant nous fîmes la cour à Madame ſa ſœur, qui étoit deſtinée Ducheſſe de Bar, & tout étoit deſlors conclu. Elle eut deſſein de me faire épouſer Mademoiſelle de Roſan, afin de l'arrêter près d'elle en Lorraine, où j'avois quelque bien, mais mon inclination n'étoit pas lors au mariage.

Plu-

Pluſieurs des amis de feu mon pere, ou des parens de ma mere, nous vinrent voir, comme Chanvalon, le Maréchal de Briſac, Meſſieurs de Saint Luc freres, mais plus particulierement que perſonne Mr le Comte de Grammont, qui en ce tems-là recherchoit ma ſœur aînée. Et avint qu'un jour, au tems que le Roi commençoit à ſe mieux porter, que Mr le Grand, qui étoit premier Gentilhomme de la Chambre, vint faire un tour à Paris, & Mr de Grammont l'ayant ſçû, me vint prendre pour m'amener le ſaluer : mais comme il étoit allé chez Precontat ſe baigner, je ne pûs executer mon deſſein, que le lendemain matin. Sa courtoiſie ordinaire le porta à me faire plus de complimens que je ne meritois, & me preſſa à demeurer à dîner chez lui, où les plus galants de la Cour étoient conviez. Pendant le dîner, ils propoſerent de faire un Ballet, pour réjoüir le Roi, & l'aller danſer à Monceaux : à quoi chacun s'étant accordé, quelques-uns de la compagnie furent des danſeurs, & d'autres, qu'ils choiſirent, qui n'étoient pas preſens. Ils me dirent qu'il falloit que j'en fuſſe ; à quoi je témoignai un paſſionné deſir, mais n'ayant point encore fait la reverence au Roi, il

me sembloit que je ne le devois point entreprendre. Mr de Joinville dit lors: cela ne vous en doit pas empêcher, car nous arriverons de bonne heure à Monceaux : vous ferez la reverence au Roi, & le soir après nous danserons le ballet; de sorte que je l'appris avec onze autres, qui étoient Mr le Comte d'Auvergne, de Joinville, de Sommerive, le Grand, Grammont, Termes, le jeune Chomberg, Saint Luc, Pompignan, Messillac & Maugiron. Ce que j'ai voulu nommer, parce que c'étoit une élite de gens, qui étoient lors si beaux & si bien-faits, qu'il n'étoit pas possible de mieux. Ils representoient des Barbiers, pour se mocquer, à mon avis, du Roi, qu'une carnosité, qu'il avoit lors, avoit mis entre les mains des gens de ce métier, pour s'en faire panser.

Après que nous eûmes appris le ballet, nous nous acheminâmes à Monceaux, pour le danser. Mais comme le Roi fut averti que nous y allions, il envoya par les chemins nous dire, que n'ayant point de couvert pour nous loger à Monceaux, qui n'étoit pour lors guere logeable, nous nous devions arrêter à Meaux, où il envoyeroit le soir même six carrosses, pour amener avec nous tout

tout l'équipage du ballet. Par ainſi je fus fruſtré de mon attente, de le ſaluer avant ledit ballet. Nous nous habillâmes donc à Meaux, & nous mîmes, avec la muſique, pages & violons, dans les carroſſes qui nous avoient menez, ou que le Roi nous envoya, & danſâmes ledit ballet; après quoi comme nous ôtâmes nos maſques, le Roi ſe leva, vint parmi nous, & demanda où étoit Baſſompierre.

Alors tous les Princes & Seigneurs me preſenterent à lui, pour lui embraſſer les genoux, & me fit beaucoup de careſſes, & n'euſſe jamais crû qu'un ſi grand Roi eût eu tant de bonté & privauté vers un jeune homme de ma ſorte.

Il me prit après par la main, & me vint preſenter à Madame la Ducheſſe de Beaufort, ſa maîtreſſe, à qui je baiſai la robbe; & le Roi, afin de me donner moyen de la ſaluer, & la baiſer, s'en alla d'un autre côté.

Nous demeurâmes juſqu'à une heure après minuit à Monceaux, & puis nous en vinmes coucher à Meaux, & le lendemain à Paris. Madame la Ducheſſe eut congé du Roi pour venir à Paris, le voir encore danſer une fois chez Madame N. à l'Hôtel de la Reine Catherine, où il ſe danſa un jour après, & les douze maſ-

ques prirent, pour danſer les branles, Mademoiſelle de Guiſe, Mademoiſelle la Ducheſſe Catherine de Rohan, Mademoiſelle de Lus, Mademoiſelle de Villars, de la Pardieu, Mademoiſelles de Retz, de Baſſompierre, de Haraucourt, d'Entragues, de la Patriere, & de Mortemade; leſquelles j'ai voulu nommer, parce que quand les vingt-quatre hommes & Dames vinrent à danſer les branles, toute la Cour fut ravie de voir un choix de ſi belles gens: de ſorte que les branles finis, on les fit recommencer encore une fois, ſans que l'on ſe quittât: ce que je n'ai jamais vû faire depuis. Madame, ſœur du Roi ne danſa point, parce qu'elle avoit un peu de goute à un pied, mais elle retint l'aſſemblée depuis dix heures du ſoir juſques au lendemain, qu'il étoit grand jour.

Le Roi peu de jours après recouvra ſa ſanté, & s'en alla à Saint Germain, paſſant par Paris. Il logea au Doyenné de Saint Germain, où étoit Madame la Ducheſſe; & étant à S. Germain en Laye, il fit baptiſer le dernier fils naturel qu'il avoit eu de Madame la Ducheſſe. Il fut nommé Alexandre par Madame ſœur du Roi, & Mr le Comte de Soiſſons, qui le tinrent ſur les Fonts, & le ſoir de la cere-

ceremonie on danſa le grand ballet des Étrangers, duquel j'étois de la troupe des Indiens. Cette année-là finit.

Et celle de 1599. commença par la ceremonie de l'Ordre du S. Eſprit : en laquelle furent nommez & reçûs Chevaliers Meſſieurs le Duc de Vantadour : le Marquis de Tereſnel : Mr de Chevrieres : le Vicomte d'Anchy : Mr de Paleſeau : Mr le Comte de Choiſy : Poyanne & Belin. Le lendemain arriva Mr le Duc de Bar, qui venoit épouſer Madame ; auquel Mr de Montpenſier eut charge d'aller au devant, & de l'amener à Paris. Le Roi vint au devant entre Pantin & la Chapelle, & après qu'il l'eut embraſſé, il le laiſſa entre les mains de Mr le Duc de Montpenſier, & s'en alla paſſer le reſte du jour à la chaſſe.

Peu de jours après il fut marié avec Madame à S. Germain, par Mr l'Archevêque de Roüen, frere bâtard du Roi, lequel fut long-tems avant que de le vouloir faire, à cauſe de la Religion que Madame profeſſoit. Après dîner on danſa le grand bal, auquel je menai Mademoiſelle de Longueville. La Cour revint à Paris, & la Cour de Parlement vint faire remontrance au Roi, tendant à ne verifier l'Edit de Nantes, en faveur de ceux

de la Religion, auſquels le Roi répondit en fort bons termes. J'y étois preſent. Sa Majeſté s'en alla de là faire un tour à Fontainebleau, pendant la Foire de Saint Germain, pour ordonner des bâtimens qu'il vouloit y être faits ; pendant l'abſence duquel il ſe fit ce deſordre dans la Foire, de pluſieurs Princes contre Mr le Grand, où Mr de Chevreuſe ſe broüilla avec Termes. Nous accompagnâmes Mr le Grand au retour ; & nous nous rencontrâmes avec eux dans la ruë de Buſſy, ſans que les uns & les autres fiſſent autre choſe, que ſe morguer. Mr de Montpenſier arrêta Termes en ſon Hôtel, & Mr le Grand étoit revenu au ſien avec force Seigneurs. Mr d'Eſguillon y vint ſur la minuit offrir à Mr le Grand, s'il vouloit mener ſon frere ſur le pré, qu'il y viendroit, & qu'ils auroient à faire enſemble.

Il répondit que ſon frere étoit entre les mains de Mr de Montpenſier, & qu'il étoit ſerviteur de Mr de Joinville, & le ſien, n'étant pas en état de lui en dire davantage. Cette broüillerie fit revenir le Roi de Fontainebleau, qui accommoda le tout ; retenant neanmoins Mr de Termes en arrêt, juſques après le partement de Madame, qui s'en alla le Jeudi, ſecond jour de Carême.

Le

Le Roi fut ce jour à la chaſſe, & de là coucher à Freſne, où Madame la Ducheſſe ſe trouva, & alla le lendemain dîner à Monceaux, où le lendemain Madame arriva à dîner, à qui il fit un ſuperbe feſtin, & puis l'alla accompagner juſques à Iſſuire, d'où elle partit le lendemain, accompagnée de Meſſieurs de Montpenſier & de Nemours, qui la menerent juſques à Châlons.

Après le partement de Madame, le Roi alla paſſer ſon Carême à Fontainebleau, & la plûpart de la Cour vint paſſer par Paris, & y fit quelque ſejour. Madame de Retz y revint de Noiſy un jour, & Mr de Joyeuſe m'amena avec lui au devant d'elle. Lui & moi nous nous mîmes dans ſon carroſſe, & revinmes avec elle décendre à l'Hôtel de Retz, où nous fîmes collation, & nous nous en retirâmes ſur la minuit. Il fut tout ce jour de la meilleure compagnie du monde. Je lui donnai le bon ſoir à la porte derriere de ſon logis, qu'il ne fit que traverſer, & s'en alla rendre aux Capucins, où il a fini ſaintement ſes jours.

Le lendemain matin, le Pere Archange lui dicta ſon Sermon à S. Germain, où j'étois ſur le Jubé, avec Meſſieurs de Montpenſier, d'Eſpernon, & le Grand, qui

qui n'en ſurent pas plus étonnez que moi, mais plus affligez, encore que je le fuſſe bien fort : car j'honorois fort ce Seigneur-là.

Je m'en allai deux jours après à Fontainebleau, où un jour, comme on eut dit au Roi, que j'avois de belles Portugaloiſes, & autres belles pieces d'or, il me demanda ſi je les voulois joüer à cent contre ſa Maîtreſſe ; à quoi m'étant accordé, il me faiſoit demeurer auprès d'elle à joüer, pendant qu'il étoit à la chaſſe, & le ſoir il prenoit ſon jeu. Cela me donna grande privauté auprès du Roi & d'elle : lequel un jour m'ayant mis en diſcours de ce qui m'avoit convié de venir en France, je lui avoüai franchement, que je n'y étois point venu à deſſein de m'y embarquer à ſon ſervice, mais ſeulement d'y paſſer quelque tems, & de là en aller faire autant en la Cour d'Eſpagne, avant que de faire aucune reſolution, de la conduite & viſée de ma fortune ; mais qu'il m'avoit tellement charmé, que ſans aller plus loin chercher maître, s'il vouloit de mon ſervice, je m'y voüerois juſqu'à la mort. Alors il m'embraſſa, & m'aſſura que je n'euſſe pû trouver un meilleur maître que lui, qui m'affectionnât plus, ni qui con-

contribuât plus à ma bonne fortune, ni à mon avancement. Ce fut un Mardi douziéme de Mars. Je me contai depuis ce tems-là François, & puis dire, que depuis ce tems-là, j'ai trouvé tant de bonté en lui, de familiarité & de témoignage de bonne volonté, que ſa memoire ſera le reſte de mes jours profondement gravée dans mon cœur. La Semaine Sainte arriva, qui me fit demander mon congé d'aller faire mes Pâques à Paris; lequel me dit que je m'en viendrois le Mardi avec lui à Melun, où il alloit conduire ſa Maîtreſſe, qui les vouloit auſſi faire à Paris. Comme nous fûmes le ſoir à Melun, le Roi m'envoya appeller, comme il ſoupoit, & me dit: Baſſompierre, ma Maîtreſſe vous veut demain mener avec elle dans ſon bateau à Paris: vous joüierez enſemble par les chemins. Il la vint le lendemain conduire juſques à ce qu'elle s'embarqua, & me fit mettre avec elle, qui vint aborder proche de l'Arſenac, où demeuroit Madame la Maréchale de Ballagny, ſa ſœur. De là la vinrent trouver Madame & Mademoiſelle de Guiſe, Madame de Retz & ſes filles, & quelques autres Dames, qui l'accompagnerent aux Tenebres au petit Saint Antoine, où la Muſique

que des Tenebres étoit excellente, puis la conduisirent à son logis du Doyenné de S. Germain.

Elle pria Mademoiselle de Guise de demeurer auprès d'elle ; mais une heure après lui ayant pris une grande convulsion, dont elle revint, comme elle voulut commencer une lettre, qu'elle écrivoit au Roi, la seconde convulsion lui prit si violente, qu'elle ne revint depuis plus à elle.

Elle dura en cet état-là toute la nuit, & le lendemain, qu'elle accoucha d'un enfant mort, & le Vendredi Saint à six heures du matin elle expira. Je la vis en cet état le Jeudi après midi, tellement changée, qu'elle n'étoit pas reconnoissable.

Le Vendredi Saint, comme nous étions au Sermon de la Passion à S. Germain de l'Auxerrois, la Varenne vint dire au Maréchal d'Ornano, que Madame la Ducheſſe venoit de mourir, & qu'il étoit à propos d'empêcher le Roi de venir à Paris, lequel s'y acheminoit en diligence, & qu'il le supplioit d'aller au devant de lui, pour l'en divertir.

J'étois auprès dudit Maréchal au Sermon, lequel me pria d'y venir avec lui : ce que je fis, & trouvâmes le Roi par-

delà

delà la Sauſſaye, proche de Villemine, qui venoit ſur des courtaux à toute bride.

Lors qu'il vit le Maréchal, il ſe douta qu'il lui en venoit dire la nouvelle; ce qui lui fit faire de grandes lamentations. Enfin on le fit deſcendre dans l'Abbaye de la Sauſſaye, où on le mit ſur un lit. Il témoigna tout l'excès de déplaiſir qui ſe peut repreſenter. Enfin étant venu un carroſſe de Paris, on le mit dedans pour s'en retourner à Fontainebleau. Tous les principaux des Princes & Seigneurs étoient accourus le trouver.

Nous allâmes donc avec lui à Fontainebleau, & comme il fut en cette grande ſalle de la cheminée, où il monta d'abord, il pria toute la compagnie de s'en retourner à Paris, prier Dieu pour ſa conſolation.

Il retint auprès de lui Mr le Grand, le Comte de Lude, Termes, Caſtelnau, de Chaloſſe, Montglas, & Frontenal. Et comme je m'en allois avec tous ceux qu'il avoit licentiez, il me dit: Baſſompierre, vous avez été le dernier auprès de ma Maîtreſſe, demeurez auſſi auprès de moi, pour m'en entretenir: de ſorte que je demeurai auſſi, & fûmes cinq ou ſix jours, ſans que la compagnie ſe groſſît

ſît, ſinon de quelques Ambaſſadeurs, qui ſe venoient condouloir avec lui, & puis s'en retournoient auſſi-tôt.

Mais peu de jours ſe paſſerent ſans qu'il commençât une nouvelle pratique d'amour avec Mademoiſelle d'Entragues, vers laquelle il dépêcha ſouvent le Comte de Lude & Caſtelnau. Enfin Madame d'Entragues vint ſe tenir à Malherbe, & chaſſant, dit au Roi, qu'il falloit que pour paſſer ſon ennui il s'y allât divertir. Il y alla doncques, & en fut fort amoureux. Nous n'étions que dix ou douze avec lui, mangeans ordinairement à ſa table, couchez dans le même Château. Nous allâmes de là au Hallier, & Madame d'Entragues à Chenaut, où le Roi alloit à toute heure. Le Roi eut au Hallier une grande priſe avec Mr le Comte d'Auvergne, en preſence de Sainte Marie du Mont & de moi, dans la galerie, & il s'en alla de là à Châteauneuf.

Les Dames s'en retournans à Paris, nous vinmes la veille de la Saint Jean à Orleans, où étoit Madame la Maréchalle de la Chaſtre & ſes deux filles, de Seneterre & de la Chaſtre, qui étoient bien belles: mais le Roi partit le lendemain de la Saint Jean en poſte, & s'en vint à

Paris

Paris loger chez Gondy ; parce que Madame d'Entragues logeoit à l'Hôtel de Lyon.

Nous y demeurâmes quelques jours ; mais enfin ſur un deſordre, qui arriva au Comte de Lude, allant trouver Mademoiſelle d'Entragues de la part du Roi, que ſon pere & ſon frere firent rumeur, & l'emmenerent le lendemain à Marcourſſis, le Roi alla un matin à Marcouſſis, & s'en retourna à poſte à Blois, où nous ne fûmes gueres, ſans revenir à Paris, d'où le Roi revint en un jour en poſte, courant à neuf Chevaux, dont j'étois de la troupe.

Il vint loger chez le Preſident de Verdun, où nous ſoupâmes, puis couchâmes le Roi, & nous mîmes à joüer aux dez, Mr de Roquelaure, Marcilly, Écuyer du Roi. Nous oüîmes peu après crier le Roi, qu'on vînt à lui, & étoit ſorti de ſa chambre. Nous y accourûmes, & trouvâmes qu'il diſputoit la porte de ſa chambre avec Boirigneux, qu'il y avoit enfermé, à qui le ſens étoit tourné par le ſoleil ardent, qui lui avoit donné ſur la tête ce jour, en venant en poſte avec le Roi.

Nous retirâmes Boirigneux de là, & Mr de Roquelaure coucha dans la chambre du Roi, au lieu de lui. Le

Le Roi n'avoit point d'équipage en ce voyage, & dînoit chez un Preſident, ſoupoit chez un Prince ou un Seigneur, ſelon ce qu'il leur envoyoit mander.

Il ne poſſedoit pas encore Mademoiſelle d'Entragues, & couchoit par fois avec une belle Garce, nommée la Glandée. Il avint qu'un ſoir après ſouper chez Mr d'Elbeuf, le Roi s'en vint coucher chez Zamet, avec cette Garce : & comme nous l'eumes deshabillé, ainſi que nous nous voulions mettre dans le carroſſe du Roi, qui nous ramenoit dans notre logis, Mr de Joinville & le Grand eurent querelle ſur quelque choſe, que ce premier pretendoit que Mr le Grand eût dit au Roi de Mademoiſelle d'Entragues & de lui, de ſorte que Mr le Grand fut bleſſé à la feſſe : le Vidame du Mans reçût un coup à travers du corps, & la Riviere un coup dans les reins. Après que Mr de Praſlin eut fait fermer les portes du logis, & que Mr de Chevreuſe s'en fut allé, ils me prierent d'aller trouver le Roi, & lui conter ce qui s'étoit paſſé; lequel ſe leva avec ſa robbe & ſon épée, & vint ſur le degré, où ils étoient, moi portant le flambeau devant lui.

Il ſe fâcha extraordinairement, & envoya la nuit même dire au premier Preſident,

ſident, qu'il le vînt trouver le lendemain avec la Cour de Parlement ; ce qu'ils firent ſur les neuf heures du matin. Il leur commanda de faire informer de l'affaire, d'en faire bonne juſtice ; ce qu'ils firent, & firent aſſigner le Comte de Cramail, Barrault, Chaſerans, & moi, pour dépoſer du fait, & le Roi nous commanda d'aller répondre aux Commiſſaires, qui étoient Mr de Fleſcuin & de Turin, Conſeillers de la grand' Chambre : ce que nous fîmes, & le procès fut inſtruit.

Mais à l'inſtante priere, que Monſieur, Madame & Mademoiſelle de Guiſe firent au Roi, l'affaire ne paſſa pas plus avant, & deux mois après Monſieur le Connêtable accorda cette querelle à Conflans.

Le Roi au bout de deux jours s'en retourna à Blois, & tôt après alla à Chenonceaux, voir la Reine Loüiſe, qui s'y tenoit. Lors il devint un peu amoureux d'une des filles de la Reine, nommée la Bourdaiſiere. Il s'en revint paſſer l'Été à Fontainebleau, allant de fois à autre voir Mademoiſelle d'Entragues à Malherbes, où il en joüit, ſur l'Automne étant de retour à Paris, il la fit loger à l'Hôtel de Larchant.

Il alla auſſi en poſte à Orleans, *ſur le* paſſage de la Reine Loüiſe, qui *s'en* alloit à Moulins, & il demeura trois jours à Orleans avec elle. De ce même tems le Cardinal Albert d'Autriche paſſa à Orleans, qui y fit la reverence au Roi.

Sur la fin de l'Automne, le Roi vint à Monceau, d'où je pris congé de lui, pour aller en Lorraine traiter avec ſon Alteſſe, afin qu'il me délivrât de la caution, que feu mon pere étoit pour lui, de cent cinquante mil écus, qu'il avoit empruntez pour le mariage de Madame la Grand' Ducheſſe ſa fille, de laquelle réponſe l'on m'inquietoit à Paris. Je demeurai ſix ſemaines en Lorraine, plûtôt pour l'amour que je portois à Mademoiſelle de Bourbonne, que pour cette autre affaire. Enfin je revins la veille des Rois de l'année 1600.

Mr le Duc de Savoye étant quelques jours auparavant arrivé près du Roi, qui étoit ce ſoir-là en un grand feſtin chez Mr de Nemours, où le bal ſe tint enſuite, je lui fus faire la reverence, & puis il me preſenta au Duc de Savoye, lui diſant beaucoup de bien de moi. Ce ſoir même vint la nouvelle de la retraite de Caniſſe, laquelle le Roi loüa infiniment, & l'action de Mr de Mercœur. Et Mr le Comte

Comte de Soiſſons ayant dit là-deſſus, qu'il s'étonnoit que Mr de Mercœur l'eût faite, car il ne l'eſtimoit pas Capitaine, le Roi lui repartit ainſi: & qu'en diriez-vous, s'il ne vous eût pas pris priſonnier, & défait votre frere. Trois jours après, Meſſieurs d'Auvergne & de Biron danſerent le balet des Turcs; & autant après, Meſſieurs de Montpenſier, de Guiſe, & le Grand, danſerent celui des Amoureux, duquel j'étois. Mr le Comte d'Auvergne, & quelques-uns de nous, danſerent à l'improviſte celui des Lavandieres, & peu après celui des Nimphes, finalement Mr de Nemours danſa celui des Docteurs Gratiens: nous fîmes auſſi quelque fête à cheval.

Je fus cet Hiver-là chez Mr de Santin, & puis je devins amoureux de la Raucire; le Roi le devint auſſi de Madame de Boinville, & de Mademoiſelle Clin.

Mr de Savoye partit ſur la mi-Carême. Le Roi le fut conduire à une lieuë de Paris, & s'en alla faire ſes Pâques à Fontainebleau, où peu après ſe fit la conference en la Salle des étuves, ſur la verification des articles du livre de Mr du Pleſſis-Mornay contre la Meſſe, où je me trouvai. Mr de Vaudemont l'y vint trouver. Je m'en allai voir ma mere en Lorraine,

raine, où je ne demeurai que huit jours. Puis le Roi étant venu faire ſes adieux aux Princeſſes à Paris, ſon démariement étant fait avec la Reine Marguerite, & ſon mariage conclu avec la Princeſſe Marie de Medicis, il s'achemina à Lyon en poſte, ayant envoyé devant la Cour l'attendre à Moulins, où il ſéjourna quinze jours auprès de la Reine Loüiſe, à cauſe principalement de la Bourdaiſiere qu'il aimoit. Enfin nous arrivâmes à Lyon, où le Roi ſéjourna trois mois, attendant l'effet du traité qu'il avoit fait avec Mr le Duc de Savoye, pour la reſtitution du Marquiſat de Saluces. Enfin il s'achemina à Grenoble, où il arriva le quatorziéme d'Août. J'en partis le jour même, pour me trouver à la priſe de Montmelian, que Monſieur de Crequi petarda d'un côté avec ſon Regiment, & Monſieur de Morgues de l'autre, avec quelques Compagnies des Gardes.

J'étois avec mon couſin de Crequi, lequel fut plus heureux que Morgues, parce qu'il fit ouverture avec ſon petard, pour entrer en la Ville, & l'autre ne fit qu'un trou fort petit, de ſorte que nos gens furent rompre la porte, par laquelle les Gardes devoient entrer : mais nous fîmes

fîmes baricade contre le Château, qui nous tira force canonades.

Il y eut quelque desordre entre les troupes, que menoit Morgues & Monsieur de Crequi, sur un des chevaux legers du Roi, qui fut tué par un Gentilhomme du Dauphiné, nommé Pilon, le prenant pour un ennemi. Mr de Crequi ayant appaisé la rumeur, il voulut faire remettre l'épée au fourreau à un des chevaux legers, nommé Bellesuns, Bearnois, lequel lui dit qu'il tirât lui-même la sienne; ce qui renouvella la noise, qui fut enfin appaisée par la prudence de Mr de Crequi.

J'y demeurai tout le lendemain, & la nuit aussi, pendant laquelle nous allâmes donner une allarme à ceux du Château sur le bord de leur fossé. Ils nous tirerent extrémement de canonades, & de coups de mousquet, & comme les autres se furent retirez par dessous la barricade, par où ils étoient entrez, j'en perdis la piste; de sorte que je fus plus d'une heure à la merci du feu du Château à vingt pas du fossé. Enfin Monsieur de Crequi en peine de moi, envoya un Sergent me chercher, que je fus bien aise de trouver, & plus encore le trou de la sortie.

Je m'en revins le soir d'après trouver

Monſieur de Grillon, qui menoit le Regiment des Gardes à Chambery, où la nuit même, nous gagnâmes les Fauxbourgs, & perçant les maiſons vinmes juſques contre la porte de la ville. Le Roi vint le lendemain matin, & ayant fait ſommer la ville, Monſieur de Jacob, qui en étoit Gouverneur, vint parler deſſus la muraille à Monſieur de Villeroi, avec lequel il capitula, que ſi dans trois jours il n'étoit ſecouru, il rendroit au Roi la Ville & le Château de Chambery, & que cependant le Roi pourroit s'approcher juſques ſur les foſſez, & y planter même ſes bateries. Le Roi n'avoit que ſon ſeul Regiment des Gardes, qui n'étoit pas de mille cinq cens hommes, trois Compagnies Suiſſes, avec le Regiment de Crequi, & quelques quatre cens chevaux, & il falloit aſſieger Chambery & Montmelian tout à la fois, & s'oppoſer aux ennemis, & ſi mauvais équipage de l'artillerie, qu'aux quatre Canons qu'il avoit tirez du fort de Barrau, il commit Vignolles, Termes, Contenant, & moi Commiſſaires, pour en excuter chacun un, ce que nous fîmes, à l'envi l'un de l'autre. Mais ce fut en vain; car le jour venu, le Roi entra à Chambery le lendemain à la pointe du

jour. Monſieur de Leſdiguieres, que le Roi avoit fait Lieutenant General en ſon armée, partit avec tout ce qu'il pût emmener de forces, & tous nous autres volontaires, qui étions avec le Roi, au nombre de dix ou douze, & paſſans à la merci des canonades de Montmelian & de Miolans, vinmes repaître à S. Pierre d'Albigny, puis attaquer une eſcarmouche à Conflans, & paſſer plus d'une lieuë au-delà, penſant y trouver Albigny logé avec les troupes de Monſieur de Savoye, mais il en étoit parti le matin: de ſorte qu'il nous fallut retourner à S. Pierre d'Albigny, où nous ne pûmes arriver qu'à trois heures après minuit, ayant été vingt & quatre heures à cheval, par un chaud exceſſif.

Le lendemain Mr de Leſdiguieres fit ſommer Miolans, qui ſe rendit, & ne voulut point inveſtir ce jour-là Conflans; tant pour la traitte du jour precedent, que parce que c'étoit la Fête de Saint Barthelemy, jour funeſte à ceux de la Religion. Mais le lendemain matin il s'y achemina avec trois Compagnies du Regiment des Gardes, & ſept de celui de Crequi. Les Gardes avoient l'avantgarde, & ſe hâterent de devancer le Regiment de Crequi, comme ils firent, &

firent leurs approches par le bas de la place, dans le Fauxbourg, que ceux de la ville avoient brûlé deux jours auparavant, lors que nous parûmes devant la Ville : mais peu après s'y être logez, étant vûs, & battus par derriere d'une maiſon platte, où il y avoit quarante mouſquetaires, à la premiere ſortie que firent ceux de Conflans, un quart-d'heure après ils rembarrerent les Gardes, juſques au bas de la montagne. Alors parut le Regiment de Crequi, qui vint prendre avec eux le premier logement. Ceux des Gardes au dîner de Monſieur de Leſdiguieres vinrent demander un des canons deſtinez pour battre la place, afin de forcer cette maiſon platte, qui leur incommodoit ſi fort leur logement. Alors Monſieur de Crequi, qui étoit piqué de ce que ceux des Gardes ne l'avoient point attendu, pour donner à leur gauche à leur inveſtiſſement, offrit à Mr de Leſdiguieres de la prendre ſans canon : qui le prit au mot, & l'après-dinée Monſieur de Leſdiguieres s'en vint de l'autre côté de l'Iſer, vis-à-vis de l'autre maiſon pour en voir l'ébatement.

Un petardier, nommé Bourquet, attacha un petard à la porte, qui fit plus de bruit que de mal; mais il y avoit une grange

grange tenante à la maiſon, que l'on ſappa, & puis on y mit le feu, qui les contraignit de ſe rendre à miſericorde: & Monſieur de Crequi les emmena tous liez à Monſieur de Leſdiguieres, qui puis après alla par en haut lui ſixiéme (dont j'étois l'un) reconnoître le lieu de ſa batterie, & étant ſur le haut, un des Capitaines du Regiment de Crequi, qui étoit un de ſes ſix, nommé la Couronne, parlant avec moi, reçût une mouſquetade de la ville, qui lui rompit la cuiſſe.

Monſieur de Leſdiguieres nous montra où il feroit ſa batterie, que nous tenions un lieu inacceſſible pour le canon; mais il nous dit: demain à dix heures mes deux canons ſeront montez, ſi je puis gagner ce ſoir quarante écus à Monſieur de Baſſompierre, pour en donner vingt aux Suiſſes, & vingt aux François, qui les monteront. Ce qu'il fit, ayant premierement fait monter ſes canons, munitions, gabions & plateformes au pied de la montagne, ſi droite, qu'à peine un homme y pouvoit monter à pied: & fit creuſer des loges, pour tenir ceux, qui ſerviroient à garder les canons, qui étoient comme des marches, où ils ſe pouvoient tenir, & mit en montant cin-

quante Suiſſes d'un côté, & cinquante Suiſſes & cinquante François de l'autre côté, avec des cables, & alloit d'eſpace en eſpace en montant, faire faire des relais, pour repoſer le canon, & donner loiſir aux François & aux Suiſſes de remonter aux marches plus hautes : & ainſi ayant premierement fait guinder les gabions, puis les plateformes, les munitions & les affuts, finalement monta les canons avec une diligence incroyable, & dont nous n'avions encore vû en France l'experience. La batterie fut prête à onze heures, & on commença à battre le derriere du château, qui eſt au haut de la ville, contre l'attente des aſſiegez, qui ne ſe fuſſent jamais doutez que l'on les eût pris par là.

Le Roi arriva à la batterie ſur les deux heures après midi, comme nous nous étions preparez pour aller à l'aſſaut ; ce qu'il ne voulut permettre, & envoya querir par Perne, Exempt de ſes Gardes, huit ou dix volontaires, qui étoient prêts à donner, & en même-tems ceux de la ville firent une chamade, pour ſe rendre, & ſortirent deux heures après, avec honorable capitulation, mille trente ſoldats, commandez par le Marquis de Verſoy, & le Baron de Vateville, & nous

nous n'étions pas tant à les assieger.

Le Roi partit le lendemain, & vint coucher à Saint Pierre d'Albigny. Le jour d'après il dîna au Château de Miolans. Il trouva dedans cinq prisonniers, que le Duc de Savoye y detenoit depuis très-long-tems, qui ne pouvoient endurer la clarté du jour en sortant. Il donna la liberté à quatre, & le cinquiéme ayant été reconnu pour avoir fait de grandes méchancetez en France, il fut envoyé à Lyon, où peu de jours après il fut mis sur une rouë. De là le Roi vint coucher à Chamoix, pour faire le siege de Charbonnieres, que Monsieur de Grillon avoit déjà investi. Monsieur de Sully y amena force canons, qu'il fit guinder à l'exemple de Mr de Lesdiguieres, & le même jour qu'il fut en batterie, le Château se rendit. Nous fûmes douze jours à ce siege, au bout desquels & après la prise de Charbonnieres, le Roi s'en alla à Grenoble.

Je m'en voulus aller avec Mr de Lesdiguieres en la ville de Morienne, qu'il alloit conquerir, mais le Roi me commanda de le suivre. Il vint coucher à la Rochette, & le lendemain dîner à Grenoble; d'où ayant sçû que Madame de Verneüil arrivoit à Saint André de la Côte,

te, il partit pour s'y en aller, & me fit prêter un des chevaux de ſon écurie, pour le ſuivre. Je fis cette traitte au trot, dont j'étois ſi las qu'à l'arrivée je n'en pouvois plus. A l'abord le Roi & Madame de Verneüil ſe broüillerent, de ſorte que le Roi s'en voulut retourner de colere, & me dit: Baſſompierre, que l'on faſſe ſeller nos chevaux. Je lui dis, que je dirois bien que l'on ſellât le ſien, mais que quant au mien, je me declarois du parti de Madame de Verneüil, pour demeurer avec elle, & à même-tems je fis tant d'allées & venuës, pour accorder deux perſonnes, qui en avoient bonne envie, que j'y mis la paix, & couchâmes à S. André, & le lendemain le Roi s'en retourna à Grenoble, & y mena Madame de Verneüil, où il demeura ſept ou huit jours. Puis s'en revint à Chambery, où il ne ſéjourna gueres qu'il ne s'en allât à Aix, puis à Nicy, où Monſieur de Nemours le reçût fort bien. Il y demeura trois jours, pendant leſquels Monſieur de Biron le vint trouver, & quitta pour cet effet le ſiege de Bourg. Nous allâmes cependant viſiter Geneve, où nous vîmes Theodore de Beze.

Le Roi partant de Nicy vint coucher à Foüerges, qui fut brûlé en partie la même

même nuit, par l'inadvertance de la cuisine de la bouche, où le feu se prit. De Foüerges, le Roi alla à Beaufort, & le lendemain vint dîner au dessus du col de Cornette, qu'il voulut reconnoître, comme une des avenuës, par lesquelles le Duc de Savoye pouvoit rentrer en son païs. Il s'en revint coucher à Beaufort, & le lendemain à Saint Pierre d'Albigny, & le jour d'après, passant par les batteries de Montmelian, il s'en revint à Chambery, mais il logea en un autre logis que le sien, qu'il avoit quitté, pour le donner à Monsieur le Legat, qui approchoit. C'étoit le Cardinal Aldobrandin, neveu du Pape Clement VIII. lors seant.

Cependant l'armée du Roi croissoit infiniment, & tous les Princes & Seigneurs de France y venoient à l'envi. Les batteries commencerent à tirer contre Montmelian; mais après les premiers jours elles cesserent, parce que le Comte de Brandis, qui en étoit Gouverneur, parlementa, & enfin traita; que si dans un mois la place n'étoit secouruë, qu'il la rendroit au Roi. Alors Monsieur le Legat arriva à Chambery, qui y fut reçû magnifiquement, & en passant proche de Montmelian, on mit l'armée en bataille, qui faisoit montre generale ce jour-là.

Le Roi à même-tems s'en alla à Mouſtier, parce que le Duc de Savoye avoit regagné toute cette vallée de S.Maurice, qui eſt depuis le petit Saint Bernard juſques au pas de Cel, qui étoit gardé par les Regimens de Navarre & de Chambor. Le Roi y vint, & y fit attaquer une grande eſcarmouche, où il fut toûjours pour commander, & nous faire retirer à la merci d'infinies mouſquetades, qui lui furent tirées. Il s'en retourna coucher à Mouſtier, & de là vint à Chambery par Montmelian, qui lors lui fut livré, ſuivant la capitulation precedente. Il y trouva Monſieur le Legat, avec lequel il eut diverſes conferences, ſans rien reſoudre. Madame de Verneüil s'en retourna en France, & le Roi alla aſſieger le Fort Sainte Catherine, & après qu'il l'eut pris, il le remit entre les mains de ceux de Geneve, qui le raſerent dès l'heure même : dont le Legat fut tellement offenſé, qu'il s'en vouloit retourner tout court : & on eut grande peine à le retenir. Enfin le Roi revint ſur la fin de l'année à Lyon, où il trouva la Reine, qui y avoit déjà fait ſon entrée, & le même ſoir conſomma ſon mariage. Puis quelques jours après, ce Legat étant arrivé, il l'épouſa en face de l'Egliſe. Peu

de

de jours après le Roi conclut la paix avec Monſieur le Duc de Savoye & lui, au gré du Legat, duquel il ſe licencia, & partit une nuit en poſte de Lyon, pour s'en revenir à Paris. Et s'étant embarqué ſur l'eau à Roüanne, il vint deſcendre à Briare, ayant appris par les chemins la mort de la Reine Loüiſe. De Briare il vint coucher à Fontainebleau, & le lendemain dîna à Villeneuve, & paſſant la Seine au bac des tuilleries, s'en alla coucher à Verneüil, n'ayant que quatre perſonnes avec lui, dont j'en étois un. Nous demeurâmes trois jours à Verneüil: puis vinmes à Paris. Le Roi logea chez Monglas, au Prioré de S. Nicolas du Louvre, où il eut toûjours les Dames à ſouper qu'il envoya convier, & cinq ou ſix Princes, & nous, qui étions venus avec lui.

Enfin la Reine arriva à Nemours, & le Roi courant à ſoixante chevaux de poſte, l'y alla trouver, & la mena à Fontainebleau, où ayant demeuré cinq ou ſix jours, elle arriva à Paris, logée chez Gondy. Le même ſoir le Roi lui preſenta Madame de Verneüil, à qui elle fit bonne chere. Nous allâmes enfin loger chez Zamet, parce que le Louvre n'étoit pas encore apprêté. Enfin la Reine y vint lo-

ger, & le lendemain elle *s'habilla à la* Françoiſe, prenant le deüil de la Reine Loüiſe. Nous dansâmes quelques balets, & courûmes en champ ouvert ſur le pont au change. Au Carême-prenant je pris congé du Roi, pour aller en Lorraine, voir ma mere malade, où je demeurai près de trois mois, & revins comme Madame de Bar & ſon Alteſſe ſon beau-pere vinrent en France voir le Roi, qui vint au devant d'eux à Monceaux, qu'il avoit peu de jours auparavant donné à la Reine, qui fit de grands feſtins à ſa belle-ſœur, & Monſieur de Lorraine. Ce fut là où j'oüis un concert, où le Roi me fit demeurer, de peur que je ne m'en allaſſe à Paris : parce que je lui gagnois ſon argent. Il demanda s'il donneroit quelque choſe à Madame de Verneüil, pour la marier à un Prince qu'elle diſoit la vouloir épouſer, ſi elle avoit encore cent mille écus. Monſieur de Bellievre dit: Sire, je ſuis d'avis que vous donniez cent mille beaux écus à cette Demoiſelle, pour lui trouver un bon parti. Et comme Mr de Sully eût répondu, qu'il étoit bien aiſé de nommer cent mille beaux écus, mais difficile de les trouver; ſans le regarder, le Chancelier repliqua : Sire, je ſuis d'avis, que vous preniez

miez deux cens mille beaux écus, & les donniez à cette belle Demoiſelle, & trois cens mille & tout, ſi à moins ne ſe peut, & c'eſt mon avis. Le Roi ſe repentit depuis de n'avoir ſuivi & crû ce conſeil.

De là le Roi alla à Verneüil, d'où il partit à l'improviſte, pour aller en poſte à Calais. Il me renvoya de Verneüil trouver la Reine, & ſa ſœur, & ſon Alteſſe de Lorraine pour leur faire compliment de ſa part. Je retournai le trouver à Calais, & pris congé de lui, pour aller au ſiege d'Oſtende : & quelque tems après, étant venu un ſoir trouver le Roi à Calais, je trouvai Monſieur de Biron prêt pour s'en aller en Angleterre, qui me débaucha, pour l'y accompagner. Nous ne trouvâmes point la Reine à Londres : elle étoit en Progres à quarante lieuës de Baſſin nommé la Vigne, d'où l'on vint prendre Monſieur de Biron pour le mener à Baſſin. Il fut fort honorablement reçû de la Reine, qui lui témoigna beaucoup d'eſtime. Elle vint le lendemain à la chaſſe, avec plus de cinquante Dames ſur des haquenées, près du Château de la Vigne, & envoya dire à Mr de Biron, qu'il vînt à la chaſſe.

Le lendemain il prit congé de la Reine, &

& s'en revint à Londres, où après y avoir ſejourné trois jours, il retourna paſſer la mer, qui le porta à Boulogne, & fûmes contraints de prendre terre au port Saint Jean, & d'arriver à minuit à Boulogne; auquel lieu nous arriva la nouvelle de la naiſſance de Mr le Dauphin, qui naquit le jour de Saint Côme 27. Septembre. Nous nous en revinmes en poſte trouver le Roi à Fontainebleau, où il demeura juſques à ce que la Reine fut relevée de couche, & puis s'en revint à Paris, d'où Madame ſa ſœur & Monſieur de Lorraine prirent congé de lui, pour retourner en leur païs. Peu de jours après fut la broüillerie de Madame de Verneüil avec le Roi, cauſée ſur ce que Madame de Villars donna au Roi des lettres, qu'elle avoit écrites au Prince de Joinville, & il les lui avoit baillées. L'affaire ſe racommoda, ſur ce que Monſieur le Duc d'Eſguillon emmena au Roi un Clerc de Bigot, qui confeſſa avoir contrefait ces lettres, & le Prince de Joinville fut banni. J'allai peu de jours après voir ma mere en Lorraine, & en revins pour le Carême-prenant de l'année 1602. en laquelle les Suiſſes vinrent jurer le renouvellement de l'alliance. Crequi ſe battit contre Chambarret. La Bourdaiſiere ſe maria au Vicomte

comte d'Eſtauges. Nous dansâmes le balet des Saiſons, & quelques autres. Le Roi alla au Carême à Fontainebleau, auquel lieu Lafin le vint trouver à la mi-Carême, & lui donna les traitez de Mr de Biron avec l'Eſpagne & Savoye. Le Roi s'en alla vers Pâques à Blois, puis à Tours, & de là à Poitiers, pour donner ordre aux affaires de Poitou. De là nous vinmes paſſer la Fête-Dieu à Blois, puis à Orleans, où le Comte d'Auvergne vint trouver le Roi : de là à Fontainebleau, où Monſieur de Biron vint. Un matin le Roi le preſſa longuement au jardin des Pins, de lui dire ce qui étoit de ſes pratiques, & qu'il lui pardonneroit : il en fit de même l'après-dinée, le ſoir & le lendemain encore, & ſur le ſoir le Roi donna l'ordre pour le prendre ; ce qui fut fait en ſortant du cabinet du Roi en la chambre Saint Loüis. Vitry l'arrêta : j'étois dans la chambre, retiré à la fenêtre avec Monſieur de Montbaſon, Monglas & la Gueſle. Nous nous approchâmes, & lors il dit à Monſieur de Montbaſon qu'il allât de ſa part ſupplier le Roi, que l'on ne lui ôtât point ſon épée. Et puis nous dit : quel traitement, Meſſieurs, à un homme qui a ſervi comme moi ! Mr de Montbaſon lui vint dire, que le Roi vouloit

vouloit qu'il rendît ſon épée. *Il* ſe la laiſſa ôter : lors on le mena avec ſix Gardes à la chambre en ovale : & en même-tems le Roi dit au Comte d'Auvergne qu'il paſsât au petit cabinet de Lomenie, & dit à Monſieur le Grand, Mr du Mayne & moi, que nous demeuraſſions auprès de lui. A quelque-tems de là, il nous envoya relever par Termes, Grammont & Monglas, & lors fit lire les lettres que Lafin lui avoit données, écrites de la main de Monſieur de Biron : par leſquelles tout apparoiſſoit de ſa conſpiration. Nous nous retirâmes au jour, & le lendemain au matin ils furent menez tous deux au-deſſus de la chambre de Monſieur le Grand, & à une autre chambre proche de là ſeparément. Puis le ſoir ils s'embarquerent ſur la riviere à Valvin, & furent menez par eau deſcendre à l'Arſenac, d'où on le mena à la Baſtille. Le Roi arriva le même jour à Paris. Le lendemain qu'ils furent arrivez, le Roi remit l'affaire de Monſieur de Biron au Parlement, qui prit pour ſes Commiſſaires Meſſieurs de Fleury & de Turin, Conſeillers à la grand' Chambre, qui aſſiſterent Monſieur le Chancelier de Bellievre, & Monſieur le Premier Preſident de Harlay à inſtruire le procès. Le

Roi

Roi cependant s'alla tenir à Saint Maur des Foſſez, & le Parlement fit appeller les Pairs de France, pour intervenir au Jugement de Monſieur de Biron, lequel après l'inſtruction parfaite de ſon procès, fut mené par eau au Palais, par Monſieur de Montigny, Gouverneur de Paris, avec quelques Compagnies des Gardes, où il fut oüi ſur la ſellette, les Chambres aſſemblées, & le lendemain les voix furent recueillies, & Monſieur de Biron condamné à avoir la tête trenchée en Greve, & ſes biens confiſquez. Ses parens & amis ſe jetrerent pendant ſa priſon pluſieurs fois aux pieds du Roi, pour lui demander miſericorde, & Sa Majeſté leur répondit humainement, qu'il avoit pareil regret à ſon malheur, & qu'il l'aimoit : mais qu'il devoit aimer davantage le bien de ſa Couronne, qui l'obligeoit à faire ſervir d'exemple celui, qui ayant reçû plus de graces, avoit plus grievement failli, & qu'il avoit de bons juges & legitimes, auſquels il en laiſſoit le jugement. Enfin le N. de Juillet il fut executé en la cour de la Baſtille, & fut plus agité & tranſporté en cette derniere action, que l'on n'eût crû. Il fut le ſoir même enterré à Saint Paul, à l'entrée du Chœur de l'Egliſe, où tout le monde

monde lui alla jetter de l'Eau benîte. Nous paſsâmes quelque partie de l'Eté à Saint Germain. Puis le Roi paſſant par Paris, pour aller à Fontainebleau, pardonna au Comte d'Auvergne, & le mit en liberté. La Reine accoucha de ſa premiere fille, maintenant Reine d'Eſpagne, le 22. de Novembre à Fontainebleau, en la même chambre en ovale, où Mr le Dauphin étoit né.

Nous revinmes à Paris ſur l'Hiver. Nous fîmes un Carrouſel & pluſieurs Ballets. Sobole ſe barricada à Metz contre Monſieur d'Eſpernon. Le Roi y alla, tira Sobole, & y mit Raguien en ſa place. Madame ſœur du Roi vint trouver leurs Majeſtez à Metz; puis Monſieur le Duc de Lorraine, & le Duc & la Ducheſſe de Deux Ponts. Et le lendemain de Pâques le Roi fut coucher à Nondin, & le jour d'après il arriva à Nancy, où il fut reçû avec tout l'apparat & magnificence imaginable. Madame y danſa un ballet, & après que le Roi eut demeuré huit jours à Nancy, il s'en retourna à Fontainebleau, où il fit une diette, & moi auſſi. Il eut une retention d'urine la veille de la Pentecôte, qui le mit en peine, mais il en fût tôt delivré. Saint Luc épouſa ma ſœur aînée au mois de

Juillet

Juillet de cette année-là, & le Roi fut à Saint Germain, Termes, Nanteüil, Villiers-Cotterets & Soiſſons : puis étant retournez à Paris je pris congé de lui pour m'en aller en Hongrie. Mes parens Allemans, qui avoient vû tous mes parens entierement addonnez aux armes, ſouffroient impatiemment, que je paſſaſſe ma vie dans l'oiſiveté, que la paix de France nous cauſoit. Et bien que j'euſſe été à la conquête du Roi en Savoye, & au Siege d'Oſtende, ils me preſſoient continuellement de quitter la Cour de France, & me jetter dans les guerres de Hongrie : & pour cet effet me procurerent le Regiment de trois mille hommes de pied, que le Cercle de Bavieres devoit fournir l'année 1603. Je refuſai cette Charge cette année-là, n'étant pas à propos, que ſans avoir aucune connoiſſance du païs, j'y allaſſe de plein ſaut y commander trois mille hommes ; mais bien je me reſolus d'y aller volontaire, avec le meilleur équipage que je pourrois, & pour cet effet je m'apprêtai le mieux qu'il me fut poſſible, & ayant envoyé mon train m'attendre à Oulme, pour y apprêter un batteau de Colonel, & le fournir de tout ce qui ſeroit neceſſaire, je partis le 18. pour aller

ler à Nancy, où je demeurai jusques au 22. & ayant eu des carrosses de relais, je vins coucher à Sarbourg. Le 23. je vins dîner à Saverne chez Mr le Doyen, François de Creange, & coucher à Strasbourg. Je demeurai un jour, pour faire changer en ducats l'argent que j'avois avec moi : & dans un carrosse de loüage j'en partis le 29. & arrivai le 30. à Oulme. J'y demeurai le 31. & vis l'Arsenac de la ville, qui est bien beau, & m'embarquai le lendemain sur le Danube avec tout mon équipage dans deux grands batteaux. J'arrivai le 3. d'après le matin à Neubourg, où le Duc, pere de celui d'à present, m'envoya enlever & m'emmener dans son Château, où je fus extrémement bien reçû. Il me retint tout le jour, & le soir il me fit festin aussi beau qu'il se pût. Je pris congé de lui, pour partir le lendemain matin, que je vins dîner à Ingolstat, passant par Ratisbonne, & par Lentz, j'arrivai à Vienne en Autriche le 9. de Septembre, où je trouvai Monsieur le Prince de Joinville, le Reingrave, & Frederic Guntrat & autres, qui me vinrent trouver aussitôt que je fus arrivé, & vinrent souper chez moi. Le lendemain je me trouvai bien en peine, lors que je sçûs que celui

qui

qui commandoit cette année-là les armées de l'Empereur en Hongrie, étoit Roſworm, mon ennemi capital : parce qu'étant autrefois Lieutenant des Gardes de mon pere à la ligue, lors que Swartzenbourg en étoit Capitaine, & puis enſuite aux troubles de la France, étant devenu Capitaine, il tua aſſez mal le Lieutenant, nommé Petoncourt, brave Gentil-homme. Et ayant été envoyé pour garder le Blancmenil par mon pere, étant pendant ſon ſejour devenu amoureux d'une jeune Damoiſelle, qui étoit refugiée au Blancmenil, avec ſa mere, il l'enleva ſous l'eſperance de l'épouſer, & en ayant joüi quelque-tems, il en fit joüir pluſieurs autres, & puis la renvoya. Ce qui étant venu à la connoiſſance de feu mon pere, il tâcha de le faire attraper; mais lui avec une douzaine de Gardes de feu mon pere, rodoit la campagne, & étant venu proche d'Amiens, logea en une maiſon du Major proche de la ville, en laquelle le feu ſe prit, & le Major ayant fait ſortir quelques gens, pour éteindre le feu, trouverent Roſworm, qu'ils prirent; dont mon pere étant averti le mit au Prevôt, pour lui faire trencher la tête. Ce qui auroit été executé, ſi Monſieur de Vitry, Meſtre de Camp

de

la Cavalerie legere, à qui il avoit connoiſſance, & lui avoit fait quelque ſervice, ne lui eût donné moyen de ſe ſauver. Depuis ce tems-là, comme il étoit brave homme, & avoit ſuivi les armées, il étoit parvenu à cette grande Charge, & s'étoit de telle ſorte declaré notre ennemi, que l'on eut quelques avis qu'il nous avoit voulu faire aſſaſſiner à Ingolſtat. De quoi feu mon pere ayant fait plainte au Duc de Baviere, qui lui avoit voulu donner la conduite de ſon Regiment, il lui en ôta cette année la commiſſion; ce qui l'anima d'autant plus contre mondit pere. Toutes ces raiſons étoient ſuffiſantes pour me faire apprehender de me mettre en lieu, où il eût toute puiſſance, & moi dénüé d'aſſiſtance & d'amis. C'eſt pourquoi le ſoir après ſouper je communiquai ce doute à mon couſin le Reingrave, qui entra dans mon ſentiment, & me déconſeilla d'aller à l'armée, ſi je n'avois de bonnes precautions precedentes, & qu'il étoit d'avis, que je m'en allaſſe en Tranſilvanie, ſous le General George Baſta, ami de feu mon pere, & homme de grande reputation pour les armes. Nous en demeurâmes là pour ce ſoir, & le lendemain me mena faire la reverence à l'Archiduc

chiduc Ferdinand, depuis Empereur, lequel me fit grand accueil. Ce même matin vint auſſi à l'audience le Docteur Petz, un des principaux Conſeillers de l'Empereur Rodolphe, arrivé le ſoir auparavant à Vienne, où l'Empereur l'avoit envoyé pour conferer des affaires avec l'Archiduc ſon couſin : lequel étoit ami du Reingrave, qui me le fit auſſi ſaluer. Et comme il étoit homme libre, il dit au Reingrave, que s'il lui vouloit donner à dîner ce jour-là, il lui feroit plaiſir, parce qu'autrement il iroit dîner tout ſeul à l'hôtellerie. Le Reingrave lui dit qu'il le meneroit dîner chez un autre lui-même, qui étoit moi, ſon couſin, & ſon frere, & je l'en priai inſtamment, ce qu'il accepta, à tel ſi que le lendemain nous viendrions dîner avec lui : car ſon train arrivoit le jour même.

Or ce Docteur n'aimoit pas le Roſworm, & le Reingrave lui ayant dit l'état où j'étois avec lui, après le dîner lui & moi étant à moitié ivres, il m'en parla, & me dit, que je me devois ſoigneuſement garder de Roſworm, qui étoit le plus méchant de tous les hommes, & qu'il m'offroit l'aſſiſtance du Colonel Petz, ſon frere, qui avoit trois mille Lanſquenets en l'armée. Que le Reingrave

Reingrave mon couſin y avoit ſix cens chevaux François, qu'il commandoit conjointement, & que je cherchaſſe encore en l'armée quelque ſupport, que de ſon côté il tâcheroit de m'y en trouver, & qu'il s'offroit d'être entierement mon ami, dont je le remerciai, avec des paroles plus exquiſes que je pûs. Sur cela nous nous ſeparâmes, avec promeſſe d'aller le lendemain dîner chez lui. Il en pria auſſi Mr le Prince de Joinville & Guntrat, qui avoient dîné avec lui chez moi. Je dis au Reingrave ce que le Docteur Petz m'avoit dit de Roſworm, & il fut bien aiſe que ledit Docteur ſe fût déclaré pour moi, & ſon frere auſſi, car ils n'aimoient pas Roſworm. Le lendemain nous vinmes en l'hôtellerie, où le Docteur Petz nous devoit traiter, où nous trouvâmes le Colonel Sigfrid Collowitz, qui étoit arrivé le ſoir de l'armée, & dîna avec nous.

Pendant le dîner, Collowitz & moi fîmes Brouderſchaft, avec grandes proteſtations d'amitié, & après dîner le Docteur Petz lui conta en ma preſence, ce qui étoit de Roſworm & de moi, & que puiſque nous étions freres, qu'il falloit qu'il me maintînt en l'armée, &

empêchât

empêchât que le Roſworm ne me fît déplaiſir. Ce qu'il me promit, & jura de faire de tout ſon pouvoir, qui n'étoit pas ſi petit, qu'il avoit neuf mille chevaux Allemands du Regiment d'Autriche, qu'il commandoit, outre douze cens Hongrois, dont il étoit Colonel, & que ſon frere Ferdinand de Collowitz, avoit quinze cens chevaux. Qu'au reſte le Roſworm étoit haï en l'armée, & qu'il ne ſçauroit rien entreprendre ouvertement, car ce ſeroit une méchanceté très-manifeſte, & que pour le reſte je viendrois loger en ſon quartier, où il empêcheroit bien toute ſorte de ſupercherie. Qu'il retourneroit le lendemain à l'armée, qu'il lui diroit qu'il m'avoit vû à Vienne, & qu'il preſſentiroit, s'il avoit pour agreable que je vinſſe. Qu'au pis aller, il me tiendroit en ſon quartier des Hongrois, & que nous ne nous ſoucierions pas de lui. Le Landgrave de Heſſe de Darmſtat étoit arrrivé depuis peu à Vienne, pour aller à l'armée, & avoit été prié par le Docteur Petz à ce même feſtin, pendant lequel ledit Docteur dit qu'il avoit le jour auparavant dîné chez moi à la Françoiſe, & qu'il n'avoit jamais fait meilleure chere, & qu'il falloit que le lendemain j'en donnaſſe à la

compagnie, qui me promirent *d'y* venir, & le Collowitz de retarder *ſon* partement juſques après dîner, *pour* être de la partie. Ils y vinrent tous, & je leur fis bonne chere. Après dîner Collowitz partit bien intentionné pour moi; auquel je priai de plus de parler au Comte Frederic de Salms, & à ſon frere le Comte Caſimir, Chanoine de Straſbourg, dont le premier étoit Colonel de mille chevaux, & le deuxiéme de cinq cens Arquebuſiers Reiſtres, comme auſſi de Mesbourg, qui étoient tous trois mes parens, & le Reingrave lui écrivit auſſi pour moi.

Je demeurai à Vienne juſques au 21. Septembre; tant pour m'y pourvoir de tentes, chevaux, & autres utenſilles neceſſaires à l'armée, où il faut tout porter, parce que l'on ne campoit, que pour attendre Monſieur de Joinville, qui m'avoit privé de le mener dans mes bateaux, étant venu ſans équippage. Nous partîmes donc enſemble ce jour-là, & vînmes coucher à quatre lieuës de Vienne, où nous nous étions embarquez aſſez tard.

Le lendemain 22. nous vînmes coucher à Presbourg, autrement (Poſonia) ville Capitale de la Hongrie, que poſſe-

de

de maintenant l'Empereur. Là nous trouvâmes le Colonel Germanico Straſoldo, qui menoit trois mille Italiens à l'armée. Son Lieutenant Colonel étoit Alexandre Rodolphi, & alloient quant & lui en ce voyage volontaires les Seigneurs Mario de Pompeo Frangipani, le Marquis Martinengue, & le Marquis Avogaro. Ils vinrent trouver Monſieur le Prince de Joinville, & leur firent tous cinq la reverence, avec beaucoup d'offres d'amitié, & à moi auſſi, diſans que nous devions être très-amis enſemble, puiſque nous étions tous étrangers : ce que nous leur promîmes de notre part.

Le 23. nous navigeâmes tout le jour, & ſur le ſoir il nous prit envie de nous arrêter au gîte en une Iſle deſerte, & y faire tendre nos tentes, pour voir ſi rien n'y manquoit ; mais nous trouvâmes la nuit une telle quantité de moucherons, qui nous gâterent le viſage de telle ſorte, qu'outre que nous en fûmes toute la nuit inquietez outre meſure, le lendemain nous n'étions pas reconnoiſſables, tant nous avions nos viſages enflez.

Le vingt-quatriéme nous fûmes coucher à Gonear, où le Gouverneur de la fortereſſe, nommé Jean de Molard, nous vint trouver, pour nous prier de venir

loger chez lui, dont nous nous excusâmes sur notre embarquement, que nous voulions faire de grand matin. Il envoya le soir un esturgeon à Monsieur le Prince de Joinville, & à moi un autre, & nous manda, qu'il esperoit nous voir le lendemain à Strigonie; parceque l'Evêque d'Agria, & le Seigneur Esterhazi, deputez de l'Empereur pour traiter la paix avec le Comte d'Alstein & lui, venoient d'arriver, qui s'en alloient à Strigonie, où devoit être la conference.

Nous partîmes de Gonear le 25. de bon matin, pour tâcher de passer Strigonie, & éviter la rencontre de ces deputez; mais le Comte d'Alstein nous vint querir, & nous amena des chevaux, pour monter à la forteresse.

Il fit à Monsieur le Prince de Joinville & à moi un beau festin à souper, où nous bûmes mediocrement; mais de malheur les Deputez susdits étant venus sur la fin du souper, on fit resservir de nouveau, & fûmes jusques à minuit à table, où nous nous enyvrâmes tellement, que nous perdîmes toute connoissance. On nous ramena dans nos bateaux, d'où nous partîmes le lendemain 26. pour aller coucher à Vats. Nous eûmes la nuit quelques allarmes de

Turcs

Turcs, où pour mieux dire, des Hongrois, qui feignoient être Turcs, pour venir piller : ce qui nous fit paſſer la nuit dans nos bateaux, & le 27 de Septembre nous paſsâmes auprès de l'Iſle de Vats, gardée par quinze cens Lanſquenets, ſous la garde du Colonel Ferdinand de Collowitz, lequel nous attendoit à dîner dans ſon bateau, & nous traita fort bien, en ayant eu ordre du Colonel Sigfrid de Collowitz, duquel j'ai parlé cideſſus.

Peu après que nous fûmes dans ſon bateau, il me retira en ſa chambre, où il me donna une lettre de ſon frere en creance ſur lui, par laquelle il me mandoit, que je pouvois en aſſurance venir ſaluer le General Roſworm, en la compagnie de Monſieur le Prince de Joinville. Que Monſieur de Tilly, qui cette année-là étoit Sergent Major de Cavalerie & Infanterie de l'armée, lequel avoit été autrefois au quartier de feu mon pere, & qui m'affectionnoit fort, lui avoit dit, que le General lui avoit aſſuré, qu'il ne me vouloit point de mal en mon particulier; mais auſſi il ne vouloit point avoir de privauté avec moi, & que je le pourrois ſaluer en ladite compagnie, & puis ne le guere pratiquer.

Il me dit de plus, que plus de la moitié de l'armée s'oppoſeroit à lui, s'il me vouloit faire quelque violence, ou mauvais traittement, & que les deux Comtes de Hollac, celui de Salms, le Reingrave, & les Colonels de Meſpourg, de Petz, de Straſoldo & lui, tous enſemble étoient plus puiſſans que le General.

Qu'au reſte j'envoyaſſe mes tentes en ſon quartier des Hongrois, qui avoient l'avantgarde, & que j'y aurois autant de pouvoir que lui.

Cette nouvelle me réjoüit fort : car j'étois en peine de mon abord avec Roſworm, & en peine auſſi ſi je ne le voyois point, qu'il ne me voulût point ſouffrir à l'armée, où nous arrivâmes ſur les trois heures après midi du même jour. Et après que Monſieur le Prince de Joinville eut ſalué le Roſworm au devant de la tente, je le ſaluai auſſi, & lui moi, puis Monſieur de Tilly, qui m'entretint juſques à ce que Monſieur de Chevreuſe & Monſieur le General ſe ſeparerent ; & lors je m'en vins en mes tentes, qui étoient tenduës à l'avantgarde chez Collowitz qui m'y menoit, puis s'en alla.

Après ſouper, ledit Collowitz me manda, qu'il me viendroit prendre incontinent, & que je fuſſe à cheval devant ma tente ;

tente ; ce que je fis, & allâmes enſemble paſſer le pont de l'Iſle Dodon, qui étoit contre notre Camp. Il y avoit quelques ſix-vingts Hongrois, de ceux de Collowitz, qui étoient en garde dans l'Iſle, qui nous dirent que les Turcs paſſoient dans l'Iſle, à une lieuë au deſſus, & qu'ils faiſoient un pont de bateaux pour la traverſer.

Collowitz me fit prendre un de ſes chevaux, pour quitter le mien, qui n'étoit pas aſſez vîte, & allâmes reconnoître les Turcs avec cette Cavalerie. Mais dès qu'ils nous oüirent venir, ils rentrerent dans des chaïques, qui ſont petits vaiſſeaux du Danube armez, & s'en retournerent de l'autre côté vers l'armée des Turcs.

C'étoit quelque petit nombre de Turcs, qui étoient venus reconnoître les lieux, où ils ſe camperoient, après être paſſez. Ils ne diſcontinuerent pas pourtant la fabrique de leur pont de batteaux, qu'ils avoient déjà conduite depuis leur rive juſques à une petite Iſle, que le Danube fait en ce lieu-là : & de cette Iſle avoient déjà avancé vers nous quatre batteaux, leſquels le matin ſuivant 28. Septembre, nous rompîmes à coups de canon, & en fut auſſi tiré une grande quantité du

Camp des Turcs à nous, la riviere entre deux. Puis nous nous retirâmes au Camp; & proche du pont je vis premierement empaler deux hommes, comme fugitifs de notre armée vers celle du Turc.

Nous paſsâmes le reſte de la journée en l'attente de ce que les Turcs voudroient entreprendre: ce qui nous apparut la nuit prochaine. Car ils paſſerent en l'Iſle Dodon, en même lieu qu'ils avoient reconnu & deſcendu la nuit precedente, au nombre de quelques dix mille hommes, tant de pied que de cheval, ſur des chaïques & pontons, & commencerent à ſe retrancher, à deſſein, à mon avis, d'y faire paſſer enſuite tout le reſte de l'armée, ſi nous ne les en euſſions chaſſez.

Cette petite armée étoit des troupes, que le frere de l'Eſcriban, qui avoit tant excité de troubles en Aſie les années precedentes, avoit amenées au Camp de Bude, après avoir appointé avec l'Empereur des Turcs, lors que ſon frere fut mort, aux conditions d'être Bacha & Gouverneur de la Boſnie.

Et parce qu'il amenoit avec lui l'élite des rebelles qui étoient en grande reputation au Levant, il demanda, avant qu'entrer en ſon Gouvernement, de venir

nir paſſer un Eté en la guerre de Hongrie. Et comme l'Eſcriban, impatient de repos, étant les deux armées le Danube entre deux, ſe plaignit qu'il n'avoit point d'occaſion de faire paroître la valeur de ſes gens, il offrit au Sardat, qui eſt à dire General Bacha, de paſſer du côté des Chrétiens, & de s'y fortifier en ſorte, qu'ils y pourroient puis après paſſer à loiſir, & nous combattre.

Le Collowitz monta à cheval avec les Hongrois dès la minuit, & moi & quelques Gentils-hommes François qui m'accompagnoient, allâmes avec eux, mais ils demeurerent dans le grand retranchement que l'on avoit fait pour y contenir toute l'armée, qui étoit gardée par le Regiment de Straſoldo Italien.

Sur la pointe du jour de Saint Michel, vingt-neuviéme Septembre, nous ſortîmes du grand retranchement, avec deux cens Hongrois, pour reconnoître les ennemis, mais nous n'eûmes pas fait trois cens pas, que nous trouvâmes en tête quelques cent chevaux.

Leſdits Hongrois, ſelon leur coûtume, s'étoient tous écartez çà & là, pour faire la découverte, & n'avions pas trente chevaux avec nous, qui prirent tous la fuite, en les voyant. Mais moi, qui

ne pouvois croire que les *Turcs* ſe fuſſent tant avancez, & qui voyois fort peu de difference entr'eux & les *Hongrois*, je crus que c'étoient des nôtres, juſques à ce qu'un Hongrois fuyant, me cria *Heu domine, adſunt Turcæ* : ce qui me fit retirer auſſi.

Mais les Turcs ne nous approcherent jamais de trente pas, craignant les embuſcades ; car c'étoit dans des taillis que nous étions, & eux étoient éloignez de plus d'une lieuë Hongroiſe de l'armée, qui étoit paſſée d'un autre côté.

Le General Roſworm vint peu de tems après, qui fit paſſer dans l'Iſle toute l'armée à quatre mille homme près, qu'il laiſſa à la garde de notre camp. Et après qu'elle fut paſſée & miſe en bataille, il prit le premier une béche, & commença à combler les retranchemens, nous y faiſant tous travailler pour animer les ſoldats. Ce qui ayant été fait à moins de demie heure, il envoya quatre compagnies de Hongrois, du Regiment de Darmſtat, pour eſcarmoucher les Turcs, qui prirent à même-tems la fuite, & les Hongrois leur donnerent la chaſſe près de trois quarts de lieuë.

Le Roſworm envoya quatre compagnies de Carabins Liegeois, pour les ſoûtenir :

ſoûtenir : mais comme les Hongrois eurent rencontré mille chevaux Turcs qui venoient ſoûtenir les fuyards, ils prirent eux-mêmes la fuite, & les Turcs les pourſuivirent vivement.

Ils étoient bien montez, tant pour pourſuivre que pour fuïr ; mais les Carabins, qui ne l'étoient pas à l'égard d'eux, furent aſſez mal menez des Turcs, qui en tuerent plus de quarante, avant que les Regimens de Cavalerie d'Autriche & Moravie euſſent fait tête, & qu'ils ſe fuſſent retirez entre ces deux eſcadrons.

Ils ſe mirent lors à eſcarmoucher ; ce qu'ils entendoient parfaitement bien, & mieux que les Chrétiens, & nous nous mêlames quelque trente volontaires, François ou Italiens, en cette eſcarmouche, parmi les Hongrois. Ce qui dura plus de deux heures, & inſenſiblement nous nous étions plus avancez que le General ne nous l'avoit ordonné ; ce qui avoit été cauſe que le Regiment d'Autriche & de Moravie s'étoient auſſi avancez, pour favoriſer notre eſcarmouche.

Cela obligea le Roſworm d'envoyer le Collowitz, avec ordre de faire la retraite, ſelon qu'il lui avoit ordonné, qui étoit une forme nouvelle, & que nous n'avions encore vû pratiquer. Car après

que Collowitz fut venu premierement aux Hongrois qui eſcarmouchoient, puis à nous, pour nous dire, que ſans diſcontinuer l'eſcarmouche nous perdiſſions toûjours petit à petit du terrain ;

Il retourna à ces deux mille chevaux, qu'il ſepara en cinq eſcadrons, qu'il mit comme un cinq d'un dé. Il mit puis après le Capitaine à la tête, & le Lieutenant à la queuë de chaque eſcadron. Puis à un point nommé il fit faire à chaque homme des deux eſcadrons qui étoient en tête, demi tour à gauche, les ayant pour cet effet un peu élargis en leurs rangs ; puis l'eſcadron ayant la tête tournée devers notre Camp, & le Lieutenant étant à la tête, ces deux eſcadrons ſuſdits s'alloient au trot remettre derriere les deux eſcadrons qui faiſoient les deux derniers points du cinq du dé, laiſſant autant de diſtance entre les quatre bataillons qu'il en falloit pour y placer le cinquiéme, pour faire le cinq du dé parfait. Puis ils ſe remettoient la tête formée devers l'ennemi.

Cependant nous perdîmes autant de terrain, que ces deux eſcadrons en avoient quitté, l'eſcadron du milieu ſoûtenant notre eſcarmouche ; lequel ſe retira peu après en la même forme, que les deux premiers,

premiers, & ſe logea entre les quatre. Et puis les deux derniers eſcadrons en firent de même, & ainſi conſecutivement juſques à ce que ſans deſordre nous fûmes rejoints dans le corps de l'Armée.

Alors le General la fit toute marcher en bataille aux ennemis, qui nous attendirent bravement, bien qu'inégaux. Comme nous marchions, on nous battoit de quinze Canons de l'autre côté du Danube ; ce qui nous fit quelque peu de mal.

Mais comme nous eûmes paſſé huit ou neuf cens pas, ils ne nous purent plus endommager. Mr le General retint auprès de lui Mr le Prince de Joinville, & Mr le Landgrave, avec ſes volontaires Italiens; mais je m'étois dérobé peu auparavant, avec huit ou dix Gentilshommes François, & m'allai mettre à la pointe gauche au Regiment du Comte Caſimir mon couſin, qui me fit l'honneur de me mettre à ſa droite, & ſes Gentilshommes au premier rang de ſon eſcadron.

Nous chargeâmes les premiers un gros de mille chevaux Turcs, & étions ſoûtenus de deux mille chevaux, ſçavoir mille Reiſtres du Collowitz, & de mille du Comte Frideric de Hohenlo. Le Colonel

lonel & moi, avec ſes *Officiers & les* François, que j'avois amenez, chargeâmes fort bien; mais les cinq cens chevaux, qui étoient arquebuſiers Reiſtres, n'en firent pas de même; ains faiſans le caracol chaque troiſiéme rang en déchargeant, ils montrerent le flanc aux Turcs, qui les chargerent vivement, & nous euſſent défaits, ſi ces deux ſuſdits eſcadrons ne ſe fuſſent avancez qui nous donnerent loiſir de nous rallier, & de les charger de nouveau, leſquels à cette deuxiéme charge ne tinrent plus, & nous les menâmes battans juſques ſur la rive du Danube, où il s'en fit une terrible boucherie. Car en même tems l'aîle droite de notre armée avoit chargé & défait l'aîle gauche des Turcs.

Ainſi tout fut rompu, & de ces dix mille hommes paſſez, il en demeura plus de ſept mille ſur la place, & plus de mille noyez, voulant repaſſer le Danube à la nage. Il y eut quelques mille chevaux qui s'écarterent dans l'Iſle, qui furent enſuite auſſi défaits, & la plûpart tuez.

Il m'arriva un accident en ce combat, qui me penſa perdre. J'étois monté ſur un cheval d'Eſpagne Alezan, beau & bon, qui m'avoit coûté mille écus de Geronimo Gondi, mais il étoit un peu ardent.

ardent. Il reçût dans le combat un coup de ſagaye au-deſſus de l'œil qui le fit battre à la main, de ſorte qu'il rompit ſa gourmette. Je ne m'en apperçûs point dans la premiere charge ; mais lors que les ennemis lâcherent le pied, je m'apperçûs qu'en peu de tems je n'étois pas non ſeulement le premier des pourſuivans, mais plus avant que je ne voulois dans les fuyards.

De ſorte que voulant retenir l'ardeur de mon cheval, je vis qu'il m'étoit impoſſible de l'arrêter. Lors je le pris par une des rênes pour le faire tourner à gauche, ce qu'il fit ; mais il prit la courſe dans un gros de mille Turcs, qui ſe retiroit, n'ayant point combattu, & s'alloit jetter dedans, ſans que des Eſtangs, qui me ſervoit d'Écuyer, ſe jetta à la bride, qu'il lui hauſſa de telle ſorte, qu'il me donna loiſir de me jetter à terre, à vingt pas des Turcs, qui n'oſerent tourner pour me venir tuer, dont ils montroient grand deſir. Car j'avois des armes très-belles, dorées, gravées, & quantité de plumes & d'écharpes ſur moi, & ſur mon cheval. Ledit des Eſtangs ſe jettant à mon cheval, ſe perça la jambe de mon épée, que j'avois laiſſée penduë à mon bras, pour me ſaiſir des rênes.

Sur

Sur ces entrefaites, *Mr le Prince de* Joinville, qui ſuivoit la victoire, me voyant en cet état, me crût bleſſé, & s'en vint à moi, qui remontai en diligence ſur un autre cheval, & pourſuivis les Turcs juſques à l'eau. Puis nous revinmes au lieu où étoit le Roſworm & autres Chefs, aſſis ſur des Turcs morts, qui me voyant me voulut parler devant tous ces Meſſieurs, & après m'avoir loüé de m'avoir bien vû faire, & que je ne ſerois pas de la maiſon dont je ſuis iſſu, ſi je n'étois vaillant, il me dit enſuite: feu Mr de Beſtein votre pere a été mon maître; mais il m'a voulu indignement faire mourir. Je veux oublier ce dernier outrage, pour me reſouvenir de la premiere obligation, & être deſormais, ſi vous voulez, votre ami & votre ſerviteur.

Alors je décendis de cheval & le vins ſaluer, & l'aſſûrer de mon ſervice, avec les paroles plus efficaces dont je me pûs imaginer. Puis il ſe retourna vers les deux Princes le Landgrave de Heſſen & de Joinville, & les Colonels & autres Officiers qui étoient là, & leur dit: Meſſieurs, je ne ſçaurois faire cette reconciliation & nouvelle aſſûrance d'amitié avec Mr de Beſtein, en meilleure compagnie,

pagnie, en meilleur lieu, ni après une meilleure action. Je vous prie tous demain à dîner, & lui auſſi, pour la confirmer : ce que nous lui promîmes.

Lors nous nous aſsîmes Mr de Joinville & moi, comme les autres, ſur les corps de ces Turcs morts, & j'appris pour lors une choſe, que depuis j'ai connuë n'être ſans raiſon. Un des Lieutenans du Maréchal de Camp, vieux Colonel, nommé Hamerſtein, nous dit, que l'on pouvoit diſcerner les Turcs d'avec les Chrétiens, qui étoient là morts, non ſeulement par la circonciſion ; mais auſſi par les dents, que les Turcs avoient toutes gâtées & pourries, à cauſe des turbans, dont ils couvrent trop leurs têtes, que nous ne trouverions point aux Hongrois, qui ne la couvrent que de ce petit bonnet. Ce que nous trouvâmes veritable en plus de cinquante Turcs, qui avoient les dents gâtées, & ceux qui n'étoient pas circoncis les avoient fort blanches & nettes.

Après cette victoire, nous repaſſâmes toute l'armée de l'autre côté du Danube, en notre Camp, qui n'y arriva pas toute, qu'il ne fût le lendemain troiſiéme au grand jour ; auquel le General commanda, que l'on tuât tous les priſonniers du

du jour precedent, parce qu'ils embarraſſoient l'armée. Qui fut une choſe bien cruelle, de voir tuer de ſang froid plus de huit cens hommes rendus. Je vins dîner chez le Roſworm, ſuivant la promeſſe que je lui en avois faite, avec tous les principaux de l'armée, où nous confirmâmes avec le verre & mille proteſtations, l'amitié qu'il m'a toûjours depuis fidellement gardée, que nous avions faites ſur le Champ de bataille. Après dîner nous nous mîmes à joüer à la prime, & demeurai juſques à minuit dans ſa tente, y ayant encore fait collation.

Le lendemain premier Octobre, le Conſeil de guerre ſe tint, auquel on admit les deux Princes, & on me fit auſſi cet honneur de m'y appeller, là où fut agité le differend d'entre le Baron de Siray & le Colonel de Staremberg, qui commandoit un Regiment de mille chevaux du Royaume de Bohême.

Cette querelle demeura pluſieurs jours à être appointée, parce que l'on leur ordonna ſur peine d'infamie de vuider le differend par le combat: ce que Staremberg, perſuadé par ſes amis, eût accepté: Siray ne le voulut point.

Enfin le Conſeil, pour ne les deshonorer tous deux, ordonna au Comte de Soüés,

Soüés, Grand Maître de l'Artillerie, & au Colonel de Sophiries, de les appointer entr'eux, ſans qu'ils s'adreſſaſſent plus au Conſeil.

Nous demeurâmes en repos juſques au Dimanche 6e Octobre, que quelques Tartares de l'armée du Turc, ayant paſſé le Danube à la nage, à quoi ils ſont coûtumiers, vinrent donner proche de la tête de notre Camp, ſur quelques gens qui coupoient du foin pour les chevaux de l'armée. Ils pouvoient être quelques mille deux cens, qui ayant vû que la Cavalerie ſortoit du Camp pour les combattre, s'enfuirent de telle vîteſſe, qu'ils diſparurent en moins de rien, & allerent repaſſer le Danube, comme ils l'avoient precedemment paſſé.

J'ai dit ci-deſſus, que les Turcs avoient paſſé le bras du Danube, qui étoit entr'eux & l'Iſle Dodon, à la faveur d'une petite Iſle de quinze cens pas de tour, qui étoit au milieu de ce bras du Danube, entre la grand' Iſle & eux, & qu'ils avoient fait un pont de batteaux, depuis leur rive juſques à la petite Iſle. Et comme nous avions à coups de Canon rompu celui qu'ils avoient commencé de faire, depuis la petite Iſle juſques à celle de Dodon, ce qui les avoit contraints de

paſſer

paſſer lors qu'ils vinrent à nous ſur des chaïques & radeaux.

Ils garderent encore depuis la bataille cette petite Iſle, & conſerverent le Pont, qui leur donnoit communication de leur armée à elle. Ils y mirent auſſi ſix canons, deſquels ils tiroient à ceux qui s'approchoient.

Le General s'aviſa de ſe ſaiſir de cette Iſle, & de ces Canons. Et de fait, fit accommoder un batteau, où il y avoit deſſus deux caques de poudre, dans lequel il y avoit deux Reiſtres, qui devoient mettre le feu dès qu'ils débanderoient, & on avoit mis une perche à chacune de ces caques, auſquelles étoient attachées des cordes, qui faiſoient débander les reſſorts, quand elles rencontreroient quelque reſiſtance qui les feroient plier, puis on conduiſit ce batteau au fil de l'eau du Pont des Turcs, qui donnoit communication à la petite Iſle, & lors qu'il vint à paſſer entre deux batteaux, les perches qui furent arrêtées par le Pont, firent l'effet qu'on s'en étoit promis, & rompirent le Pont.

Le Roſworm avoit ordonné quarante chaïques, qui dans la nuit obſcure, qui étoit entre le Jeudi & le Vendredi 12. Octobre, devoient décendre dans l'Iſle, tuer

tuer cent ou ſix-vingts Turcs qui y étoient de garde, & jetter les pieces de Canon ſur des radeaux, qu'à cet effet on avoit ordonnez.

Le tout fut conduit avec un très-bon ordre, hormis qu'une demie-heure devant, les Hongrois, deſtinez à faire l'execution, ayant demandé d'être ſecourus de cinquante piquiers ou hallebardiers, pour ſoûtenir un reſte de Cavalerie, s'il y en avoit dans l'Iſle, le Roſworm dit qu'ils fiſſent ce qui leur avoit été ordonné, & qu'il ne vouloit pas hazarder ces piquiers à cette execution; ce qui piqua tellement les Hongrois, qu'ils ne voulurent point donner dans l'Iſle, qu'ils euſſent ſans difficulté priſe, & les canons auſſi. Car le batteau & les caques donna contre le Pont, & le rompit, & les Turcs qui étoient dans l'Iſle prirent l'épouvante, de ſorte qu'ils ſe jetterent dans le Danube, pour gagner leur Camp, dont pluſieurs ſe noyerent, & nos Hongrois demeurerent au milieu du Danube ſur leurs vaiſſeaux, ſans vouloir s'avancer.

Nous étions de l'autre côté du Danube, vis-à-vis de la petite Iſle, pour voir executer cette entrepriſe, bien marris de voir que par la lâcheté ou méchanceté des Hongrois, nous euſſions perdu cette occaſion.

Le

Le General s'en retourna fort en colere, disant force choses infames contre les Hongrois : ce qu'il continua encore le lendemain ; principalement lors que les trois Colonels Hongrois Collowitz, Anadasti & Dourge, le vinrent trouver pour lui faire prendre raison en payement. Il leur dit, que ces troupes Hongroises étoient sans courage, ausquelles il ne donneroit jamais emploi, ni execution à faire. Ce que ces Colonels rapporterent à leurs gens, lesquels revinrent le lendemain, Samedi douziéme Octobre, dire de la part des Hongrois au General, qu'aucune lâcheté ni poltronnerie n'avoit empêché les Hongrois d'assaillir l'Isle, mais bien le mépris qu'il avoit fait d'eux, de n'avoir voulu hazarder cinquante piquiers Lansquenets, pour les soûtenir. Et que pour preuve que ce n'est point la crainte, qui avoit détourné leur dessein, ils offroient d'aller au-dessus de notre Camp passer en chaïques le Danube, & faire un fort sur l'autre rive du côté des ennemis, en la plaine qui est entre Bude & le Camp, en laquelle ils faisoient paître leurs chameaux, au nombre d'environ dix mille.

Le Rosworm, qui connoissoit de quelle importance il étoit, de construire un fort entre

entre Bude & le Camp des ennemis, qui les eût empêchez d'envitailler Bude, & auſſi voulant faire donner ſur les doigts des Hongrois, qui n'avoient voulu décendre à l'Iſle, penſa qu'il feroit infailliblement ou l'un ou l'autre. C'eſt pourquoi il loüa hautement la genereuſe reſolution des Hongrois, de laquelle il donnoit l'honneur aux Colonels, qu'il diſoit leur avoir perſuadé.

A l'heure même il leur fit fournir des chaïques, des outils, & un Ingenieur, pour tracer un fort ſur le bord de l'autre rive, où nos chaïques alloient quelquefois prendre terre, du côté des ennemis, & enlevoient toûjours quelques chevaux ou bufles, ou quelque malheureux Turc. C'eſt pourquoi l'armée Turcqueſque ne prit point allarme, lors qu'ils virent arriver deux chaïques à leur rive, deux heures avant la nuit dudit Samedi. Et après que l'Ingenieur leur eut tracé le fort, ils paſſerent autres cinq chaïques, avec quelques cinquante travailleurs, qui n'étonnerent pas ces gardeurs de chameaux.

Comme la nuit fut venuë, il paſſa juſques à huit cens Hongrois, qui travaillerent ſans intermiſſion toute la nuit, & furent le matin relevez par cinq cens autres,

tres, leſquels continuerent le retranchement, de ſorte qu'il y avoit un foſſé de deux toiſes autour, creux d'une toiſe, & le fort relevé de près de dix pieds. Cela donna telle frayeur aux Turcs, que toute notre armée ne ſe voulût camper entre Bude & eux, qu'ils ſe reſolurent de chaſſer les nôtres de ce Fort.

La plaine, où il étoit aſſis, a plus d'une demi-lieuë, tant de long que de large, faite en demi-lune, qui eſt bornée par les côteaux, par le Camp des ennemis & par Bude en l'arc, & par la riviere en la corde; ſes côteaux ſont cinq valées, outre celle de Bude & celle du Camp: & à Bude y a la Citadelle ſur une montagnette, nommée le Blochaus.

Dès le matin du Dimanche 23. Octobre, les Turcs mirent leurs Chameaux en haye avec chacun une banderolle deſſus, ſur le haut des côteaux, ce qui faiſoit fort belle vûë, & ne fut vû dans toute cette plaine aucun homme ni bête, ſi ce n'étoit quelque Turc, qui paſſoit par fois du Camp à Bude, ou aux vallées pour porter les ordres.

Le Roſworm fit loger ſur la rive de l'Iſle Dodon, vis-à-vis de la plaine des ennemis, quarante Canons de batterie, fit venir au-deſſous dudit Fort toutes les chaï-

chaïques de notre armée, qui étoient au nombre de ſoixante, pour recevoir & repaſſer les Hongrois, en cas qu'ils fuſſent preſſez de ſe retirer, & fit paſſer en l'Iſle Dodon trois mille chevaux, dans notre grand retranchement, & le Regiment du Colonel Petz, pour aider aux Italiens de Straſolde, qui y étoient logez, afin de le garder. Je fus le matin dans le nouveau Fort, & vis l'état de ceux qui y étoient dedans, que je trouvois bien plus reſolus à le conſtruire qu'à le garder. Je le dis au retour à Roſworm; mais il me dit qu'il ne s'attendoit pas de conſerver ce Fort, & qu'ayant été conſtruit en une nuit, ce ſeroit merveille s'il n'étoit détruit en un jour.

Sur les deux heures après midi, nous commençâmes à voir contremonter l'armée navalle des Turcs, qui étoit en ordre de croiſſant, compoſée de cinquante-deux chaïques. Dedans ce croiſſant, étoient deux galeres à vingt-huit rames, & un peu plus avant une chaïque, entre les deux galeres; mais plus avancée, qui portoit le tambour major des Turcs.

Ces deux groſſes galeres alloient toûjours tirant de leur groſſe artillerie, & les chaïques chacune de deux fauconneaux qu'elles portoient. Elles n'eurent

pas contremonté trois cens pas, qu'en approchant de Bude, furent tirées trois volées de Canon, qui étoit le ſignal pour attaquer le Fort, & en même tems ſortirent des cinq vallées ſuſdites de Bude & du Camp, plus de vingt-cinq mille chevaux, qui couvrirent la plaine, ayant tous le ſabre à la main, qu'ils faiſoient paſſer par deſſus leurs têtes à leur mode: ce qui faiſoit paroître infinis miroirs, à la lueur du Soleil, qui ce jour-là fut très-beau & très-clair.

Ils vinrent de furie donner à notre nouveau Fort, & ceux qui ne pûrent monter, ſervirent de marchepied aux autres, pour y entrer, & y tuerent plus de trois cens de nos Hongrois, le reſte s'étant ſauvé dans les chaïques qui étoient à leur bord, pour les ramener au nôtre. Pluſieurs Turcs ſe jetterent à cheval dans le Danube, pour attaquer nos chaïques, dont quelques-uns furent tuez, & deux amenez de notre côté avec les chevaux. Cependant l'armée du Danube des Turcs s'approchoit toûjours, tirant inceſſamment, & donna dans les eſcadrons des Reiſtres, qui étoient en bataille dans l'Iſle Dodon, de ſorte qu'il les falut faire tirer à l'écart, & mettre le Regiment de Petz ſur le ventre.

Mais

Mais à l'heure même le Comte de Zultz, ayant fait pointer ſix Canons de batterie contre les Galeres & Chaïques des Turcs, il les força de s'en retourner. Ce fut choſe étrange, que de tous les quarante Canons pointez contre la plaine, où étoient les Turcs, qui tirerent par trois fois, il n'y eut jamais que deux volées de Canon, qui raſaſſent l'Oriſon, leſquelles firent chacune une ruë par où elles paſſerent, faiſant voler tant de têtes, jambes & bras en l'air, que ſi les autres canonades euſſent fait de même, il euſſent tué plus de deux mille hommes. Le General en attribuoit la faute au jour de Dimanche, auquel les canoniers & pointeurs s'étoient énivrez.

Après la priſe de ce Fort, les Turcs continuerent à leur aiſe de ravitailler Bude, qui étoit leur principal deſſein. Et eſt certain, que ſi on leur eût pû empêcher ce ravitaillement, ce qui ſe fût pû faire, ſi nous nous fuſſions de bonne heure campez de l'autre côté du Danube, Bude ne pouvoit plus tenir.

Le Roſworm en fut fort blâmé, mais il s'excuſoit ſur ce que s'il eût paſſé de l'autre côté de la riviere, où Bude eſt ſituée, que les Turcs euſſent pris le poſte où nous étions logez, & enſuite la ville

de Peſt ſans difficulté : d'où ils euſſent avec plus de commodité ravitaillé Bude, qu'ils n'avoient fait par-delà, & qu'elle ne pouvoit faillir d'être ſecouruë.

Les Turcs, pour prendre leur revanche du Fort, que nous avions voulu conſtruire de leur côté, mirent vis-à-vis de notre Camp, ſur un petit lieu relevé, proche de Bude, qui y commande, vingt pieces de Canon, deſquelles ils tirerent en batterie par pluſieurs jours dans notre Camp, non ſans quelque dommage.

Une après-dînée, que nous joüions à la prime avec le General & deux autres, une volée de canon perça ſa tente en deux endroits. Elle étoit remarquable, pour être violette, ce qui les y fit ſouvent pointer leurs pieces. Une autre volée renverſa la tente du jeune Schomberg, frere du Maréchal dernier mort, comme je l'étois allé voir, & fûmes quatorze perſonnes enſemble deſſous, dont un nommé Boiſroet fut bien bleſſé du mât, qui chût ſur ſa tête.

Enfin, le Roſworm quitta le tertre où il étoit logé, & ſe campa en une vallée prochaine, où le Canon ne le pouvoit plus offenſer, & les Turcs voyant que leur batterie ne les incommodoit plus, la ceſſerent au bout de cinq jours, qu'ils l'eurent

l'eurent continuée. Enfin le General, voyant que ſon ſejour en ce même Camp lui étoit inutile, & que l'on le blâmoit à Vienne, & à Prague, de ce qu'avec une ſi belle armée, car elle étoit de trente-cinq mille hommes de pied & de dix mille chevaux, il ne s'étoit oſé loger du côté des ennemis, même après cette grande défaite de Dodon, qui les avoit affoiblis de quantité d'hommes, & de leurs meilleurs ſoldats, il ſe reſolut de paſſer de leur côté, & pour cet effet fit conſtruire un double Pont, pour entrer en l'Iſle de Vats, & pour en ſortir du côté de Saint André, cinq lieuës au-deſſus de Bude. Il alla dîner le Dimanche vingtiéme dans l'Iſle de Vats, & paſſant ſur le premier Pont, alla viſiter l'autre, qui étoit bien avancé, puis s'en revint au Camp, d'où il partit avec toute l'armée le Mardi ſuivant, & ayant paſſé le premier Pont, ſe campa dans l'Iſle, où il ſéjourna le lendemain, & le Jeudi vingtquatriéme, l'armée paſſa le deuxiéme Pont, qui traverſoit le bras du Danube, voiſin de Saint André, & nous campâmes aſſez près de l'armée Turcqueſque qui ne changea point ſon Camp, encore que nous euſſions quitté le nôtre ancien; mais ſeulement cinq jours après

que nous fûmes paſſez ſous Saint André, qui fut le Dimanche vingt-ſeptiéme, ils virent quelques vingt mille chevaux, à une lieuë de notre armée, & s'étant mis dans une plaine, proche d'une montagne, qui les couvroit de notre vûë, ils envoyerent cinq cens chevaux à l'eſcarmouche, pour nous attirer dans leur embuſcade, dont un Hongrois, qui demeuroit proche de là nous vint avertir. Ce qui fut cauſe que nous continuâmes l'eſcarmouche tout le jour, ſans nous avancer, lors qu'ils faiſoient ſemblant de fuïr. Nous demeurâmes campez ſans rien faire proche Saint André, juſques au Mardi N de Novembre, que le General partit à Soleil couché, avec cinq mille chevaux, & s'en vint droit à Bude toute la nuit, & arrivâmes à la pointe du jour en la ville baſſe de Bude, qui n'eſt point fermée, où l'on avoit donné avis au General, que quantité des principaux Turcs de l'armée étoient venus loger. Nous donnâmes juſques aux écuries du Roi, ſans rencontrer perſonne que de pauvres gens Hongrois. Seulement trouvâmes-nous dans les bains quelques trente Turcs, qui furent tous tuez en ſe baignant. Mais en nous en retournant, l'artillerie du Château & de la Ville nous

ſalua

ſalua rudement, & tua dix ou douze Reiſtres. Nous nous en revinmes au Camp de S. André, ayant enduré cette nuit-là un très-grand froid.

Or la coûtume des armées Turcqueſques, qui viennent faire la guerre en Europe, eſt de ne camper pas plus longuement que juſques au jour de la Saint Martin, qui eſt l'onziéme de Novembre, ſi ce n'eſt qu'ils ſoient ſur la fin d'un ſiege, & que le General demande encore trois jours en ſa faveur, après leſquels expirez ils ont pouvoir de couper impunément les cordages des tentes dudit General, & le lendemain de piller la proviande, qui eſt le magaſin des vivres, & puis s'en aller ſans autre ordre. Et comme ce jour-là le deſſein des Turcs ne fut autre que d'envitailler la ville de Bude, qui pâtiſſoit & commençoit d'être affamée, le Sardar Bacha crût avoir ſatisfait à ſes ordres, l'ayant ſuffiſamment pourvûë de vivres pour deux ans. De ſorte qu'il ne voulut point retenir l'armée en campagne, plus longuement que leur coûtume ordinaire, & délogea du Camp où il étoit logé depuis trois mois, pour s'en retourner à Belgrade, & de là licencier l'armée : dont le General fut averti le jour de la Saint Martin au ſoir, comme

je joüois à la prime avec lui dans ſa tente, par un homme que lui envoya celui qui commandoit dans Peſt, qui avoit vû leur délogement, & avoit envoyé quelques Huſſarts côtoyer la riviere juſques à Belgrade, dont il lui mandoit qu'il lui donneroit avis de tems en tems juſques à ce que l'armée fût débandée. Ce qu'il fit le lendemain, & le jour d'après, qui étoit le troiſiéme, il l'aſſûra, que la plûpart de l'armée étoit envoyée en ſes garniſons, & que les troupes d'Aſie s'embarquoient ſur le Danube pour s'en retourner. Ce qu'ayant ſçû auſſi par divers épions Hongrois, qui étoient en l'armée des Turcs, il fit repaſſer l'armée le 15. de Novembre en l'Iſle de Vats, où il ſéjourna le lendemain matin, pour licentier ou mettre en garniſon une grande partie de l'armée. Il envoya le Colonel Guipernetz, avec ſon Regiment de Lanſquenets de quinze cens hommes à Peſt, qui eſt tout vis-à-vis de Bude : & parce qu'ils faiſoient difficulté d'y entrer, s'ils n'avoient un prêt, attendant leurs montres, le General me pria de lui prêter deux mille ducats pour leur donner, m'aſſûrant de me les faire rendre dans peu de jours. Ce qu'il fit, ſçachant que je ne manquois pas d'argent, leur ayant gagné

gagné à la prime depuis que j'étois arrivé à l'armée, plus de huit mille ducats.

Mr le Prince de Joinville, Mr le Landgrave de Heſſen, Mr le Reingrave, Schomberg, & les volontaires Italiens s'en retournerent de Vats, & moi je ſuivis l'armée volante de trois mille chevaux, & de huit mille hommes de pied, que le General retint, avec laquelle il partit le ſeptiéme de l'Iſle, & vint camper à quatre lieuës de la riviere, & le lendemain il vint aſſieger la ville de Varouan, qui ne tint que trois jours, puis ſe rendit. Il y mit le Regiment de Ravier de quinze cens hommes en garniſon, & vint loger à trois lieuës de là. Le lendemain ſe vint camper devant Strigonie, de l'autre côté du Pont de batteaux qui y étoit fait. Nous en délogeâmes le lendemain 24. de Novembre, après avoir rompu l'armée, qu'il licentia, ou envoya en diverſes garniſons, & vinmes coucher à Javarin, par un froid extrême. Le lendemain nous en partîmes, & vinmes coucher à Gomor, où je ſéjournai trois jours avec le Roſworm, qui étoit amoureux de la Seignora Anna Regina de Holme, ſœur de la femme du Gouverneur de Gomor, Jean de Mulard, laquelle étoit Dame

de la Reine d'Eſpagne, & l'avoit accompagnée juſques à Madrid; mais elle ne voulut demeurer en Eſpagne, & s'en étoit retournée l'année auparavant. Elle penſoit épouſer le Roſworm, mais c'étoit un vieux matois, qui ne s'attendoit pas au mariage.

Nous partîmes de Gomor le 29. & arrivâmes le 30. & dernier de Novembre à Vienne en Autriche, où je trouvai déja arrivez Meſſieurs les Princes de Joinville, le Reingrave, Schomberg, & autres, qui avoient été dans l'armée. J'y trouvai auſſi mes amis, Meſſieurs Carle de Harach, Zeiffrid, Bremer, Guinterat, & autres, deſquels je reçûs tant de gracieux accueils & de courtoiſies, que je demeurai ſix ſemaines audit Vienne, où je paſſai extrémement bien mon tems.

Je fus en Moravie en une belle maiſon de Mr Maximilian de Liechtenſtein, mon bon ami, nommée Ravron, en compagnie de Carle de Harach, où Mr de Joinville ayant renvoyé ſon train, vint loger quinze jours en mon logis, où il fut reçû au mieux qu'il me fut poſſible. Puis il en partit en poſte, pour s'en aller à Prague, & de là en France. Je partis de Vienne le 18. Janvier de l'année 1604. & arrivai par la poſte le 22. à Prague, où je trouvai

trouvai le Roſworm, qui depuis notre reconciliation m'avoit porté une très-étroite amitié. Il vint le lendemain matin 23. me prendre en ſon carroſſe à mon logis, & m'amena à la Salle du Palais de Pragues, où nous nous promenâmes, juſques à ce que les Conſeils ſe levaſſent, & lors tous les Seigneurs des Conſeils vinrent donner le bon jour au Roſworm, lequel ils reſpectoient fort, à cauſe de la charge qu'il avoit euë de Maréchal de Camp General de l'armée : & puis enſuite il me preſenta à eux, les priant de m'aimer, leur diſant beaucoup de bien de moi. Il me mena de là dîner chez un vieux Seigneur, nommé Preſcheſtoris, qui étoit Bourggrave de Carleſtein, qui eſt la ſeule fortereſſe du Royaume de Bohême, en laquelle la Couronne & tous les titres & enſeignemens du Royaume ſont gardez. Il avoit deux fils, l'un grand Fauconnier de l'Empereur, l'autre un jeune Seigneur, qui avoit été camarade de Roſworm en la derniere anneé, & qui l'année preſente pretendoit le Regiment de Cavalerie, que le Royaume de Bohême devoit envoyer en Hongrie : & parce que le Roſworm pouvoit beaucoup pour lui faire obtenir, ils cherchoient tous avec paſſion ſes bonnes graces.

Ledit Rosworm étoit amoureux de la derniere fille dudit Bourggrave, nommée Anna Sibilla. Les autres trois étoient la Comtesse de Millesimo l'aînée : la deuxiéme avoit épousé Carle Collowitz Colonel, frere du Colonel Zeiffrid Collowitz : & la troisiéme nommée Anna Esther, étoit une jeune Dame d'excellente beauté, en l'âge de dix-huit ans, veuve depuis six mois d'un Gentilhomme nommé Brichind, avec qui elle avoit été un an mariée.

Nous fûmes noblement reçûs & traitez chez Mr de Prescheſtoris, & après dîner nous danſâmes, où je commençai de devenir amoureux de Madame Esther, cette veuve, qui me fit paroître n'être pas marrie de mon deſſein, que je lui découvris en partant du logis, comme ſes ſœurs alloient conduire le Rosworm: car elle y répondit de telle ſorte, qu'elle me donna moyen de lui écrire, & me manda les lieux où elle alloit pour m'y trouver.

J'allai auſſi par fois la voir ſous la couverture de l'amitié que j'avois contractée à l'armée avec ſon jeune frere, Wolf Prescheſtoris ; mais comme le Carême-prenant approchoit, ſon pere s'en allant à Carleſtein, elle fut forcée de partir.

Au

Au ſortir de ce dîné & du bal, chez Preſcheſtoris, le Roſworm penſant m'obliger, m'embarqua en une aſſez mauvaiſe affaire. Il avoit traité avec un hôte de la nouvelle ville, que pour deux cens ducats il lui livreroit ſes deux filles, qui étoient très-belles, & je penſe qu'il ſurprit ce pauvre homme étant ivre, pour lui faire cette promeſſe, comme il apparut enſuite. Car comme nous fûmes arrivez à deux pas de cette hôtellerie, nous décendîmes de corroſſe, qu'il commanda de retourner & de nous attendre là, & le Roſworm & moi, avec un ſien page Bohême, pour nous ſervir de Truchement, allâmes en cette hôtellerie.

Nous trouvâmes le pere dans ſon poile avec ſes deux filles, qui travailloient à leurs ouvrages, qui fut aucunement étonné de nous voir, & plus encore lors que le Roſworm lui dit, que nous lui portions chacun cent ducats pour avoir le pucellage de ſes deux filles, comme il lui avoit promis. Lors il s'écria, qu'il n'avoit jamais promis telle choſe, & ouvrant la fenêtre, cria par deux fois, morteriau, morteriau, qui veut dire au meurtre.

Alors le Roſworm lui porta le poignard à la gorge, & lui fit dire par le page,

page, que s'il parloit aux voiſins, & s'il ne commandoit à ſes filles de faire notre volonté, il étoit mort, & me dit cependant que je priſſe une de ſes filles, & que je m'en joüaſſe. Moi qui penſois être venu à une affaire, où toutes les parties étoient d'accord, fus bien étonné lors que je vis qu'il nous falloit forcer les filles, en la preſence de leur pere. Je dis au Roſworm, que je ne m'entendois point à forcer des filles. Il me dit lors que ſi je ne le voulois faire, je vinſſe tenir le poignard à la gorge de ſon pere, & qu'il feroit ſon devoir avec une des deux filles: ce que je fis à grand regret, & ces pauvres filles pleuroient: le Roſworm commençoit à en baiſer une, quand un grand bruit du voiſinage, émû aux cris qu'avoit fait l'hôte, lui fit lâcher priſe, & me dire qu'il nous falloit payer de courage & de bonne mine, ou qu'autrement nous étions perdus.

Lors il fit dire à l'hôte, qu'il le tueroit s'il ne nous faiſoit ſortir des mains du peuple. Cet hôte avoit une jupe volante, ſous laquelle il lui mit ſa dague qu'il lui tenoit contre la chair, & me fit donner le poignard du page, pour en faire de même. Ainſi ſortîmes du poile, juſques à la ruë, l'hôte intimidé diſant toûjours

au

au peuple, que ce n'étoit rien, juſques à ce qu'étant un peu éloignez, nous retirâmes nos dagues de deſſous ſa jupe, & l'hôte commença à crier comme devant, morteriau, morteriau: ce qui convia le peuple de courir après nous, avec infinis coups de pierres. Alors le Roſworm me cria, mon frere, ſauve qui peut. Si vous tombez ne vous attendez point que je vous releve: car chacun doit ſonger à ſoi. Nous courions aſſez vîte; mais une pluye de pierres nous incommodoit grandement, dont l'une ayant donné dans les reins du Roſworm, le porta par terre, & moi pour ne faire ce qu'il m'avoit dit qu'il me feroit, le relevai, & l'aidai à marcher vingt pas, au bout deſquels nous trouvâmes heureuſement notre carroſſe, auquel nous étant jettez, nous fîmes toucher, juſques à ce que nous fuſſions en ſûreté dans la vieille ville, étant échappez des pattes de plus de quatre cens perſonnes.

Le 24. de Janvier, le Roſworm me fit obtenir entrée en l'anti-chambre de l'Empereur, qui eſt un lieu reſervé aux fort grands Seigneurs & Princes, en laquelle je me trouvois de deux jours l'un. Et cinq ou ſix jours après, joüant à la paume contre le grand Waleſtein, qui faiſoit

faiſoit la charge de grand Chambellan de l'Empereur, depuis la mort de Peter de Molar, decedé depuis huit jours; l'Empereur nous vint voir joüer à travers d'une jalouſie qui étoit en une fenêtre, qui regardoit ſur le jeu de paume, & y demeura long-tems.

Le lendemain matin, comme j'étois en ſon anti-chambre, il me fit appeller pour lui faire la reverence, où il me traita fort benignement, diſant qu'il connoiſſoit ma race, qui avoit toûjours fidellement ſervi leur Royale maiſon. Qu'il avoit eu bonne information de moi en cette derniere guerre d'Hongrie, & que ſi je pretendois à quelque charge, qu'il ſeroit bien aiſe de m'en gratifier. Il me parla en Eſpagnol, & voulut que je lui répondiſſe auſſi.

Peu de jours après m'arriva la nouvelle de la mort du Baron de Siray, tué par Mr le Reingrave, mon couſin : ce qui m'obligea de parler aux principaux du Conſeil en faveur du Reingrave, mon couſin, & pour l'excuſer, & enfin demander ſur ce ſujet audience à l'Empereur, qui me fut promptement accordée, & me répondit favorablement, & enſuite me fit dire par le Comte de Furſtemberg, qu'il avoit reformé les cinq Com-

Compagnies de Cavalerie du Reingrave à trois, & les quatre des Carabins du Rosworm, à deux, & que si je voulois lever encore trois nouvelles Compagnies de Cavalerie, & deux de Carabins, que l'Empereur me retiendroit à son service, en qualité de Colonel de mille chevaux; ce que j'acceptai, voyant la longue paix de France, & comme aussi pour l'amour extrême que je portois à Madame Esther.

Les trois Compagnies de Chevaux legers furent données à Champgaillard, vieux soldat François, à Dom Balthasar de Marradas Espagnol, & à Jean Paul Italien, qui les avoient déjà commandées, sous le Reingrave, & qui les renforcerent du debris des autres. Pour les deux Compagnies de Carabins, le Capitaine la Ramée en eut une, & le Capitaine Merguelot, tous deux Liegeois, l'autre. Je fis donner la Cornette de Champgaillard à Cominges, & sa Lieutenance à la Croix, qui depuis a été Colonel. C'étoit pendant le Carême-prenant, que l'on traitoit de ma capitulation; auquel tems on parle peu d'affaires en ce païs du Nord, & je ne pressois pas fort mes expeditions, étant éperduëment amoureux de Madame Esther, laquelle après plusieurs esperances qu'elle me donna,

donna, & ſa ſœur au Roſworm, de venir paſſer le Carnaval à Prague, enfin elles furent retenuës à Carleſtein par la maladie du Bourggrave leur pere. Nous le paſsâmes bien gayement en fêtes & feſtins continuels, & joüant à la petite prime fort grand jeu, entre cinq ou ſix que nous étions, à ſçavoir le Preſident du Royaume nommé Staremberg, Adam Galpoppel, le Grand Prieur de Malte, Kinski l'aîné, & le Roſworm & moi, & n'étoit ſoir qu'il n'y eût deux ou trois mille dallers de perte ou de gain. Celui qui faiſoit l'Office de grand Ecuyer de l'Empereur, nommé Bruſcofscki, ſe maria avec une riche femme, où le Roſworm & moi fûmes conviez, & un des quatre jours que cette nôce dura, nous voulumes faire des maſques à cheval, & nous promener par la ville, avec de très-beaux habits. Nous fûmes huit de partie: à ſçavoir le Roſworm & moi, qui marchions les premiers; Waleſtein, le Longo, & le Kinski alloient après; Harach & Charmin, deux Gentils-hommes de la Chambre de l'Empereur ſuivoient, & le jeune Schomberg, avec le Comte Wolff de Mansfeld étoient les derniers. Comme nous paſsâmes devant la Maiſon de Ville de la vieille ville, quelques

ques Sergens nous vinrent dire en langue Eſclavone au Roſworm & à moi, que l'Empereur avoit défendu d'aller en maſque par la ville. A quoi nous ne fîmes aûtre réponſe, ſinon que nous n'entendions point l'Eſclavon. Ils nous laiſſerent lors paſſer : mais comme ce vint au retour, ils tendirent les chaînes à toutes les avenuës de la place de la Maiſon de Ville, hormis celle par où nous entrions, & dès que nous fûmes paſſez, ils la tendirent auſſi, & lors ils commencerent par les derniers, & prirent par la bride le cheval du Comte de Mansfeld, & celui de Schomberg, & les menerent en priſon: puis ſe ſaiſirent auſſi de Harach, & de Charmin, & du Waleſtein, & du Kinski, leſquels ſouffrant impatiemment cet outrage, & n'ayant point d'épées pour l'empêcher, nous crierent que nous priſſions garde à nous. Alors le Roſworm ſe ſaiſit de ſon épée, & moi de la mienne, que nos laquais portoient, & ſans les tirer du fourreau, nous regardions que l'on ne ſe ſaisît point de la bride de nos chevaux. Ce qu'un Sergent ayant voulu faire à moi, le Roſworm lui donna de ſon épée avec le fourreau ſur la main de telle ſorte, que le fourreau s'étant coupé, il bleſſa bien fort ledit

dit Sergent à la main. Alors plus de deux cens Sergens ſe mirent ſur nous, & nous deux de notre côté mîmes nos épées nuës à la main, leſquelles ils eſquivoient; mais à chaque paſſade que nous faiſions, ils nous déchargeoient de grands coups de hampes de hallebarde ſur les reins, & ſur les bras : ce qui dura quelque-tems, juſques à ce qu'un Chef de Juſtice ſortant de la Maiſon de ville, hauſſa ſon bâton, que l'on nomme *Regiment-ſtock*, alors tous les Archers mirent leurs halebardes en terre, & le Roſworm, qui ſçavoit la coûtume, y jetta auſſi ſon épée, & me cria que je jettaſſe auſſi vîtement la mienne. Ce que je fis : autrement j'euſſe été declaré rebelle à l'Empereur, & pour tel puni.

Alors le Roſworm me pria de parler quand le Juge interrogeroit, afin que l'on ne le reconnût point : Il me demanda qui j'étois, & lui ayant dit ſans déguiſer, il me demanda qui étoit mon compagnon ; je lui dis que c'étoit Roſworm : alors il nous fit de grandes excuſes. Et le Roſworm qui étoit bien mari de ce que je l'avois nommé, quand il vit qu'il ne s'en pouvoit plus dédire, ſe demaſqua en colere, menaçant le Juge & les Sergens, & qu'il s'en plaindroit à l'Em-

l'Empereur, & au Chancelier. Eux tâcherent du mieux qu'ils purent, de le rappaiſer; mais il avoit été trop battu, & moi auſſi, pour ſe contenter de paroles. On nous rendit nos ſix compagnons plus heureux que nous, car ils n'eurent que la peur, & nous nous retirâmes. Puis le ſoir, comme ſi de rien n'eût été, nous retournâmes aux nôces. Mais le lendemain le Roſworm vint trouver le Chancelier du Royaume, auquel il parla fort arrogamment, & le Chancelier fit mettre, pour nous ſatisfaire, plus de cent cinquante Sergens priſonniers, les femmes deſquels étoient tous les jours à la porte de mon logis pour obtenir grace, & moi j'en ſollicitois aſſez le Roſworm; mais il étoit inexorable, & les fit demeurer quinze jours en priſon, pendant la rigueur de l'hiver, dont deux en moururent.

Enfin à grand peine je les fis delivrer. Quelques jours après il ſe fit une belle aſſemblée de Dames chez le grand Chancelier, où nous allâmes danſer un petit ballet, qui fut trouvé beau, pour être en Boheme, où il ne s'en danſe pas ſouvent.

Pendant ce tems-là, comme nous joüions un jour au Quinola, Adam Gal-

poppel

poppel & Kinski ſe querellerent, & ſe battirent le lendemain, où Adam Galpoppel fut bleſſé à la jambe.

Le Grand Prieur de Boheme & l'Ambaſſadeur de Veniſe, qui étoient venus joüer avec nous chez Adam Galpoppel, à qui nous tenions compagnie pendant que ſa bleſſure le tint au lit, ou au logis, ſe querellerent auſſi ſur le ſujet de Saint Jean & de Saint Marc : ce qui donna à rire à la Cour.

Or dans la ville de Prague le nouveau Calendrier ſe pratique, mais dans la campagne, parmi les Huſſites, il ne s'obſerve point; de ſorte que le Carême-prenant étant paſſé à Prague, il dura encore dix jours de plus à la campagne, & le Bourggrave de Carleſtein nous convia le Roſworm & moi, avec deux autres Seigneurs, l'un nommé Slabata, & l'autre Collobrat, de le venir paſſer à Carleſtein, où quantité de Dames & de Seigneurs ſe devoient trouver auſſi. Ce que nous fîmes dès notre Mercredi des cendres, & nous mîmes tous quatre en carroſſe, qui étions les quatre amoureux des quatre filles du Bourggrave, car Collobrat aimoit de longue main la Comteſſe Milleſimo, & Slabata étoit depuis peu embarqué avec la femme de Collowitz.

Nous

Nous y trouvâmes plus de vingt Dames, parmi leſquelles il y en avoit de très-belles, & ne faut pas demander ſi nous fûmes bien vûs & reçûs des quatre filles du logis, mais principalement de la mienne, qui fut ravie de me voir, & moi elle : car j'en étois extremement amoureux, & puis dire qu'en toute ma vie je n'ai paſſé dix journées plus agreablement ni ne les employai mieux que je fis celle-là ; ce fut une continuelle fête, étant perpetuellement à table, ou au bal, ou en autre meilleure occupation.

Enfin après le carnaval paſſé, nous nous en revinmes à Prague, avec grand regret d'elles & de nous, mais avec grande ſatisfaction de notre petit voyage. Ma Maîtreſſe me promit qu'elle viendroit bien-tôt à Prague : mais comme ſon pere retomba malade, elle ne le pût : mais elle me fit venir déguiſé à Carleſtein, où je fus cinq jours & ſix nuits caché en une chambre près de la ſienne, au bout deſquels & de ma vigueur, je m'en revins à Prague ; où après avoir tiré mes expeditions & aſſurances pour l'argent de ma levée, je pris congé de l'Empereur, pour m'en revenir en France, & partis de Pragues le Jeudi devant Pâques fleuries,

ries, en poſte, avec un de mes amis nommé Cocorporis, & vinmes coucher à Carleſtein, pour dire adieu au Bourggrave, à ſes filles, & à ſes fils. Moi en effet pour prendre congé de ma Maîtreſſe, & en eſperance, même en ferme creance lors, de retourner la trouver auſſi-tôt que ma levée ſeroit faite, que je ferois acheminer par le Danube en Hongrie, pendant que j'irois faire un tour à la Cour de l'Empereur.

J'en partis le lendemain, & vins coucher à N. où il me fut fait très-bon traitement par le maître de la maiſon, & y avoit aſſez belle compagnie de Dames, mais elles ne me touchoient gueres au cœur, car j'y avois donné trop de place à l'Anna Eſther Precheſtoris. Je n'avois avec moi que le ſeul Guitaud & un valet Allemand, que j'avois été forcé de prendre, à cauſe que les miens étoient demeurez malades à Prague. Le Samedi lendemain il nous fit encore feſtin à dîner, où il nous enyvra, & puis nous prêta ſon carroſſe, qui me mena à Piſen, dont je partis le jour de Pâques fleuries, pour aller coucher à Ratisbonne. J'en partis le Lundi & couchai à Brughauſen, & le Mardi j'arrivai à Munich: le Mercredi je vins ſaluer Monſieur le

Duc

Duc Maximilian, lequel me fit l'honneur de m'offrir le Regiment de trois mille Lanſquenets, que le Cercle de Bavieres entretenoit en Hongrie, & qu'en quelque année que je vouluſſe le recevoir, pourvû que je l'en avertiſſe devant Pâques, qu'il me le donneroit. Dont je lui rendis très-humbles graces, & m'ayant fait défrayer, j'en partis le Mercredi Saint en un carroſſe qu'il me prêta, qui me mena le lendemain Jeudi Saint dîner à Amberg, où je demeurai le Vendredi, Samedi, & Dimanche de Pâques, pour quelques affaires que j'y avois, & en partis le lendemain de Pâques, & m'en revins en trois jours à Strasbourg à dîner, & à coucher à Saverne. Je me mis à table pour ſouper avant que d'aller voir les Chanoines au Château : mais comme je commençois, ils arriverent pour me prendre, & me mener loger au Château. C'étoient Meſſieurs le Domdeken, ou Doyen des Creanges, & les Comtes de Queſle & de Riffercheid. Ils avoient déjà ſouppé, & étoient à demi yvres. Je les priai, que puis qu'ils me trouvoient à table, ils s'y miſſent, plûtôt que de m'emmener attendre le ſouper au Château; ce qu'ils firent, & en peu de tems de notre ſoif, Guitaud & un mien compe-

re, maître des Monnoyes de Lorraine & moi nous les achevâmes ſi bien d'enyvrer, qu'il les fallut remporter au Château, & moi je demeurai en mon hôtellerie. Et le lendemain à la pointe du jour je montai à cheval; penſant partir: mais ils avoient la nuit envoyé défendre que l'on ne me laiſsât pas ſortir: car ils vouloient avoir leur revanche de ce que je les avois enyvrez.

Il me falut donc demeurer ce matin-là au dîner, dont je me trouvai bien mal. Car afin de m'enyvrer, ils me mirent de l'eau de vie dans mon vin à mon avis, bien qu'ils m'ayent depuis aſſuré que non, & que c'étoit ſeulement d'un vin de Leſperg, qui étoit ſi fort & ſi fumeux, que je n'en eus pas bû dix ou douze verres, que je ne perdiſſe toute connoiſſance, & que je ne tombaſſe en une telle lethargie, qu'il me fallut ſaigner pluſieurs fois, & me vantouſer, & me ſerrer avec des jarretieres les bras & les jambes. Je demeurai à Saverne cinq jours en cet état, & perdis de telle ſorte le goût du vin, que je demeurai plus de deux ans, non ſeulement ſans en pouvoir boire, mais encore ſans en pouvoir ſentir ſans horreur.

Après que je fus gueri, je m'en vins en deux

deux jours à Haroüel, où je ne demeurai guere ſans aller à Nancy. Je trouvai du changement en la Cour de Lorraine par la mort de Madame ſœur du Roi, Ducheſſe de Bar. Après que j'y eus ſejourné quelques jours, je fus à Eſpinal non tant pour y voir ma tante, que ma couſine de Bourbonne, nouvellement mariée au Comte d'Eſcars, de qui j'avois été extrémement amoureux, & ſi feu ma mere n'y eût point eu de repugnance, j'euſſe crû ne vivre point malheureux marié avec elle: mais je ne lui voulus pas déplaire.

Je la trouvai comme elle arrivoit chez ma tante, où nos anciens feux ſe rallumerent, & notre ſejour de quatre jour à Eſpinal y aida fort. Monſieur de Couconges étoit venu avec moi, & ſa femme avec ma couſine nous allâmes la conduire à Ville ſur Illon, avec ma couſine de Vianges. De là nous allâmes à Mirecourt, voir Monſieur & Madame de Marcouſſay, puis revinmes audit Ville ſur Illon, où nous nous ſeparâmes de ma couſine d'Eſcars, non ſans y avoir tous deux bien du regret, & elle s'en retourna à Bourbonne, & nous à Eſpinal, & de là à Nancy. Et le lendemain que j'y fus arrivé, j'allai à Toul, au devant de

ma mere, qui arrivoit de France, & l'amenai à Haroüel, où Madame d'Eſpinal la vint voir le lendemain. Et le jour d'après on rapporta le corps de feu mon frere de Ramonville, qui avoit été bleſſé d'une mouſquetade au genoüil, à la priſe du Porc-Epic, au Siege d'Oſtende, duquel coup il lui falut couper la jambe, dont il mourut cinq jours après, qui me fut un ſenſible déplaiſir, & une ſignalée perte : car c'étoit un homme de grand cœur, & de bon jugement, & qui avec apparence étoit pour faire une grande fortune.

Je l'avois laiſſé auprès du Roi en m'en allant en Hongrie, pour terminer l'affaire de Saint Sauveur, laquelle je déduirai, comme celle qui m'a fait changer mes deſſeins, & qui m'a fait quitter la charge que j'avois en Hongrie, qui fut auſſi cauſe de la mort de mon frere.

Une tante de ma mere, nommée Madame de Mereville, lui donna ſoixante mille écus, & la maria avec feu mon pere, & pour aſſurer cet argent à ma mere, il le fallut employer en choſe qui lui tînt nature de propre : ce que l'on fit, en prenant en engagement du Roi, le Comté de Saint Sauveur, le Vicomté de Landelat & la Baronie de Veſou, pour qua-

quarante mille écus, que mon pere fournit comptant : & depuis on ſupplea encore des autres vingt mille écus, que l'on devoit employer de ladite donation de Madame de Mereville, & ce par Edit d'alienation verifié au Parlement & Chambre des Comptes, où il appartenoit. Or dans le contrat d'engagement il étoit porté, que ſi leſdites terres n'avoient de revenu autant que montoit l'interêt de notre argent au denier vingt, qui étoit neuf mille livres par an, ce qui en manqueroit nous ſeroit payé ſur la Recette generale de Caën. Il arriva qu'après la bataille de Moncontour, comme l'on licentia les Reiſtres, on paya leurs décomptes au mieux que l'on pût : & comme on n'avoit pas tout l'argent comptant qu'il falloit, on convia feu mon pere & Schomberg de prendre des rentes ſur l'Hôtel de ville de Paris, ou autres engagemens, pour une partie de la ſomme qui leur étoit dûë & à leurs Reiſtres, & l'autre partie comptant. Et feu mon pere, qui vit que les terres de Saint Sauveur, qui lui étoient déjà engagées, valoient beaucoup plus que l'interêt des premieres ſommes, pour leſquelles il la tenoit, offrit de prendre encore quarante mille écus ſur les mêmes terres en en-

gagement ; ce que les Miniſtres de France accepterent avec joye, & lui en donnerent les expeditions que lui-même deſira. Et comme il ne ſçavoit point certaine loi de la France particuliere, il ne ſe ſoucia point de faire verifier aux Chambres des Comptes cette derniere partie & joüit près de trente ans de toutes leſdites terres en cette façon.

Avint qu'en l'an 1593, Monſieur de Schomberg étant redevable à feu mon pere de la ſomme de trente-deux mille écus, offrit à mon pere, que s'il vouloit prendre cette ſomme ſur le Roi, & en ſurcharger encore les Terres de Saint Sauveur, qu'il feroit encore ajoûter par le Roi vingt-quatre mille livres de plus, qui étoient dûs à feu mon pere, pour reſtes du payement des Reiſtres, leſquels vingt-quatre mille livres étoient en bonne forme declarez dettes de la Couronne.

Feu mon pere, pour ſortir d'affaires d'avec Monſieur de Schomberg, qui en ce tems-là n'étoit pas bien dans les ſiennes, & pour être payé de ce reſte, dont il n'étoit point aſſigné, accepta ce parti, & eut les expeditions neceſſaires pour ce dernier ſurchargement, qui furent verifiées au Parlement comme les autres. Et lors

lors on avertit feu mon pere, qu'il étoit beſoin de les faire verifier auſſi à la Chambre des Comptes de Paris & de Roüen. Ce que voulant faire, & de celle auſſi des quarante mille écus precedens, la Chambre en refuſa la verification. Et bien que ma mere depuis ſa viduité en eût obtenu diverſes Juſſions, elle n'y put parvenir.

Il arriva qu'en l'année 1601. le Duc de Wirtemberg, pourſuivant le rembourſement de quelque ſomme d'argent, qu'il avoit prêtée au Roi pendant la guerre, on lui dit, qu'il cherchât lui-même les moyens de ſe faire payer par l'invention de quelque parti, ou la découverte de quelques terres qui ne fuſſent encore engagées, ou qui le fuſſent à ſi bas prix que l'on lui pût ſurcharger pour plus grande ſomme : à quoi ſon Reſident, nommé Bunichauſe, qui y travailloit, fut aidé par le Procureur General de la Chambre des Comptes de Roüen, nommé Dumeſnil Baſire, qui lui promit, moyennant dix mille écus, qu'il lui fourniroit des engagemens ſuffiſans pour ſon affaire. Et que s'il le vouloit introduire chez Monſieur de Roſny, qu'il lui declareroit. Ce que Bunichauſe ayant fait, il dit audit Marquis de Roſny, que nous te-

nions les Domaines de Saint Sauveur, le Vicomté de Landelut & de Veſou, pour ſoixante mille écus, & qu'il étoit porté par le contrat, que ſi leſdites terres n'étoient de trois mille écus de revenu, le Roi s'obligeoit de payer ce qu'il y manqueroit ſur la recette generale de Caën; ce qu'il faiſoit reciproquement en faveur du Roi, que ſi les terres valoient davantage, que le ſurplus devoit être reſtitué au Roi. Par ainſi ſi le Roi ſe vouloit faire juſtice à lui-même, non ſeulement ils ſeroient quittes du premier engagement de cent quatre-vingt mille livres, mais encore du deuxiéme de cent vingt mille livres, & que par la ſupputation qu'il en avoit faite, nous demeurions redevables de plus de ſoixante mille livres au Roi, quand bien Sa Majeſté nous compteroit les cent quatre-vingt mille livres annuellement débourſez par nous à dix pour cent. Veu que des autres ſommes qui étoient des dettes de ſervices, qui n'étoient & ne pouvoient être verifiées en engagement de domaine, le Roi n'étoit obligé à aucun interêt.

Monſieur de Sully prit cet avis avec applaudiſſement, & crût que ſans bourſe délier il pourroit payer le Duc de Wirtemberg, qu'il affectionnoit pour être Pro-

Proteſtant, & parce qu'auſſi il l'avoit autrefois connu.

Il le propoſa au Roi, & l'aſsûra que nous aurions ſujet d'être plus que contens, ſi le Roi nous faiſoit don de ce que nous lui ſerions redevables de reſte; de ſorte qu'en l'année 1601. comme je revins d'Angleterre, je trouvai que par un Arrêt du Conſeil il étoit ordonné que ma premiere ſomme de ſoixante mille écus me ſeroit annuellement rembourſée, avec les interêts au denier dix; que les deux autres chacune de quarante mille écus, me ſeroient pareillement rembourſées, mais ſans interêt, & que je rendrois compte des fruits & des domaines depuis l'année 1569. que j'en étois entré en joüiſſance.

Je me plaignis grandement au Roi de cette injuſtice de ſon Conſeil, & lui fis voir comme mon pere, étranger & ignorant des loix de la France, avoit traitté de bonne foi. Que s'il n'eût pris ſur leſdits domaines la deuxiéme ſomme de quarante mille écus, que l'on lui eût donnée comptant, comme l'on avoit fait aux autres Colonels. Que ſi on en faiſoit de même à tous les anciens detenteurs des domaines, ou droits ſur le Roi, que leur induſtrie ou la ſuite des tems

avoient augmentez, outre que l'on ruineroit quantité de grandes maiſons, cela apporteroit ce prejudice, que tous les domaines qu'elles tiennent deperiroient, & que quand cette regle ſeroit generale, elle devroit avoir exception pour nous, qui étions étrangers, qui ſervions de bonne foi, & qui avions apporté du ſoulagement aux affaires du Roi; n'ayant pas reçû notre argent comptant, que l'on nous devoit donner, mais pris un encheriſſement ſur une Terre que nous poſſedions déjà. Que cela conſideré, il trouveroit que le revenu de ſes Domaines n'avoit point excedé l'interêt de notre ſomme. Que s'il y avoit quelque choſe à redire, c'étoit ſur la partie de Monſieur Schomberg, de laquelle le Comte de Nanteuil nous ſeroit garant. Le Roi prit aſſez bien mes raiſons, mais pour cela il ne fit pas caſſer l'Arrêt donné; ſi bien en ſuſpendre l'execution plus de deux années, pendant leſquelles nous joüiſſions, mais avec incertitude de nos affaires, & crainte, que ſi un jour on executoit l'Arrêt, la recette que nous continuions de faire, tomberoit plus lourdement ſur nous. De ſorte que de tems en tems je preſſois le Roi de me faire juſtice, ſoit en me rembourſant ou en caſſant

caſſant l'Arrêt. Et comme je m'en voulus aller en Hongrie, je le preſſai de m'expedier, lequel me promit qu'il me donneroit contentement, & que dans deux mois au plus tard, je ſerois ſatisfait, & que je fiſſe comprendre mes raiſons à Monſieur de Sully qui ne m'étoit pas favorable en cette affaire. Je lui dis que je reviendrois en ce tems-là, & que cependant je lui laiſſois mon frere qui lui en parla de tems en tems : ce qu'il trouva bon. Et quand mon frere, qui étoit un eſprit colere & chaud, lui en parla ; le Roi lui dit, qu'à mon retour il le contenteroit ; mondit frere le preſſa de telle ſorte que le Roi ſe fâcha, & mon frere ne parla pas au Roi avec le reſpect & la retenuë qu'il devoit. Ce qui fut cauſe que le Roi lui parla fort aigrement, & mondit frere le lendemain prit congé de lui, & s'en alla en Flandre ſervir le Roi d'Eſpagne, auquel lieu il fut très-bien approuvé, & eut commiſſion de faire un Regiment d'Infanterie. Mais comme il ne devoit être en la place montre, qu'à la fin du mois de Juillet, il s'en alla en attendant, voir le Marquis Spinola devant Oſtende, où il fut tué. Et comme je revins peu de tems avant ſa mort en Lorraine, où je levai cinq cens

chevaux pour aller en Hongrie, & mon frere un Regiment de pied, pour ſervir en Flandre, le Roi crût que j'avois tout-à-fait quitté ſon ſervice; ce qui fut cauſe qu'il fit ſaiſir par le Preſident d'Eufreville, & le Baron de la Lutumiere, le château de Saint Sauveur, & en chaſſer ceux qui y étoient dedans de ma part. Mais ayant ſçû que je m'en allois en Hongrie, & non en Flandres, & que mon frere étoit mort, il me fit écrire par Zamet, qu'il s'étonnoit fort de ce que je voulois quitter ſon ſervice ſans ſujet, & qu'il n'avoit encore fait executer l'Arrêt du Conſeil : ſi bien, ôté des mains de mon frere qui étoit Eſpagnol, une place des ſiennes; qu'il me tiendroit ce qu'il m'avoit promis, de me donner contentement, & qu'il me mettroit toûjours en mon tort.

Je me crûs obligé d'écrire à Sa Majeſté une lettre de plainte, accompagnée de tant de reſpect & de déplaiſir, de ce qu'il me vouloit ôter le moyen d'avoir l'honneur de demeurer à ſon ſervice, & d'écrire auſſi à Zamet une plus ample lettre, où je diſois mes raiſons, leſquelles le Roi reçût de bonne part, & vit celle de Zamet, puis m'écrivit deux mots de ſa main, me commandant de le venir trouver,

trouver, & qu'il me témoigneroit combien il m'étoit bon Maître. Ce que je fis, & connoiſſant que je ne pouvois être en même-tems en France & Hongrie, que mon affaire de France n'étoit pas de celles qui ſe terminent en un mois, & qu'elle m'y arrêteroit long-tems : conſiderant auſſi qu'elle m'importoit de cent cinquante mille écus, je me reſolus de m'envoyer excuſer vers l'Empereur par un Gentil-homme que j'y envoyai, que j'adreſſai au Roſworm, pour moyenner, que Sa Majeſté reçût mes excuſes en bonne part, ſur les raiſons que je lui alleguai. Ce que par ſa bonté elle fit, de telle ſorte qu'elle me fit mander par le même Roſworm, qu'elle ne pourvoiroit point de Colonel à ſes troupes étrangeres, & que ſi l'année d'après j'y voulois venir, qu'elle me conſerveroit la capitulation qu'elle m'avoit faite. Et bien que j'euſſe déjà fait quelques frais, je rendis l'argent que j'avois reçû, entierement, dont on me loüa à la Cour de l'Empereur.

Je partis donc de chez moi, & m'en vins à Paris, où je fus extremement bien reçû de mes amis, qui m'y retinrent trois jours avant que d'aller voir le Roi, qui étoit à Fontainebleau, & m'y voulurent

lurent accompagner; de ſorte que nous courions près de quarante chevaux de poſte. Car Meſſieurs de Praſlin, de Laval, de Crequi, Comte de Sault, Gordes, Saint Luc, Sainte Marie du Mont, Richelieu & moi courûmes enſemble.

Le Roi étoit deſſus cette grande terraſſe, devant la cour du Cheval blanc quand nous arrivâmes, & nous y attendit, me recevant avec mille embraſſades. Puis me mena en la chambre de la Reine, ſa femme, qui logeoit en la chambre du bout regardant ſur l'étang, & fus bien reçû des Dames, qui ne me trouverent point mal-fait pour un Allemand inveteré d'une année dans le païs.

Il me prêta ſes chevaux pour courre le cerf le lendemain, qui étoit le jour de S. Barthelemi, 24 d'Août. Il ne voulut point courre ce jour-là, auquel il avoit couru tant de fortune autrefois. Après la chaſſe je le vins trouver à la ſalle des étuves, où nous joüâmes au Lanſquenet, avec la Reine & lui. Je devins lors amoureux d'Entragues, & l'étois encore d'une autre belle Dame. J'étois auſſi en fleur de jeuneſſe, & aſſez bien fait & gai.

Le Roi devint amoureux de la Comteſſe de Moret, qui s'appelloit du Bueil, & étoit nourrie avec Madame la Princeſſe

ceſſe de Condé. Sa Majeſté me fit l'honneur de me rétablir au Château de Saint Sauveur, & de me donner main-levée des Domaines qu'il m'avoit fait ſaiſir. Ce qui m'obligea d'aller en Normandie ſur la fin de Septembre, & vins chez Sainte Marie du Mont, où je demeurai trois jours, & où Monſieur de Montgomery, la Luſerne & Caniſy me vinrent voir, & m'accompagnerent à Saint Sauveur, m'ayant fait precedemment embraſſer le Preſident d'Eufreville, de qui je me plaignois, & le Baron de la Lutumiere, deſquels (m'ayant montré les lettres par leſquelles le Roi leur commandoit de prendre Saint Sauveur) je demeurai ſatisfait; je m'en revins après avoir demeuré huit jours à S. Sauveur, chez Sainte Marie qui me mena le lendemain chez ſon beau-fils de Longonnay à Davigny, où nous trouvâmes les mêmes Montgomery & la Luſerne, qui ne m'abandonnerent que je ne fuſſe de retour à Roüen.

Nous paſsâmes à Sainte Croix, où étoit Madame de Silly, puis à Liſieux, où le Maréchal de Fervaques nous fêtoya. Puis à Roüen, où nos amis nous retinrent deux jours; au bout deſquels je m'en revins à Fontainebleau trouver le Roi, où

où le Connêtable de Caſtille arriva, à qui le Roi fit bon accueil.

Je paſſois en ce tems-là une fort belle vie à la Cour, qui quitta Fontainebleau après la Touſſaints, pour venir à Paris: le Roi ayant peu auparavant fait arrêter le Comte d'Auvergne en Auvergne, & amener à la Baſtille, & peu après Monſieur d'Entragues, qu'il envoya à la Conciergerie, & Madame de Verneüil, qui fut gardée par le Chevalier du Guet, en un logis qui eſt en la ruë Saint Paul, appartenant à Andicourt. On inſtruiſit le procès à tous trois, mais il n'y eut point de jugement que pour Monſieur le Comte d'Auvergne, qui fut condamné d'avoir la tête trenchée; mais le Roi tranſmua la peine en une priſon perpetuelle; partie en conſideration de Madame d'Angoulême, qui fit de merveilleuſes inſtances; mais davantage pour une raiſon, qu'il nous dit, que le feu Roi Henri III. ſon predeceſſeur, ne lui avoit en mourant recommandé que Monſieur le Comte d'Auvergne & Monſieur le Grand, & qu'il ne vouloit pas qu'il fût dit, qu'il eût fait mourir un homme, que celui qui lui avoit laiſſé le Royaume, lui avoit ſi affectionnément recommandé.

Mais toutes ces condamnations & graces

ees ne furent données qu'au commencement de l'année 1605. que le Roi étoit à Paris, où nous paſsâmes le Carême-prenant en fêtes & ballets. J'eus querelle contre Termes, & mon frere de Saint Luc le fut appeller pour moi, qui ſe devoit battre contre Monteſpan. Mr de Montpenſier nous accorda, & nous fûmes toûjours depuis extrémement amis.

Le Roi permit à Meſſieurs de Nemours & de Sommerives de courir les ruës maſquez le Mardi gras, 20. Fevrier. Ils rencontrerent Monſieur de Vitry, Comte de Sault & moi, qui venions de nous preparer pour l'entrée d'un combat de Barriere, & nous demanderent ſi nous voulions être de la partie; d'où les ayant remerciez, ils nous dirent, gardez-vous donc de vous rencontrer devant nous; car nous n'épargnons perſonne à coups de bourlets. Alors Vitry leur répondit: Meſſieurs, nous vous preparerons la collation au Cimetiere Saint Jean, ſi vous la voulez venir prendre, & ainſi nous étant ſeparez, nous nous reſolûmes de courir auſſi les ruës. Mais comme nous nous étions apprêtez tard, il y avoit apparence que leur troupe eût été plus forte que la nôtre: ſur quoi Monſieur de Vitry me dit: ſi vous me voulez croire, nous

nous nous mettrons une douzaine de parens enſemble, armez de toutes pieces dorées, dont nous ne manquons pas, & mettrons dix ou douze hommes maſquez devant nous, & aurons de bons bourlets à l'arſon de nos ſelles : nous ne demanderons rien à perſonne, mais ſi l'on nous attaque ou nos maſques, alors nous nous pourrons défendre avec grand avantage. Ce que nous fîmes, & nous mîmes Monſieur de Vitry & ſon fils, Mr de Crequy, & le Comte de Sault, Monſieur de Saint Luc & le Commandeur ſon frere, Monſieur de Seneçay & moi, tous armez de belles armes dorées juſques aux greves & aux ſollerets, ſur des grands Courſiers, avec des ſelles d'armes, avions nos épées au côté, & des bourlets aux mains de cordes de puits, couvertes de taffetas incarnat.

Nous mîmes devant nous huit ou dix maſques à cheval non armez, que de bourlets, & partîmes de derriere la place Royale, de chez Vitry, & marchâmes par la ruë Saint Antoine, deux à deux. Nous arrivâmes à la place du Cimetiere Saint Jean en même-tems que la grande bande, qui pouvoit être de deux cens chevaux, commença à paroître du côté de la ruë de la Verrerie. Et dès qu'ils eurent

eurent apperçû les maſques, qui marchoient devant nous, ils vinrent à la charge : & nos maſques, ſelon l'ordre que nous leur avions donné, s'étant retirez derriere nous, qui parûmes lors & les chargeâmes rudement, nos genoüilleres les incommodant fort, & leurs bourlets ne bleſſoient que nos armes, de ſorte qu'ils jugerent pour le mieux de ſe retirer dans leur gros, qui étoit encore dans la ruë de la Verrerie, lequel ils mirent en deſordre, & nous cependant les pourſuivions toûjours.

J'eus le contentement qu'un de mes rivaux de Mademoiſelle d'Entragues, de qui j'étois lors amoureux, fut bien frotté devant elle qui étoit aux fenêtres de ſon logis à nous regarder. Enfin ils s'écarterent, & nous leur paſſâmes au travers, ce fut le Mardi 20. de Février, & le Jeudi 22. j'eus une bonne fortune.

Le Dimanche 25. ſe fit le combat à la Barriere : le ſeul qui s'étoit fait du Regne du feu Roi, ni de celui de ſon fils preſent regnant. Notre partie étoit les Chevaliers de l'Aigle, & étions le Comte de Sault, Saint Luc & moi, qui entrions enſemble. Feu Mr de Vitry étoit notre Maréchal de Camp, qui eut meilleure grace en cette action-là, qu'aucun autre qui

qui s'en mêlât alors. Auſſi étoit-ce un très-brave & honnête homme, & original à ſa mode. Le Mardi ſuivant, qui étoit le 27. Février, le matin le Roi étant aux Tuilleries, dit à Mr de Guiſe : Entragues nous mépriſe tous, pour idolâtrer Baſſompierre. Je ne vous en parle pas ſans le bien ſçavoir. Comment, répondit Mr de Guiſe, Sire, vous ne manquez pas de moyens pour vous vanger, & pour moi je n'en ai point d'autre que celui de Chevalier errant, & le deſſein de rompre trois lances à Camp ouvert cette après-dînée, au lieu où il plaira à Votre Majeſté nous ordonner.

Le Roi nous accorda, comme ſouvent il arrivoit de faire pareilles parties, & nous dit, que ce ſeroit dans le Louvre, & qu'il en feroit ſabler la Cour. Il prit Mr de Joinville ſon frere pour ſon ſecond, & Mr de Termes pour tiers ; & moi je pris Mr de S. Luc & Mr le Comte de Sault.

Nous vinmes tous ſix dîner, & nous armer chez Saint Luc, & comme nous avions toûjours des harnois & livrées préparées à tous évenemens, nous fûmes armez d'armes argentées, & nos panaches incarnats & blancs, comme nos bas de ſoye auſſi. Et Mr de Guiſe & ſa

ſa troupe, à cauſe de la priſon de la Marquiſe de Verneüil, de qui il étoit lors amoureux couvert, s'habilla & arma de noir & or. Nous vinmes donc au Louvre, & notre équipage, qui entra le premier, & nos perſonnes auſſi.

Nous nous mîmes du côté du vieux corps de logis, & Mr de Guiſe, qui vint après, ſe mit au-deſſous des fenêtres de la Reine, vis-à-vis de nous. Notre carriere étoit longue de la ſalle des Suiſſes. Il avint que Mr de Guiſe étoit monté ſur un petit cheval, nommé l'épines, & moi ſur un grand courſier, que le Comte de Fieſque m'avoit donné. Il prit le bas du ruiſſeau, & moi le haut du pavé, de ſorte que j'étois fort haut au prix de lui, & au lieu de rompre ſa lance en hauſſant, il la rompit en baiſſant; tellement qu'après avoir rompu le premier éclat contre mon caſque, il rompit le ſecond contre la taſſette, qui gliſſa juſques dans ſa fente des chauſſes, par où elle entra dans mon ventre, & s'arrêta dans le grand os, qui joint la hanche & les reins, & la lance ſe rompit pour la deuxiéme fois, & m'en demeura un tronçon plus long que le bras, attaché à l'os de la cuiſſe, qui me ſortoit du ventre. Je rompis ma lance dans ſa ſalade,

& bien que je me ſentiſſe mortellement bleſſé, j'achevai ma carriere, & on me vint aider à décendre proche du petit degré du Roi, où Mr le Grand me prit & Guitaud l'aîné, qui m'aiderent à monter chez Mr de Vendôme, ſous la chambre du Roi ; & un Gentilhomme de Mr le Prince, penſant que le tronçon que j'avois dans le corps, fût ſeulement au bas du ſaye, me l'arracha ſi à propos, que les Chirurgiens euſſent eu peine à le faire ſi adroitement. Alors tous mes boyaux ſortirent de mon ventre, & tomberent au côté droit de mes chauſſes. Le nombril me tenoit contre le dos, & la quantité de ſang que je perdois, m'empêcha de me pouvoir ſoûtenir. De ſorte que l'on me jetta ſur le lit de Mr de Vendôme, là où après être deſarmé on viſita ma playe : on me remit les boyaux dans le ventre le mieux que l'on put ; puis avec une longue tente & force bandages, on les y tint fermes.

Le Roi, Mr le Connêtable, & tous les principaux de la Cour étant là, la plûpart pleurant, ne penſant pas que je dûſſe vivre une heure. Je ne fis pas neanmoins mauvaiſe mine ni crûs jamais mourir. Pluſieurs Dames y étoient qui me virent panſer, & je voulus à toute force

force retourner à mon logis ; pour quoi faire, la Reine m'envoya ſa chaiſe, en laquelle on la portoit, car pour lors elle étoit groſſe. Le peuple me ſuivoit en y allant, avec apparence de déplaiſir.

Comme j'arrivai à mon logis, je perdis la vûë, ce qui me fit penſer que j'étois bien mal, & l'on me fit confeſſer & ſaigner quaſi en même tems. Cependant je ne croyois pas mourir, & ne faiſois que rire. Le Roi, dès que je fus bleſſé, fit ceſſer les Tournois, & ne permit qu'aucun autre courût depuis ; cette courſe de Camp ouvert ayant été la ſeule, qui ait été faite cent ans auparavant en France, & n'a été recommencée depuis.

Sur les onze heures du ſoir du jour de ma bleſſure, la vûë me revint, que j'avois perduë ſept heures auparavant, qui donna la premiere eſperance de ma vie, que juſques alors on avoit tout deſeſperée. Mais comme ſi quelque trenchée violente m'eût en même tems tourmenté, on crût que j'allois paſſer, & les Prêtres commencerent à me parler de mon ſalut. Je diſois toûjours que je me ſentois mieux qu'ils ne penſoient, & les trenchées s'étant appaiſées, je me mis à repoſer avec peu de fievre, & dormis juſques à ſix heures du matin, que l'on me

ſaigna

ſaigna derechef pour arrêter le ſang, qui couloit perpetuellement de ma playe, & le divertir. Lors je m'affoiblis fort, & peu après m'étant mis à dormir, je crûs à mon réveil être tout-à-fait gueri. Auſſi n'eus-je depuis aucun accident ni mal, ſinon quand on me faiſoit rire avec excès : car ma tente ſortoit quelquefois du ventre, & mes boyaux auſſi. Enfin je me gueris, à la cuiſſe droite près, d'où j'avois perdu le mouvement dès que je fus bleſſé.

Il ne ſe peut dire combien je fus viſité pendant ma bleſſure, & principalement des Dames. Toutes les Princeſſes y vinrent, & la Reine y envoya trois fois ſes filles, que Mademoiſelle de Guiſe y amenoit paſſer les après-dînées entieres. Et elle qui croyoit être obligée de m'aſſiſter, à cauſe que ſon frere m'avoit bleſſé, y étant la plûpart du tems. Ma ſœur de Saint Luc, qui coucha trois jours au pied de mon lit, tant que je fus en danger, recevoit les Dames ; & le Roi, hormis le lendemain de ma bleſſure, y vint toutes les après-dînées, pour me voir, & en partie auſſi pour y voir les bonnes compagnies. Enfin je ſortis le ſixiéme jour du mois, mais j'avois toûjours une tente dans le ventre plus de trois ſemaines

nes après. On me portoit dans une chaise, car je n'avois nul affermissement sur le côté droit, & allois à potence, jusques après que ma blessure fut fermée, que je m'appuyois sur un bâton, ayant toûjours un grand fremissement en toute la cuisse & jambe droite. Peu de jours après Pâques de la même année, en tirant mon mouchoir dans le cabinet du Roi, je laissai tomber une lettre d'Entragues, que Sardiny releva, & le Marquis de Cœuvre lui ayant dit, que c'étoit à lui, il lui donna, lequel la montra au Roi, & puis demanda à me parler la nuit devant l'Hôtel de Soissons seul. Il y mena neanmoins le Comte de Cramail, & après m'avoir reproché quelques mauvais offices, qu'il disoit que je lui avois rendus, me dit que l'estime qu'il faisoit de moi, & le desir qu'il avoit d'acquerir mon amitié éternelle, l'avoit fait resoudre à me servir plutôt que de me nuire en cette presente occasion. Et qu'ayant trouvé une lettre, qu'Entragues m'écrivoit, sans s'en prévaloir d'aucune sorte, il venoit de la renvoyer par Sardiny à Entragues même, & qu'il me prioit que par ce soin qu'il avoit pris pour moi, je lui rendisse desormais des preuves d'une reciproque amitié.

Lors moi, qui croyois qu'il me parlât ſans feintiſe, lui fis mille proteſtations de ſervice & d'affection. Il me dit, que le Roi ſçavoit que cette lettre lui étoit tombée entre les mains, & qu'il falloit que je lui envoyaſſe promptement une lettre, que quelqu'autre femme lui eût écrite : ce que je fis en diligence, & envoyai à l'heure même à Entragues ; ſçavoir, ſi elle avoit reçû cette lettre. Mais comme elle m'eut mandé, qu'elle n'avoit vû perſonne de la part du Marquis, alors forcené de colere, & perdu dans ce reſſentiment, j'allai droit au logis dudit Marquis pour r'avoir ma lettre, ou pour l'outrager : mais par les chemins je rencontrai Mr d'Eſguillon, & Mr de Crequi, qui m'arrêterent pour ſçavoir mon deſſein. Je vai, leur répondis-je, chez le Marquis de Cœuvre, r'avoir une lettre qu'il a trouvée, qu'Entragues m'écrivoit, & s'il ne me la rend, je ſuis reſolu de le tuer.

Lors ils me remontrerent que je courois un peril extrême, ſans moyen d'en échapper, d'aller tuer un homme dans ſon logis parmi tous ſes gens, & qu'il ſeroit bien lâche s'il me la rendoit y allant de la ſorte ; mais qu'il valoit mieux y envoyer un de mes amis, & Crequi s'offrit d'y aller. Il

Il trouva le Marquis fort éloigné de me la rendre, comme il s'étoit auparavant offert parlant à moi, au contraire il dit qu'il ſe vouloit ſervir de l'occaſion que la fortune lui preſentoit, pour ſe vanger de moi. Crequi lui dit, que cette affaire ne ſe paſſeroit pas ainſi, & que ma vie y étant attachée, il ne devoit point rechercher ce qui peut-être lui pourroit cauſer un grand malheur. Enfin il pria Crequi de revenir le lendemain à ſix heures du matin, à mon avis, parce qu'il avoit lors envoyé par la Varenne la lettre au Roi. Il y retourna, & ils demeurerent d'accord qu'il porteroit lui-même à neuf heures la lettre à Entragues. Ce que j'accordai, reſolu neanmoins de me battre avec ce chicaneur; mais je voulois auparavant ſortir Entragues d'interêt. Le Marquis la lui porta, comme il avoit promis, & Entragues m'écrivit, pour me prier que je fuſſe ami du Marquis, & que je me trouvaſſe chez elle ſur les cinq heures du ſoir, où il ſe trouveroit auſſi, & qu'elle vouloit que nous nous promiſſions devant elle une reciproque amitié. Comme je voulois ſortir de mon logis, Mr le Grand y arriva, qui me dit, qu'après avoir habillé le Roi, il lui dit de me venir trouver

pour me défendre de ſa part ſur peine de la vie, de n'avoir rien à demander au Marquis, & que je l'offenſerois ſi je le faiſois. Je lui dis que je m'étonnois pourquoi il me faiſoit cette défenſe, vû que je n'avois rien à démêler avec ledit Marquis, & qu'il m'étoit bien aiſé d'obéïr au commandement du Roi.

Je m'en vins au Louvre, reſolu de laiſſer paſſer deux ou trois jours, ſans rien dire au Marquis, & de là le quereller puis après ſur quelque autre ſujet; mais en toute façon me battre avec lui: & ainſi le conclûmes Crequi & moi, qui me fit promettre de me ſervir de lui en cette affaire. Mais comme je revins dîner à mon logis, avec pluſieurs de mes amis, le Verrail y arriva, qui me dit, qu'étant allé pour voir le Marquis de Cœuvres, on lui avoit dit qu'il n'y étoit pas; mais que s'il y venoit de ma part, que l'on lui feroit voir, & qu'on lui faiſoit croire qu'il y avoit quelque choſe à démêler entre nous deux.

Alors je dis à Mr de Crequi, qu'il n'y avoit plus lieu de patienter, & qu'il l'allât appeller de ma part. Nous ſortîmes donc en cachette, Crequi & moi, qui me mena derriere le Fauxbourg Saint Germain, & puis alla querir le Marquis; mais

mais il fit tant de réfuites, que Cramail, qui parloit à Crequi de ſa part (car il ne lui voulut jamais parler lui-même) l'entretint d'excuſe juſqu'au ſoir, & cependant ils avertirent le Roi, & l'on me vint prendre où j'étois, & l'on me donna des Gardes, puis le lendemain on nous accorda, & ne voulut autre contentement, que celui du recit de tout ce qui s'étoit paſſé, qui nous avoit empêchez de nous battre.

Le Roi me fit défendre de venir au Louvre, ni de me trouver où il ſeroit, diſant que je l'avois offenſé d'avoir fait appeller le Marquis, après les défences qu'il m'en avoit fait faire. Je ne me mis guere en peine de ne pouvoir voir le Roi, de qui je n'étois pas ſatisfait. Et comme peu de tems après, il alla à Fontainebleau, je demeurai à Paris, à paſſer mon tems. Mais parce que ſon indignation s'étendoit auſſi-bien ſur mon couſin de Crequi que ſur moi, & qu'il devoit prendre poſſeſſion du Regiment des Gardes, que Mr de Grillon avoit remis en ſes mains, ce que le Roi ne vouloit plus permettre; joint auſſi que les Dames nous trouvoient à dire à la Cour, on fit office envers la Reine, pour faire notre accord avec le Roi, & nous y faire re-

venir. Ce qu'elle obtint, & quelque tems après que le Roi y eut été, nous y voyant ſans nous parler, il s'en ennuya.

Il vécut avec nous comme auparavant. Lors Mr de Crequi prit poſſeſſion du Regiment des Gardes, & moi je m'en vins aux bains de Plombieres, pour ma cuiſſe, & emmenai bonne partie de la Cour, outre mes Gentilshommes, comme Bellot, Charromeil, Meſſillac, & le Baron de Neufvy. J'avois avec moi la bande des violons d'Avignon, que la Pierre commande. J'avois une eſpece de muſique, & tous les divertiſſemens qu'un jeune homme, riche, débauché, & mauvais ménager pouvoit deſirer. Ma ſœur de Saint Luc étoit venuë en Lorraine, voir notre mere; mon frere y étoit auſſi, & la jeuneſſe de Lorraine m'accompagnoit toûjours. Nous menâmes une douce vie à Plombieres, d'où je me gueris entierement. J'y étois amoureux d'une Dame de Remiremont, Bourguignonne, nommée Madame de Fuſte. Enfin je ne m'y ennuyai point durant trois mois que j'y ſejournai.

J'en partis ſur ce que l'on me manda que le Roi alloit en Limouſin, avec une eſpece d'armée, & que peut-être y auroit-il guerre. Ma ſœur y étoit arrivée plu-

plusieurs jours avant moi, chez laquelle je vins loger, & y demeurai huit ou dix jours, sans m'y ennuyer. La Presidente de Verdun y étoit nouvellement arrivée avec sa mere Maupera, avec qui je m'apprivoisai. J'étois voisin de la Patriere, qui étoit de mes amies. Je rompis avec Entragues, sans y conserver aucune intelligence, & puis j'allai avec bonne compagnie de Dames passer deux jours à Savigny, chez la Comtesse de Sault, après lesquels je m'en allai à Orleans, la veille de la grande éclipse de Soleil, qui fut cette année-là. Je vis en passant Mr le Chancelier de Bellievre à Artenay, qui avoit laissé les Seaux en partant de Tours entre les mains de Mr le Garde des Seaux de Sillery. Je le trouvai qu'il se promenoit en un jardin, avec quelques Maîtres des Requêtes, qui revenoient avec lui, qui me dit: Monsieur, vous voyez un homme qui s'en va chercher une sepulture à Paris. J'ai servi les Rois tant que j'ai pû le faire, & quand ils ont vû que je n'étois plus capable, ils m'ont envoyé reposer, & donner ordre au salut de mon ame, à quoi leurs affaires m'avoient empêché de penser Il me répondit aussi quelque tems après, que je lui disois qu'il ne laissoit pas de servir

encore, & de preſider aux Conſeils comme Chancelier : mon ami, un Chancelier ſans Seaux eſt un Apotiquaire ſans ſucre.

J'arrivai ce même ſoir à Orleans, où je trouvai la Reine qui revenoit de Tours, ſa groſſeſſe l'ayant empêchée de ſuivre le Roi à Limoges. Elle me donna des lettres pour le Roi, & me commanda de lui dire, & faire des plaintes de Madame de Guercheville, qui n'avoit voulu attendre Meſdames les Princeſſes de Conty & la Ducheſſe de Longueville, quoiqu'elle lui eût mandé, pour entrer au carroſſe du corps, & de ce que la tanſant ſur ce ſujet, elle lui avoit répondu aſſez arrogamment. Ce fut où je vis la premiere fois Madame de Conty après ſon mariage. Je partis le jour de l'éclipſe, qui parut comme j'approchois de Remorentin. J'arrivai à trois jours de là à Limoges, où je trouvai le Roi qui me fit très-bonne chere, & dès le même jour je me mis à joüer avec lui, & gagnai durant le voyage plus de cent mille francs. Nous revinmes par la Maiſon Fori, Nauſſay, Aubigny & Montargis à Fontainebleau, où la Reine & les Dames étoient, & peu de tems après, le Roi s'en retourna de Fontainebleau à Paris y finir cette année.

Nous

Nous commençâmes celle de 1606. par la Foire de S. Germain, où Crequi eut quelques paroles avec Harancourt, & enſuite avec le Marquis de Cœuvres, dont la querelle dura long-tems, & fut cauſe de celle du Comte de Sault & de Nantouillet, qui donna la mort à ce dernier.

La Reine accoucha de Madame de Savoye le 10. Février, & pendant ſes couches, lors qu'elle commença à ſe mieux porter, le Roi me faiſoit entrer pour joüer avec elle. Nous fîmes quelques ballets & un Carouſel, qui fut couru au Louvre, & à l'Arſenal, qui étoit de quatre troupes. La premiere étoit de l'eau, où Mr le Grand & les principaux de la Cour étoient. Celle qui entroit après étoit la terre, que Mr de Vendôme menoit, la troiſiéme étoit le feu que Mr de Rohan conduiſoit, & la quatriéme l'air, de laquelle étoit chef Mr le Comte de Sommerive.

Sur la fin du Carême, le Roi partit pour aller aſſieger Sedan; mais Mr de Boüillon ſe mit à la raiſon, & s'étant ſoûmis au Roi, il eut grace de lui. Le Roi écrivit une lettre à Mr de Guiſe, à Mr le Grand & à moi, par laquelle il nous donnoit avis de la ſoumiſſion de Monſieur

de Boüillon, & nous convioit de l'aller promptement trouver, pour être à ſon entrée à Sedan.

Nous partimes donc enſemble le Lundi de Páques, & allâmes coucher à la Ferté. Le lendemain nous couchâmes à Reims, où nous trouvâmes Mr de Montpenſier, & Mr d'Eſpernon avec Meſdames de Guiſe, de Conty & de Nevers. Le Mercredi nous couchâmes proche de la Caſſine, & le Jeudi nous vinmes à Donchery trouver le Roi, qui ſe preparoit pour entrer le lendemain Vendredi à Sedan. Ledit Vendredi Mr de Boüillon arriva, devant que le Roi fût levé, & ſe mit à genoux devant ſon lit, où il lui parla long-tems. Puis le Roi étant levé, fit lire ſon abolition devant ledit Sieur de Boüillon, qui lui ayant fait une nouvelle proteſtation de ſa fidelité, lui mit en main. Dès cette heure-là Mr de Boüillon vécut comme il ſouloit faire auparavant: nous mena dîner à la table des Chambellans, qu'il tint, & ſe fâcha contre les Controlleurs du Roi, qui ne la ſervoient pas bien à ſon gré. Même quand les troupes ſe mirent en bataille devant la ville, pour le paſſage du Roi, il leur fit changer d'ordre, & leur commanda, avec la même audace qu'il avoit

avoit accoûtumé de commander par tout. Le Roi ſéjourna cinq jours à Sedan, au bout deſquels il vint coucher à Mouſon, puis à Buſancy, où je le quittai, pour m'en retourner à Paris, où Entragues étoit de nouveau arrivée, de qui j'étois amoureux.

Le Roi me commanda d'aller de ſa part trouver la Reine Marguerite, qui avoit perdu Saint Sulliendat ſon galand, qu'un Gentilhomme nommé Charmond avoit tué, à qui le Roi avoit fait enſuite trencher la tête. Il me donna auſſi des lettres à porter à Madame de Verneüil, & à la Comteſſe de Moret.

Je m'en allai chez la premiere, parce que ſa ſœur y étoit, & lui ayant dit enſuite que j'en allois porter une autre à la Comteſſe de Moret, elle eut envie de la voir, & m'ayant fait commander de lui donner par Entragues, de qui j'étois pour lors amoureux, je la lui donnai, & après l'avoir lûë me la rendit, diſant que je ferois faire en une heure pareil chriffre à celui qui étoit ſur le cachet de la lettre, & qu'après je la fiſſe refermer, il n'y paroîtroit pas.

Je la crûs, & ayant le lendemain matin envoyé mon valet de chambre, avec la lettre, pour faire faire un pareil ca-

chet, il se rencontra par malheur au graveur qui avoit fait le même cachet pour le Roi, lequel sans faire semblant de rien fit tant, qu'il tint la lettre du Roi, & lors il sauta au collet de mon valet pour l'arrêter. Lui, qui étoit fort, se démêla de lui, lui laissant son manteau & chapeau, & s'enfuit chez moi fort éperdu, voyant que s'il étoit pris il seroit pendu deux heures après.

Je le fis cacher, & m'en allai trouver la Comtesse de Moret, à laquelle je dis que par malheur pensant ouvrir un poulet qu'une Dame m'avoit écrit, j'avois ouvert celui que je lui portois de la part du Roi, & que craignant qu'elle n'eût pensé que je l'eusse fait à dessein, j'avois voulu faire faire un nouveau cachet pour le refermer; mais que mon valet l'étant allé faire graver chez celui même qui les faisoit pour le Roi, il avoit retenu la lettre, & que si elle la vouloit avoir, il falloit qu'elle l'allât faire demander à ce graveur, nommé Turpin.

Elle ne fit que rire de cet accident, ne pensant pas que c'eût été autrement que par hazard, que j'eusse ouvert sa lettre, qu'elle m'eût fait voir, ou le Roi me l'eût montrée, si je l'eusse voulu voir. C'est pourquoi, sans entrer en un autre éclair-

éclairciſſement, elle envoya redemander ſa lettre. Mais le graveur lui manda qu'elle n'étoit plus en ſa puiſſance, mais bien en celle du Preſident Seguier, qui preſidoit à la Tournelle, à qui il l'avoit portée; lequel étoit un homme peu obligeant & auſtere, qu'elle ni moi ne connoiſſions point particulierement. Cela me mit bien en peine. Enfin je m'aviſai d'aller trouver Madame de Lomenie, pour tâcher par ſon moyen de faire étouffer cette affaire, ſoit en faiſant retirer cette lettre, ou en écrivant à ſon mari, pour le faire entendre au Roi d'un biais qu'il ne s'en fâchât point.

Je la trouvai fort empêchée à faire une dépêche à la Cour, & me pria de m'aſſeoir juſques à ce qu'elle eût achevé une lettre fort importante, qu'elle écrivoit à ſon mari. J'eus auſſi-tôt ſoupçon que c'étoit ſur le ſujet qui m'amenoit vers elle, & lui demandai s'il étoit arrivé quelque choſe de nouveau qui fût preſſé à mander. Elle me dit qu'oüi, & que l'on avoit voulu contrefaire les cachets du Roi; mais que par malheur celui qui les faiſoit contrefaire, s'étoit ſauvé; mais que la lettre de la main du Roi étoit demeurée, laquelle elle envoyoit à ſon mari, afin que le Roi mandât à qui

qui il l'avoit écrite, & par qui il l'avoit fait porter ; moyennant quoi, elle eſperoit de découvrir le fonds de cette affaire, & qu'elle voudroit qu'il lui eût coûté deux mille écus, & qu'elle en fût pleinement éclaircie.

Je lui promis pour cette ſomme, ſi elle me la vouloit bailler, de lui découvrir, & lui dis enſuite la même excuſe que j'avois dit à Madame de Moret. Et comme elle & ſon mari étoient mes intimes amis, elle appaiſa le tout, pourvû que je vouluſſe aller moi-même à Villiers-Cotterets, où le Roi ſe trouveroit le lendemain, pour être porteur d'une autre dépêche, qu'elle feroit à ſon mari ſur ce même ſujet, & de la nouvelle auſſi que je lui avois dite. Ce que je fis, & pris la réponſe de la lettre que j'avois donnée à Madame de Verneüil, & celle que Madame de Moret n'avoit point reçûë, qui ſe rioit avec le Roi de cette affaire, & de l'apprehenſion où j'avois été, lequel ne fit qu'en rire ; dont je fus bien aiſe, & m'en revins à Paris voir ma Maîtreſſe, qui étoit logée à la ruë de la Coutellerie, où j'avois une entrée ſecrette, par laquelle j'entrois au troiſiéme étage du logis, que ſa mere n'avoit point loüé, & elle par un degré

gré dérobé de la Garderobe me venoit trouver, lors que ſa mere étoit endormie.

Le Roi fit à peu de jours de là ſon entrée par la porte Saint Antoine à Paris, où il lui fut tiré quantité de canonades par réjoüiſſance. Il voulut que Mr de Bouillon marchât immediatement devant lui : ce qu'il fit, mais avec une telle aſſûrance & audace, que l'on n'eût ſçû juger ſi c'étoit le Roi qui le menoit en triomphe, ou lui le Roi : qui demeura quelques jours à Paris, puis s'en alla à Fontainebleau, & comme il étoit amoureux d'Entragues, & Mr de Guiſe, comme pluſieurs autres auſſi qui avoient tous jalouſie de moi, qu'ils penſoient être mieux avec elle, ils comploterent tous de me faire épier, pour voir ſi j'entrois en ſon logis, & ſi je la voyois en particulier. Et le Roi commanda à tous ceux à qui il avoit donné charge de prendre garde, de ſe confier à Mr de Guiſe, & de lui donner avis s'ils appercevoient quelque choſe.

Il arriva un ſoir, que j'y devois aller, & que l'on m'épioit au mois de Mai, que ſoupant chez Mr le Grand, il vint à faire une forte pluye ; ce qui m'obligea de prendre un des manteaux de pluye de

Mr

Mr le Grand, & ſans penſer que la Croix de l'Ordre étoit attachée deſſus, je m'en allai ſur les onze heures du ſoir au logis d'Entragues.

Je fus ſuivis par les eſpions du Roi & ceux de Mr de Guiſe, qui l'en vinrent auſſi-tôt avertir, & lui dire qu'ils avoient vû entrer un jeune Chevalier du S. Eſprit par une porte de derriere, au logis de Madame d'Entragues.

Mr de Guiſe ne le pouvant croire, y envoya deux de ſes valets de chambre, pour voir & reconnoître le Chevalier, quand il ſortiroit, qui ne pouvoit être que Mr le Grand, vû qu'il n'y avoit que lui de jeune Chevalier à Paris, capable d'avoir cette bonne fortune.

Je vis bien en ſortant ces deux valets de chambre, que je connoiſſois, & pour cela je me déguiſai le plus que je pûs, croyant qu'infailliblement ils m'auroient découvert; mais eux voyant cette Croix du Saint Eſprit, jugerent que c'étoit Mr le Grand, & en aſſûrerent Mr de Guiſe. J'écrivis auſſi-tôt à Mademoiſelle d'Entragues, que les valets de Mr de Guiſe m'avoient vû ſortir, que je craignois que nous ne fuſſions découverts, & qu'elle inventât quelque excuſe ou change, s'il lui en parloit ſur les neuf à dix heures du matin.

Mr

Mr de Guiſe, qui avoit la puce à l'oreille, vint voir Mr le Grand : mais on lui dit à la porte, qu'il avoit eu toute la nuit un grand mal de dents, & que l'on ne le verroit que ſur le ſoir. Ce qui confirma davantage Monſieur de Guiſe en la creance, qu'ayant veillé toute la nuit, il avoit voulu dormir la graſſe matinée.

Il s'en vint de là à mon logis, & me trouvant encore au lit, me dit : je vous prie, prenez votre robe de chambre : car je veux vous dire un mot. Je crûs aſſûrément qu'il me vouloit dire, que l'on m'avoit vû ſortir de chez d'Entragues, & me reſolus de nier fermement. Mais lui au contraire : que diriez-vous ſi le grand Écuyer étoit mieux que vous, & que tout le monde, dans l'eſprit d'Entragues, & non ſeulement dans ſon lit encore ? Je lui dis que je n'en croyois rien, & que lui ni elle n'avoient aucun deſſein l'un pour l'autre.

O Dieu ! dit-il, que les amoureux ſont aiſez à tromper. Je l'ai crû comme vous, & cependant il eſt fort vrai qu'il a été toute cette nuit avec elle, & n'en eſt ſorti qu'à quatre heures du matin. On l'y a vû entrer, & mes valets de chambre même l'en ont vû ſortir, avec tant de negligence, qu'il n'a pas ſeulement vou-

lu

lu prendre un manteau ſans croix de l'Ordre, pour ſe déguiſer, & auſſi-tôt appella un des valets nommé Durbal, à qui il demanda devant moi, s'il n'avoit pas vû ſortir Mr le Grand de chez l'Entragues.

Il lui répondit, oui, Monſeigneur, auſſi viſiblement que je voi maintenant Mr de Baſſompierre que voilà. Je n'oſois regarder ce valet au viſage, qui m'avoit vû le matin même ſortir de là, & penſois que ce fût une fourbe, pour ſe mocquer de moi; mais comme je me trouvois d'un autre côté, j'apperçûs ſur une forme le manteau de Mr le Grand, que mon valet avoit plié, & laiſſé la Croix à découvert, qui devoit avoir été cent fois apperçûë de Mr de Guiſe, s'il n'eût été troublé.

Alors je m'allai aſſeoir deſſus, de peur qu'il ne s'apperçût de cette Croix, & faiſant l'affligé comme lui, & diſant mille choſes contre la legereté d'Entragues, je ne me voulus lever de deſſus mon manteau, quoique Mr de Guiſe me priât de me promener avec lui, juſques à ce que j'eus dit à mon valet, que comme Mr de Guiſe ſe tourneroit il emportât ce manteau en une Garderobe, & le cachât, de peur qu'appercevant cette Croix,

Croix, mon amour, & ma bonne fortune de la nuit paſſée fût auſſi apperçûë.

Je mandai leur mépriſe à Entragues, qui par une méchanceté fit fort bonne chere l'aprèsdînée à Mr le Grand, afin que Mr de Guiſe & le Roi ſe confirmaſſent en leur creance, afin de leur faire perdre ſoupçon de moi. Et quand le lendemain Mr de Guiſe, qui ne s'en pût taire, bien que lui & moi fuſſions demeurez d'accord que nous ne lui en dirions rien, eut fait la guerre à Mr le Grand de ſa nouvelle amour, Mr le Grand ne lui en ôta pas la creance, par ſa réponſe ambiguë, & le dit à Entragues, qui lui dit : puiſque Mr de Guiſe a cette opinion, faiſons ſemblant qu'il y a de la fineſſe entre nous deux, de ſorte que la jalouſie du Roi & de Mr de Guiſe tomba ſur Mr le Grand, lequel ils haïſſoient comme peſte. Mais pour notre malheur ils en avertirent la mere, laquelle y prenant garde de plus près, un matin, voulant cracher, & levant le rideau de ſon lit, elle vit celui de ſa fille découvert, & qu'elle n'y étoit pas. Elle ſe leva tout doucement, & vint dans ſa Garderobe, où elle trouva la porte de cet Eſcalier dérobé, qu'elle penſoit qui fût condamnée, ouverte. Ce qui la fit crier, & ſa fille

fille à ſa voix, à ſe lever en diligence, & venir à elle. Moi cependant je fermai la porte, & m'en allai bien en peine de ce qui ſeroit arrivé de toute cette affaire: qui fut que ſa mere la battit, qu'elle fit rompre la porte, pour entrer en cette chambre du troiſiéme étage, où nous étions la nuit, & fut bien étonnée de la voir meublée de beaux meubles de Zamet, avec des plaques & flambeaux d'argent. Alors tout notre commerce fut rompu; mais je me raccommodai avec la mere, par le moyen d'une Damoiſelle, nommée d'Azy, chez laquelle je la vis, & lui demandai tant de pardons, avec aſſûrance que nous n'avions point paſſé plus outre que le baiſer, qu'elle feignit de le croire. Elle s'en vint à Fontainebleau, & moi auſſi; mais ſans oſer parler à Entragues qu'en cachette, parce que le Roi ne le trouvoit pas bon. Toutefois les amans ſont aſſez ingenieux pour trouver les moyens de quelques rares rencontres.

Le Roi m'envoya peu après ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Lorraine, pour aſſiſter de ſa part aux nôces de Mr le Duc de Bar, ſon beau-frere, avec la fille de Mr le Duc de Mantouë, niéce de la Reine, & auſſi pour prier en même

tems

tems Madame la Ducheſſe de Mantouë de venir être Marraine de Mr le Dauphin, & Mr de Lorraine être Parrain de Madame Eliſabeth, derniere fille de France, maintenant Reine d'Angleterre.

Je partis un ſoir de la Cour, & veux dire une avanture qui me ſurvint, qui pour n'être de grande conſequence, eſt néanmoins extrémement agreable.

Il y avoit cinq ou ſix mois, que toutes les fois que je paſſois ſur le petit pont (car en ce tems-là le pont neuf n'étoit point bâti) qu'une belle femme lingere, à l'enſeigne des deux Anges, me faiſoit de grandes reverences, & m'accompagnoit de la vûë tant qu'elle pouvoit. Et comme j'eus pris garde à ſon action, je la regardois auſſi & la ſalüois avec plus de ſoin. Il avint que lors que j'arrivai de Fontainebleau à Paris, paſſant ſur le petit pont, dès qu'elle m'apperçût venir, elle ſe mit ſur l'entrée de ſa boutique, & me dit comme je paſſois: Monſieur, je ſuis votre ſervante. Je lui rendis ſon ſalut, & me retournant de tems en tems, je vis qu'elle me ſuivoit de la vûë, auſſi long-tems qu'elle pouvoit.

J'avois mené un de mes laquais en poſte, pour le renvoyer le ſoir même, avec

avec des lettres pour Entragues, & pour une autre Dame de Fontainebleau. Je le fis lors descendre & donner son cheval au postillon, pour le mener, & l'envoyai dire à cette jeune femme, que voyant la curiosité qu'elle avoit de me voir, & me saluer, si elle desiroit une plus particuliere vûë, j'offrois de la voir là où elle voudroit. Elle dit à ce laquais que c'étoit la meilleure nouvelle que l'on lui eût sçû apporter, & qu'elle iroit où je voudrois, pourvû que ce fût à condition de coucher entre deux draps avec moi. J'acceptai le parti, & dis à ce laquais s'il connoissoit quelque lieu où la mener; il me dit qu'il connoissoit une maquerelle nommée Noiret, chez qui il la meneroit, & que si je voulois qu'il portât des draps, matelats & couvertes de mon logis, il m'y apprêteroit un bon lit. Je le trouvai bon, & le soir y allai & y trouvai une très-belle femme âgée de vingt ans, qui étoit coëffée de nuit, n'ayant qu'une très-fine chemise sur elle, & une petite juppe de revêche verte, & des mules aux pieds avec un peignoir sur elle: & me plût bien fort, & me voulant joüer avec elle, je ne lui sçûs faire resoudre, si je ne me mettois dans le lit avec elle: ce que je fis, & elle s'y étant jettée

jettée en un inſtant, je m'y mis incontinent après, pouvant dire n'avoir jamais vû femme plus jolie, ni qui m'eût donné plus de plaiſir pour une nuit : laquelle finie, je lui demandai ſi je ne la pourrois pas voir encore une autre fois, & que je ne partirois que Dimanche, dont cette nuit-là avoit été celle du Jeudi au Vendredi. Elle me répondit qu'elle le ſouhaitoit plus ardemment que moi ; mais qu'il lui étoit impoſſible ſi je ne demeurois tout Dimanche, & que la nuit du Dimanche au Lundi elle me verroit. Et comme je lui en faiſois difficulté, elle me dit : je crois que maintenant que vous êtes las de cette nuit paſſée, vous avez deſſein de partir Dimanche ; mais quand vous vous ſerez repoſé, & que vous ſongerez à moi, vous ſerez bien aiſe de demeurer un jour davantage pour me voir une nuit.

Enfin je fus aiſé à perſuader, & lui dis que je lui donnerois cette journée pour la voir la nuit au même lieu. Alors elle me repartit : Monſieur, je ſçai bien que je ſuis en un bordel infame, où je ſuis venuë de bon cœur pour vous voir, de qui je ſuis ſi amoureuſe, que pour joüir de vous, je crois que je vous l'euſſe permis au milieu de la ruë plûtôt que de

m'en

m'en passer. Or une fois n'est pas coûtume, & forcée d'une passion on peut venir une fois dans le bordel, mais ce seroit être garce publique d'y retourner la deuxiéme fois. Je n'ai jamais connu que mon mari & vous, ou que je meure misérable, & n'ai pas dessein d'en connoître jamais d'autre. Mais que ne feroit-on point pour une personne que l'on aime, & pour un Bassompierre? C'est pourquoi je suis venuë au bordel; mais ç'a été avec un homme qui a rendu ce bordel honorable par sa presence. Si vous me voulez voir une autre fois, ce sera chez une de mes tantes, qui se tient à la ruë du Bourg-Labé, proche des Halles, auprès de la ruë aux Ours, à la troisiéme porte du côté de la ruë Saint Martin; je vous y attendrai depuis dix heures jusques à minuit, & plus tard encore laisserai la porte ouverte. A l'entrée il y a une petite allée que vous passerez vîte: car la porte de la chambre de ma tante y répond; & trouverez un degré qui vous menera à ce second étage.

Je pris le parti, & ayant fait partir le reste de mon train, j'attendis le Dimanche, pour voir cette jeune femme: je vins à dix heures, & trouvai la porte qu'elle

qu'elle m'avoit marquée, & de la lumiere bien grande, non ſeulement au ſecond étage; mais au troiſiéme & au premier encore, mais la porte étoit fermée: je frappai pour avertir de ma venuë; mais j'oüis une voix d'homme, qui me demanda qui j'étois. Je m'en retournai à la ruë aux Ours, & étant retourné pour la deuxiéme fois, ayant trouvé la porte ouverte, j'entrai juſques à ce ſecond étage, où je trouvai que cette lumiere étoit la paille du lit, que l'on y brûloit, & deux corps nuds étentendus ſur la table de la chambre. Alors je me retirai bien étonné, & en ſortant je rencontrai des Corbeaux, qui me demanderent ce que je cherchois, & moi pour les faire écarter, mis l'épée à la main, & paſſai outre, m'en revenant à mon logis, un peu émû de ce ſpectacle inopiné. Je bûs trois ou quatre verres de vin pur, qui eſt un remede d'Allemagne contre la peſte, & m'endormis pour m'en aller en Lorraine le lendemain matin; comme je fis. Et quelque diligence que j'aye ſçû faire depuis, pour apprendre qu'étoit devenuë cette femme, je n'en ai jamais rien ſçu. J'ai été même aux deux Anges, où elle logeoit, m'enquerir qui elle étoit; mais les loca-

taires de ce logis-là, ne m'ont dit autre choſe, ſinon qu'ils ne ſçavoient point, qui étoit l'ancien locataire. Je vous ai voulu dire cette avanture, bien qu'elle ſoit de perſonne de peu ; mais elle étoit ſi jolie, que je l'ai regrettée, & euſſe deſiré pour beaucoup de la pouvoir revoir.

J'arrivai en poſte à Nancy, deux heures après que mon équipage fut venu, & ne trouvai aucun des Princes, ni gueres de Gentilshommes, parce qu'ils s'en étoient tous allez recevoir Madame de Mantouë, & ſa fille, à Blamont, où ils devoient le lendemain arriver. Ma mere étoit à Nancy, qui me prêta ſon carroſſe, pour envoyer en relais à Luneville, & je me ſervis du mien le lendemain, juſques à ce que j'euſſe trouvé le ſien, qui me mena à Blamont ; là où je vis les Princes & Princeſſes de Lorraine & de Mantouë. Et après avoir fait mes premiers complimens, je m'en revins les attendre à Nancy, où je fus traité, logé, & défrayé fort magnifiquement. Les nôces s'y firent, où j'aſſiſtai de la part du Roi. On y danſa fort, & on fit un Carrouzel aſſez beau, auquel Monſieur de Vaudemont menoit une bande, & moi l'autre.

Après

Après les nôces je priai au nom du Roi S. A. de Lorraine, & Madame de Mantouë de venir en France, tenir ſur les Fonts les enfans du Roi, qui reçûrent cette grace de Sa Majeſté, avec le reſpect & l'honneur convenable. Puis je m'en revins à Paris loger chez le Comte de Fieſque, bien en peine de n'avoir point d'habillement neuf, pour le Baptême du Roi, ayant mis tous ceux que j'avois, aux nôces de Lorraine. Mais comme ma ſœur, Madame de Verderonne, & la Patriere me fuſſent venu voir à mon arrivée, & m'euſſent dit comme tous les Tailleurs & Brodeurs étoient occupez de telle ſorte que l'on n'en pouvoit trouver, quelque argent que l'on leur voulût donner, mon Tailleur nommé Tallot, vint avec mon Brodeur, me dire que ſur le bruit des magnificences du Baptême; un Marchand d'Anvers avoit apporté la charge d'un cheval de perles à l'once, & que l'on me pourroit faire avec cela un habit qui ſurpaſſeroit tous les autres du Baptême, & que mon Brodeur s'y offroit, ſi je lui voulois donner ſix cens écus de la façon ſeulement.

Ces Dames & moi reſolûmes l'habillement, pour lequel faire il ne faloit pas moins que de cinquante livres de perles.

Je voulus qu'il fût de toile d'or violette, & de palmes qui s'entrelaſſeroient. Enfin avant que de partir, moi, qui n'avois que ſept cent écus en bourſe, fis entreprendre un habillement qui me devoit coûter quatorze mille écus, & à même tems fis venir le Marchand, qui m'apporta les échantillons de ſes perles, avec lequel je conçûs le prix de l'once. Il me demanda quatre mille écus d'arrhes, & moi je le remis au lendemain matin pour les lui donner. Mr d'Eſpernon paſſa devant mon logis, qui ſçachant que j'y étois, me vint voir, & me dit, que bonne compagnie venoit ce ſoir ſouper & joüer à ſon logis, & qu'il me prioit d'être de la partie. Je portai mes ſept cent écus, avec leſquels j'en gagnai cinq mille. Le lendemain le Marchand vint, je lui donnai ſes quatre mille écus d'arrhes. J'en donnai auſſi au Brodeur, & pourſuivis du gain que je fis du jeu, non ſeulement d'achever de payer l'habillement, & une épée de diamant de cinq mille écus, que j'eus encore cinq ou ſix mille écus de reſte, pour paſſer mon tems. Nous allâmes avec le Roi à Villiers-Cotterets, pour revoir Mr de Lorraine & Madame de Mantouë, qui y arriverent. En ce voyage le Roi étant à la

chaſſe,

chaſſe, ſe détourna pour aller voir Madame des Eſſars, qui étoit chez ſa tante, l'Abbeſſe de Perinne, qui parut à l'arrivée du Roi plus belle qu'elle n'a jamais été depuis, quoique ſa beauté ait longuement duré.

Le Roi ramena ſes Compere & Comere à Paris, où on leur fit par tout de magnifiques feſtins ; mais la peſte croiſſant à Paris, on changea le lieu du Baptême, qui ſe devoit faire à Paris, à Fontainebleau, où il ſe fit une grande magnificence, le 14. Septembre. Je ſervis au feſtin Royal Madame de Mantouë avec Meſſieurs de Crequi & de Termes. Le ſoir je menai au grand bal Mademoiſelle de Montmorency, & le Roi nous donna le rang de faveur, qui eſt le dernier ; parce que le Roi ne ſe retournant jamais aux poſes pour s'entretenir quatre à quatre, ſelon la coûtume, il donne la derniere place à celui & celle qui ſe doivent retourner pour s'entretenir la Reine & lui. Le lendemain il y eut un Château plein de feux d'artifice, qu'il fit fort beau voir. Et peu de jours après la peſte augmentant à Fontainebleau, les Parrains & Legats ayant pris congé de lui, il retint peu de perſonnes avec la Reine & lui, & s'alla tenir à Montargis. Mr d'Entragues

y vint ; j'y paſſai bien mon tems avec ſa fille, & avec d'autres auſſi. Nous revinmes vers la Touſſaints à Fontainebleau, & peu de jours après à Paris, où Madame d'Entragues & ſa fille arriverent.

L'Année 1607. ſe commença quaſi avec le Carême-prenant, & le Carême-prenant par le ballet des échecs, qui ne fut pas ſi beau que d'autres ; mais plus ingenieux qu'aucun autre qui ſe ſoit danſé. Ce ne fut pas le ſeul, car le Carnaval en foiſonna, après lequel je fus prié par Mr de Lorraine d'aſſiſter aux États de ſon pays, auſquels il ſe doutoit, comme il avint auſſi, qu'il y auroit de grandes difficultez qu'il eſperoit de ſurmonter ſi j'y étois.

Je demandai deux ou trois fois congé au Roi pour m'y en aller ; mais parceque je gagnois ſon argent au jeu, & que le jeu ſe romproit par mon abſence, il ne me vouloit permettre de m'en aller. Enfin je le fus trouver à Chantilly, il me dit qu'il ne me diroit point adieu ; & moi m'inclinant, lui dis que ſi ferois bien moi, & ainſi m'en allai. Il me fit dire que je ne lui avois point dit adieu, après qu'il fut couché, & que je ne m'en allaſſe pas. Mais moi qui perdois le tems des États de Lorraine, m'en allai le matin

tin à Paris, & rencontrant Meſſieurs d'Eſguillon & de Boüillon par les chemins, les priai de ne dire pas au Roi, qu'ils m'euſſent rencontré; mais eux malicieuſement lui dirent dès qu'ils furent arrivez à Chantilly.

Alors le Roi envoya deux Exempts de ſes gardes, S. George & du Puis, avec commandement au Prevôt de Meaux pour les aſſiſter à me prendre en paſſant; ce qui leur fut aiſé de faire, car j'y arrivai le ſoir au gîte.

J'envoyai la nuit même le jeune Guitaud au Roi, & écrivis à Mr de Villeroy, lequel manda audit Prevôt & aux Exempts, qu'ils me laiſſaſſent aller, pourvû que ce fut pour venir parler au Roi: ce que je fis. Il ſe mocqua de moi quand il me vit: & me dit que j'avois vû par le bon ordre qu'il avoit donné pour me prendre, que l'on ne partoit pas de ſon Royaume ſans ſon congé. Qu'il vouloit que je demeuraſſe encore dix jours avec lui, au bout deſquels il me promettoit de me donner congé, & que mon ſejour ne me ſeroit point infructueux. Pendant ce tems-là il accorda avec moi cette grande affaire, que j'avois pour les Domaines de Saint Sauveur, leſquels je lui rendis, & lui la ſomme entiere que

j'en prétendois, mais je conſentis que mon rembourſement ne ſeroit qu'en quatre ans ; dans le terme deſquels je fus ponctuellement & entierement ſatisfait.

J'avertis auſſi pendant mon ſejour Monſieur le Prince de Joinville & Madame de Moret du deſſein que le Roi avoit de les ſurprendre enſemble, & leur faire un ſanglant affront ; mais eux, qui penſoient que je leur en parlois pour mon interêt particulier, n'y prevûrent pas comme il falloit. Neanmoins on ne les ſurprit pas enſemble, mais le Roi en découvrit aſſez pour chaſſer Monſieur de Chevreuſe de la Cour, & en eût fait autant d'elle, ſi elle n'eût été ſur le point d'accoucher, & le tems raccommoda l'affaire.

Je m'en allai en Lorraine après les dix jours expirez de ce dernier ſejour, & peu de tems après revins inconnu à Paris, voir Madame de Moret, pour m'offrir de la ſervir en ſon déplaiſir : & ayant été rencontré par les chemins par Monſieur de Termes, qui s'alloit marier à Mademoiſelle de Luxembourg, & ſuivi par un courrier de Monſieur de Lorraine, qui dit à Chanvalon que j'étois arrivé devant lui, il y eut bruit de mon arrivée,

rivée, & Madame d'Entragues tint ſa fille en état de me pouvoir voir.

Je partis le Mardi Saint de Paris, m'en revins faire Pâques à Nancy, où je trouvai Monſieur le Prince de Joinville, qui y demeura quaſi autant que moi. La Reine accoucha de Monſieur le Duc d'Orleans à Fontainebleau, le 16. Avril. Son Alteſſe de Lorraine fut fort mal traittée de ſa Nobleſſe en ces derniers Etats, & en prit un déplaiſir, qui l'a accompagné juſques à la mort. J'allai à ceux du Barois avec lui, qui ſe terminerent ſelon ſon deſir, & enſuite nous fûmes aux bains de Plombieres; moi ſeulement pour paſſer mon tems. Je revins enſuite près du Roi, qui paſſa tout ſon Eté en ſes Maiſons de Fontainebleau & Saint Germain, à chaſſer. Il reçût Dom Pedro de Toledo vers l'Automne à Fontainebleau. Il fit quelque voyage à Chemeau & à Beaumont, & ſur la fin de l'année ma mere s'en vint à Paris, que je logeai.

En l'année 1608. je m'embarquai avec une Dame blonde. Je gagnai fort au jeu cette année-là, & donnai beaucoup à la Foire. Nous fîmes force ballets; comme celui des Inconſtans : celui de maître Guille : celui que l'on danſa à la ville. J'avois de plus Maîtreſſes en Cour, &

étois bien avec Entragues. Monſieur de Vendôme danſa auſſi un ballet, dont le Roi voulut que nous fuſſions, Carmail, Termes, & moi, qu'on nommoit lors les dangereux. Nous le fûmes danſer chez Monſieur de Montpenſier, qui ſe leva pour le voir, bien qu'il s'en allât mourant.

Le Roi vint le lendemain chez lui, paſſer le contrat de mariage de Monſieur le Duc d'Orleans & de Mademoiſelle de Montpenſier ſa fille, auquel il fit donation de ſon bien, en excluant ſes heritiers, ſi elle venoit à mourir devant Monſieur.

On fit une grande aſſemblée chez le Marquis de Cœuvre, où il ſe joüa une Comedie, qui étoit toute de femmes blondes, parentes ou alliées dudit Marquis. Monſieur de Montpenſier mourut. Nous allâmes, Monſieur de Crequi & moi, nous enfermer aux Chartreux, pour y faire nos Pâques. Madame de Seneçay mourut. Le Roi s'en alla à Fontainebleau, où la Reine accoucha de Monſieur d'Anjou le 7. Avril. Je demeurai à Paris, où je paſſai extrémement bien mon tems. Je feignois d'être malade du poûmon, de ſorte qu'on ne me voyoit qu'à midi, & toute la Cour étoit chez moi

moi à paſſer le tems juſques ſur les neuf heures du ſoir, que je feignois me devoir retirer, à cauſe de mon mal; mais c'étoit pour être toute la nuit en bonne compagnie.

Le Roi revint à la Pentecôte, & jaloux de la bonne vie que nous menions, voulut être de la partie. On avoit joüé fort grand jeu, pendant que le Roi étoit à Fontainebleau, & moi fait le malade, & avois introduit un Marchand Portugais, nommé Duarte Fernandes, qui faiſoit bon tout ce que l'on joüoit, fourniſſant des marques à ceux qui lui donnoient du fonds ou des gages pour ſa ſûreté.

Il y avoit huit ou dix honnêtes gens de la ville qui étoient de notre partie, & de la Cour Monſieur de Guiſe, de Crequi & moi. Ceux de la ville étoient autrement Almeras, Chenſi, Cathelan, Beddan, Choiſi de Caën, & autres.

Le Roi voulut qu'ils vinſſent tous les jours joüer avec lui, ſoit qu'il fût au Louvre, où chez Meſſieurs de Roquelaure, ou Zamet. J'étois en grand heur: mais ſur ces entrefaites il me fallut aller à Roüen, où ma mere étoit, pour un procès que nous avions contre les héritiers d'un nommé le Clerc, que nous gagnâmes.

Je revins à Paris, où nous joüâmes le grand jeu, & l'amour plus que devant. La Reine Marguerite donna une bague à courre, à une partie qui se fit à l'Arsenal, où il se fit une grande fête. Les tenans de la partie étoient Messieurs de Crequi, Rosny, Grammont, & Marillac, lesquels voulurent que personne ne courût s'il n'étoit en partie de quatre. Et parce que Messieurs de Guise, de Joinville, de Termes, de Bassompierre, le General des Galeres & le Comte de Sault, s'étoient joints ensemble, pour faire une partie, nous leur fûmes dire, que nous étions six liez d'une partie, qui ne nous pouvions separer; lesquels ne voulurent accorder aucune partie de plus ou moins de quatre. Ce qui fut cause que nous six ne voulûmes point courre, mais nous fûmes voir la fête fort bien parez. Et parce qu'en ces grandes assemblées ceux qui ont plusieurs affaires de Dames comme j'avois lors, sont fort embarrassez, je pensois que j'aurois bien de la peine, mais la fortune m'assista de telle sorte, que sans rien perdre ni negliger je contentai tout. Et enfin m'étant mis sans dessein au dessous du lieu, où la Reine étoit, sur un échafaut, où étoit Mademoiselle de Montmorency, Peraut qui

qui étoit près d'elle, & qui avoit été avec moi en Hongrie, me força de prendre ſon ſiege, & lors pour la premiere fois je lui parlai, & tâchai de m'inſinuer en ſes bonnes graces, ſans penſer à ce qui m'eſt depuis arrivé après la fête. Je fus ravi de voir que j'avois contenté toutes celles avec qui j'avois intelligence, & que pas une n'eût pris ombrage d'une autre. Ce qui eſt bien rare en pareilles occaſions.

La chaleur de cette année-là fit que l'eau de la riviere fut ſi bonne pour s'y baigner, que plus d'un mois durant on y voyoit depuis Charenton juſques à l'Iſle du Palais, plus de quatre mille perſonnes dans l'eau.

En ce tems-là Monſieur le Duc de Lorraine Charles III. mourut, & je fus prié à ſes funerailles : ce que je fis, & demeurai trois ſemaines en ce voyage. Il ne ſe peut dire le ſoin que les Dames eurent de me faire ſçavoir ſouvent de leurs nouvelles, & de m'envoyer des courriers, des lettres, & des preſens. L'Etoile de Venus étoit bien en aſcendant ſur moi alors. Je revins à Paris, & quatre Dames en carroſſe vinrent par-delà Pantin, faiſant ſemblant de ſe promener, & me mirent dans leur carroſſe, & me ramenerent

nerent jusques à la porte de Saint Honoré, où je remontai sur mes chevaux de poste, pour entrer à Paris.

Je trouvai qu'Entragues en étoit partie pour s'en aller marier à Malherbes, avec un Comte d'Aché d'Auvergne, qui la recherchoit : mais ce mariage se rompit sur les articles.

Dès que le Roi sçût que j'étois arrivé à Paris, il m'écrivit pour me faire promptement venir à la Cour, me mandant que j'avois jusques alors été le plus grand joüeur de sa bande, mais qu'il étoit depuis peu arrivé un Portugais nommé Pimentel, qui me passoit de beaucoup.

Je m'y en allai un matin avec Monsieur de Praslin, qui avoit eu nouvelle de la mort de Monsieur de la Guiche Lieutenant General en Lyonnois, & alloit pour en demander la charge au Roi; mais il trouva qu'à son arrivée, à l'instance de Monsieur de Villeroi, le Roi l'avoit donnée à Monsieur d'Alincourt, qui étoit lors son Ambassadeur à Rome.

Nous demeurâmes quelques jours à Fontainebleau, joüant le plus furieux jeu dont on ait oüi parler. Il ne se passoit journée qu'il n'y eût vingt mille pistoles, pour le moins, de perte & de gain. Les moindres marques étoient de cinquante pistoles,

piſtoles, leſquelles on nommoit quitte-rotes, à cauſe qu'elles alloient bien vîte, à l'imitation de ces chevaux d'Angleterre, que Quinterot avoit amenez en France plus d'un an auparavant, qui ont depuis été cauſe que l'on s'eſt ſervi des chevaux Anglois, tant pour la chaſſe que pour aller par païs : ce qui ne s'uſoit point auparavant.

Les marques plus grandes étoient de cinq cens piſtoles ; de ſorte que l'on pouvoit tenir dans ſa main à la fois plus de cinquante mille piſtoles de ces marques-là. Je gagnai cette année-là plus de cinq cens mille livres au jeu, bien que je fuſſe diſtrait par mille folies de jeuneſſe & d'amour.

Le Roi s'en revint à Paris, & de là à Saint Germain, continuant ce même jeu, auquel Pimentel gagna plus de deux cens mille écus. La Marquiſe de Verneüil, & Madame d'Entragues, & ſon autre fille, revinrent à Paris, après avoir failli à Malherbe le mariage du Comte d'Aché, & allerent loger la Marquiſe à Conflans, chez leur ami, & Madame d'Entragues à la maiſon de Monſieur de Vienne, au même Bourg. Et comme les ſœurs venoient ſouvent loger enſemble, Monſieur de Guiſe & moi faiſions la nuit les

Cheva-

Chevaliers errans, & les allions trouver.

Enfin elles revinrent à Paris : Madame d'Entragues logea chez Mademoiſelle d'Achy à la ruë de Joüy, où nous eûmes querelle Entragues & moi, & je rompis entierement avec elle, qui s'én alla à Chemeau, & moi à Monceaux, où le Roi étoit venu au premier jour du mois d'Août.

Pimentel s'en alla de là. Ma ſœur de Tillieres fut dès ce tems-là mariée à Paris, & le Roi revint peu de jours après à Paris, où Monſieur de Mantouë, beaufrere du Roi, arriva. Le Roi le reçût avec toute la bonne chere poſſible, & comme il étoit grand joüeur, il fut ravi de ſe mettre dans ce grand jeu, qui lui étoit extraordinaire. Nous le fêtoyâmes tous l'un après l'autre. Nous fîmes devant lui le ballet des Dieux marins, & puis nous courûmes la bague maſquez à l'Arcenal.

Le Roi le mena de là à Fontainebleau, & après l'avoir tenu quelque-tems avec grande compagnie de Dames, chaſſes, jeux & autres divertiſſemens, il prit congé du Roi, qui fut le conduire juſques à Nemours, & me commanda de l'accompagner juſques à Montargis, où je le quittai,

quittai, & m'en revins à Fontainebleau. Auquel lieu le lendemain Monſieur le Prince fit appeller Monſieur le Prince de Joinville, leſquels le Roiaccorda.

Il m'en écrivit à Paris, & mon jeune frere revint en ce tems-là à Paris, avec la fievre quarte. Je le logeai à mon écurie de courſe, & un jour étant allé voir Monſieur le Connétable, qui m'aimoit fort, & me l'avoit toûjours témoigné, il me dit qu'il me vouloit le lendemain donner à dîner, & que je ne manquaſſe pas de m'y trouver : ce que je fis. Il y avoit auſſi convié Monſieur d'Eſpernon, de Roquelaure, Zamet, & un Maître des Requêtes nommé la Cave.

Quand nous fûmes arrivez, il commanda qu'on fermât la porte, & qu'il ne vouloit que rien l'interrompît de joüir de cette bonne compagnie de ſes familiers amis, & ne voulut que perſonne, outre ſes Officiers, fût en ſa chambre que Monſieur du Tillet, Girard, & Ranchin, ſon Medecin, auſquels il fit donner à dîner dans ſa garderobe, pour pouvoir être après dîner auprès de lui.

Après que nous eûmes fait bonne chere, & que nous nous fûmes levez de table, il nous fit ſeoir dans ſa ruëlle, & fit ſortir tout le monde, commandant à Ranchin

Ranchin de ſe tenir à la porte, & la refuſer à tous ceux qui y voudroient entrer. Nous ne ſçavions ni ne doutions pas ſeulement de ce qu'il vouloit faire. Enfin après que toutes choſes furent dans l'ordre qu'il deſiroit, il nous dit :

Meſſieurs, il y a long-tems que je penſe à vous aſſembler pour le ſujet preſent, comme de mes plus chers & meilleurs amis, auſquels je n'ai rien ſur le cœur, qui vous puiſſe être caché. Pour vous dire que j'ai reçû pendant ma vie infinies graces & faveurs de Dieu, qui m'ayant fait naître d'un pere grand & illuſtre, m'a conduit par la main durant une longue & heureuſe vie au ſommet des plus grands honneurs, charges & dignitez. Ce n'eſt pas qu'elle n'ait été ſouvent entremêlée de grandes traverſes & déplaiſirs, parmi leſquels, par la grace de Dieu, j'ai ſouffert avec patience, ou ſurmonté avec courage & generoſité, les deſordres ſurvenus à notre maiſon ſur la fin de la vie du Roi Charles, & durant le Regne du Roi Henri III. m'ont donné moyen d'exercer la ſouffrance, & de loüer Dieu de m'en avoir ſi heureuſement tiré. J'ai eu auſſi pluſieurs afflictions domeſtiques, comme la perte de feu mon fils d'Auffemont, & la mort de

de feuë ma femme, qui me laiſſa ſur les bras deux petits enfans de bien bas âge.

Le mariage de mes deux filles aînées, qui n'ont pas été trop heureux, encore que j'euſſe cherché des partis avantageux pour moi & pour elles, neanmoins étant déjà avancé ſur mon âge, Dieu m'a fait la grace de me donner un fils, qui promet déjà beaucoup, pour la conſervation de notre maiſon, & d'une fille bien née, qui étant deſormais en état de la pouvoir marier, j'ai cherché de le faire ſelon ſon contentement & le mien. Ce qui me fait chercher un mari pour ma fille, & un gendre pour moi, ſelon notre cœur & notre deſir. Et bien que je puiſſe avoir le choix de tous les Princes de la France, je n'ai point tant regardé de la loger en éminence, qu'en commodité, & pour y vivre le reſte de mes jours & le cours des ſiens avec joye & contentement. Et l'eſtime que je fais de longue main de la maiſon, perſonne, bien, & autres avantages, que la naiſſance a donnez à Monſieur de Baſſompierre, que voici, m'ont convié de lui offrir, qui n'y penſe pas, ce que d'autres de plus grande qualité que lui rechercheroient. Ce que j'ai voulu faire en preſence de

mes

mes meilleurs amis, qui ſont auſſi les ſiens particuliers, & vous dire, Monſieur de Baſſompierre, s'adreſſant à moi, que vous ayant depuis que je vous connois cherement aimé, comme mon enfant, je vous en veux encore donner cette preſente preuve, de vous le faire être en effet, vous mariant avec ma fille, que j'eſtime devoir être heureuſe avec vous, connoiſſant, comme je fais, votre bon naturel, & que vous le ſerez, & honoré d'épouſer la fille & petite-fille de Connétable, & de la maiſon de Montmorency, & que je le ſerai auſſi le reſte de mes jours, ſi je vous vois tous deux contens & heureux enſemble. Je lui donnerai cent mille écus en mariage preſentement, & cinquante mille, que mon frere lui leguera après ſa mort. Et ſi rien ne vous empêche de vous marier, je donne maintenant charge à Girard, que voilà, de traitter avec vos gens ou avec votre mere, ſi elle eſt ici, des articles & conventions neceſſaires.

Il avoit les larmes aux yeux de joye, quand il acheva ce diſcours, & moi, confus de cet honneur inopiné, qui m'étoit ſi cher, je ne ſçavois quelles paroles employer, qui fuſſent dignes de ce que j'avois à lui dire. Enfin je lui répondis, qu'un

qu'un honneur ſi grand & ſi ineſperé, que ſa bonté me faiſoit preſentement recevoir, m'ôtoit la parole, & ne me laiſſoit qu'une admiration de ma bonne fortune. Que comme ce bien étoit au deſſus de mon attente & de mon merite, qu'il ne pouvoit être payé que par de très-humbles ſervices & des ſoûmiſſions infinies. Que ma vie ſeroit trop courte pour y ſatisfaire, & que je ne lui pouvois offrir qu'un cœur qui ſeroit éternellement eſclave de ſes volontez. Qu'il ne donneroit pas un mari à Mademoiſelle ſa fille, mais une creature, dont elle ſeroit inceſſamment adorée comme une Princeſſe, & reſpectée comme une Reine, & qu'il n'avoit pas tant choiſi un Gendre comme un ſerviteur domeſtique de ſa maiſon, de qui toutes les actions dépendront de ſes ſeules intentions & volontez, & que ſi en l'excès que la joye faiſoit en mon cœur, il me reſtoit encore quelque ſorte de conſiderations, je lui demandois permiſſion de lui dire mon unique apprehenſion; qui étoit que Mademoiſelle de Montmorency n'eût regret de quitter la qualité de Princeſſe, dont elle doit avec raiſon être aſſurée, pour occuper celle d'une ſimple Dame, & que j'aimerois mieux mourir & perdre

dre la grace preſente, que Monſieur le Connétable me faiſoit, que de lui cauſer le moindre mécontentement.

Sur cela, comme j'étois ſur un ſiege aſſez bas proche de lui, je mis un genoüil à terre, & lui pris la main que je lui baiſai, & lui m'embraſſant me tint aſſez long-tems en cet état. Après quoi il me dit, que je ne me miſſe point en peine de cela, & qu'avant que me parler il avoit preſſenti l'intention de ſa fille, qui étoit très-diſpoſée à faire les volontez de ſon pere, & particulierement en celle-là qui ne lui étoit pas déſagreable.

Lors Meſſieurs d'Eſpernon & Roquelaure approuverent le choix, que Monſieur le Connétable avoit fait de ma perſonne, lui diſant plus de bien qu'il n'y en avoit, comme auſſi Zamet, la Cave, du Tillet, Girard. Puis m'embraſſerent tous, loüant le choix de Monſieur le Connétable, & mon bonheur enſuite.

Monſieur le Connétable leur dit, qu'il n'étoit pas beſoin d'éventer cette affaire-là, & qu'il la confioit à leur ſecret, juſques à ce qu'il fût tems de la divulguer: parce qu'il n'étoit pas alors aux bonnes graces du Roi, pour n'avoir voulu conſentir au mariage, que le Roi vouloit faire de Monſieur de Montmorency avec Ma-

Mademoiſelle de Verneüil ſa fille.

Ils lui promirent tous de n'en point parler, comme je fis auſſi; & me dit, que je le vinſſe trouver ſur le ſoir, que Madame d'Angoulême, ſa belle-ſœur, le devoit venir trouver, & qu'il me parleroit devant elle & ſa fille de ſa reſolution de me la donner en mariage: & me dit devant elle: mon fils, voilà une femme que je vous garde: ſalüez-là. Ce que je fis, & la baiſai. Puis il lui parla, & à Madame d'Angoulême, qui témoigna être fort ſatisfaite de l'élection, que ſon frere avoit faite de moi pour ſa Niece.

Ma mere pria Madame la Princeſſe de Conty de l'amener le lendemain chez Madame d'Angoulême, qui lui dit en arrivant: Nous ſerons les deux meres de nos nouveaux mariez, & ne ſçai qui de vous ou de moi, Madame, en aura plus de joye. Elle fut de là voir Monſieur le Connétable, qui lui dit qu'elle tînt la choſe ſecrete, & que cependant leurs deux conſeils s'aſſemblaſſent, pour reſoudre les articles; ce qu'ils firent. Mais il la pria, que Monſieur le Preſident de Jambeville n'y fût point appellé, parce, dit-il, que cela ſe divulgueroit trop, & qu'elle prît un homme ſeul qui ſe joignît avec Monſieur du Tillet & Girard. Ce qu'elle

qu'elle fit de la perſonne de Monſieur de Beauvilliers, qui avoit ſoin de mes affaires en France, perſonne fort capable & intelligente, & eux deux firent un projet des articles, que Monſieur le Connétable garda & ſigna : ce que fit auſſi ma mere.

Monſieur le Connétable ne pouvoit en ce tems-là vivre ſans me voir, tant il m'aimoit, & ne ſongeoit qu'à mon établiſſement. Il vouloit, que de l'argent qu'il me devoit donner, j'en employaſſe cinquante mille écus, pour avoir la Charge de Colonel General de la Cavalerie legere, qu'avoit Monſieur d'Angoulême, mais ma mere offrit de debourſer leſdits cinquante mille écus pour cette Charge, & que Monſieur le Connétable, ſans bourſe délier, me donnât, pour les cent mille écus promis, la Terre de Fere en Tartenois, qui demeureroit propre à Mademoiſelle ſa fille & à ſes enfans. A quoi il s'accorda, & lors il me dit, que je preparaſſe mes affaires pour le venir trouver ſans bruit à Chantilly, où Madame d'Angoulême ſeroit, & que nous nous marierions ſans ceremonie. Mais Monſieur de Roquelaure, qui tâchoit par tous moyens de remettre bien Monſieur le Connétable avec le Roi, lui

lui dit, que s'il marioit sa fille sans le dire au Roi precedemment, que ce seroit un acte de mépris, dont le Roi s'offenseroit encore davantage qu'il n'étoit. Qu'il trouveroit aussi mauvais que je lui eusse celé mon mariage, & qu'il m'en voudroit mal.

Or le Roi avoit quelque-tems auparavant desiré de me faire être le premier Gentil-homme de sa Chambre, à la place de Mr le Duc de Boüillon, qui n'y avoit pas la sujettion necessaire, & m'avoit promis de me donner vingt mille écus pour m'aider à la recompenser. Il avoit aussi pour cet effet donné charge à la Baraudiere, s'en allant voir Monsieur de Boüillon, qui demandoit cinquante mille écus pour recompense de cette charge, mais qu'il croyoit qu'il l'abandonneroit pour quarante-cinq mille écus, & que Monsieur de Bouillon s'en venoit à la Cour, pour y conclure cette affaire incontinent après son arrivée; ce que Monsieur de Roquelaure, qui m'aimoit tendrement, n'ignoroit pas, & même avoit aidé à y disposer le Roi. Lequel Monsieur de Roquelaure ajoûta à Monsieur le Connétable, que connoissant l'humeur du Roi, comme il faisoit, il l'assuroit, qu'il seroit bien aise d'avoir ce

pretexte, pour ſe dédire des vingt mille écus qu'il m'avoit promis. Je fus auſſi de la même opinion. Et parce que Monſieur le Connétable, ne voyant pas lors le Roi, voulut que je lui en fiſſe l'ouverture en preſence de Monſieur de Roquelaure, qui diroit auſſi au Roi, que Monſieur le Connétable m'avoit prié d'en demander de ſa part la permiſſion de Sa Majeſté : ce que nous fîmes tous deux dès le ſoir, & le Roi agrea tellement cette affaire, qu'il dit, que non ſeulement il la trouvoit bonne, mais même qu'en cette conſideration il s'accorderoit avec mondit Sieur le Connétable, & que je lui allaſſe à l'heure-même dire de ſa part, qu'il le vînt voir le lendemain : aſſûré qu'il lui feroit bonne chere. Ce que je courus lui dire, dont il fut merveilleuſement ſatisfait.

Incontinent le bruit de mon mariage courut par la Cour, & le Roi, pour m'obliger, voulut aller le lendemain chez Madame d'Angoulême, après avoir vû le matin Mr le Connêtable, à qui il fit fort bonne chere. Il dit d'abord à Madame d'Angoulême, qu'il venoit, comme mon ami particulier, voir Mademoiſelle ſa niéce, & ſe réjoüir avec elle de ce qu'elle l'alloit bien loger. Et fit beaucoup

coup d'autres apparences de tendreſſe pour moi.

Le ſoir même arriva Mr de Boüillon, auquel le Roi parla d'abord de ſa Charge ſur mon ſujet ; lequel lui dit qu'il étoit venu à ce deſſein. Je le ſaluai comme les autres qui étoient là : mais j'oubliai le lendemain de l'aller voir chez lui, comme certes je devois, puis qu'il étoit neveu de Mr le Connêtable, & ſans cela. Et tout cela le piqua contre moi: outre ce qu'il a eu toute ſa vie une particuliere jalouſie de Mr d'Eſpernon, par le moyen duquel il penſoit que ce mariage s'étoit fait. Et le ſoir d'après, comme il entretenoit le Roi, qui avoit vû le ſoir auparavant Mademoiſelle de Montmorenci chez la Reine, que tout le monde avoit trouvée parfaite en beauté, & lui auſſi, il lui dit : qu'il s'étonnoit grandement dequoi Sa Majeſté avoit permis de marier cette fille, vû que Mr le Prince étoit prêt à ſe marier. Qu'il n'étoit pas expedient de l'allier hors de la France, & qu'il n'y avoit plus de fille pour lui que Mademoiſelle du Mayne, & elle qu'il pût épouſer. Que le Roi ne ſeroit jamais conſeillé d'aucun, qui aimât ſon ſervice, de le marier avec Mademoiſelle du Mayne, parce que les reſtes de la Li-

gue étoient trop puiſſans encore pour les accroître d'un tel chef, & que Mademoiſelle de Montmorency ne lui donneroit que les mêmes alliez qu'il avoit déja, puis qu'il étoit neveu de Mr le Connêtable, & qu'il ſupplioit très-humblement Sa Majeſté de peſer ce conſeil, qu'il lui donnoit, & de faire reflexion deſſus. Le Roi lui dit qu'il y ſongeroit, & puis ſe coucha. Le lendemain la Reine commença de recorder un grand ballet, qu'elle vouloit danſer pour le Carême-prenant.

C'étoit le 16. de Janvier de l'année 1609. Elle fit ſortir tout le monde de la grand' ſalle du Louvre, & s'y en alla. Le Roi les alla voir apprendre, & ne mena que Mr le Grand & Monteſpan, ſon Capitaine des gardes, avec lui.

Mr le Grand, ſelon ſa coûtume, de faire des admirations des choſes nouvelles, & particulierement de Mademoiſelle de Montmorency, qui étoit digne de toute admiration, infuſa dans l'eſprit du Roi, aiſé à animer, l'amour qui depuis lui fit faire tant d'extravagances. Le ſoir même il fut atteint de la goutte, qui le tint plus de quinze jours au lit, & pour mon malheur auſſi elle prit à Mr le Connêtable, qui l'empêcha d'aller faire

nos nôces à Chantilly, comme il avoit été arrêté.

Je ſçûs cependant la mauvaiſe intention de Mr de Boüillon contre moi, & il dit à Mr de Roquelaure, qui me le dit après, que Mr de Baſſompierre vouloit avoir ſa charge de premier Gentilhomme de la Chambre, & ne lui en parloit point: qu'il vouloit épouſer ſa niéce, & ne lui en diſoit mot; mais qu'il brûleroit ſes livres, où il n'auroit, ni ſa Charge, ni ſa niéce. Et pour cet effet commença à mettre les fers au feu vers Mr le Prince, lui propoſant ſon mariage avec Mademoiſelle de Montmorency. Que cette alliance lui donnoit pour parens tous les Grands de la France, & que des parens d'une perſonne de ſa qualité étoient ſes creatures; qu'il devoit preferer ce parti à un plus grand à cette occaſion, & que s'il le perdoit, qu'il ne pourroit plus ſe marier, parce que le Roi ne lui ſouffriroit point de ſe marier hors de France, & qu'en France il n'y avoit plus que Mademoiſelle du Mayne à marier; à quoi le Roi ne conſentiroit jamais. De ſorte qu'il ébranla ſon eſprit à conſentir qu'il en parlât de ſa part à Monſieur le Connétable, auquel j'avois déjà donné avis, que Monſieur de Boüillon

me vouloit traverſer. Mais Monſieur le Connétable me dit, que je ne me devois pas mettre en peine de cela. Que quelque parti qu'on lui proposât, il le refuſeroit, & qu'il connoiſſoit trop bien l'eſprit de Monſieur de Boüillon, pour s'y laiſſer ſeduire. Auſſi lui répondit-il fort aigrement lors qu'il lui en parla, & lui dit, que ſa fille n'étoit point à chercher parti, puis qu'elle en avoit un tout trouvé, & qu'il avoit l'honneur d'être grand oncle de Monſieur le Prince : ce qui lui ſuffiſoit.

Pendant la goute du Roi, il commanda à Monſieur le Grand de veiller une nuit près de lui, Grammont une autre nuit, & moi une autre, & nous relayer ainſi de trois en trois nuits : durant leſquelles nous lui liſions le livre d'Aſtrée, qui lors étoit en vogue, & nous l'entretenions lors qu'il ne pouvoit dormir, empêché par ſon mal.

C'étoit la coûtume que les Princeſſes le venoient voir, & Madame d'Angoulême plus privément que pas une. Le Roi en étoit bien aiſe, & entretenoit ſa Niéce, quand Madame d'Angoulême parloit à quelqu'un de nous ; lui diſant qu'il la vouloit aimer comme ſa fille : qu'elle demeureroit au Louvre l'année

de

de mon exercice de premier Gentil-homme de ſa Chambre, & qu'il vouloit qu'elle lui dît franchement ſi ce parti lui agreoit; parce que s'il ne lui étoit pas agreable, il ſçauroit bien rompre ce mariage, & la marier même à Monſieur le Prince, ſon Neveu, ſi elle vouloit. Elle lui répondit, que puiſque c'étoit la volonté de ſon pere, elle s'eſtimeroit bienheureuſe avec moi.

Il m'a dit depuis, que cette parole le fit reſoudre à rompre mon mariage, craignant qu'elle ne m'aimât trop à ſon gré, ſi je l'épouſois. Il fut veillé cette nuit-là par Monſieur de Grammont, & ne dormit guere: car l'amour & la goute tiennent ceux qu'ils attaquent, fort réveillez.

Il m'envoya chercher le lendemain dès huit heures du matin, par un garçon de la chambre: & comme je le fus venu trouver, il me dit, pourquoi je ne l'avois pas veillé la nuit precedente. Je lui répondis, que c'étoit la nuit de Monſieur de Grammont, & que la prochaine étoit la mienne. Il me dit qu'il n'avoit jamais ſçû fermer l'œil, & qu'il avoit ſouvent penſé à moi, puis me fit mettre ſur un carreau à genoux devant ſon lit, où il continua de me dire: qu'il

avoit penſé à moi, & de me marier. Moi, qui ne penſois rien moins qu'à ce qu'il me vouloit dire, lui répondis, que ſans la goute de Monſieur le Connétable c'en ſeroit déjà fait. Non, ce dit-il, je penſois de vous marier avec Mademoiſelle d'Aumalle, & moyennant ce mariage renouveller le Duché d'Aumalle en votre perſonne. Je lui dis, s'il me vouloit donner deux femmes. Lors il me répondit, après un grand ſoupir, Baſſompierre, je te veux parler en ami. Je ſuis devenu non ſeulement amoureux, mais furieux & outré de Mademoiſelle de Montmorency. Si tu l'épouſe, & qu'elle t'aime, je te haïrai : ſi elle m'aimoit, tu me haïrois. Il vaut mieux que cela ne ſoit point cauſe de rompre notre bonne intelligence : car je t'aime d'affection & d'inclination.

Je ſuis reſolu de la marier à mon Neveu le Prince de Condé, & de la tenir près de ma famille. Ce ſera la conſolation & l'entretien de la vieilleſſe où je vais deſormais entrer. Je donnerai à mon Neveu, qui eſt jeune, & aime mieux la chaſſe cent mille fois que les Dames, cent mille francs par an, pour paſſer ſon tems, & je ne veux autre grace d'elle que ſon affection, ſans rien pretendre davantage.

Comme

Comme il me disoit cela, je considerois que quand je lui répondrois que je ne voulois pas quitter ma poursuite, ce seroit une imprudence inutile ; parce qu'il étoit tout-puissant. Je m'avisai de lui ceder de bonne grace, & lui dis : Sire, j'ai toûjours ardemment desiré une chose, qui m'est arrivée lors que moins je l'attendois : qui étoit, par quelque preuve signalée témoigner à Votre Majesté l'extrême & ardente passion que je lui porte, & combien veritablement je l'aime. Certes il ne s'en pouvoit rencontrer une plus haute que cette-ci, de quitter, sans peine & sans regret, une si illustre alliance, une si parfaite Dame, & si violemment aimée de moi ; puis que par cette pure & franche demission & resignation que j'en fais, je plais en quelque sorte à votre Majesté. Oüi Sire, je m'en desiste pour jamais, & souhaite que cette nouvelle amour vous apporte autant de joye, que la perte me causeroit de tristesse, si la consideration de Votre Majesté ne m'empêchoit de la recevoir.

Alors le Roi m'embrassa, & pleura, m'assurant qu'il feroit pour ma fortune comme si j'étois un de ses enfans naturels, & qu'il m'aimoit cherement, que

je m'en aſſuraſſe, & qu'il reconnoîtroit ma franchiſe & mon amitié.

Là-deſſus, l'arrivée des Princes & Seigneurs me fit lever, & comme il m'eût appellé, & m'eût encore dit, qu'il me vouloit faire épouſer ſa couſine d'Aumalle, je lui dis, qu'il avoit eu la puiſſance de me demarier, mais que de me marier ailleurs, c'eſt ce que je ne ferois jamais, & là-deſſus finit notre dialogue.

J'allai dîner chez Monſieur d'Eſpernon, & lui dis ce que le Roi m'avoit dit le matin, lequel me dit: c'eſt une fantaiſie du Roi, qui paſſera comme elle eſt venuë; ne vous en allarmez pas, car Mr le Prince qui connoîtra le deſſein de Sa Majeſté d'abord, ne s'y engagera pas: ce que je me perſuadois auſſi, parce que je le deſirois, & n'en dis plus mot à perſonne.

Il eſt vrai, que comme ſous le Ciel il n'y avoit lors rien ſi beau que Mademoiſelle de Montmorency, ni de meilleure grace, ni plus parfait, elle étoit fort avant en mon cœur: mais comme c'étoit un amour reglé de mariage, je ne le reſſentois pas ſi fort que je devois. Il arriva que l'après-dînée le Roi joüa à trois dez, ſelon ſa coûtume, ayant fait

mettre

mettre une table à la ruelle de ſon lit: comme nous jouïons ſur le ſoir avec lui, Madame d'Angoulême arriva avec ſa Niéce, qu'elle avoit envoyée querir, laquelle il entretint fort long-tems de l'autre côté du lit. Cependant je regardois ſa Niéce, qui ne ſçavoit rien de toute cette affaire, & je ne me pouvois imaginer qu'elle fût pour reüſſir en telle ſorte. Après qu'il eut parlé à la Tante, il entretint longuement ſa Niéce; puis ayant repris la Tante, comme Mademoiſelle de Montmorency ſe retira, moi la regardant, elle hauſſa à mon avis les épaules, pour me montrer ce que le Roi lui avoit dit. Je ne ments point de ce que je vai dire: cette ſeule action me perça le cœur, & me fut ſi ſenſible, que ſans pouvoir continuër le jeu, je feignis de ſaigner du nez, & ſortis du premier cabinet & du ſecond.

Les valets de chambre m'apporterent ſur le petit degré mon manteau & mon chapeau. J'avois laiſſé mon argent à l'abandon, que Beringhen ſerra; & ayant rencontré au bas du degré le carroſſe de Monſieur d'Eſpernon, je montai dedans, & dis au cocher qu'il me menât à mon logis. Je rencontrai mon valet de chambre, avec lequel je montai à ma cham-

bre, lui défendant de dire que j'y fuſſe, & y demeurai deux jours, à me tourmenter comme un poſſedé, ſans dormir, boire ni manger. On crût que j'étois allé à la campagne, comme je faiſois toûjours de pareilles équipées. Enfin mon valet craignant que je ne mouruſſe, ou que je ne perdiſſe le ſens, le dit à Monſieur de Praſlin, qui m'amena ce ſoir même à la Cour, où d'abord j'étonnai tout le monde de me voir en deux jours ſi amaigri, ſi pâle & ſi changé, que je n'étois pas reconnoiſſable.

Deux ou trois jours après, Monſieur le Prince ſe déclara de vouloir épouſer Mademoiſelle de Montmorency, & me rencontrant me dit : Monſieur de Baſſompierre, je vous prie de vous rencontrer ce ſoir chez moi, pour m'accompagner chez Madame d'Angoulême, où je veux offrir mon ſervice à Mademoiſelle de Montmorency.

Je lui fis une grande reverence, mais je n'y allai point. Cependant pour ne demeurer oiſif, & me reconforter de ma perte, je me divertis en me raccommodant avec trois Dames, que j'avois entierement quittées, penſant me marier; une deſquelles fut Entragues, que je vis chez Madame de Senteny; les autres par ren-

rencontre, ſans y penſer, & m'y rembarquai.

Sur le commencement de l'année 1609. ma mere s'en retourna en Lorraine. Mr le Prince enfin fiança ſa Maîtreſſe. J'étois un matin chez le Roi, qu'il vint me dire, comme à pluſieurs autres : Monſieur de Baſſompierre, je vous prie de vous trouver cette après-dînée chez moi, pour m'accompagner à mes fiançailles.

Le Roi, qui le vit parler à moi, me demanda ce qu'il m'avoit dit. Une choſe, Sire, lui répondis-je, que je ne ferai pas. Et quoi, dit-il : que je l'accompagne pour ſe venir fiancer. N'eſt-il pas aſſez grand pour y aller tout ſeul ? & ne ſe ſçauroit-il fiancer ſans moi ? Je vous réponds, que s'il n'a d'autre accompagneur que moi, il ſera fort mal ſuivi. Le Roi dit qu'il vouloit que je le fiſſe : & moi je lui répondis, que je le ſuppliois très-humblement de ne me le point commander, car je ne le ferois pas. Que Sa Majeſté ſe devoit contenter, que j'avois abandonné ma paſſion au premier de ſes deſirs & de ſes volontez, ſans me vouloir forcer d'être mené en triomphe, après m'avoir ravi ma femme pretenduë, & tout mon contentement.

Le Roi qui étoit le meilleur des hommes,

mes, me dit : je vois bien, Baſſompierre, que vous êtes en colere ; mais je m'aſſûre, que vous ne manquerez pas d'y aller, quand vous aurez conſideré que c'eſt mon neveu, premier Prince du ſang, qui vous en a prié lui-même : & ſur cela me quitta, & prit Meſſieurs de Praſlin & de Termes, & leur commanda de venir dîner avec moi, & me perſuader d'y aller, puiſque c'étoit de mon devoir & de la bien-ſeance : ce que je fis après les remontrances ; mais ce fut de ſorte que je ne partis, que lors que les Princeſſes amenerent la fiancée au Louvre, & qu'elle paſſa devant mon logis : ce qui m'obligea de l'accompagner avec ces Meſſieurs, qui avoient dîné chez moi, & puis de la porte du Louvre nous nous en retournâmes trouver Mr le Prince, que nous rencontrâmes, comme il ſortoit du Pont-Neuf pour y venir.

Les fiançailles ſe firent en la gallerie du Louvre, & le Roi par malice s'appuyant ſur moi, me tint contre les fiancez, tant que la ceremonie dura. Deux jours après, je tombai malade de la fievre tierce, & après que j'en eus eu quatre accès, en un matin, après avoir pris medecine, un Gentilhomme Gaſcon, nommé Noé, me vint trouver au lit, & me

me dit, qu'il desiroit se battre avec moi, lorsque je serois en santé. Je lui répondis, que j'en avois à revendre, quand c'étoit pour me battre, & me levai sur l'heure avec ma medecine dans le corps, & l'allai trouver au rendez-vous, qu'il m'avoit donné, qui étoit à Biseître, par un extrême broüillard, y ayant deux pieds de neige sur la terre. Comme nous fûmes en presence, deux Gascons, nommé la Graulas & Carbon, avec un nommé le Fay, vinrent passer près de nous, pour nous arrêter, & lui me dit, à une autrefois. Je lui criai, qu'il montât à cheval : ce qu'il fit, mais nous ne nous pûmes approcher, ni reconnoître qu'à notre parole ; mais comme j'arrivois, Carbon, qui nous vouloit separer, rencontra le cheval de Noé en flanc, & le porta par terre. C'étoit un grand embarras dans l'épaisseur de ce broüillard, car je faillis à tuer la Graulas, le prenant pour Noé. Enfin je m'en allai à Gentilly, ne pouvant plus supporter ma medecine, & Reigny, la Fueillade, & quelques autres arriverent, qui me ramenerent bien malade en mon logis. Toutefois parce qu'il y avoit un ballet de filles, qui se dansoit le soir à l'Arsenal, où le Roi, la Reine & les Princesses étoient, & que je

fus

fus convié de m'y trouver, je ne laiſſai pas d'y aller, en l'état que j'étois, & d'y demeurer juſques au lendemain; dont je fus ſi malade que j'en penſai mourir, & ne me levai du lit que le Mardi gras, pour aller à l'Arſenal, où l'on couroit une bague, que Mademoiſelle de Montmorency donnoit. Je ne courus point, car j'étois encore trop foible; mais le Roi m'appella auprès de lui, pour lui aider à entretenir la Dame, qui donnoit la bague, ce que je fis aſſez bien; mais il y eut une broüillerie pour un galand, qui lui manquoit, lequel Dandelot, ſans ſon ſçû, donna à Mr le Grand, qui le porta ſur ſon chapeau en courant: ce que je fis au Roi.

Le ballet de la Reine ſe danſa le premier Dimanche de Carême, qui fut le plus beau, & le dernier auſſi de tous ceux qu'elle a danſé; après quoi le Roi s'en alla à Fontainebleau. Je demeurai à Paris, où il arriva un accident qui m'apporta un peu de ſcandale. Un Écuyer de la Reine, nommé Camille Simony, étoit logé en une petite ruë, qui eſt devant la Monnoye, tirant vers Saint Germain, au coin de laquelle, devant la porte de ladite Monnoye, Madame d'Entragues étoit logée en une maiſon picottée. Cet Écuyer

Écuyer Camille aimoit ſon hôteſſe, & ayant trouvé un jeune homme couché avec elle, lui, ou ſes gens, lui donnerent force coups d'épée, & le mirent en chemiſe hors du logis, & la grandeur de ſes bleſſures ne lui permit pas de faire cinquante pas ſans mourir, tombant au deſſous des fenêtres de la chambre d'Entragues. Quelqu'un paſſant la nuit, & voyant ce corps mort, crût que c'étoit moi, à cauſe du lieu où il étoit, & vint battre à la porte de mon logis, diſant que l'on m'avoit aſſaſſiné au logis de Madame d'Entragues, & puis jetté par la fenêtre, & que mes gens allaſſent ou me ſecourir promptement, ſi j'étois encore en vie, ou m'emporter ſi j'étois mort.

Par hazard j'étois ſorti de mon logis, déguiſé, pour aller voir une Dame; ce qui leur confirma tellement cette opinion, qu'ils coururent inconſiderément où étoit ce corps, qu'ils prirent pour être le mien, & les plus zelez s'étant jettez deſſus, empêcherent les plus conſiderez de le reconnoître, & tous l'emporterent chez moi. Aucuns des miens venus au devant avec des flambeaux, on apperçût enfin que c'étoit un autre homme, & le rapporterent chez un Chirurgien

gien voiſin, où la Juſtice s'en vint tôt après ſaiſir : ce qui cauſa un aſſez grand ſcandale & mocquerie de mes gens par la ville.

Peu de tems après, Mr le Prince s'alla marier à Chantilly. Le Roi revint de Fontainebleau à Paris, comme firent tôt après les nôces ceux de Chantilly. Deux jours après Mr le Connêtable fut un peu malade, & je le vis.

Il ſe fit un bal chez la Reine Marguerite, où Madame la nouvelle Princeſſe parut. Il y eut bien des embarras pour un habillement bleu que j'y portai. Le lendemain le Roi alla à Fontainebleau, & les Princeſſes & Dames aux Tuilleries, où il y eut une excellente muſique. Le lendemain elles partirent pour aller à Fontainebleau, & moi j'y allai en poſte, & arrivai comme l'on faiſoit mettre l'eau au grand canal. Le Roi gagea mille écus contre moi, que dans deux jours il ſeroit achevé, & il ne le fut pas en huit. Meſdames les Princeſſes demeurerent huit jours à la Cour, puis s'en allerent à Vallery. Et deux jours après le Roi me fit une propoſition de faire un voyage en Allemagne & en Lorraine, feignant y aller pour d'autres affaires : & néanmoins c'étoit pour diſpoſer le Duc de Lorraine

au

au mariage de ſa fille aînée avec Mr le Dauphin. Il me permit auſſi d'offrir juſques à douze mille écus de penſion aux particuliers, que je jugerois pour agreable en cette affaire. Et pour davantage m'animer à le ſervir en cette occaſion, il m'offrit de me marier à Mademoiſelle de Chemilly, qu'il venoit de démarier avec Mr de Montmorency, à qui il vouloit faire épouſer Mademoiſelle de Vendôme ſa fille. Il m'offrit auſſi de faire rétablir en ma faveur la Terre de Beaupreau en Duché & Pairie; mais j'étois lors tellement perdu d'amour, que je lui dis, que s'il me vouloit faire quelque grace, ce ne ſeroit pas par le mariage, puiſque par mariage il m'avoit fait tant de mal.

Je m'apprêtai donc pour partir; & parce que je mourois d'envie de voir les nôces de Mr de Vendôme, qui dans dix jours ſe devoient faire à Fontainebleau; je demeurai à Paris, feignant y avoir des affaires, & en ce ſejour je perdis vingt-cinq mille écus au jeu. Enfin j'y allai inconnu, & après y avoir vû la ceremonie, je m'en revins à Paris, & tôt après en Lorraine, & ſans paſſer à Nancy, allai droit à Haroüel, où je demeurai quelques jours avec ma mere, ma tante

tante d'Eſpinal, & quantité de Nobleſſe, qui m'y vint voir, & puis m'en revins à Nancy, comme ſi je n'y avois autre affaire qu'à y ſaluer les Princes, & à y paſſer mon tems.

Je fis le lendemain appeller un Gentilhomme, nommé Mr de Hidre, ſur ce qu'en paſſant devant ſa porte, il avoit frappé un de mes cuiſiniers; mais il me fit tant d'excuſes & de ſatisfactions que nous demeurâmes amis.

Je paſſai quatre ou cinq jours à Nancy, ſans parler de rien à ſon Alteſſe, & puis lui dis, que je le ſuppliois très-humblement, de me vouloir donner une heure d'audiance particuliere, lors qu'il en auroit la commodité: ce qu'il m'accorda dans ſa galerie dès l'apprèsdînée même: là où ſans lui rien déguiſer, je lui dis naïvement la cauſe de mon voyage, & lui preſentai la lettre de creance du Roi, que j'accompagnai des paroles, que je penſai être utiles à mon deſſein.

Mr le Duc de Lorraine étoit Prince timide & irreſolu, qui s'étonna d'abord de ma commiſſion, & plus encore de ma propoſition, & ſe perſuada facilement, que quantité de troupes Françoiſes à pied & à cheval, qui étoient venuës border la Frontiere, ſur le ſujet de

la

la mort arrivée en ce tems-là, du dernier Duc de Cleves, y étoient miſes à deſſein de l'attaquer, en cas qu'il ne répondît pas conformément aux intentions du Roi.

Il me demanda, ſi le Roi m'avoit donné cet ordre en partant d'auprès de lui, de lui en parler, ou s'il me l'avoit envoyé depuis mon arrivée en Lorraine: & lui ayant dit, que j'étois venu exprès dépêché du Roi, qui m'avoit lui-même donné mon inſtruction, & voulu écrire de ſa propre main la lettre, que je lui avois apportée, afin que cette négociation ne fût éventée, ni connuë, que quand il ſeroit tems, & qu'il m'avoit aſſûré de n'en avoir fait aucune part à ſes Miniſtres.

Il me dit là-deſſus, qu'il s'étonnoit bien que j'euſſe été trois ſemaines en Lorraine, avant que de lui faire cette ouverture, & qu'il croyoit que je l'avois ſuperſedée, à deſſein de faire venir loger toutes ſes troupes en ſon voiſinage, avant que de lui parler.

Je m'apperçûs bien qu'il avoit de grands ombrages, & pour le remettre, je lui répondis lors, que les mêmes raiſons qui avoient convié le Roi de ne parler de ſon deſſein qu'à moi ſeul, afin qu'il

ne fût point éventé, m'avoient porté à retarder juſques à cette heure à en faire l'ouverture. Qu'exprès j'avois ſéjourné quelques jours à ma maiſon, pour ébloüir les yeux de ceux qui euſſent pû voir quelque jour en cette principale affaire, ou qui ſe fuſſent pû douter que j'euſſe quelque choſe à traiter avec ſon Alteſſe, de la part de Sa Majeſté, des intentions de laquelle il devoit bien juger, puis qu'il m'avoit voulu commettre cette propoſition, de qui le frere a tout ſon bien en Lorraine, qui ai l'honneur d'être ſon vaſſal du bien que j'y ai, & à qui ma maiſon a des étroites obligations. Que s'il vouloit tromper ſon Alteſſe, il ne ſe fût pas ſervi de mon induſtrie, & que quand il l'eût voulu faire, je n'euſſe point accepté cette charge. Que je ne la veux perſuader en aucune choſe; mais ſeulement lui dire purement & franchement ma commiſſion, la ſupplier de la tenir fort ſecrette, & puis m'y faire telle réponſe qu'il lui plairoit, que je rapporterois à Sa Majeſté, ſans y rien ajoûter, déguiſer ou diminuer. Que je ne lui demandois point une réponſe preſente, & qu'il la pouvoit meurement & à loiſir, peſer & conſiderer avant que de me la faire; mais que je la ſuppliois très-humblement,

blement, qu'il choisît seulement une ou deux personnes, pour s'en conseiller, afin de ne divulguer pas une chose, qui pour beaucoup de raisons devoit être celée & cachée.

Il se remit un peu à ce discours, & me demanda quel tems je lui donnois pour me répondre : je lui repliquai que ce seroit celui qu'il voudroit prendre, & que pour couvrir davantage ma négociation, je m'en irois, s'il le trouvoit bon, pour quinze jours en Allemagne, afin que si à mon retour on me voyoit plus assidu à l'entretenir, l'on jugeât plutôt que ce fût pour les affaires d'Allemagne, que pour celles de France, que je lui parlasse.

Il trouva mon dessein fort bon, & me dit, qu'il avoit déja même choisi celui auquel il vouloit confier cette affaire, & de qui il desiroit prendre le conseil & l'avis, qui étoit mon voisin, le sieur Bonnet, President de Lorraine, & qu'après lui avoir parlé dès aujourd'hui, il lui commanderoit de me voir, & de conferer avec moi, & qu'il me répondoit de son silence & secret.

Je lui rendis très-humbles graces, & approuvai son élection. Il me demanda là-dessus, à quel dessein le Roi faisoit appro-

approcher de la Lorraine de ſi grandes forces. Je lui aſſûrai, que c'étoit ſur le ſujet de la mort de ſon beau-frere, le Duc de Cleves, & que le Roi apprehendoit que la maiſon d'Autriche ſe voulût approprier ſes États ; ce qu'il ne vouloit ſouffrir en aucune façon, lui étant très-important de ne la laiſſer ſi fort agrandir, même en ſon voiſinage.

Comme j'achevois ce diſcours, le Preſident Bonnet arriva, avec lequel je le laiſſai, pour m'aller preparer de partir pour Allemagne, où j'avois auſſi affaire, de la part du Roi, avec le Marquis de Dourlach, l'Electeur Palatin, & le Duc de Virtemberg. Ce ſoir même Mr le Preſident de Lorraine, qui étoit mon proche voiſin, me vint voir, comme il avoit ſouvent accoûtumé de faire. Je vis bien qu'il me vouloit parler, & parce qu'il y avoit grande compagnie à mon logis, je lui dis : mon voiſin, allons nous promener à notre commun parterre. Il me dit quand nous y fûmes : vous nous avez bien taillé de la beſogne aujourd'hui, & avez mis en telle confuſion notre Duc, que je ne l'ai de ma vie vû plus en peine, & ne ſe trouve pas moins empêché à vous répondre qu'à ne vous répondre pas.

Je

Je lui dis : au moins ne lui ai-je pas fait aucune propoſition, qui lui ſoit honteuſe ; & quand il auroit cherché une bonne alliance pour ſa fille par tout le monde, il n'en eût ſçû rencontrer une plus noble, plus commode pour le voiſinage, ni un plus grand & meilleur parti que celui que je lui ſuis venu offrir. Et s'il en ſçait quelqu'un de plus ſortable ou meilleur, il le peut prendre ſans nous offenſer.

Ce n'eſt pas cela, de par Dieu, me dit-il, il n'eſt que trop bon, & nous nous paſſerions bien à moins. Après cela je lui déduiſis tout mon fait, encore plus amplement que je n'avois fait au Duc, que j'appuyai des meilleures raiſons, que Dieu me voulut inſpirer.

Il me dit enſuite, que le Duc avoit aſſûré, que je ne le preſſerois point de la réponſe, qu'après un voyage que j'allois faire en Allemagne, & que cependant il étoit bien aiſé de laiſſer remettre cet eſprit allarmé, & de ſonger à ſon aiſe un bon conſeil à lui donner là-deſſus, à quoi il ſe trouvoit bien empêché.

Je lui offris de la part du Roi de l'intereſſer ; mais il me répondit, qu'il étoit bon ſerviteur de ſon maître, lequel étoit puiſſant de lui faire plus de bien, qu'il ne lui en falloit pour toute ſa famille.

Il me demanda quand je partirois pour Allemagne, je lui répondis que je ne prendrois que le lendemain pour m'apprêter, & attendre Mr le Reingrave, que j'avois envoyé querir, qui m'avoit promis que nous ferions ce voyage de compagnie. Il m'assûra, que le Duc & lui garderoient le secret. Je partis donc après que le Reingrave fut venu, & allâmes coucher à Blasmont, & le lendemain à Falsebourg chez le Colonel Lutsbourg notre ami. Le lendemain nous vinmes coucher à Saverne, où les Chanoines nous festinerent, & le jour après à Strasbourg, où nous séjournâmes deux jours, avec Messieurs de Ribaupierre, Flecstein, & autres, qui nous y étoient venus trouver. De là nous allâmes dîner à Lichtenau, & coucher à Canstat, où se rencontrerent Mr & Madame la Comtesse de Hanau, beau-frere & sœur du Reingrave, qui nous voulurent donner à souper, où nous nous enivrâmes tous étrangement.

Le lendemain nous nous separâmes tous de nos hôtes, eux pour aller à Lichtenau, & nous pour venir dîner à un Château du Marquis de Baden, où il demeuroit lors pour la cervaison. Il étoit à la chasse avec sa femme, sœur du Reingrave,

grave, quand nous y arrivâmes. Nous ne laiſsâmes pas d'y être bien reçûs & traitez. Ils revinrent le ſoir fort tard, & nous ayant envoyé faire des complimens, remit au lendemain à nous voir, qui étoit un Dimanche; il nous envoya encore faire ſes excuſes, s'il ne nous voyoit qu'à dîner à cauſe du Prêche.

Nous vinmes donc dîner avec lui, & ſa femme & ſes enfans, où il fit au Reingrave & à moi tout bon accueil. Après dîner il nous entretint encore quelque tems, & nous pria fort de demeurer quelques jours à la chaſſe avec lui; dont nous nous excusâmes, & en prenant congé de lui, feignant de lui faire des complimens, afin que le Reingrave ne s'en apperçût pas, je lui dis, que j'avois à lui parler de la part du Roi ſecrettement, & que je le ſuppliois très-humblement qu'il me renvoyât querir, feignant de me vouloir donner quelque commiſſion pour Sa Majeſté; ce qu'il fit très-accortement. Car après nous avoir conduits juſques à la porte de la Salle, comme il ſe fut déja retiré pour s'en aller, il ſe retourna tout court & me cria, Mr de Beſtein, j'avois oublié de vous demander, ſi vous vous acheminerez bien-tôt en France, après votre retour en Lorraine. Et com-

me je lui eus dit, que je m'en irois auſſitôt, il me dit : me voudriez-vous bien obliger de vous vouloir charger d'une affaire que j'ai avec Sa Majeſté, & tâcher de m'en ſortir, je vous en ſerois infiniment redevable. Et lui ayant aſſûré, que je tiendrois cette commiſſion à honneur : je vous prie donc, de vouloir venir à ma chambre, tandis que le Reingrave ira voir & entretenir ſa ſœur. Je le ſuivis, & étant demeurez ſeuls, je lui donnai la lettre, que le Roi lui écrivoit en cette creance ſur moi, & lui dis enſuite, que le Roi m'avoit commandé de le voir ſur l'accident depuis peu arrivé par la mort du Duc de Cleves, tant pour recevoir de lui quelque bon conſeil & avis, de la façon qu'il s'y devoit comporter, pour empêcher l'agrandiſſement de la maiſon d'Autriche, qui lui étoit ſi préjudiciable : comme auſſi de ſçavoir de lui quelle part il voudroit prendre en cette affaire, qui ne lui importoit pas moins qu'à Sa Majeſté, en cas qu'elle voulût ſe déclarer ouvertement, pour s'oppoſer à l'invaſion que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne voudroient faire des États de Cleves & Juliers, ſoit ſous ombre de protection, de ſequeſtre, ou autrement. Il me répondit ſur le champ,

qu'il

qu'il rendoit graces très-humbles à Sa Majeſté, de l'honneur qu'il recevoit par ſa lettre, & par ma legation. Que ſa prudence n'avoit pas beſoin de conſeil, ni ſon pouvoir d'aucune aſſiſtance. Néanmoins qu'il lui diroit, que la choſe principale, à quoi le Roi avoit à ſonger, n'étoit pas ſeulement d'empêcher l'agrandiſſement de la maiſon d'Autriche; mais encore d'amoindrir ſa puiſſance, laquelle pendant ſa vie ne lui pourroit pas nuire; mais après ſa mort, ſi elle rencontroit des ſucceſſeurs moins ſages & moins genereux que lui, elle pourroit cauſer la ruine de la France. Que quand Sa Majeſté voudroit fermement s'employer à cette œuvre, elle ſe pouvoit aſſûrer de ſa perſonne, de ſa vie, de ſes États & de ſes moyens, pour les employer à ſon ſervice. Mais que ce ſeroit peu de choſe que lui ſeul en Allemagne, ſi d'autres Princes, touchez de même interêt, ne ſe conjoignoient à même deſſein. Et qu'il oſoit donner ce conſeil au Roi, de faire pareillement rechercher Meſſieurs l'Electeur Palatin & autres Princes de la même maiſon, Mr le Marquis d'Anſpach, qui étoit un très-brave & gentil Prince, aimé dans l'Allemagne, & qui tireroit avec lui beaucoup de

Seigneurs de l'Empire : & auſſi Meſſieurs les Ducs de Wirtemberg, le Landgrave de Heſſen & de Darmſtat : tous leſquels ledit Marquis me dit qu'il s'aſſûroit, que Sa Majeſté trouveroit très-diſpoſez à ſon ſervice, & à ſuivre ſes entrepriſes & deſſeins.

Je m'aviſai lors d'une choſe, que le Roi approuva grandement depuis, qui fut que quand je le vis ſe porter ſi franchement dans les interêts du Roi, de l'y ancrer encore davantage, en lui diſant en confiance, que le Roi m'avoit auſſi commandé de voir ſes autres Princes, ſi je le pouvois faire ſans doute ni ſoupçon, comme j'avois fait lui, que j'étois venu ſaluer, comme ayant l'honneur de lui appartenir, & que je devois auſſi paſſer à Stutgard vers Mr le Duc de Wirtemberg ; mais qu'étant allé aux nôces de Mr le Marquis d'Anſpach, ſi j'y fuſſe allé, cela eût donné l'ombrage, que le Roi apprehendoit, & que le bien de cette affaire conſiſtoit au ſecret, que l'on y devoit tenir. Il fut fort aiſé de voir, que nous avions en France le ſecret en recommandation : car il nous apprehendoit de ce côté-là, & me témoigna qu'en cela conſiſtoit le bien de nos affaires.

Je

Je pourſuivis donc à lui dire, que j'avois dépêché à Sa Majeſté, pour lui mander l'abſence de ce Prince, & celle du Palatin, qui étoit allé à Lenguenfeld au Haut-Palatinat, & qu'il m'avoit mandé là-deſſus, que je me gardaſſe bien de paſſer outre. Mais qu'après avoir vû Mr le Marquis de Baden, ſi je rencontrois en lui la confiance & la ſatisfaction, qu'il s'en attendoit & promettoit, je le priaſſe quand & quand, d'en prendre la principale direction, & que je priſſe les ordres de lui, non ſeulement de ce que j'avois à faire pour le ſervice de Sa Majeſté; mais encore une inſtruction & formulaire de la façon qu'elle devoit agir en cette affaire : à quels Princes elle devoit faire parler pour cette grande union & confederation, pour le bien general : par quels moyens les y attirer : quelles lettres leur écrire, & en quelle teneur : avec quelles paroles les gagner, & enfin tout le gros & détail de cette affaire.

Ce Prince prit mon diſcours de la même main que je lui preſentois : accepta la charge que le Roi lui donnoit, avec de grandes actions de graces : promit de s'y employer avec tout le ſoin & l'induſtrie, que Sa Majeſté ſçauroit deſirer. Que puis qu'elle lui commandoit, il

m'envoyeroit des amples memoires & avis de ce qu'il faudroit faire, & ce par un ſien Secretaire, jeune homme; mais bien entendu, & en qui il ſe confioit entierement (nommé Murat) dès qu'il auroit mis au net tous les papiers neceſſaires. Que ce Secretaire demeureroit près du Roi, comme ſolliciteur de ſon affaire ſuppoſée, auquel il écriroit de tems en tems, & auſſi auroit ſoin de lui faire tenir les lettres & autres ordres du Roi, qui ſeroient neceſſaires.

Il fit enſuite appeller ce Secretaire, & en la preſence de Mr le Reingrave me dit, que c'étoit le perſonnage qu'il envoyoit à la Cour de France, ſolliciter ſon affaire, laquelle il me recommandoit, & le ſolliciteur auſſi, & qu'il me prioit, qu'il m'accompagnât en France : ce que je lui promis. Et le Reingrave ne ſe douta jamais de ce que j'avois traité avec lui : de quoi je fis une ample dépêche au Roi, dont il fut extrémement ſatisfait, & de tout mon procedé avec ledit Marquis.

Nous revinmes encore le même jour, mais bien tard, coucher à Canſtat; le lendemain nous vinmes dîner à Lichtenau, où nous trouvâmes ma couſine la Comteſſe de Hanau, qui y étoit demeurée

rée un peu malade, ce disoit-elle ; mais en effet, c'étoit pour y attendre & voir son frere & moi. Nous demeurâmes avec elle jusques sur le soir, que nous allâmes coucher à Strasbourg, où nous séjournâmes trois jours à passer le tems, le dernier desquels le Secretaire Murat arriva, qui m'apporta toutes les instructions & memoires, dont le Marquis s'étoit pû aviser, & le lendemain nous nous en retournâmes à Nancy, par les mêmes gîtes, que nous avions pris en allant. J'y trouvai une ample dépêche du Roi, sur plusieurs diverses choses, & entr'autres pour sonder l'intention de Mr de Lorraine sur les presentes occurrences : duquel affaire de Cleves je ne pûs tirer autre chose, sinon qu'il conserveroit soigneusement la neutralité entre les deux Couronnes, que leurs Majestez lui avoient consentie & accordée.

Je n'eus pas une si prompte expedition sur notre affaire du mariage de Madame sa fille avec Mr le Dauphin. Car au bout de dix-huit jours, je le trouvai sans resolution, & sans réponse à me faire. Et seulement, après avoir seulement consulté avec le President Bonnet, il conclut, qu'il me diroit à la premiere audiance, qu'il me donneroit, que moi &

les miens avions toûjours été ſi affectionnez à toute ſa maiſon, que mon frere & moi y ayant de grands biens & quelques parens, étant auſſi homme de bien & d'honneur, comme il me connoiſſoit, il ne ſe ſçauroit mieux adreſſer qu'à moi, pour ſe conſeiller de la reſolution qu'il devoit prendre, & de la réponſe qu'il devoit faire au Roi. J'avouë que ce diſcours me ſurprit, que je trouvai captieux. Enfin, je lui répondis : que ſi dès le commencement de ce pour-parler, je n'euſſe pris le perſonnage de Commiſſaire du Roi, j'euſſe de bon cœur accepté celui de Conſeiller de ſon Alteſſe, & m'en fuſſe acquitté, ſinon avec ſuffiſance, au moins avec candeur & probité. Que maintenant je n'étois plus libre d'accepter aucune condition, puiſque j'en avois déja une établie ; mais que je pouvois bien lui dire toutes les réponſes qu'il pouvoit faire, & lui laiſſer puis après le choix de celle qu'il jugeroit la plus convenable.

Qu'en la propoſition que je lui avois faite, il y avoit cinq ſortes de perſonnes, ſur leſquelles il devoit faire reflexion : à ſçavoir, Madame ſa fille, lui-même, les Princes de ſa maiſon ; & qui ont l'honneur de porter ſon nom, ceux qui ont par

par leurs femmes ou alliances, pretention ſur le Duché de Lorraine & ſes autres États, & finalement ſes ſujets, tant Eccleſiaſtiques, Nobles, que Roturiers: de toutes leſquelles differentes perſonnes, il devoit ſoigneuſement conſiderer les divers interêts au preſent ſujet.

Que celui de Madame ſa fille n'eſt autre que d'être bien & grandement mariée, & ſi elle a pour dot un grand heritage, tirer du côté de ſon mari un grand doüaire. De faire que les enfans qu'elle aura, qui ſeront grands Princes par elle, le ſoient encore plus grands par ſon futur mari. Et que bien que ſa qualité ſoit très-grande d'elle-même, elle l'accroiſſe & augmente encore par ſon mariage.

L'interêt de ſon Alteſſe vient enſuite, qui a bien plus de branches que celui de Madame ſa fille. Car outre qu'il doit deſirer le bien & la grandeur de Madame ſadite fille, à quoi l'affection paternelle le porte, il doit auſſi avoir ſoin de la ſienne particuliere, qui eſt de vivre heureuſement & paiſiblement, aimé & honoré de ſes voiſins, reſpecté & obeï de ſes ſujets, & eſtimé des uns & des autres. L'interêt des Princes de ſa maiſon lui doit être recommandé, comme le chef

d'icelle : leſquels Princes ont trois differentes ſouches ; la plus ancienne, & par conſequent la plus éloignée, eſt celle de Claude de Lorraine, dont eſt iſſuë la maiſon de Guiſe. Celle d'après, & qui approche plus votre perſonne, eſt celle de Nicolas de Vaudemont, pere de la feuë Reine Loüiſe ; & la derniere eſt celle de Mr votre frere, qui doivent tous déſirer, comme ſon Alteſſe auſſi, que les Duchez & autres terres de la maiſon ſoient perpetuez en la même race, & ne tombent point par ſucceſſion collaterale, en d'autres familles, qu'en celle même de Lorraine. L'interêt des Princes collateraux ne la doit pas beaucoup toucher : néanmoins il la faut peſer en cette preſente affaire.

Finalement celui de vos vaſſaux & ſujets, à qui ſon Alteſſe ne tient pas ſeulement lieu de Souverain, mais de pere, lui doit être en ſinguliere recommandation.

J'ai déja dit les interêts des Princes de ſa maiſon, parlant de ceux de ſon Alteſſe, qui auront à craindre, que s'il manquoit à la race de Lorraine un Prince Souverain, la qualité des Princes avec le tems ne ſe perdît en eux-mêmes, comme nous avons vû en Luxembourg, & en d'autres.

Les

Les Princes collateraux ont interêt, que la Lorraine ne tombe point dans les mains du Roi de France, de peur d'être incorporée au Royaume : comme de ce siecle nous avons vû pareil exemple au Duché de Bretagne, duquel ceux de Ferrare, Nemours & Lorraine ont été exclus, aussi-bien que l'Infante d'Espagne & le Duc de Savoye, & son Alteſſe même, qui est descendu de la seconde fille de France, y eussent un droit clair & apparent. Finalement les Vassaux & sujets de Votre Alteſſe, accoûtumez à la domination de très-bons Princes, qui prient tous les jours Dieu pour la continuation de ce bonheur, par la procreation de ligne masculine à son Alteſſe, ont interêt de demeurer en l'heureux état où ils sont, apprehendent toutes nouveautez ou changemens, craignent l'alteration de leurs privileges ; les Gouvernemens des Seigneurs envoyez de la France, pour les regir, qui n'auront pas tant de soin de les bien conserver & maintenir, que de faire leurs affaires particulieres à leurs dépens. Qu'ils demeureroient Province frontiere de la France vers l'Allemagne ; par consequent toûjours foulée de garnisons & de logemens de gens de guerre, la premiere attaquée, & qui serviroit

ſerviroit de place d'armes, & de Theatre à joüer toutes les Tragedies entre les François & leurs voiſins ennemis.

Voilà, ce me ſemble, tous les interêts qui ſe rencontrent à peſer & conſiderer en la preſente propoſition.

La premiere, qui eſt celle de Madame votre fille, vous doit porter à l'execution de ce que l'on vous propoſe. Car quel meilleur parti pourroit-elle trouver en toute la Chrétienté, qu'un Dauphin de France, heritier infaillible de la Couronne ? Quelle plus grande qualité, que d'être la premiere des Reines Chrétiennes ? Que peut-elle deſirer de plus avantageux pour ſes enfans, que de les voir Rois de France après ſon mari, & Ducs de Lorraine après elle ? Enfin toutes choſes conſpirent quant à elle à ce deſſein, & pour ſon bien, que comme Pere vous le lui devez procurer : vous n'en ſçauriez ſouhaiter davantage.

J'ajoûte que ſi vous, & Madame leur mere, venez à manquer, avant qu'être mariées, elles tomberoient entre les mains de la Reine leur grand tante, & belle-mere de l'une, qui en auroit ſoin comme de ſes propres filles, & auroient la protection du Roi & d'elle, contre les violences ou injuſtices, que leur oncle, leurs

leurs parens, ou autres Princes, voudroient exercer ſur elles. Mais votre Maiſon, & les Princes qui en ſont deſcendus, vous ſont chers : vous deſirez de laiſſer votre ſucceſſion en la même Maiſon d'où elle eſt venuë, & de perpetuer votre nom. J'avouë que ce ſont des deſirs legitimes & bienſeans, & que l'affection fraternelle vous doit toucher bien vivement, & tâcher de faire tomber à ſes fils par mariage, ce que par creation vous n'avez pû procurer aux vôtres ſucceſſivement. Mais ſi ſon Alteſſe votre pere, n'eût point laiſſé d'enfans mâles, la race de Medicis eût poſſedé la Lorraine. Si le Duc François, votre grand-pere, n'eût point laiſſé le Duc Charles, ſon fils, ſon Succeſſeur le Duc de Bavieres le ſeroit maintenant : & ſi le Duc Antoine, votre biſayeul, n'eût eu deux fils, François ſon Succeſſeur, & Nicolas de Vaudemont, le Marquis d'Avrai regneroit maintenant ſur les Lorrains en la place de Votre Alteſſe. Telles ſont les loix humaines auſquelles il nous faut conformer.

Quant aux Princes vos alliez, & qui par ſucceſſion collaterale peuvent parvenir à lavôtre, ils ne vous doivent toucher en aucune façon, & devez plûtôt deſirer,

deſirer, que vos petits-fils ſoient Rois de France & Ducs de Lorraine, que ceux de la maiſon de Medicis, & toutes les autres branches qu'elle a faites, que celle de Bavieres avec celle d'Autriche, & les Palatins de Neubourg, que Monſieur de Vendôme, ou le Duc de Croüy, ou les deſcendans de ſon frere ou de ſes ſœurs.

Reſte à parler de vos vaſſaux & ſujets, à qui ce changement ſera fâcheux: mais la condition n'en ſera point empirée. La Bretagne, pour être incorporée à la France, n'en a pas été de plus malheureuſe condition. Ses privileges & immunitez lui ont été conſervées, & les perſonnes & biens plus puiſſamment contregardez par un Roi de France, qu'ils n'euſſent été par un Duc de Bretagne.

La condition de chaque corps de la Bretagne s'eſt accruë & ameliorée par cette reünion. Car l'Ordre Eccleſiaſtique a été capable de poſſeder les amples Benefices conſiſtoriaux de la France. La Nobleſſe s'y eſt enrichie & agrandie; parce qu'il ſe fait de bien plus hautes fortunes en de grands Royaumes, qu'en de petites Provinces: & le tiers-Etat eſt parvenu aux grandes & lucratives Charges de Judicature & de finances de France.

Et

Et cette incorporation de la Lorraine à la France n'eſt pas effective. Car ſi Madame votre fille n'a point d'enfans, il n'y a rien de fait. Si ces enfans ne ſont mâles, les filles ſeront Ducheſſes de Lorraine. Celle-ci le doit être après votre mort. Si elle a pluſieurs mâles, le deuxiéme ou troiſiéme, ainſi qu'il ſera ſtipulé, ſera le Duc de Lorraine. Et s'il n'y en a qu'un, peut-être que les Lorrains mêmes, qui auront déjà par pluſieurs années éprouvé la douce domination des Rois de France, demanderont eux-mêmes cette reünion, comme ont fait les Bretons. Non qu'ils n'euſſent été plus aiſes d'avoir un Prince particulier, mais de peur de tomber ſous la puiſſance du Duc de Savoye, du Roi d'Eſpagne, ou des parens de Votre Alteſſe même, qu'ils n'affectionnoient pas tant que la France, & qui ne les euſſent pas ſi bien ſçû gouverner & proteger que le Roi de France.

Voilà en ſomme tous les interêts qui ne touchent Votre Alteſſe qu'en un ſeul point, qui eſt celui des Princes de ſa Maiſon, qui pourroient décheoir, ſi la Souveraineté venoit à être changée en autre main, à quoi ils ont été & ſont de tout tems ſujets, ſi votre Etat tomboit en la maiſon de Bavieres, Medicis, ou autres me-

mediocres Princes, mais ils ne perdront pas la qualité de Princes pour cela. Car s'il y eût eu des Princes du ſang de Bretagne, lors de ſa réünion à la Couronne, ils n'euſſent pas pour cela perdu leur qualité : & nos Rois euſſent été obligez de la leur conſerver, non ſeulement par juſtice, mais par leur propre conſideration. Je dis davantage : que ſi maintenant, que le Duché de Cleves va tomber dans une autre race, celle de Nevers ſubſiſtoit en France, qui en eſt deſcenduë, elle conſerveroit la dignité de Prince, bien que la Souveraineté en fût diſtraitte. Voilà l'interêt, que ces Princes de la Maiſon de Lorraine y peuvent avoir. Car pour la ſucceſſion, ils en ſont tous ſi éloignez, à cauſe des filles, qui ont été mariées à d'autres maiſons, qu'ils ne ſongent pas ſeulement d'y pouvoir parvenir.

La maiſon de Guiſe a plus de cent têtes avant que la Couronne de Lorraine puiſſe venir tomber ſur la ſienne : celle de Mercœur eſt retombée en quenoüille : & ſans cela beaucoup de Princes & Princeſſes de la maiſon de Medicis leur paſſeroient devant. Il n'y a que Monſieur votre frere, & ſes enfans, qui pâtiront de tout. C'eſt ce que je plains infiniment; mais

mais à tout conſiderer, il ne perd pas tant comme il manque de gagner. Car cela dépend premierement de votre volonté; ſecondement de celle de Madame votre fille : enſuite de la lignée qui en proviendra, qui eſt douteuſe aux couſins germains, & ſemble que Dieu ne beniſſe pas de ſi proches alliances en les privant ſouvent d'enfans, comme il ſe voit de celle de Monſieur le Duc de Bavieres & de Madame votre ſœur, qui devoient, ſelon le jugement humain, avoir une belle & nombreuſe lignée, étant tous deux ſi bien faits, & en la fleur de leur âge. Neanmoins depuis quinze ans, qu'ils ſont mariez, ils n'ont pas eu ſeulement le doute d'en avoir. Et quand bien Votre Alteſſe donneroit à Monſieur ſon frere ſa fille aînée, pour ſon fils aîné, elle donneroit la ſeconde à quelque Prince étranger, à qui tomberoit votre Duché, ſi l'aînée n'avoit point d'enfans de Monſieur votre Neveu, qui ſeroit la même choſe, mais bien moins avantageuſe que ſi elle l'eût mariée avec Monſieur le Dauphin, qui n'aura pas moins de volonté que de puiſſance d'agrandir un jour ſon oncle, & ſes couſins germains.

Voilà, lui dis-je, les divers interêts

&

& la conſequence d'iceux, que j'ai voulu repreſenter à Votre Alteſſe, avant que de lui dire les conſeils qu'elle a à prendre là-deſſus, & que je lui puis donner, ſans manquer au devoir, auquel la perſonne que je repreſente maintenant, m'oblige. Maintenant je lui établirai toutes les réponſes, qu'elle peut faire, & puis elle-même les ayant toutes meurement conſiderées, choiſira celle qu'elle voudra faire au Roi, laquelle je lui porterai fidellement, & ſans lui en rien cacher ni déguiſer.

Elle peut donc premierement répondre au Roi, que les interêts de la Maiſon de Lorraine, & le deſir d'y perpetuer ſa ſucceſſion & ſes Etats en la même famille, lui ſont ſi conſiderables, qu'elle eſt reſoluë de marier Madame ſa fille à un Prince de ſon ſang, qui eſt un refus abſolu, & lequel, bien que je me fuſſe reſolu de ne donner point mon avis ſur les choſes des conſeils divers que je lui avois propoſé, neanmoins j'étois trop ſon ſerviteur pour ne lui pas dire, que je ne lui conſeillois pas d'uſer de termes ſi cruds, attendu que de nier à qui peut forcer, eſt l'art de ſe ruiner. Joint auſſi que faiſant cette réponſe, vous ferez infailliblement une autre action, qui ſera encore pire, qui

qui eſt que ſi les affaires d'Allemagne appellent la perſonne, ou l'armée du Roi, ou ſur une frontiere, ou par votre païs, pour le paſſage, vous êtes comme obligé par ce precedent refus d'envoyer Meſdames vos filles en Bavieres, pour éloigner la proye, & étant en Bavieres, qui ſçait ſi Monſieur de Bavieres n'aimera pas autant cette riche heritiere pour un de ſes Neveux que pour celui de ſa femme?

La deuxiéme réponſe que vous pouyez faire au Roi eſt, de lui dire, que Monſieur le Dauphin ni Madame votre fille, n'étant point en âge nubile, vous n'y voulez point inutilement penſer, avant le tems de le pouvoir conclure. Cette ſeconde réponſe eſt un refus abſolu, & qui ſera reçû du Roi pour tel. Mais votre Alteſſe pourroit y ajoûter, pour l'adoucir, que vous aſſurez pourtant Sa Majeſté, que lors que cela ſera, vous n'entendrez à aucune propoſition, que l'on vous veüille faire ſur ce ſujet, ſans ſçavoir premierement ſi Sa Majeſté continuë au deſſein de lui faire l'honneur de ſonger à ſon alliance, pour Monſieur le Dauphin: y ajoûtant encore, ſi vous voulez, que tout traité que l'on pourroit faire avant ce tems-là, ne lieroit point

Sa

Sa Majeſté, & engageroit Votre Alteſſe, qui rend très-humbles graces à Sa Majeſté de celle qu'il lui fait de jetter les yeux ſur ſa fille, au deſſein qu'il a de marier Monſieur le Dauphin.

La troiſiéme réponſe que Votre Alteſſe peut faire au Roi, eſt de le remercier très-humblement de l'honneur qu'elle lui fait, qu'elle reçoit avec toute ſorte de reſpect & de joye. Qu'elle le ſupplie très-humblement, que cette affaire ſoit traittée avec toute ſorte de ſecret & de ſilence, pendant quelque-tems, qu'elle tâchera de diſpoſer ſes ſujets à l'agréer, & ſes Parens à y conſentir : ce qu'elle fera le plûtôt qu'il lui ſera poſſible.

L'autre réponſe eſt de recevoir au pied de la lettre, l'offre du Roi : vous y conformer, & la conclure avec joye & contentement, faiſant de bonne grace ce que vous êtes reſolu de faire.

De ces quatre réponſes Votre Alteſſe peut choiſir celle qu'il lui plaira, & lors qu'elle me l'aura donnée, je la porterai à Sa Majeſté ſans y rien changer ni alterer.

Ces divers conſeils que je lui donnai, le tinrent un peu penſif, & moi là-deſſus je le quittai, le laiſſant avec le Preſident Bonnet, qui avoit été en tiers à toute cette

cette conference. Lequel Preſident revenant le ſoir, me rencontra devant ma porte, me promenant avec pluſieurs Seigneurs & Gentils-hommes.

Je les quittai pour me promener avec lui; qui me dit: je penſois que ce que vous avez propoſé à ſon Alteſſe, lui eût donné moyen de ſe reſoudre, mais vous l'avez plus embarraſſé qu'auparavant, & je croi, que ſi vous ne lui euſſiez donné qu'un ſeul conſeil, il l'eût ſuivi, parce qu'il veut ſuivre tous les quatre, ne ſçachant lequel choiſir.

Je l'ai laiſſé dans cette incertitude, penſant neanmoins ſur le troiſiéme avis, qui eſt d'accepter la ſemonce, mais de la tenir ſecrette, juſques à ce qu'il ſoit tems, & que cependant, qui a tems a vie. Il y pourra arriver tant de choſes, que les affaires pourront prendre quelque biais, que ni vous ni nous n'euſſions peut-être penſé. Il m'a commandé encore en partant de vous dire, qu'il vous recommandoit le ſecret, & que vous vous pouviez diſpoſer de partir dans deux jours: car demain ſans remiſe il reſoudroit la réponſe, & une dépêche, laquelle ſeroit ſeulement verbale, relative ſur la lettre qu'il récrivoit au Roi, en réponſe de la ſienne, qui n'avoit été auſſi que de creance.

Je

Je dis lors audit Preſident, que j'avois charge expreſſe du Roi, de donner à ſon Alteſſe la demande que je lui avois faite, écrite & ſignée de ma main, qui étoit déjà toute prête à ma chambre ; mais qu'il vouloit auſſi, que ſa réponſe fût ſignée de la ſienne, & que pour pluſieurs raiſons je ne la pouvois pas prendre autrement. Que l'affaire étoit de conſequence, ſujette à deſaveu; que j'étois jeune & nouveau Miniſtre, qui outre cela étois Vaſſal de ſon Alteſſe, qui ſerois aiſément ſoupçonné d'avoir ajoûté ou diminué, ſupprimé ou inventé quelque choſe en l'affaire, & que je n'étois pas homme pour faire appeller ſon Alteſſe au combat, quand elle voudroit nier ce qu'elle m'auroit donné charge de dire de ſa part. C'eſt pourquoi je voulois, que ſa lettre & ſon ſeing parlaſſent, & que moi ſeulement en fuſſe le porteur.

Bonnet me dit, que difficilement pourroit-il faire cela : ni moi, répondis-je, rapporter rien que je ne l'aye écrit & ſigné. Sur quoi nous nous ſeparâmes, & l'ayant prié de faire ſçavoir à ſon Alteſſe cette mienne & determinée reſolution, il me pria auſſi de ſonger de ma part à quelque expedient, qui ne fût pas cela, & fût neanmoins cela même.

Je

Je lui répondis ſur l'heure, que j'en avois un en main, qui me déchargeoit & qui ne l'engageoit pas, qui étoit d'envoyer ſon Preſident, ou quelque autre perſonne affidée, porter ſa réponſe au Roi, avec une lettre de creance, & qu'il n'y avoit point d'autre moyen que l'un de ces deux-là.

Je m'en vins le lendemain matin voir Monſieur le Duc, qui ne me parla en aucune façon de cette affaire, parce qu'il y avoit force monde : mais bien me dit-il, ſi je le venois débaucher incontinent après dîner, qu'il feroit quelque partie à la paulme. J'y vins ſelon ce qu'il m'avoit dit, & l'ayant trouvé dans ſa galerie, il me dit qu'il étoit tout reſolu de ſe conformer aux volontez du Roi, & recevoir l'honneur qu'il lui vouloit faire. Seulement deſiroit-il gagner & diſpoſer les principaux de ſon Etat, pour leur faire goûter ce mariage, & le pallier cependant à ſes parens, juſques à qu'il fût tems de le découvrir, ſuppliant très-humblement Sa Majeſté de le vouloir cependant tenir ſecret, me priant auſſi de recevoir cette réponſe de ſa part, pour la porter au Roi, avec une lettre de creance relative ſur moi.

Je lui répondis lors, que j'étois venu

avec lettre de creance, qui étoit mon pouvoir de traitter avec lui, mais que s'il ne vouloit donner qu'une lettre de creance ſans autre choſe, qu'il pouvoit envoyer quelqu'un de ſa part, pour la porter, & que je me chargerois ſeulement d'un traité ou d'une réponſe authentique, ſignée, avec la lettre de creance pour l'accompagner.

Il me dit, qu'il craignoit que cette réponſe ſignée de lui ne fût vûë, & que cela lui pouvoit importer à la vie même. Je lui dis que je n'avois pas moindre interêt à la tenir ſecrette, pour les mêmes raiſons, & que je lui répondois que le Roi le feroit auſſi.

Enfin il ſe reſolut de me faire donner une lettre, non de creance, mais de réponſe à ce que j'avois negocié avec lui. Ce qu'il fit, & je la rapportai au Roi, prenant congé de lui deux jours après, pour l'aller trouver; lequel fut extraordinairement ſatisfait du bon ſuccès de toutes les affaires qu'il m'avoit commiſes, & me fit de très-grandes demonſtrations de ſa bien-veillance.

A peine eus-je achevé de lui rendre compte des choſes qu'il m'avoit ordonnées, qu'il prit auſſi audience de moi, pour me parler de ſa paſſion vers Mada-

me

me la Princeſſe, & de la mal-heureuſe vie qu'il menoit éloigné d'elle. Et veritablement c'étoit un amour forcené que le ſien, qui ne ſe pouvoit contenir dans les bornes de la bien-ſeance.

Je lui fis à mon tour mes plaintes de lui-même, qui avoit fait foüiller, & prendre les lettres que mon valet de chambre, s'en revenant en poſte de la Cour, m'apportoit; ce qu'il me nia fortement: mais je le ſçavois bien, en ayant été averti auparavant par la Reine, qui dit à Madame la Princeſſe de Conty, qu'elle en avisât mon homme, ce qu'elle fit, & lui ſur cet avis bailla à un Meſſager qu'il connoiſſoit, toutes les lettres qu'il portoit, lequel les lui rendit après à Saint Dizier.

On avoit fait rapport au Roi, que mon valet me portoit des lettres de bonne part, auſſi faiſoit-il, & de diverſes perſonnes; mais il fut habile: ce qui mit plus en peine le Roi, ſur ce qu'il m'avoit écrit, & on ne trouva jamais ſa lettre ſur mon homme, à qui il l'avoit donnée; de ſorte qu'il ſe douta bien qu'il avoit envoyé ſon paquet par une autre adreſſe; parce que je lui rendis réponſe ſur ſa lettre.

Enfin il me nia toûjours qu'il eût fait

détrouſſer mon homme, & m'en voulut faire ſoupçonner des perſonnes qui n'y avoient pas penſé.

Le jour même la Reine me parla d'une affaire de grande conſequence, en laquelle je la ſervis adroitement, & ſelon ſes intentions : trois jours après, qui étoit le 12. Septembre, j'eus une bonne fortune. Je me ſouviens de ce tems-là. Comme le Roi avoit pris un jour medecine, il ſe promenoit après dîner dans ſa galerie, Monſieur de Boüillon entama un diſcours de la grandeur de l'Eſpagnol, de ſa viſée à la Monarchie, à laquelle il s'acheminoit à grands pas, ſi tous les autres Princes Chrétiens ne s'uniſſoient enſemble pour l'en empêcher, & que ſans les Hollandois il y ſeroit déja parvenu. Que la treve, que le Roi avoit même aidé de faire entre le Roi d'Eſpagne & eux, étant grandement profitable à l'Eſpagnol, & dommageable à eux & au Roi ; que finalement le Roi devoit de toute ſa puiſſance procurer l'agrandiſſement des Etats, & la ruine des Eſpagnols, comme de ceux qui devoient un jour opprimer, avec la France, tout le reſte de la Chrétienté.

Il eut non ſeulement une paiſible, mais favorable audience, & comme il étoit beau

beau parleur & energique, il ravit d'admiration plusieurs esprits assez ignorans, qui étoient là. Je me trouvai à cette proposition, & comme je n'avois pas l'esprit preocupé en sa faveur, comme les autres, je remarquai en son discours plusieurs choses fausses, beaucoup de vaines, & quantité qui servoient plûtôt d'ornement au langage, que d'aide à la persuasion.

Je dis lors à Monsieur de Roquelaure & de Trigny, qui hautement loüoient le grand jugement de Monsieur de Boüillon, & disoient qu'il n'y avoit plus rien à dire après ce qu'il avoit dit, que si l'on vouloit prendre le contrepied de ce dont il avoit discouru, il y avoit plus de raisons à dire, & plus probables, que celles qu'il avoit proposées, & qu'il avoit appuyé tout son discours sur de faux fondemens & suppositions. Après que Monsieur de Boüillon fut parti, Trigny dit au Roi, qu'il loüoit les belles & bonnes raisons qu'il avoit portées, que je disois, que l'on en pourroit faire de même à prendre le parti de l'Espagnol contre les Hollandois. Ayons-en le plaisir, repliqua le Roi, & sur ce m'appella, & me commanda de lui parler contre les Hollandois; à quoi je m'embarquai, après

m'en être pluſieurs fois excuſé, & Dieu m'inſpira ſi bien, que j'y reüſſis mieux que ceux qui m'écoutoient ne l'euſſent crû. Auſquels le Roi addreſſant ſa parole, leur dit : il faut avoüer le vrai, que Monſieur de Boüillon a raiſon, mais que Baſſompierre n'a pas tort.

Le ſoir même le Roi me commanda de mettre par écrit ce que je lui avois dit, & que je le donnaſſe à Monſieur de Villeroy. Je lui dis, qu'il ſe mocquoit de moi, & que je ne me mêlois pas de bien dire, & moins de bien écrire, l'un & l'autre n'étant pas de ma profeſſion, & moins de ma ſuffiſance. Que je ne me reſſouvenois plus de ce que j'avois dit devant lui à la galerie, & que ce que j'en avois fait avoit été plûtôt pour contrarier Monſieur de Boüillon, que je n'aimois pas, que pour me debiter pour un beau parleur. Enfin il me força de le mettre par écrit ; ce que je fis en meilleure forme que je ne l'avois dit.

Le Roi alla peu de jours après paſſer le reſte de ſon Automne à Fontainebleau, d'où je fis quelques courſes à Malherbes. Les fils de Dom Virginio Urſini arriverent. Monſieur de Chevreuſe fut découvert de voir en particulier Madame de Moret, qui dit au Roi qu'il la vouloit

épouſer.

épouſer. Ses parens accommoderent cette affaire, & lui s'en alla en Lorraine, dont il ne revint qu'après la mort du Roi.

Pimentel étoit revenu à la Cour, & le jeu étoit groſſi par ſon arrivée. Le Roi revint à Paris à la Touſſaints. Ma ſœur de Saint Luc accoucha d'un enfant mort, & elle le ſuivit dix jours après ſes couches, dont je penſai deſeſperer de déplaiſir. Entragues revint de Chemeau. La Reine accoucha de Madame Henriette-Marie ſa derniere fille le 26. de Novembre. Le dernier de Novembre Monſieur le Prince partit de la Cour pour s'en aller à Muret, d'où il partit avec Rochefort & Touray, & un valet qui portoit en croupe Madame la Princeſſe ſa femme, Mademoiſelle de Certeau, & une femme de Chambre, nommée Philipette, & s'en alla à Landrecy. Le Roi joüoit en ſon petit cabinet, quand Delbene premierement, puis le Chevalier du Guet lui en porterent la nouvelle. J'étois le plus proche de lui. Il me dit tout bas à l'oreille : Baſſompierre, mon ami, je ſuis perdu, cet homme amene ſa femme dans un bois, je ne ſçai ſi c'eſt pour la tuer ou pour l'amener hors de France : prens garde à mon argent, & entretiens le jeu ; cepen-

dant que je vais ſçavoir de plus particulieres nouvelles. Lors il entra avec Delbene dans la chambre de la Reine, qui couchoit dans ſon lit depuis ſes couches de ſa derniere fille, de laquelle elle s'étoit trouvée fort mal. Après que le Roi fut parti, Monſieur le Comte me pria de lui dire ce que c'étoit. Je lui dis que ſon Neveu & ſa Niece s'en étoient allez: puis enſuite Meſſieurs de Guiſe, d'Eſpernon, & de Crequi m'ayant fait la même demande, je leur fis la même réponſe.

Alors chacun ſe retira du jeu, & je pris l'occaſion de rapporter au Roi ſon argent, qu'il avoit laiſſé ſur la table. J'entrai où il étoit, & ne vis jamais un homme ſi perdu ni ſi tranſporté. Le Marquis de Cœuvres, le Comte de Cramail, Delbene & Lomenie, étoient avec lui. A chaque propoſition ou expedient qu'un des trois lui donnoit, il s'y accordoit, & commandoit à Lomenie d'en faire l'expedition, comme d'envoyer le Chevalier du Guet après Monſieur le Prince avec les Archers: de dépêcher Balagny & Boüyn, pour tâcher de l'attraper: d'envoyer Vaubecourt, qui étoit lors à Paris, ſur la frontiere de Verdun, pour empêcher ſon paſſage par là, & d'autres choſes ridicules.

Il avoit envoyé querir ſes Miniſtres, leſquels à leur arrivée lui donnerent chacun pour conſeil un plat de leur métier, ou un trait de leur humeur. Monſieur le Chancelier arriva le premier à qui le Roi dit l'affaire, & lui demanda ce qu'il lui ſembloit à propos de faire ſur cela. Il répondit poſément que ce Prince ne prenoit pas le bon chemin : qu'il eût été à deſirer, que l'on l'eût mieux conſeillé, & qu'il devoit avoir moderé ſon ardeur. Le Roi lui dit en colere : ce n'eſt pas ce que je vous demande, Monſieur le Chancelier, c'eſt votre avis. Alors il dit, qu'il falloit faire de bonnes & fortes declarations contre lui, & tous ceux qui le ſuivroient, ou donneroient aide, ſoit d'argent, ſoit de conſeil. Comme il diſoit cela, Monſieur de Villeroy entra, & le Roi impatient lui demanda ſon avis; après lui avoir dit la choſe, il hauſſa les épaules, & montra d'être bien étonné de cette nouvelle, puis dit qu'il falloit dépêcher à tous les Ambaſſadeurs du Roi, vers les Princes étrangers, pour leur donner avis du départ de Monſieur le Prince, ſans permiſſion du Roi, & contre ſa défenſe, & pour leur faire faire les offices neceſſaires auprès des Princes où ils reſidoient, pour ne le tenir dans leurs

Etats, ou le renvoyer à Sa Majeſté.

Monſieur le Preſident Janin étoit venu en compagnie de Monſieur de Villeroy, à qui le Roi demanda auſſi ſon avis : il lui dit ſans heſiter, que Sa Majeſté devoit dépêcher un de ſes Capitaines des Gardes du corps après, pour tâcher de le ramener, & enſuite chez les Princes aux Etats duquel il ſeroit allé, les menacer de leur faire la guerre, en cas qu'ils ne lui remiſſent entre les mains. Car à ſon avis ſon départ n'a point été premedité, ni n'a point fait faire d'office pour être reçû & protegé, il ſera ſans doute allé en Flandres, & l'Archiduc, qui ne connoit point Monſieur le Prince, qui n'a point d'ordre exprès d'Eſpagne pour le maintenir, & qui reſpecte & craint le Roi, ne ſe le voudra pas jetter pour peu de choſe ſur les bras, & ſans doute vous le renverra, ou chaſſera de ſes Etats.

Le Roi prit goût à cet expedient, mais il ne voulut ſe reſoudre qu'il n'eût oüi parler Monſieur de Sully là-deſſus ; lequel arriva aſſez long-tems après, avec une façon bruſque & rude. Le Roi alla à lui, & lui dit : Monſieur de Sully, Monſieur le Prince eſt parti, & a amené ſa femme. Sire, lui dit-il, je ne m'en étonne point, je l'avois bien prévû, &

vous

vous l'avois bien dit, & ſi vous euſſiez crû le conſeil que je vous donnai il y a quinze jours, quand il partit pour aller à Muret, vous l'euſſiez mis à la Baſtille, où vous le trouveriez maintenant, & je vous l'euſſe bien gardé. Le Roi lui dit: c'eſt une affaire faite, il n'en faut plus parler: mais que dois-je faire cependant? dites-m'en votre avis. Pardieu je ne ſçai, lui dit-il, mais laiſſez-moi retourner à l'Arſenal, où je ſouperai, & me coucherai, & ſongerai cette nuit à quelque bon conſeil, que je vous rapporterai demain au matin. Non, ce dit-il, je veux que vous m'en donniez un ſur l'heure. Il y faut donc penſer, lui dit-il, & ſur cela il ſe tourna vers la fenêtre, qui regarde dedans la Cour, & ſe mit peu de tems à joüer du tabourin deſſus, puis s'en revint vers le Roi, qui lui dit, & bien avez-vous ſongé? Oüi, lui dit-il, & que faut-il faire, demanda le Roi: rien, lui repliqua-t'il. Comment rien, dit le Roi? Oüi rien, dit Monſieur de Sully; ſi vous ne faites rien du tout, & montrez de ne vous en ſoucier, on le mépriſera, perſonne ne l'aidera, non pas même ſes amis & ſerviteurs, qu'il a par deçà, & dans trois mois, preſſé de la neceſſité, & du peu de compte que l'on

fera de lui, vous le r'aurez à la condition que vous voudrez, là où ſi vous montrez d'en être en peine, & d'avoir deſir de le ravoir, on le tiendra en conſideration, il ſera ſecouru d'argent par ceux de deça, & pluſieurs croyant vous faire déplaiſir le conſerveront, qu'ils euſſent laiſſé là, ſi vous ne vous en fuſſiez pas ſoucié.

Le Roi, qui étoit dans le trouble & dans l'impatience, ne pût recevoir cet avis, & s'arrêta à celui de Monſieur le Preſident Janin, qui étoit plus bruſque, & plus ſelon ſon humeur preſente, & dépêcha le lendemain Monſieur de Praſlin, tant vers Monſieur le Prince que vers l'Archiduc.

J'ai voulu déduire par le menu ces differentes opinions, qui ont quelque connexité à cette évaſion de Monſieur le Prince, & dire enſuite, que Monſieur de Praſlin trouva encore Monſieur le Prince & Madame la Princeſſe à Landrecy, avec leſquels n'ayant pû rien traiter pour leur retour, il paſſa à Bruxelles vers l'Archiduc, auquel il declara ce que le Roi l'avoit chargé de lui dire.

L'Archiduc fut aſſez ſurpris, & bien qu'il eût donné quelque eſperance à Rochefort, qui l'étoit allé trouver de la part

part de Mr le Prince, de le recevoir & proteger dans ſes États, il l'envoya néanmoins prier de vouloir ſeulement paſſer, ſans s'y arrêter. Mais depuis animé par les perſuaſions du Marquis Spinola, il le reçût, & le garda dans ſes pays. Ce qui fit enfin reſoudre le Roi à executer ce grand deſſein, qu'il avoit long-tems écouté, & ſouvent fait eſperer de l'entreprendre ; mais où il ne s'étoit voulu juſques alors entierement jetter, lequel ne ſera pas hors de propos, ni du preſent ſujet, d'en parler maintenant, & de prendre les choſes à leur ſource, pour en donner une plus claire intelligence.

Comme ceux de la Religion n'ont jamais eu un plus puiſſant ennemi que le Roi d'Eſpagne, ni qu'ils ayent plus craint & redouté, auſſi ont-ils tourné leurs principaux projets & deſſeins à ſon abaiſſement & ruine, & lors qu'ils ont eu accès à l'oreille de quelques Princes, ils l'ont toûjours animé à lui faire la guerre. Meſſieurs de Boüillon, de Sully, & de Leſdiguieres, principaux perſonnages de cet État, & les plus grands & & habiles du parti Huguenot en France, quoique toûjours contraires & animez les uns contre les autres, ſe ſont néanmoins en tout tems unis à conſeiller & preſſer

preſſer le Roi, voire même l'ulcerer & envenimer contre la maiſon d'Autriche, & le Roi d'Eſpagne particulierement; à quoi ils étoient aidez par la propre inclination du Roi, alienée du Roi d'Eſpagne, par ſon reſſentiment des outrages reçûs par lui en ces dernieres guerres, & par l'apprehenſion de ſa grandeur, qui par raiſon d'État lui devoit être ſuſpecte; de ſorte qu'ils trouvoient libre accès vers le Roi, & paiſible audience, même avec approbation, quand ils lui parloient contre l'Eſpagne, & n'euſſent pas manqué d'execution, ſi le Roi, las & recrû de tant de guerres paſſées, ſon peuple ruiné, & ſes finances épuiſées, n'eût voulu paſſer, autant que le bien de ſon État & ſon honneur lui pouvoient permettre, le reſte de ſes jours en paix dans un heureux & fecond mariage, parmi une nombreuſe famille, & dans les divertiſſemens qui ne le détournoient des choſes qui pouvoient être utiles au bien de ſon État, pour lequel il a toûjours eu une parfaite ſollicitude.

Ces raiſons, comme il diſoit ſouvent, qui détournoient Sa Majeſté d'entreprendre une guerre longue & douteuſe avec le Roi d'Eſpagne, & de laquelle il ne pou-

pouvoit eſperer aucun avantage que la reſtitution de ce qui auroit été occupé de l'une des parties ſur l'autre. Puis après avoir beaucoup conſumé de tems, d'argent & d'hommes, avec la deſolation des deux frontieres, n'empêchoient pas néanmoins que le Roi ne prît ſon tems, quand il verroit une bonne occaſion de le devoir faire, & ne trouva pas mauvais que Mr de Sully fît quelque ouverture au Roi Jacques d'Angleterre, vers lequel il étoit allé de ſa part à ſon nouvel avenement à la Couronne, ſur une étroite Ligue & conjonction des deux Couronnes contre celle d'Eſpagne, en cas qu'elle voulût continuer ſes ordinaires progrès. Mais ces ſages Princes, tous deux venus de loin à de ſi grandes ſucceſſions, ſongeoient plûtôt aux moyens de les bien regir & conſerver, que de les accroître par des moyens non moins préjudiciables à la Chrétienté, qu'à leurs particuliers États, & ſe lierent enſemble d'une étroite amitié, ſans paſſer les termes, ou contrevenir à la paix, que le Roi avoit avec l'Eſpagne, & que celui d'Angleterre contracta peu de tems après. Mais il arriva enſuite, que Mr le Duc de Savoye, brave & gentil Prince, & impatient de paix & de repos, ne ſe pût longue-

longuement tenir oisif, après la paix que lui avoit donné le Roi au commencement de 1601. Et ce Prince, rempli de grand desir, qui avoit le malheur d'être situé entre deux voisins plus puissans que lui, ne pouvant longuement se contenir en un état tranquille, animoit toûjours l'un ou l'autre d'entrer en guerre, & s'offroit à celui qui voudroit être agresseur.

Mais comme le Roi Philippes III. fut un Prince adonné à la paix, il ne trouva pas son compte avec lui : joint qu'il étoit picqué de ce que l'Infante Isabelle avoit eu pour son partage les grands États de Flandres, & que l'Infante Catherine, sa femme, ne lui eût apporté que quarante mille ducats de rente en dot, assignez sur le Royaume de Naples, desquels il étoit mal payé, & il prétendoit qu'au moins la cadette devoit avoir le Duché de Milan, puisque l'autre avoit eu les Pays-Bas. Et parce qu'il ne les avoit pas, il pensoit que l'on lui retînt injustement. C'est pourquoi il s'adressa diverses fois au Roi, pour le porter à la guerre, lui offrant, avec son assistance & son service, de grandes pratiques & l'intelligence, qu'il disoit avoir dans & sur le Duché de Milan.

Le

Le Roi, qui connoiſſoit l'humeur de ce Prince, & qui ſe défioit de ſa fidelité, fit pluſieurs difficultez d'entrer en aucune pratique avec lui : finalement lui ayant fait dire, qu'il donneroit telle aſſûrance de ſon immuable affection, que Sa Majeſté en deſireroit, elle fut conſeillée de l'écouter, & ſon Alteſſe de Savoye envoya lors un Seigneur, nommé le Comte de Gatinare, & un de ſes Secretaires, en qui il ſe confioit fort, que le Comte fit ſemblant de débaucher, pour l'accompagner en ce voyage, qui avoit pour apparence la congratulation de la naiſſance d'un de ſes enfans.

Le Comte de Gatinare, après avoir eu audience, feignit d'avoir la goute, pour prétexte de ſéjourner, & commençant à ſe guerir, le Roi ſçachant qu'il étoit joüeur, lui commanda de venir joüer avec lui, & afin qu'il pût être plus près, pour revenir le ſoir, le Roi m'ordonna de lui donner tous les jours à ſouper, & peu auparavant que l'on nous ſervît à manger, le Secretaire venoit chez moi en cachette, lui dire ce qu'il avoit traité avec Mr de Villeroy en cette journée, & s'il y avoit quelque difficulté, il en parloit le ſoir au Roi avant le jeu.

Le Roi me fit cette grace, de me dire cette

cette affaire, après une âpre défenſe de la cacher aux yeux & à la connoiſſance de tout le monde; ce qu'il fit peut-être, forcé de s'y confier, de peur que l'appercevant je ne la découvriſſe, puiſque le rendez-vous ſe rendoit à mon logis.

Il fit pluſieurs grandes propoſitions au Roi, auſquelles le Roi ayant répondu, qu'il n'y avoit aucune apparence, qu'il ſe pût fier en lui, vû que ſon principal Miniſtre, à qui il avoit donné ſa ſœur naturelle en mariage, Monſieur d'Albigny, étoit entierement Eſpagnol.

Il manda lors au Roi, que dans peu de jours il lui leveroit de ce côté-là toute ſorte d'ombrage: comme il fit. Car huit jours après nous oüîmes dire la priſon, & enſuite la mort dudit Albigny. Le Roi voyant que le Duc ne ſe joüoit pas; mais faiſoit à bon écient, animé par les vives perſuaſions de Mr de Sully & de Monſieur de Leſdiguieres, à qui le Duc s'étoit premierement adreſſé, & qui avoit propoſé au Roi cette conjonction de Mr de Savoye à lui, voyant auſſi les avantages, que Sa Majeſté en pouvoit retirer, & les amples offres, que Mr de Savoye lui faiſoit, fomenté par la Republique de Veniſe, qui offroit de ſe joindre à ce même deſſein, fit un traité très-ſecret avec mon-

dit

dit ſieur le Duc de Savoye, par lequel il promettoit ſa fille aînée au Prince de Piémont, ſon fils, en mariage: que de la conquête de Milan, qui ſe feroit par les armes communes de Sa Majeſté, de la Republique & de Mr de Savoye, la Giradadde ſeroit pour les Venitiens, & le reſte pour le Duc, qui moyennant ce, quitteroit le Duché de Savoye, & ſa pretention de Geneve au Roi, pourvû qu'il en fût trois années paiſible poſſeſſeur. Que la protection de Gennes ſeroit au Roi, avec les places, que le Roi d'Eſpagne occupe entre Gennes & la Provence.

Que le Duc de Savoye ſeroit General pour le Roi des trois armées, & Mr de Leſdiguieres Lieutenant General, lequel ſeroit en même tems honoré par Sa Majeſté d'un bâton de Maréchal de France: ce qu'il reçût à la fin de l'année 1609. à Fontainebleau. Tous ces grands avantages, ni l'offre que lui firent les États de Hollande de rompre la tréve, qu'ils avoient faite, pour douze ans avec l'Eſpagne, lors qu'il voudroit rompre la paix, ne le pûrent encore émouvoir d'entrer en guerre ouverte avec les Eſpagnols, bien qu'il en fût âprement ſollicité de tous côtez. Enfin la mort du Duc de Cleves

l'ayant

l'ayant un peu ébranlé, la protection que l'Archiduc donna à Mr le Prince, le jetterent tout-à-fait à accomplir le traité de Savoye, & attaquer en même tems, avec une puiſſante armée, les Pays-Bas. A quoi lui arriva de ſurcroît la priſe de Julliers par l'Archiduc Leopold, qui y entra comme Commiſſaire de l'Empereur. Ce que le Roi trouva de telle importance, qu'il ſe reſolut de tirer cette place des mains de la maiſon d'Autriche; le Roi d'Angleterre concurrant à même deſſein. Voilà ce qui ſe paſſa ſur cette affaire juſques en l'an 1610.

Au commencement de l'année 1610. en laquelle Mr le Grand Duc, comme amiable compoſiteur, qui apprehendoit les guerres en Italie, qui craignoit, s'il demeuroit neutre, qu'il ſeroit fourragé de l'un & de l'autre parti, & que s'il ne ſe déclaroit il ne fût ruiné, s'employa en diverſes négociations de tous côtez, pour empêcher une rupture ouverte. Il envoya en diligence le Marquis de Bronzi en Eſpagne, & ayant trouvé toutes choſes diſpoſées à la paix, il le fit repaſſer par la France, pour moyenner un bon accommodement, même avec eſperance de rendre Madame la Princeſſe, & que l'on conviendroit d'un tiers, pour

la

la dépoſition de Julliers; le Roi conſentant même le Duc de Saxe : mais comme c'étoit un pays Catholique, l'Eſpagnol n'y voulut conſentir.

Enfin le Marquis de Bronzi demanda au Roi, s'il ſe contenteroit, qu'il fît ouverture de me mettre le depôt de Julliers en main, pourvû que je prêtaſſe ſerment à l'Empereur, lequel conſentiroit que j'en prêtaſſe pareillement au Roi, de ne m'en point déſaiſir, qu'avec ſon conſentement : à quoi le Roi s'accorda volontiers ; mais la réponſe n'en vint qu'après le decès de Sa Majeſté; laquelle cependant continuoit les préparatifs d'une grande & forte guerre, pour le printems prochain.

Elle dépêcha Mr le Maréchal de Leſdiguieres en Dauphiné, pour preparer toutes choſes pour ſon paſſage au renouveau. Elle le fit ſon Lieutenant General, ſous Mr le Duc de Savoye : Mr de Crequi Colonel de ſon Infanterie, & moi de ſa Cavalerie legere un ſoir : ce qu'il fit de ſi bonne grace, lors que j'y penſois le moins, que je m'en ſentis doublement obligé.

Il me donna quand & quand une compagnie de cent chevaux legers, dont je donnai la Lieutenance à un vieux Capitaine,

ne, nommé la Tour, que l'on nommoit un des quatre Evangeliſtes de Monſieur de Boüillon en Champagne : la Cornette fut pour Monſieur de Bourbonne, & un nommé Sarüel mon Maréchal des logis.

Il me donna auſſi cinquante Gardes, deſquels je fis Capitaine Comminges, & Lieutenant Lambert. Il voulut qu'enfin je prêtaſſe ſerment de Conſeiller d'État, que je n'avois voulu prêter deux ans auparavant, & me donna encore quatre mille écus de penſion. Enfin il n'y eut ſorte de faveur qu'il ne me fît, me donnant une Charge ſans l'en requerir, laquelle il avoit refuſée à Mr d'Eſguillon, qui lui en avoit fait de grandes pourſuites ; lui diſant, qu'il la gardoit pour tel qui n'y penſoit pas. Cependant Entragues devint groſſe. Le Roi me preſſa d'épouſer Mademoiſelle de Chemilly, & vouloit renouveller en ma perſonne le Duché de Beaupreau ; mais j'étois dans mes hautes folies de jeuneſſe, amoureux en tant d'endroits, bien voulu en la plûpart, que je n'avois le loiſir de ſonger à ma fortune.

Le Roi fit danſer un ballet à Mr le Dauphin, & parce que c'eût été une fête aſſez mélancolique, s'il n'y eût eu que ſes petits

tits enfans qui en euſſent été, le Roi commanda que les galands de la Cour en danſaſſent un immediatement avant le ſien ; ce que nous fîmes. Madame la Princeſſe de Conti accoucha en Carême d'une fille, qui ne vécut que dix jours. Puis nous entrâmes en ce malheureux mois de Mai, fatal à la France, par la perte que nous fîmes en icelui de notre bon Roi. Je dirai pluſieurs choſes des preſſentimens que le Roi avoit de mourir, & qui previnrent ſa mort. Il me dit peu devant ce tems-là : je ne ſçai ce que c'eſt, Baſſompierre ; mais je ne me puis perſuader que j'aille en Allemagne. Le cœur ne me dit point que tu ailles auſſi en Italie. Pluſieurs fois il me dit, & à d'autres auſſi : je crois mourir bien-tôt. Et le premier jour de Mai, revenant des Tuilleries, par la grande gallerie (il s'appuyoit toûjours ſur quelqu'un) & lors il tenoit Mr de Guiſe d'un côté, & moi de l'autre, & ne nous quitta qu'il ne fût près d'entrer dans le cabinet de la Reine ; il nous dit lors : ne vous en allez point, je m'en vai hâter ma femme de s'habiller, afin qu'elle ne me faſſe point attendre à dîner, parce qu'il mangeoit ordinairement avec elle. Nous nous appuyâmes, en attendant, ſur ces baluſtres de fer,

fer, qui regardent dans la Cour du Louvre: lors le Mai, que l'on y avoit planté au milieu, tomba ſans être agité de vent, ni autre cauſe apparente, & chût du côté du petit degré, qui va à la chambre du Roi.

Je dis lors à Mr de Guiſe: je voudrois qu'il m'eût coûté quelque choſe de bon, que cela ne fût point arrivé. Voilà un très-mauvais preſage. Dieu veüille garder le Roi, qui eſt le Mai du Louvre.

Il me dit: que vous êtes fou de ſonger à cela. Je lui répondis: on feroit en Italie & en Allemagne bien plus d'état d'un tel preſage, que nous ne faiſons ici: Dieu conſerve le Roi, & tout ce qui lui touche. Le Roi, qui n'avoit fait qu'entrer & ſortir du cabinet de la Reine, étoit venu tout doucement nous écouter, s'imaginant que nous parlerions de quelque femme, oüit tout ce que j'avois dit, & nous interrompant: vous êtes des fous, dit-il, de vous amuſer à tous ces pronoſtics. Il y a trente ans que tous les Aſtrologues & Charlatans, qui feignent de l'être, me prédiſent chaque année que je cours fortune de mourir: & en celle que je mourrai, on remarquera tous les preſages qui m'en ont averti en icelle, dont l'on fera cas, & on ne parlera

lera de ceux qui ſont avenus les années precedentes.

La Reine eut une paſſion particuliere de ſe faire couronner avant le partement du Roi, pour aller en Allemagne. Le Roi ne le deſiroit pas, tant pour éviter la dépenſe, que parce qu'il n'aimoit gueres ces grandes fêtes. Toutesfois comme il étoit le meilleur mari du monde, il y conſentit, & retarda ſon partement pour aller en Allemagne, juſques après qu'elle auroit fait ſon entrée à Paris. Il me commanda de m'y arrêter auſſi; ce que je fis, & auſſi parce que Madame la Princeſſe de Conti me pria d'être ſon Chevalier à la ceremonie du ſacre & de l'entrée.

La Cour alla donc coucher le 12. Mai à Saint Denis, pour ſe preparer au lendemain treiziéme, qui fut le jour du ſacre de la Reine, qui ſe fit en la plus grande magnificence qu'il fut poſſible. Le Roi y fut extraordinairement gai. Après le ſacre il y eut au logis de la décente des Ambaſſadeurs quelque broüillerie entre celui d'Eſpagne & de Veniſe. Le ſoir tout revint à Paris. Le lendemain matin, 14. dudit mois, Mr de Guiſe paſſa à mon logis, & me prit pour aller trouver le Roi, qui étoit allé oüir la Meſſe

aux Feüillans. On nous dit par les chemins, qu'il étoit allé au retour par les Tuilleries. Nous allâmes donc lui couper chemin, & le trouvâmes dans le berceau, s'en revenant, & parloit à Mademoiſelle de Villeroy, qu'il quitta pour prendre Mr de Guiſe & moi à ſes deux côtez : & nous dit d'abord : je viens des Feüillans, & ai vû la pierre, que Baſſompierre a fait mettre ſur la porte, *quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?* Et moi j'ai dit pour lui, qui étoit Allemand, il y falloit mettre *Calicem ſalutaris accipiam.* Mr de Guiſe s'en prit à rire bien fort, & lui dit : vous êtes à mon gré, un des plus agreables hommes du monde, & notre deſtin portoit que nous fuſſions l'un à l'autre. Car ſi vous n'euſſiez été qu'un homme mediocre, je vous euſſe eu à mon ſervice, à quelque prix que c'eût été ; mais puiſque Dieu vous a fait naître un grand Roi, il ne pouvoit pas être autrement que je ne fuſſe à vous. Le Roi l'embraſſa, & lui dit, & à moi auſſi : vous ne me connoiſſez pas maintenant vous autres ; mais je mourrai un de ces jours, & quand vous m'aurez perdu, vous connoîtrez lors ce que je valois, & la difference qu'il y a de moi aux autres hommes. Je lui dis alors :

alors : mon Dieu, ne ceſſerez-vous jamais, Sire, de nous troubler, en nous diſant que vous mourrez bien-tôt ? Ces paroles ne ſont point bonnes à dire ; vous vivrez, s'il plaît à Dieu, bonnes & longues années. Il n'y a point de felicité au monde pareille à la vôtre. Vous n'êtes qu'en la fleur de votre âge, & en une parfaite ſanté & force de corps, plein d'honneur, plus qu'aucun des mortels, joüiſſant en toute tranquillité du plus floriſſant Royaume du monde ; aimé & adoré de vos ſujets, plein de bien, d'argent, de belles maiſons, belles femmes, belles maîtreſſes, beaux enfans, qui deviennent grands. Que vous faut-il plus ? Ou qu'avez-vous à deſirer davantage ? Il ſe mit lors à ſoûpirer, & me dit : Mon ami, il faut quitter tout cela : & moi je lui repartis : & ce propos auſſi, pour vous demander quelque choſe ; mais c'eſt en payant, à ſçavoir cent paires d'armes de votre Arſenal, qui nous manquent, & que nous ne pouvons avoir à quelque prix que nous en voulions donner. Ce n'eſt pas pour ma compagnie, car elle eſt complette, & armée comme il faut ; mais Mr de Varennes en a beſoin de vingt-cinq, Mr de Bordes de vingt-cinq, & le Comte de

Charlus de cinquante. Il me répondit pour lors: Baſſompierre, je vous les ferai donner; mais n'en dites mot, car tout le monde m'en demanderoit, & je dégarnirois mon Arſenal. Venez-y cette après-dînée, car j'irai voir Mr de Sully, & je lui commanderai de vous les faire délivrer. Je lui dis: Sire, je donnerai à l'heure-même l'argent qu'elles valent à Mr de Sully, afin qu'il les remplace: & il me répondit la fin d'une chanſon, que je n'offre à perſonne, mais à vous je les donne. Lors je lui baiſai la main, & me retirai, comme il entra dans ſa chambre, pour m'en aller dîner à l'Hôtel de Châlons, avec Mr de Guiſe & Mr de Roquelaure. Après dîner, je vins paſſer chez Deſcures, à la place Royale, pour des routes qu'il me falloit, pour diverſes Compagnies, puis j'allai attendre le Roi à l'Arſenal, comme il m'avoit dit. Mais, helas! ce fut en vain. Car peu après on vint crier que le Roi avoit été bleſſé, & que l'on le rapportoit dans le Louvre. Je courus lors comme un inſenſé, & pris le premier cheval que je trouvai, & m'en vins à toute bride au Louvre. Je rencontrai devant l'Hôtel de Longueville, Mr de Blerancourt, qui revenoit du Louvre, & me dit: il eſt mort.

Je

Je courus juſques aux barrieres, que les gardes Françoiſes avoient occupées, & celles des Suiſſes, les piques baiſſées, & paſsâmes, Mr le Grand & moi, ſous les Barrieres, & puis courûmes au cabinet du Roi, où nous le vîmes étendu ſur ſon lit, & Mr de Vic, Conſeiller d'État aſſis ſur le même lit, qui lui avoit mis ſa Croix de l'Ordre ſur la bouche, & lui faiſoit ſouvenir de Dieu. Milon, ſon premier Medecin, étoit à la ruëlle pleurant, & des Chirurgiens qui vouloient le panſer; mais il étoit déja paſſé. Bien vîmes-nous une choſe, qu'il fit un ſoupir, ce qui en effet n'étoit qu'un vent qui ſortoit. Alors le premier Medecin cria: ha! c'en eſt fait, il eſt paſſé. Mr le Grand en arrivant ſe mit à genouil à la ruëlle du lit, & lui tenoit une main, qu'il baiſoit: & moi je m'étois jetté à ſes pieds, que je tenois embraſſez, pleurant amerement. Mr de Guiſe arriva lors auſſi, qui le vint embraſſer: & en ce même inſtant, Catherine femme de chambre de la Reine vint appeller Mr de Guiſe, Mr le Grand, & moi.

Nous la trouvâmes ſur un lit d'Été, en ſon petit cabinet, n'étant encore habillée & coëffée, qui étoit dans une extrême affliction, qui étoit près de Mon-

ſieur le Chancelier & de Monſieur de Villeroy.

Nous nous mîmes tous trois à genoüil, & lui baisâmes l'un après l'autre la main, avec aſſurance de notre fidelité à ſon ſervice. Lors Monſieur de Villeroy lui dit: Madame, il faut ſuſpendre ces cris & ces larmes, & les reſerver lors que vous aurez donné la ſûreté à Meſſieurs vos enfans & à vous : que Monſieur de Baſſompierre prenne ce qu'il pourra ramaſſer de tant de Chevaux legers qui ſont ſous ſa charge, & qui ſont maintenant à Paris, & qu'il marche par la ville, appaiſer le tumulte & la ſedition. Ne manquez pas à vous-même, Madame, & à ce qui vous doit être ſi cher, qui ſont vos enfans. Monſieur le Grand demeurera auprès du corps du Roi, & s'il eſt beſoin auprès de Monſieur le Dauphin. Elle nous pria de nous acheminer, ce que nous fîmes en diligence. L'on nous fit ſortir par le jeu de paulme, & allâmes à pied à mon logis, où je trouvai quantité de gens qui s'y étoient rendus à ce bruit. Monſieur de Guiſe étoit ſeul, & à pied, qui me pria de l'accompagner juſques à l'Hôtel de ville, avec ce que j'avois de gens, qui pouvoient être 40 chevaux. Mais comme dans un étonnement pareil, chacun

chacun ſe joint au plus grand nombre, tous ceux qui couroient éperdus par la ville, ſe joignirent à nous ; de ſorte que nous étions plus de trois cens chevaux, quand nous arrivâmes à l'Hôtel de ville, où je laiſſai Monſieur de Guiſe avec une partie de cette troupe, & je marchai vers le Cimetiere Saint Jean. Puis en ſortant, pour aller vers la ruë Saint Antoine, nous rencontrâmes Monſieur de Sully, avec quelques quarante chevaux, lequel étant proche de nous, commença avec une façon éplorée à nous dire : Meſſieurs, ſi le ſervice que vous aviez voüé au Roi, qu'à notre grand malheur nous venons de perdre, vous eſt auſſi avant empreint en l'ame qu'il le doit être à tous les bons François, jurez tout preſentement de conſerver la même fidelité, que vous lui avez renduë, au Roi ſon fils, & ſucceſſeur, & que vous employerez votre ſang & votre vie, pour venger ſa mort.

Monſieur, lui répondis-je, c'eſt nous qui faiſons faire ce ſerment aux autres, & nous n'avons pas beſoin d'exhortateur en une choſe, à quoi nous ſommes ſi obligez. Je ne ſçai ſi ma réponſe le ſurprit, ou s'il ſe repentit d'être venu ſi avant hors de ſon fort. Il partit à même-tems, & nous tourna viſage, & al-

la s'enfermer dans la Baſtille, envoyant en même-tems enlever tout le pain qu'il pût trouver aux Halles & chez les Boulangers. Il dépêcha auſſi en diligence vers Monſieur de Rohan, ſon gendre, pour lui faire tourner tête avec ſix mille Suiſſes, qui étoient en Champagne, & dont il étoit Colonel general, & marcher droit à Paris : ce qui fut depuis un des prétextes que l'on prit, pour l'éloigner des affaires. Joint à ce qu'il ne pût jamais être perſuadé, par Meſſieurs de Praſlin & de Crequi, qui le vinrent ſemondre de ſe preſenter au Roi, comme tous les autres Grands, & n'y vint que le lendemain, que Monſieur de Guiſe l'y amena avec peine. Après quoi, il contremanda ſon Gendre avec ſes Suiſſes, qui s'étoient déjà avancez une journée vers Paris.

Monſieur d'Eſpernon, après avoir mis l'ordre neceſſaire aux Gardes Françoiſes, devant le Louvre, étoit venu baiſer la main du Roi & de la Reine, ſa mere, fut envoyé par elle au Parlement, repreſenter que la Reine avoit des lettres de Regence expediées du feu Roi, qui penſoit partir pour aller en Allemagne. Que ſon intention avoit une autre fois été, lors qu'il fut ſi mal à Fontainebleau, de

la declarer Regente après ſa mort. Qu'il lui appartenoit plûtôt qu'à toute autre. Que l'urgence de l'affaire preſente requeroit d'y pourvoir promptement, & qu'il étoit du bien de l'Etat, qu'ils en deliberaſſent promptement. Ce qu'ils firent, & la declarerent Regente de France, pendant la minorité du Roi, lequel la Reine fit coucher quelques jours en ſa Chambre, juſques après les funerailles du feu Roi, qu'il prit ſon appartement.

Tous les Grands & Princes preſens témoignerent à l'envi leur zele au ſervice du Roi, & leur obéïſſance à la Reine, & Mr de Nevers, qui lors commandoit à l'armée de Champagne, fit prêter le ſerment en leur nom.

Le ſoir on panſa le corps du Roi, & lava avec la même ceremonie, que s'il eût été en vie. Monſieur du Maine lui donna ſa Chemiſe, Monſieur le Grand ſervit, & l'on me commanda de ſervir & repreſenter la place de Monſieur de Boüillon.

Le lendemain matin, Samedi, quinziéme de Mai, tous les Princes, Ducs, Officiers & autres du Conſeil s'aſſemblerent au Louvre, où d'un commun accord, & ſans aucune diſcordance on ratifia ce qui avoit été fait au Parlement,

pour la Regence de la Reine. Et pour l'autoriſer davantage, on fut d'avis de mener le Roi aux Auguſtins, où pour lors ſe tenoit le Parlement, auquel lieu les Pairs ſeans, fut confirmée la Regence, & le Roi de ſa bouche l'approuva. Puis il revint au Louvre, & on mit le Roi en la Chambre du trépaſſé, où l'on lui donna de l'eau benîte ſur les cinq heures du ſoir, qu'il fut ouvert, & je fus ordonné preſent, afin d'autoriſer, avec Meſſieurs les premiers Gentils-hommes de la Chambre, & quatre ou cinq autres Seigneurs, ou Conſeillers d'Etat.

Il avoit deux coups, l'un deſquels étoit leger, mais l'autre lui coupoit la veine arterique. Il étoit de très-bonne diſpoſition dans ſon corps; aucune choſe n'y apparut, qui ne témoignât une longue vie. C'étoit le plus épais eſtomac, au rapport des Medecins & Chirurgiens, que l'on ait vû. Il avoit le poûmon gauche un peu attaché aux côtez. Après cela on mit ſes entrailles dans un pot, & ſon cœur dans une caiſſe de plomb, que l'on porta aux Jeſuites, & l'on embauma ſon corps, qui fut mis au cercueil, & repoſa huit ou dix jours dans la même chambre; y ayant deux Autels aux côtez, où il ſe diſoit des Meſſes tant

que

que la commodité leur permettoit, avec grand nombre de Moines & ſes Aumôniers, qui y étoient jour & nuit. Il y avoit auſſi des Gentils-hommes & Seigneurs deſtinez, outre les Officiers particuliers de ſa maiſon, pour ſe relever de deux en deux heures du matin, en laquelle Monſieur le Comte, & Monſieur de Guiſe, Monſieur d'Eſpernon, & Monſieur le Maréchal de Laverdin, Monſieur de Crequi, Saint Luc, la Rochefoucaut, le Comte de Gurſon, Noirmouſtier, Termes & moi étions deſtinez en ce lieu-là, que l'on appelle la chambre du trépas, puis enſuite en la Salle de l'Effigie; mais lors nous y aſſiſtions en longs manteaux ſeulement.

Le Mardi 18e, Monſieur le Comte arriva avec quelques trois cens chevaux de ſes Serviteurs & Amis ramaſſez; mais comme il trouva toutes les affaires faites, ce fut à lui à ſe ſoûmettre à la Reine, qui ne laiſſa pas de lui donner le Gouvernement de Normandie, que poſſedoit le Roi étant Dauphin. On aviſa lors de licentier l'armée, qui étoit ſur le point d'entrer en Italie, à laquelle on donna un mois de paye aux chefs, pour diſtribuer à leurs ſoldats, non encore tout-à-fait mis ſur pied; & de celle qui

étoit en Champagne on en reſerva dix mille hommes de pied, ſçavoir ſept mille François & trois mille Suiſſes, pour envoyer à Julliers, & l'on licentia le reſte.

En ce même tems le Marquis de Bronzi, qui traittoit l'accommodement, eut pouvoir d'offrir à la Reine, que l'on mettroit entre mes mains en dépôt le Duché de Julliers, dont je ferois ſerment à l'Empereur, au Roi d'Eſpagne, à celui d'Angleterre, & aux Etats; que je ne m'en deſſaiſirois, qu'avec leur general conſentement, & après que l'on auroit decidé à qui il devroit appartenir.

La Reine mere fut très-aiſe qu'une ſi noble choſe fût arrivée au commencement de ſa Regence, qu'un ſien Serviteur particulier (car après la mort du Roi elle me retint avec quatre mille écus de penſion) fût choiſi pour confier le dépôt, & en voulant avoir le conſentement du Roi d'Angleterre & des Etats de Hollande, celui-là y conſentit volontiers, mais les Hollandois ne le voulurent faire, & opprimerent ma bonne fortune, d'un tel avantage, qui m'étoit ſi important.

Toutes les Villes & Provinces du Royaume envoyerent à l'envi, après la mort du Roi, par leurs deputez ſaluer le Roi,

&

& reconnoître la Reine Regente. Le corps du Roi fut porté en la grand' Salle de parade, ou de l'Effigie, laquelle fut ſervie, comme ſi le Roi eût vécu. Nous la vinmes garder alors avec les longues robbes, le chaperon ſur l'épaule, & les bonnets carrez en tête : ce qui dura plus de trois ſemaines ; au bout deſquelles l'Effigie fut ôtée, la Salle tenduë de noir, & le cercueil découvert, ayant une couverture de velours noir, au lieu du lit, qui étoit deſſus. Alors nous gardâmes le corps avec le chaperon en tête, & le Roi vint en grand ceremonie jetter de l'eau benîte ſur le corps du Roi ſon pere, & le lendemain on porta le corps à Notre-Dame, le jour d'après à Saint Lazare, & de-là à Saint Denis, & le ſubſequent ſe fit le Service & l'Oraiſon Funebre.

Peu de tems après les obſeques du feu Roi, Monſieur le Prince, qui s'étoit retiré à Milan, en partit pour venir à la Cour, & à ſon arrivée il y eut plus de quinze cens Gentils-hommes, Seigneurs, ou Princes, qui lui allerent au devant. Il fit dire une Meſſe à Saint Denis pour le feu Roi en paſſant, puis en cette grande compagnie vint faire la reverence au Roi & à la Reine Regente, qui peu de jours

après

après lui donna l'Hôtel de Gondy, qu'elle acheta quarante mille écus. Entragues accoucha le dix-ſeptiéme d'Août.

Le Roi s'achemina en ces jours à Rheims, pour ſe faire ſacrer : ce qu'il fit le 10. Octobre, & le lendemain fit la ceremonie du Saint Eſprit, en laquelle il fit Monſieur le Prince Chevalier. Je m'en allai pendant ce tems-là en Lorraine, où le Roi envoya ſon Ambaſſadeur Monſieur de Richelieu, viſiter le Duc de Lorraine.

Madame la Comteſſe d'Auvergne s'en alla en Flandre trouver Madame la Princeſſe ſa ſœur, qu'elle ramena à Monſieur le Prince ſon mari, au retour du Sacre.

Je revins à la Cour, où le Marquis d'Ancre eut querelle contre Monſieur le Grand, de qui j'étois ami ; mais la Reine me commanda d'aſſiſter ledit Marquis d'Ancre : ce que je fis avec nombre de mes amis, qui me voulurent accompagner.

L'Année 1611. commencera par l'éloignement de Monſieur de Sully, lequel par l'inſtance & la brigue des deux Princes du Sang fut reculé des affaires. On lui ôta la Surintendance des Finances & la garde du Treſor Royal : quant à la Baſtille, la Reine la prit, & la donna en garde

garde à Monſieur de Châteauneuf, & ſous lui à un de ſes Gentils-hommes ſervans, nommé Vauzé. On fit trois directeurs, pour manier les Finances, qui furent Meſſieurs de Châteauneuf, Preſidents de Thou & Janin : mais à ce dernier on y ajoûta la charge de Controlleur general des Finances ; ce qui lui en donna l'entier maniement, à l'excluſion des autres, qui aſſiſtoient ſeulement à la direction.

On mit ſur pied les compagnies des Gendarmes & des Chevaux legers du Roi, pour accompagner Sa Majeſté lors qu'elle iroit aux champs : chacune compoſée de deux cens maîtres, & celle des Gendarmes paſſa en ce même tems en la ville de Paris en très-bel équipage.

Monſieur le Duc de Guiſe, dès le vivant du Roi, avoit commencé fort ſecrettement la recherche de Madame de Montpenſier ; mais il ne s'oſoit découvrir, parce que le Roi y eût difficilement conſenti. Après ſa mort, cette affaire ſe réchauffa, & bien que Monſieur le Comte & Monſieur d'Eſpernon, fiſſent quelques efforts pour en empêcher la perfection, & que Madame de Verneüil eût fait bruit de certains articles de mariage, neanmoins il ſe paracheva vers le Carême.

Carême-prenant en l'Hôtel de Montpenſier, à la ruë Grenelle, qui eſt maintenant celui de Bellegarde.

Il arriva trois jours après ces Nôces, que Monſieur le Prince de Conti querella Monſieur le Comte de Soiſſons ſon frere, parce que leurs carroſſes, en paſſant, s'étoient choquez, & leurs cochers battus.

Monſieur de Guiſe, à qui la Reine avoit dès le ſoir même commandé d'aller trouver Monſieur le Prince de Conti, pour aſſoupir cette noiſe, partit le lendemain matin de l'Hôtel de Montpenſier, où il avoit couché, pour aller à l'Abbaye Saint Germain, où Monſieur le Prince de Conti logeoit, & avoit avec lui vingt-cinq ou trente chevaux. Il paſſa par hazard devant l'Hôtel de Soiſſons, qui étoit ſon chemin: ce qui offenſa Monſieur le Comte, & manda à ſes amis de le venir trouver, leur diſant que Monſieur de Guiſe l'étoit venu braver. Alors les amis de Monſieur de Guiſe accoururent à l'Hôtel de Guiſe en telle foule, qu'il s'y trouva plus de mille Gentilshommes.

Monſieur le Comte envoya prier Monſieur le Prince de le venir trouver, & enſemble allerent au Louvre, demander à

la Reine, qu'elle leur fît raiſon de l'inſolence de Monſieur de Guiſe. Neanmoins Monſieur de Guiſe faiſoit en cette affaire l'amiable compoſiteur, & diſoit qu'il ne ſe declaroit point, & ſeulement qu'il les vouloit accorder & empêcher le deſordre.

Cette brouillerie continua tout ce jour, & le lendemain, auquel la Reine craignant plus grand déſordre, fit commander que les chaînes fuſſent prêtes d'être tenduës au premier commandement, & que dans les quartiers on fût prêt de prendre les armes, au premier ordre qu'elle envoyeroit. Cependant tout le jour ſuivant fut employé vainement à chercher les moyens d'accommodement, chacun des deux Princes ayant un Capitaine des Gardes du Corps près de ſa perſonne, pour le garder.

Le ſoir Monſieur le Prince envoya prier Monſieur de Guiſe de lui envoyer un de ſes amis confidens. Monſieur de Guiſe ſe conſeilla avec les Princes & Seigneurs qui l'aſſiſtoient, du choix qu'il devoit faire pour cet envoi; & enfin par leurs avis il me pria d'y aller.

Je le trouvai chez Monſieur de Beaumont en la place Dauphine, & me fit ſouper avec lui, & après ſouper s'étant retiré

retiré dans une chambre avec moi, il me commença à dire l'affection qu'il portoit à Monſieur de Guiſe, lequel il penſoit avoir grandement obligé de ſe montrer neutre en une affaire, où il s'agiſſoit de l'interêt de ſa maiſon, de laquelle il étoit le premier Prince, par conſequent Chef, après la maiſon Royale; que cela le devoit porter non ſeulement à croire ſon conſeil, mais à ſuivre ſes opinions & intentions. Que cependant à cauſe du grand nombre d'amis qu'il avoit rencontré en cette occaſion, il ſe tenoit fier, voulant traitter de paix avec les Princes du Sang qui peuvent être ſes Rois & ſes maîtres, & que cela l'offenſoit, & que ſi Monſieur de Guiſe n'acquieſçoit aux choſes qu'il avoit propoſées pour l'accommodement de cette querelle, il ſe declareroit ouvertement contre lui, & pour Monſieur le Comte ſon oncle auſſi, que ſon devoir l'obligeoit, s'il n'eût été preoccupé par l'affection ſinguliere, qu'il avoit pour Monſieur de Guiſe, & qu'il me prioit de lui rapporter ce qu'il m'avoit dit, & lui faire ſçavoir de plus, que s'il s'étoit declaré contre lui, les deux tiers de ceux qui l'aſſiſtoient, ſe retireroient en même-tems, pour le venir trouver, comme ils lui avoient la plûpart fait dire. Je

Je lui dis, que j'étois venu le trouver, ſeulement pour écouter ce qu'il lui plairoit de me dire, & le rapporter enſuite à Monſieur de Guiſe en mêmes termes, que je l'aurois entendu, à quoi je ne manquerois, m'offrant de plus à lui en rapporter la réponſe, & lors je me tus.

Monſieur le Prince, qui aime qu'on lui réponde & conteſte ſes opinions, afin de les fortifier de raiſons, comme c'eſt en verité le plus habile & le plus capable Prince que j'aye jamais pratiqué, me dit de plus : Venez-çà, Monſieur de Baſſompierre, n'ai-je pas raiſon de demander cela à Monſieur de Guiſe, & de me retirer & l'abandonner, s'il ne veut ſuivre mes conſeils & avis, & garder le reſpect bien-ſeant & dû aux Princes du Sang ? Monſeigneur, lui répondis-je, perſonne ne vous peut donner conſeil, ſans faire un acte d'arrogance & de preſomption ; car vous êtes ſi habile & capable, qu'il ne ſe peut rien ajoûter à ce que vous dites ou propoſez. Neanmoins puiſque vous me commandez de vous parler franchement, je le ferai, avec le reſpect & la ſoûmiſſion que je dois, & vous dirai : que ce ſingulier effet d'amitié, que vous dites avoir fait paroître à Monſieur de Guiſe, ne m'a pas beaucoup

apparu

apparu en cette occaſion, & moins encore cette neutralité, que vous me propoſez. Car il ne s'eſt fait que la ſeule action d'aller trouver Monſieur le Comte en ſon logis, pour l'y accompagner. Vous l'avez preſenté, & avez comme ſouſcrit à la requête. Vous avez été pluſieurs fois trouver Monſieur le Comte, & vous n'avez pas mis le pied dans l'Hôtel de Guiſe. Vous me direz peut-être que Monſieur le Comte eſt votre oncle, auſſi l'eſt bien Monſieur le Prince de Conti, & aîné de Monſieur le Comte, qui eſt venu loger à l'Hôtel de Guiſe, qui eſt celui qui a la querelle avec ſon frere, & non Monſieur de Guiſe, qui n'en a deſſein, comme il eſt prêt d'affirmer. Mais comme c'étoit ſon chemin, non avec oſtentation, car il n'avoit que ſes domeſtiques, a paſſé, non devant la porte, mais à un coin du logis de Monſieur le Comte, qui eſt tout ce en quoi il a pû contrevenir au reſpect, qu'il doit aux Princes du ſang; lequel il gardera toûjours, juſques à ce que ſon honneur n'y ſoit point engagé, ni ſa perſonne outragée.

Que Monſieur de Guiſe tiendra toûjours à honneur, que Monſieur le Prince ſe mêle de l'accommodement, & le tient ſi juſte, qu'il ne voudra rien propoſer, qui

qui puiſſe nuire ou offenſer Monſieur de Guiſe, lequel ne doit faire aucune ſatisfaction, puis qu'il n'a fait aucune offenſe. Que c'eſt Monſieur le Prince de Conti, & non lui, qui a la querelle. Que ſi le paſſage proche d'un coin de la maiſon de Monſieur le Comte lui a donné de l'ombrage, Monſieur de Guiſe affirmera, que c'eſt ſans deſſein, qu'il ſeroit bien marri d'avoir voulu paſſer devant l'Hôtel de Monſieur le Comte, qu'il reſpecte, & à qui il veut être très-humble ſerviteur, tant qu'il lui fera l'honneur de l'aimer, & que l'interêt de Monſieur le Prince de Conti ne l'en empêchera point. Mais que de le ſupplier de l'excuſer de quoi il a été dans une ruë libre & paſſante, de ce qu'il a marché par la ville avec ſon train ordinaire, & de ce qu'il aſſiſtera toujours Monſieur le Prince de Conti, ſon beau frere contre lui, qu'il ne le fera jamais. Qu'il n'animera point Monſieur le Prince de Conti contre lui, mais quand il le ſera juſques à la broüillerie, qu'il l'aſſiſtera toujours de ſa perſonne & de ſes amis, leſquels en cette preſente querelle il n'avoit mandez ni pratiquez; le pouvant aſſurer, que quand je le vins trouver, ſur ce que pluſieurs, qui dînoient chez moi, & mon beau-frere de

Saint

Saint Luc entr'autres, avoient été mandez pour venir trouver Monſieur le Comte, je ne trouvai pas quatre Gentilshommes en l'Hôtel de Guiſe outre ſes domeſtiques, & que la grande foule qui y vint depuis, y a été portée franchement, & ſans recherche, & trouve les amis de Monſieur de Guiſe, qui l'aſſiſtent preſentement, ſi affectionnez à lui, & à ſon ſervice, qu'aucune conſideration particuliere ne les pourra pas ébranler du deſſein, que ſi franchement & volontairement ils ont déjà embraſſé. Que finalement Monſieur de Guiſe ſe confiera en Monſieur le Prince en tout ce où ſon honneur ne ſera point engagé & touché, & qu'il acheteroit l'honneur des bonnes graces de Monſieur le Prince au plus haut prix qu'il ſe le pourroit acquerir; mais qu'il me permette de lui dire auſſi, que l'amitié & le ſervice d'un tel Prince, comme Monſieur de Guiſe, ne doit point être maintenant negligé par Monſieur le Prince, à qui il a fait voir par ce petit échantillon, de quelle ſuite & nombre d'amis il le pourroit un jour aſſiſter & ſervir. Et que pour mon particulier, je le ſuppliois très-humblement de me pardonner, ſi en executant ſon commandement, je lui avois parlé avec tant de franchiſe & de liberté.

Il

Il me répondit, qu'il avoit trouvé bon & fort bien pris ce que je lui avois dit, & qu'une grande partie étoit à conſiderer, mais qu'il falloit auſſi que les amis de Monſieur de Guiſe, & ceux auſquels il avoit creance, fomentaſſent plûtôt l'accommodement que la diſcorde, laquelle enfin leur pouvoit beaucoup plus nuire que profiter. Que nous avions déjà obligé Monſieur de Guiſe, par notre aſſiſtance, que nous nous devions contenter & concourir à l'accord : ce que je l'aſſurai que non ſeulement moi, qui étois en petite conſideration parmi tant de Princes, Ducs & Officiers, qui l'aſſiſtoient, mais que tous ceux qu'il tenoit en quelque eſtime, & dont il ſe conſeilloit en cette affaire, conſpiroient à l'accord, & s'y portoient entierement. Lors il me licentia, & me pria de cooperer en tout ce que je pourrois en cet accord, & qu'il me remettroit bien enſuite avec Monſieur le Comte, dont je le remerciai très-humblement.

Je pris donc congé de lui, & en partant il me dit, que le Marquis de Noirmoutier & pluſieurs autres, qui aſſiſtoient Monſieur de Guiſe, lui avoient fait dire, que quand il ſe declareroit contre lui, qu'ils l'abandonneroient, & qu'il ne les avoit

avoit pas voulu empêcher de l'aller trouver. Je lui répondis en riant : Monſieur, quand Monſieur le Marquis de Noirmoutier, & les autres que vous dites, auroient abandonné la cour de l'Hôtel de Guiſe, l'herbe n'y croîtroit pas pour cela : mais il faut les accorder, & je m'aſſure, Monſieur, que du côté de Monſieur de Guiſe la difficulté n'en viendra point, pourvû que l'on ne veuille de lui que choſes raiſonnables. Sur cela je m'en retournai à l'Hôtel de Guiſe, où je fis mon recit de ce que l'on m'avoit dit, & de ce que j'avois répondu, que l'on trouva bon. Et le lendemain, après pluſieurs allées & venuës, l'accord fut fait, & Monſieur du Mayne parla pour & au nom de Monſieur Guiſe.

La mort du Roi empêcha la Foire de Saint Germain; mais on permit aux Marchands étrangers, qui y étoient venus, de vendre aux Salles des Tuilleries, où les rendez-vous ſe donnerent comme on eût fait à la Foire. Monſieur le Comte fut mortellement offenſé contre ceux qui avoient aſſiſté Monſieur de Guiſe en ſa querelle, mais particulierement contre moi, qui faiſois profeſſion auparavant d'être ſon ſerviteur, & parce que j'avois fait les allées & venuës & conteſtations

ſur

ſur le fait de leur accord. Pour s'en venger, il voulut, que je ne viſſe plus Entragues, & fit dire à ſon pere, & à ſes freres & mere, que je deshonorois leur maiſon par ma longue frequentation avec ſa fille, & leur ſœur. Que leur étant allié en quelque ſorte, il y prenoit interêt, & ayant envoyé querir Madame d'Entragues, lui en parla en la même façon. Or quand l'Eté precedent Madame d'Entragues s'aviſa de la groſſeſſe de ſa fille, & la chaſſa de ſon logis, & elle m'ayant fait prier de lui donner une promeſſe de mariage, pour appaiſer ſa mere, elle m'offrit toutes les contrepromeſſes que je deſirerois d'elle, & que ce qu'elle en deſiroit, étoit pour pouvoir accoucher en paix & avec ſon aide.

Je fus conſulter Monſieur Chambellu, Boutillier, & Arnaud Faudrax Avocats, leſquels me dirent qu'une obligation, qui avoit quittance, étoit de nul effet, que neanmoins c'étoit toûjours le meilleur de n'en point faire : mais comme je deſirois de lui complaire, je lui donnai, & elle à moi diverſes lettres, par leſquelles elle la declaroit nulle. Mais la mere, qui avoit vû la promeſſe, & non les lettres de nullité d'icelle, dit alors à Monſieur le Comte, qu'elle n'étoit pas ſi mal-

dans ma poche avec les autres : & fus deux jours ſans ſçavoir ce que c'étoit : juſques à ce qu'ayant donné pluſieurs papiers à un Secretaire, pour voir ce que c'étoit, il vit cette citation, & me l'apporta.

Je reconnus bien-tôt la main qui m'avoit jetté cette pierre, & Monſieur le Comte publia hautement qu'il me mettroit en un état, auquel je plierois, ou mon honneur. J'aſſemblai conſeil de mes Avocats, pour ſçavoir comment je me devois comporter en cette occurrence, leſquels furent unanimement d'avis, que je ne pouvois ni ne devois en juſtice rien craindre, mais qu'un ſi puiſſant ennemi que Monſieur le Comte étoit fort à redouter, & qu'ils me conſeilloient, que je tiraſſe l'affaire de longue, juſques à ce que j'euſſe fait dire à la Reine que j'avois beſoin de ſon aſſiſtance. Elle me fit la grace de l'employer à ma faveur.

Je m'en vins donc à Fontainebleau, dilayant les aſſignations pour comparoître devant l'Official de Paris, & quand je ne pûs plus, j'appellai de tout ce qu'ils avoient fait, à Sens. Comme nous étions à Fontainebleau le Samedi Saint, après avoir fait mes Pâques, le Marquis Spinola arriva, & la Reine me commanda

de le recevoir & traitter ; ce que je fis, & lui donnai à dîner. Puis il paſſa outre, pour s'acheminer en Eſpagne, & moi j'allois cependant battre la campagne : puis je revins à Paris, ſur une propoſition d'accord, que l'on me vouloit faire faire avec Entragues ; à quoi je ne me voulus accorder. Après Pâques, tous les Princes étant à Fontainebleau, la Reine faiſoit joüer à la prime avec elle Monſieur le Comte, Monſieur de Guiſe, & Monſieur le Duc d'Eſpernon, tâchant à les rapprivoiſer enſemble. Je joüois auſſi au ſexte partie, & fort grand jeu, mais peu après Monſieur le Comte partit, pour aller en Normandie, & Monſieur le Prince en Guienne ; Meſdames les Princeſſes vinrent prendre congé de la Reine, puis s'y acheminerent auſſi.

Les Moriſques, qui s'étoient du tems du feu Roi adreſſez à Monſieur de la Force, avec offre de ſe rebeller en Eſpagne, ſi le Roi leur vouloit faire ſurgir en des côtes, qu'ils propoſoient, quatre Navires chargez d'armes, pour les armer, & les aſſiſter de quatre mille hommes, avec Monſieur de la Force, pour les commander ; l'entrepriſe ayant tôt après ſa mort été découverte, le Secretaire de Monſieur de la Force pendu à Sarragoſſe, qui

qui la traittoit, ils furent cette année-là entierement chaſſez d'Eſpagne.

L'aſſemblée de ceux de la Religion ſe tint lors à Saumur, là ou Monſieur de Boüillon fit le partiſan de la Reine contre Meſſieurs de Rohan & de Sully, qui vouloient manier l'aſſemblée. On fit commandement à Schomberg de ſe retirer à Nanteuil, tant que l'aſſemblée dureroit. Il étoit lors amoureux de ſa Maîtreſſe, dont Monſieur de Reims étoit lors favoriſé. Je le cachai chez moi, où il demeura quatre jours, & le rappointai avec ſa Maîtreſſe. Je commençai lors un amour, à laquelle j'étois bien âpre; auſſi l'affaire le valoit.

Nous retournâmes ſur l'Automne à Fontainebleau. Il y faiſoit fort beau; car la Reine alloit à la chaſſe à cheval, accompagnée des Dames & Princeſſes auſſi à cheval, & ſuivies de quatre ou cinq cens Gentils-hommes ou Princes. Madame la Princeſſe de Conti tomba de deſſus ſa haquenée, & ſe bleſſa. Madame la Ducheſſe de Lorraine, Tante de la Reine, la vint trouver à Fontainebleau. La Reine alla au devant d'elle, & la reçût avec grand apparat. Et puis vers la Touſſaints la Cour revint à Paris, où Monſieur le Prince & Monſieur le Comte

revinrent auſſi de leurs Gouvernemens. La Reine alla à Saint Germain ſur le ſujet de la maladie de Monſieur le Duc d'Orleans, ſon ſecond fils, qui mourut deux jours après, ſçavoir le 16. Novembre. Toute la Cour en prit le deuil, & Madame de Lorraine s'en retourna. Voilà où finit cette année.

Au commencement de 1612. j'appellai comme d'abus, des procedures des Officiaux de Sens & de Paris, & y fus reçû & renvoyé au Parlement de Paris, duquel je demandai évocation à cauſe des parentes de Monſieur de Gié, ce que j'obtins: mais Monſieur le Comte me fit par force donner le Parlement de Roüen, que j'apprehendois ſur toutes choſes, parce qu'il en étoit Gouverneur. Neanmoins il en fallut paſſer par là.

Ce même mois un Gentil-homme de Berry, nommé Vatan, pour quelque rebellion à juſtice, fut attaqué, & pris dans ſa maiſon, par quatre compagnies des gardes, mené à Paris & executé en Greve, à même jour que Monſieur le Grand arriva bien accompagné, & tant de gens allerent au devant de lui, qu'il avoit plus de mille chevaux à ſon Entrée.

Cependant la Foire de Saint Germain

ſe

ſe tint, & le Carême-prenant approchant, la Reine, qui étoit encore en ſon ſecond deuil, n'oſoit faire des aſſemblées, & toutefois ſe vouloit réjoüir, nous commanda à Meſſieurs de Vendôme, de Chevreuſe & à moi, de lui faire des balets tous les Dimanches; ce que nous fîmes, partageant les frais entre nous trois.

Le premier ſe danſa en la chambre de Madame la Princeſſe de Conti, qui donna à ſouper à la Reine, où il n'y avoit que les Dames mandées, & des Princes, comme Meſſieurs de Guiſe, de Nevers, de Rheims, & quelques Seigneurs particuliers, à le voir danſer, & au ſortir du Louvre nous allions enſuite danſer à la ville.

Le ſecond fut en l'appartement de Madame de Vendôme, où Madame de Mercœur feſtina la Reine. Le troiſiéme chez Madame de Guiſe, qui lui donna le ſouper en ſa chambre: & le quatriéme & dernier chez Madame de Guercheville, ſa Dame d'honneur. Les doubles mariages entre France & Eſpagne ſe conclurent lors, & fut concerté un jour entre les parties, lequel jour on declareroit pour fête & réjoüiſſance publique qui fut le N.

Pour cet effet, la Reine, qui a ſurpaſſé en grandeur de courage, magnificence & generoſité toutes les autres Princeſſes du monde, voulut faire faire quelque fête excellente, qui paſsât de beaucoup celle des Eſpagnols. Elle commanda à Monſieur de Guiſe, Monſieur de Nevers, & à moi d'être tenans, & nous donna le camp; croyant bien, que puis qu'elle commettoit cette affaire entre nos mains, nous n'épargnerions rien pour la rendre parfaite; comme elle le fut auſſi. Elle entreprit de faire unir & parfaire la place Royale, dans le tems qu'il y avoit juſques au jour de la fête, & fit mettre ſur le grand baſtion cent canons & deux cens boëttes, pour faire les ſalves, & ordonna à Monſieur le Connétable, & quatre Maréchaux de France, de donner l'ordre neceſſaire, de nous ouvrir le camp, & d'être les juges du Tournoi. Elle commanda à Monſieur d'Eſpernon de border les barrieres avec mille mouſquetaires du Regiment des Gardes, & cinq cens Suiſſes. Elle fit partager les places des échaffauts & des fenêtres des maiſons de ladite place Royale par le grand Maréchal des logis, & fit donner quartier, tant aux tenans qu'aux aſſaillans, aux ruës prochaines, tant pour leurs perſonnes,

nes, & équipages, que pour leurs machines.

La fête ſe publia en grande magnificence trois ſemaines devant, par toutes les principales places de Paris, où un nombre infini de perſonnes ſe trouva, pour la voir. La mort de Monſieur le Duc Vincence de Mantouë, dont la nouvelle arriva cinq jours après que la fête fut publiée, penſa tout renverſer, car il étoit beau-frere de la Reine, & chef de la maiſon de Monſieur de Nevers, qui pour cette cauſe nous dit, qu'il ne pouvoit être tenant de la fête avec nous : ce qu'ayant ſçû Monſieur de Chevreuſe, me pria de lui donner mon conſentement, pour prendre la place de Monſieur de Nevers, s'aſſurant, qu'il auroit de bon cœur celui de Monſieur de Guiſe, ſon frere. Ce que je lui promis, & en même-tems Chaſtaigneraye, qui étoit Capitaine des Gardes du Corps de la Reine, lequel s'étoit cette année-là marié avec Mademoiſelle de Lomenie, qui étoit fille d'honneur de la Reine, demanda à Monſieur de Guiſe, que ſuivant l'ancienne coûtume, comme le marié de l'année à une fille de la Cour, il fût preferé à être tenant, puiſqu'il y vaquoit une place, par la retraite de Monſieur de Ne-

vers ; ce que Monſieur de Guiſe lui promit en cas que je le conſentiſſe. Mais nous étions déjà tous diverſement engagez ; & Monſieur de Joinville étant venu parler à ſon frere, il lui dit qu'il avoit donné ſa parole à Monſieur de la Chaſtaigneraye, comme je dis auſſi à Monſieur de la Chaſtaigneraye, que j'étois engagé à Monſieur de Joinville : de ſorte que nous prîmes pour expedient de les recevoir tous deux. Et deux ou trois jours après, Monſieur de Nevers, qui ne pouvoit ſouffrir, qu'une ſi belle fête ſe paſsât ſans lui, nous vint dire, que puiſque la Reine qui étoit la belle ſœur du Duc de Mantouë decedé, vouloit bien être à la fête, lui qui n'étoit que le couſin remüé de germain, pouvoit bien être tenant, & nous pria de le prendre de notre bande, de façon que nous fûmes cinq tenans.

Il n'y eut jamais un Carême ſi beau dans Paris que fut celui-là. Car depuis neuf heures juſques à ſix après-dîner, il y avoit toûjours vingt ou trente Gendarmes qui rompoient en lice, ou couroient la bague, ou la quintaine, & un chacun étoit tellement occupé à faire faire de diverſes machines, & le peuple à les venir voir, que c'étoit un continuel di-

ver-

vertiſſement. Enfin le 6. de Mars après midi la Reine, les Princeſſes & Dames ayant pris place aux échaffauts, outre leſquels il y en avoit tout autour de la place Royale, depuis le premier étage juſques au pavé, & dix mille ſpectateurs. Après que les canons & boëtes, qui étoient ſur le Baſtion eurent fait une ſalve, laquelle finie les mouſquetaires, qui fermoient la place avec les barrieres, en firent une autre très-belle. Monſieur de Praſlin, Maréchal de Camp des Tenans, ſortit du Palais de la Felicité, dans lequel on oyoit toute ſorte de muſique. Il étoit très-bien monté & paré, ſuivi de douze eſtafiers habillez de velours noir, tous bandez de paſſement d'or, lequel vint de notre part demander à Monſieur le Connétable, qui étoit en un échaffaut particulier avec Meſſieurs les Maréchaux de Boüillon, de la Chaſtre, de Briſſac, & de Souvré, le camp qu'il nous avoit promis.

Meſſieurs les Connétable & Maréchaux deſcendirent, & vinrent devant l'échaffaut du Roi & de la Reine, & Monſieur le Connétable dit à la Reine : Madame, les Tenans me demandent le camp, que je leur ai ci-devant promis par l'ordre de Votre Majeſté. La Reine lui dit : Mon-

ſieur, donnez-le-leur. Alors Monſieur le Connétable dit à Monſieur de Praſlin : prenez-le ; le Roi & la Reine vous l'accordent. Alors il revint à nous, & le Palais fut ouvert de la grande porte, qui étoit vis-à-vis de celle des Minimes, & nous entrâmes precedez de tout notre équipage, chariots d'armes, machines, gens, & autres choſes ſi belles, qu'il n'eſt pas poſſible de les pouvoir aſſez bien repreſenter par écrit. Seulement dirai-je, qu'il y avoit de notre ſeule entrée des tenans près de cinq cens perſonnes, & deux cens chevaux, tous habillez & caparaçonnez de velours incarnat, & de toile d'argent blanche, & nos habillemens de broderie ſi riche, qu'il ne ſe pouvoit davantage. Notre entrée coûta aux cinq tenans cinquante mille écus. Après nous, entrerent les troupes de Mr le Prince de Conti, & celles de Monſieur de Vendôme, qui donnerent un ballet à Cheval fort beau. Monſieur de Montmorency, qui entra ſeul, & Monſieur le Comte d'Uxelles & le Baron de Lude ſous les noms d'Amadis & de Galaor. Nous courûmes contre tous les aſſaillans, puis la nuit s'approchant, la fête fut ſeparée, par une nouvelle ſalve de canonades & boëttes, ſuivie auſſi de celle

des

des mille mouſquetaires : & la nuit venuë il y eut le plus beau feu d'artifice ſur le Château de la Felicité, qui ſe ſoit encore fait en France.

Le lendemain à deux heures nous entrâmes, en la même ſorte que le premier jour, dans le Camp, & les troupes de Monſieur de Longueville, qui entra ſeul, des Nimphes des Chevaliers de la Felicité : celles de Deffiat & d'Arnaud, & le dernier des douze Ceſars, leſquelles coururent toutes. Et puis mêmes ſalves & mêmes feux d'artifice, que le jour precedent, ayant été faits, parce que le peuple innumerable de Paris n'avoit pû voir cette fête, nous partîmes tous, chaque troupe comme elle étoit entrée, avec ſon équipage & machines, & celle des Tenans la derniere, & ſortant par le portail de la Place Royale, qui va à la ruë Saint Antoine, nous allâmes le long de ladite ruë, juſques au Cimetiere Saint Jean, puis paſſant par la ruë de la Verrerie & de la pourpointerie, entrâmes en celle de Saint Denis, & prenant à main gauche revinmes au pont Notre-Dame, où les Reines étoient venuës, pour voir paſſer la fête ; & nous en ſortant du petit Châtelet, entrant dans la ruë de la harpe, vinmes deſcendre vers

vers le Pont neuf, lequel paſſé, chacun ſe ſepara.

Le lendemain nous revinmes tous armez en fort bel équipage, courre la bague, que donna Madame, qui étoit deſtinée à être Princeſſe d'Eſpagne, laquelle bague Roüillac gagna. La Cour s'en vint paſſer Pâques à Fontainebleau, où un peu après arriverent le Marquis de Spinola, le Comte de Buquoy, & Don Rodrigo Calderon, favori du Duc de Lerme. La Reine me commanda de les recevoir de ſa part; ce que je fis, & furent défrayez aux dépens du Roi, pendant leur ſejour à Fontainebleau; d'où en partant je les menai à Paris, & en paſſant je les traitai à Eſſonnie, & une autre fois à Paris. Monſieur le Connétable prit congé du Roi & de la Reine, & de ſes amis bien-tôt après, pour s'en aller mourir en Languedoc. Nous le fûmes conduire à Moret, où il nous feſtina, & après nous avoir dit adieu, & à ſes principaux amis, avec tant de larmes, que nous penſions, qu'il mourroit en ce lieu-là. C'étoit un bon & noble Seigneur, & qui m'aimoit, comme ſi j'euſſe été ſon propre fils. J'ai grande obligation d'honorer ſa memoire. Monſieur du Maine partit auſſi de Fontainebleau, pour

s'ache-

s'acheminer en Ambaſſade extraordinaire en Eſpagne, pour les fiançailles doubles des Prince & Princeſſe d'Eſpagne avec Madame & le Roi : & du même-tems partit auſſi d'Eſpagne pour venir en France à ce même effet, le Duc de Paſtrane, qui fit ſon entrée à Paris à même-tems que lui la fit à Madrid. Comme auſſi à même jour ſe fit la ceremonie de l'une & de l'autre. Monſieur de Guiſe eut charge de l'amener à l'Audience, & nous tous de l'accompagner en ſi bel équipage, que je m'aſſure, que les François ne le furent pas de même en Eſpagne. Le jour de la ceremonie, Monſieur de Nevers eut quelque démêlé avec Monſieur le Prince de Conti, mais cela s'accommoda ſur l'heure. Le Duc de Paſtrane s'en retourna, après avoir achevé ce pourquoi il étoit venu en France, & peu après avint cette accuſation, que l'on voulut faire à Monſieur le Grand, d'avoir eu quelque pratique avec un Magicien. Monſieur de Fervaques, Maréchal de France, & Lieutenant General en Normandie, étoit de très-mauvaiſe intelligence avec Monſieur le Comte. Il vint à Paris, & s'accompagna de trois cens Gentils-hommes, pour ſe mettre en état de n'être pas ſurpris par ledit Seigneur.

gneur. Je le ſervis, & aſſiſtai auſſi de ma perſonne & de mes amis, tant qu'il fut à Paris : ce qui rengregea la haine que ledit Comte avoit déjà contre moi. Peu de jours après je pris congé de la Cour, pour m'en aller en Lorraine; mais en effet je demeurai caché à Paris, ou à la campagne, près d'un mois, à y paſſer parfaitement bien mon tems, & mieux que je n'ai fait de ma vie. Enfin je m'en allai en Lorraine, où le lendemain je reçûs une lettre, que la Reine me fit l'honneur de m'écrire, par laquelle elle me mandoit la mort de feu Monſieur le Comte, & me commandoit de la revenir trouver auſſi-tôt. Ce que je fis, & arrivai le jour du Baptême de Monſieur le Comte, fils du dernier mort. Je ſalüai la Reine à l'Hôtel de Soiſſons, où elle étoit pour lors, avec une très-grande & belle compagnie, de qui je fus bien vû & reçû. En ce tems-là la face de la Cour changea entierement : car il ſe fit une étroite union de Monſieur le Prince, Mr de Nevers, du Mayne, de Boüillon & du Marquis d'Ancre, & la Reine ſe jetta entierement de ce côté-là. Les Miniſtres furent decreditez, & n'avoient plus de pouvoir, & tout ſe faiſoit par le deſir de ces perſonnages, leſquels par le moyen

moyen du Marquis d'Ancre, qui étoit lors mon intime ami, & du Baron de Luz, lequel j'avois deux mois auparavant remis bien avec la Reine, me voulurent aimer & favoriſer.

Mr de Guiſe, d'Eſpernon & d'Anville furent fort reculez. Mr le Grand en ce mois fut mandé de venir à la Cour par Mr de Guiſe & d'Eſpernon, pour favoriſer leur parti chancelant: comme il s'y acheminoit, la Reine envoya d'Eſcures au devant de lui à Villeneuve, qui lui défendit de ſa part de venir à Paris: ce qui le fit à même tems retourner à ſon Gouvernement de Bourgogne. On parla de faire dix Chevaliers du Saint Eſprit, quatre Princes & ſix Gentilshommes, dont je devois être l'un. Mais Mr le Prince voulant augmenter le nombre de deux, qui ne plaiſoient pas à la Reine, elle aima mieux rompre la ceremonie que de les y admettre. Ainſi nous n'eûmes point l'Ordre. Si eus-je bien moi, celui de l'accolade, le Samedi dix-huitiéme de Décembre, & finis mon année avec cette bonne bouche.

Celle de 1613. commença par la mort du Baron de Luz, tué le cinquiéme Janvier à midi, en la ruë Saint Honoré, par Mr le Chevalier de Guiſe; dont la Reine fut

fut extrémement courroucée. J'allai au même tems au Louvre, où je la trouvai pleurant, ayant envoyé querir les Princes & les Miniſtres, pour tenir conſeil ſur cette affaire, qu'elle avoit infiniment à cœur. Elle me dit lors : vous voyez, Baſſompierre, en quelle façon on s'adreſſe à moi, & le brave procedé de tuer un vieil Gentilhomme, ſans défenſe ni ſans dire gare. Mais ce ſont des tours de la maiſon. C'eſt une copie de Saint Paul. Je lui dis, que je ſerois fort trompé, ſi Mr le Chevalier de Guiſe faiſoit une ſi lâche action, & que peut-être quand la Reine auroit ſçû l'entiere verité, l'affaire ne ſe ſeroit pas paſſée ſi cruëment. Que néanmoins je n'en ſçavois autre choſe, que ce qui s'en venoit de dire. Que j'étois très-marri, que Mr le Chevalier eût offenſé Sa Majeſté, & qu'encore davantage avec l'offenſe, le Baron de Luz y fût peri, qui étoit mon ami & un très-habile homme, qui ſervoit Sa Majeſté, avec ſatisfaction du ſervice qu'il rendoit alors. Le Conſeil fut aſſemblé dans l'autre Sale, où j'aidai à décendre la Reine, me rencontrant près d'elle. On murmura fort de cette action, & chacun fut ſcandaliſé de ce que l'on vint dire, qu'il y avoit grand nombre de

No-

Nobleſſe aſſemblée à l'Hôtel de Guiſe, & que Mr de Guiſe devoit venir trouver la Reine bien accompagné. Sur cela on conſeilla à la Reine d'envoyer Monſieur de Château-Vieux trouver mondit ſieur de Guiſe, lui défendre de venir trouver la Reine, juſques à ce qu'elle lui mandât, & commander de la part de Sa Majeſté, à toute la Nobleſſe, qui étoit allée chez lui, de ſe retirer.

Mr Dolet, qui étoit preſent, dit lors : Madame, demandez auſſi avis, en cas que contre votre commandement, Mr de Guiſe vienne vous trouver, ce que vous aurez à faire : alors Mr de Boüillon dit, qu'il n'auroit garde de le faire ; mais en cas qu'il le fît, qu'il le faudroit arrêter. Mr de Château-Vieux fit ce qui lui étoit ordonné, & dit au retour, que quelques-uns avoient un peu fait les difficiles de ſe retirer, que Mr de Guiſe leur avoit fait inſtance de ſortir, puiſque la Reine le commandoit. Et comme on lui demanda, qui étoient ces difficiles, il en nomma trois ou quatre, & entr'autres Mr de la Rochefoucault. Alors on anima la Reine contre lui, qui moins que les autres, étant Maître de la Garderobe du Roi, devoit avoir fait refus d'obéïr, & ſur cela il fut reſolu de le chaſſer de la

Cour.

Cour. Il fut auſſi reſolu, que le Parlement ſeroit ſaiſi de cette affaire, & que l'on l'en informeroit. La Reine fut aucunement rapaiſée par la prompte obéïſſance de Mr de Guiſe, & de ce que le Chevalier étant venu, après avoir tué le Baron, à l'Hôtel de Guiſe, Mr de Guiſe l'en avoit fait ſortir, & tenir la campagne. Cela me fit enhardir de dire à la Reine, que Mr de Guiſe m'avoit fait prier de ſçavoir d'elle, quand & en quelle façon il pourroit venir trouver Sa Majeſté, laquelle me dit, qu'il y vienne à l'entrée de la nuit, & ſans ſe faire accompagner.

Je pris de là l'occaſion de l'aller trouver, tant pour le lui dire, que pour l'amener, & il parla à la Reine avec tant de ſoumiſſion & de reſpect, qu'il la remit un peu. Mais Madame de Guiſe ſa mere, venant voir la Reine, après qu'elle fut retirée, lui parla ſi haut qu'elle la fâcha de nouveau. Nous allâmes faire nos Rois chez Mr de Bertume, & il n'y eut à cauſe de cet accident aucune réjoüiſſance au Louvre, bien que la Reine s'y fût préparée.

Le lendemain, Mr de la Rochefoucault eut commandement de s'en aller; ce qui l'affligea fort. Monſieur de Guiſe en parla

parla à la Reine, qui lui refuſa. Il en parla enſuite au Marquis d'Ancre, qui lui dit, qu'il n'oſeroit en ouvrir la bouche, & que Monſieur le Prince ſeroit plus propre à faire cette affaire qu'aucun autre.

Cela mit dans l'eſprit de Mr de Guiſe de ſe mettre bien avec Mr le Prince, & ces autres Meſſieurs, qui étoient du credit; à quoi il n'eut gueres de peine de parvenir. Car dès lors que l'on preſſentit qu'il étoit animé contre la Reine, ces Meſſieurs le firent rechercher. Pendant cette pratique, Mr le Marquis d'Ancre, qui la fomentoit, fut encore prié par lui d'interceder pour le rappel de Mr le Comte de la Rochefoucault; mais il lui dit, que j'en parlaſſe de ſa part à la Reine, & qu'il appuyeroit mon diſcours: ce que je fis par pluſieurs fois, tant devant ledit Marquis qu'en ſon abſence.

Cependant l'accommodement de Mr le Prince avec Mr de Guiſe s'achevoit, & Mr de Guiſe me pria de ne parler plus à la Reine de Mr de la Rochefoucault, parce que Mr le Prince lui avoit promis de le faire rappeller, avec lequel Mr de Guiſe me dit qu'il ſe mettroit à l'avenir ſi bien, que quand la Reine ſeroit fâchée contre lui, ce ne ſeroient plus les verges

verges avec leſquelles elle le foüetteroit.

Or Mr le Prince & ces Meſſieurs, tenans Mr de Guiſe en leur devotion, & Mr d'Eſpernon traitant auſſi avec eux, pour s'y réünir, les Miniſtres ayant été décreditez, crûrent avoir empieté toute l'autorité, & commencerent par la demande du Château-Trompette pour Mr le Prince; diſans qu'il n'étoit pas raiſonnable, que dans la Ville capitale du Gouvernement du premier Prince du ſang, il y eût une Citadelle qui dépendît de lui. On fit premierement courir le bruit par la Cour, que la Reine lui avoit donné cette Capitainerie, pour voir comme cela ſeroit reçû pour diſpoſer la choſe: comme en ces derniers tems on en avoit ainſi uſé, de faire prévenir par des bruits faux les choſes que l'on a envie de faire.

La Reine fut avertie de ce bruit, & même on lui dit, que l'on lui vouloit demander cette place; mais elle crût, que ceux qui le diſoient, le faiſoient à deſſein d'aliener l'affection qu'elle portoit aux cinq perſonnages liguez & étroitement unis enſemble de ſon conſentement, pour ſon ſervice. Enfin, l'onziéme de Janvier, Mr de Boüillon ayant feint que

la

la goutte l'avoit pris à un pied la nuit precedente, pour faire rompre cette glace à un autre qu'à lui, Mr de Nevers, accompagné de Mr du Mayne & du Marquis d'Ancre, lui dit, que Mr le Prince, qui s'étoit lié ſi étroitement à ſon ſervice, qu'il en avoit abandonné toute ſorte d'autres, meritoit bien que la Reine en eût une particuliere reconnoiſſance, & qu'il apparût par ſes bienfaits, combien ſes ſervices lui étoient agreables. Que pour ce ſujet il les avoit priez de lui venir demander la Capitainerie du Château-Trompette, avec une ferme aſsûrance de n'en être point refuſé par Sa Majeſté en lui parlant, & ſes deux Ajoints conſeilloient d'accorder franchement & de bonne grace une choſe ſi legitime, & de ſi petite conſequence : que le delai de ſon conſentement équipolloit, voire ſeroit pire qu'un refus, & qui toucheroit vivement Mr le Prince.

La Reine, ſurpriſe de cette harangue, rougit d'abord, puis ne leur répondit autre choſe, ſinon qu'elle y aviſeroit, & comme ils la ſupplioient très-humblement, par une réponſe abſoluë de tirer Mr le Prince de l'impatience où il étoit en cette attente : elle leur redit encore qu'elle y aviſeroit, & ſe leva du ſiege où elle

elle étoit, dans le Cabinet du Conſeil, & s'en vint au ſien, pleine de colere & de dépit. Et après avoir un peu rêvé, ſe tournant devers ces Meſſieurs qui l'avoient ſuivie, leur dit : je ſçai une affaire d'amour de Baſſompierre, qu'il ne penſe pas que je ſçache ; ce qui le mettroit bien en peine, s'il le ſçavoit.

Mr de Nevers lui dit : Madame, il lui faut dire ; puis me faiſant ſigne, il me dit, la Reine a à vous dire quelque choſe : & la Reine ayant dit, non, non, je ne lui dirai pas ; cela me mit en peine, & me fit inſtamment ſupplier la Reine de me le vouloir dire. Alors elle s'en alla à la ſeconde fenêtre de ſon cabinet, & me dit : ce n'eſt pas pour cela, que je vous veux parler ; mais pour vous demander, ſi Monſieur de Guiſe ne vous parle plus du retour de Monſieur de la Rochefoucault.

Je lui dis : Madame, il y a trois jours qu'il ne m'en a parlé, & lors il me pria de n'en faire plus d'inſtance à votre Majeſté ; me diſant qu'il feroit cette affaire-là par le moyen de Mr le Prince, avec lequel il ſe mettroit déſormais ſi bien, que ce ne ſeroient plus les verges avec leſquelles vous le feſſeriez, quand vous ſeriez fâchée, & qu'il penſoit qu'il ne pou-

pouvoit faillir de ſuivre le compte de Monſieur le Prince, puiſque Monſieur le Marquis d'Ancre votre creature le ſuivoit.

Lors la Reine ne ſe pût tenir de jetter quatre ou cinq larmes, ſe tournant vers la fenêtre, afin que l'on ne l'apperçût pas pleurer. Et ce que je n'avois jamais vû, elles ne coulerent point, comme quand on a accoûtumé de pleurer; mais ſe darderent hors des yeux, ſans décendre ſur les jouës. Elle me dit enſuite: Ha! Baſſompierre. Ces méchants, qui m'avoient fait quitter ces Princes, & les mépriſer, m'ont fait auſſi abandonner & negliger les Miniſtres, & puis me voyant dénuée d'aſſiſtance, veulent empieter mon autorité & me ruiner. Voilà qu'ils me viennent de demander inſolemment le Château-Trompette pour Mr le Prince, & ne ſont pas pour en demeurer là; mais ſi je puis, je les en empêcherai bien.

Lors je lui dis: Madame, ne vous affligez pas. Quand vous voudrez, je m'aſſûre que vous r'aurez ces Princes & Miniſtres à votre devotion: pour le moins faut-il tenter les moyens de le faire. Elle me dit: je ne vous puis pas parler davantage; mais trouvez-vous à la fin de

mon dîner, & cependant je penſerai à quelque autre choſe. Cela dit, elle ſe tourna avec telle gayeté vers la Compagnie, que l'on n'eût pas jugé qu'elle eût eu aucune triſteſſe, ni qu'elle eût pleuré, & les entretint juſques à ce qu'ils s'en allerent, lors qu'elle ſe mit à table.

Je fis ſemblant de m'en aller auſſi avec eux, & ayant trouvé Mr de Guiſe au bas du degré dans la Cour, qui ne vouloit pas monter chez la Reine, puis qu'il étoit venu ſi tard, je lui dis : hé bien, me faites-vous enfin revenir le pauvre la Rochefoucault ? Car il mourra, s'il faut qu'il paſſe le tems de la Foire Saint Germain à Ouſain. Cela lui donna occaſion de ſe promener dans la Cour, & de me dire : oüi pardieu il reviendra, & ſi je n'en aurai pas l'obligation à la Reine, qui m'eût pû plus obliger en cette affaire qu'en nulle autre, qu'elle eût ſçû jamais faire pour moi. Mais j'ai trouvé une dureté de cœur en elle, qui a gelé le mien, lequel a toûjours été paſſionné pour ſon ſervice. Elle m'eût plus fait faire d'une parole, que le reſte du monde ne ſçaura jamais avec toute ſorte de bienfaits ; mais elle m'a trop négligé. J'ai changé de matiere, qui ne m'agrée pas tant qu'elle ; mais que je n'abandonnerai jamais,

mais, puis qu'elle m'a forcé de la prendre, qui eſt Mr le Prince & ſa Cabale, où je me ſuis ſoûmis; ce que je m'aſsûre que vous approuverez, puiſque vous en êtes auſſi.

Je pris occaſion de lui répondre: Monſieur, je vous avouë, que je ſuis ſerviteur de tous les particuliers de la Cabale, que vous dites; mais que je ne le ſuis point de Cabale en gros, ni n'en ſerai jamais que de celle du Roi & de la Reine Regente. Je ſerai toûjours paroiſſien de celui qui ſera Curé, & vous me pardonnerez, ſi je vous dis, que vous n'êtes pas bien conſeillé. Vous êtiez vous même votre Cabale, Coq de Paroiſſe, & indépendant que du Roi, avec lequel vous avez toûjours le deſſus des autres. Et maintenant vous prenez matiere: vous vous ſoûmettez, & vous vous donnez à des perſonnes, deſquelles quand vous y ſerez tout-à-fait embarqué, vous recevrez des indignitez, qu'il vous faudra ſouffrir, au lieu que vous n'avez pû endurer quelques petites froideurs & refus bien fondez de la Reine. Vous voulez qu'en même tems que vous lui venez de tuer, quaſi ſur ſa robe, le Baron de Luz, elle aille faire à votre requête revenir un domeſtique du Roi, qu'elle n'a fait

qu'éloigner, le pouvant empriſonner avec quelque eſpece de raiſon, pour avoir refuſé de ſe retirer de chez vous, ſur un commandement, qui lui étoit fait de ſa part, & avoir parlé trop hautement à celui qu'elle avoit envoyé; faites-vous juſtice à vous-même, & vous trouverez que vous lui devez de reſte.

Il me quitta pour aller trouver Madame ſa ſœur, & dîner avec elle, & me dit: je m'aſsûre, qu'elle confeſſera un jour, qu'elle avoit tort elle-même, quand ces gens-ci la tiranniſoient, de me perdre, & qu'elle me recherchera un jour, & moi lors je me tiendrai ſur mes pieds de derriere, & me ferai acheter cherement. Je m'amuſai encore à parler expreſſément à deux ou trois perſonnes; & quand je penſai que la Reine pouvoit avoir achevé, je feignis, que quelqu'un me prioit de lui aller demander ſur l'heure quelque choſe, & remontai chez elle. Elle étoit encore aſſiſe devant la table, où elle avoit dîné, & dès que j'entrai, elle s'en leva: & alla à ſon cabinet. J'allai après, feignant être preſſé de lui dire un mot.

Elle me dit en entrant: je n'ai mangé que du poiſon à mon dîner, tant j'ai l'eſtomach gâté & perverti: ſi ceci me dure

dure long-tems, je croi que je perdrai l'eſprit. Baſſompierre, en un mot, il faut que tu tâches de me ramener Mr de Guiſe. Offre-lui cent mille écus comptant, que je lui ferai donner. Madame, lui dis-je, je vous y veux fidellement & utilement ſervir. Offrez-lui encore la Lieutenance generale de Provence pour ſon frere le Chevalier : offrez à ſa ſœur la reſerve de l'Abbaye Saint Germain, & l'aſsûrez du retour de la Rochefoucault. Enfin, pourvu que je le retire de cette Cabale, & qu'il me ſoit aſſuré, je te donne la carte blanche. Je lui dis qu'elle me garniſſoit ſi bien en allant, que je m'aſsûrois que je ne retournerois point vers elle, ſans avoir fait emplette. Je lui parlai enſuite de rappeller Monſieur d'Eſpernon. Elle me dit : je le ſouhaiterois avec paſſion ; mais c'eſt un homme que j'ai offenſé, & il ne pardonnera jamais. Je lui repartis : oüi bien quelquefois, Madame, à ſes ennemis, mais non pas à ſes Maîtres.

Elle me dit lors : ſi Mr d'Eſpernon ſe veut ſouvenir de ce que j'ai fait pour lui, & pour ſes enfans, il connoîtra que je lui ai été bonne Maîtreſſe. Si vous y pouvez voir quelque jour, vous me ferez un ſignalé plaiſir de le tenter ; faites la guer-

re à l'œil. Je ne me confie du tout ſinon à vous.

Je lui dis lors: Madame, rappellez les anciens Miniſtres, ils ne vous ſeront pas inutiles en cette occaſion. Elle me dit: j'y ai penſé; mais qui employerai-je pour cet effet? Moi, Madame, lui dis-je, pour Monſieur de Villeroy & le Preſident Janin, & le Commandeur de Sillery, vers Monſieur le Chancelier ſon frere. Et s'ils ſe veulent reünir enſemble, vous parlerez à l'un des trois pour tous, afin de ne rien allarmer, juſques à ce que vous vouliez découvrir au monde vos intentions ouvertement.

Elle me dit: vous avez raiſon. Je m'en vai envoyer querir le Chevalier, & vous, voyez les autres, & jugez ce que je m'en dois promettre. Pour moi, j'ai bon courage, & ſuis capable de courir toute ſorte de hazards, pour conſerver mon autorité contre ceux qui m'en veulent dépoüiller. Sur cela je partis, & je paſſai chez Madame de Guiſe, la mere, qui étoit paſſionnée pour la Reine. Elle me dit: mon Dieu, Monſieur, que je trouve mon fils cabré contre la Reine. Eſt-ce vous qui l'y portez, ou ſon caprice? Car je vous ai vû long-tems parler à lui à la Cour. Je lui répondis que non, mais que

la

la Reine avoit tort d'être retenuë pour ſi peu de choſe, que du retour de la Rochefoucault, & de ne vouloir faire ſuperſeder ce que l'on faiſoit contre le Chevalier de Guiſe, & qu'il faudroit qu'elle cedât un peu de ſa naturelle fierté. Que pour moi, je n'improuvois pas, que Monſieur de Guiſe eût un peu de reſſentiment.

Sur cela je la quittai, & elle voyant enſuite la Reine, lui dit, que j'animois ſon fils contre elle, & lui fit ſçavoir ce que je lui avois dit; dont la Reine fut bien aiſe, & que je n'euſſe rien découvert à Madame de Guiſe de notre deſſein.

Je m'en vins à la chambre de Madame la Princeſſe de Conti, & je trouvai Mr de Praſlin, qui parloit à Mr de Guiſe. Cela me donna le moyen de parler à elle, & de lui découvrir ce qui ſe paſſoit, & des moyens qu'il y avoit de remettre leur maiſon, & de le bien remettre avec la Reine, pourvû qu'on embraſſât promptement l'occaſion, que je preſentois en mes mains, & que nous ne la laiſſaſſions pas échapper.

Elle étoit la plus habile, ſecrette, & capable Princeſſe que j'aye jamais connuë, & qui ſçavoit auſſi bien ſa Cour. Je

lui jettai à ſes pieds l'Abbaye de Saint Germain, & le retour de la Rochefoucault ſeulement. Bien lui dis-je, que quand il faudroit ajoûter une bonne ſomme d'argent, que je lui en répondois; mais je ne parlai point de la Lieutenance generale de Provence. Elle fut ravie de voir qu'elle pouvoit parler les mains garnies. Je la priai d'envoyer querir Madame ſa belle-ſœur, & de mettre promptement les fers au feu, parce que cette affaire devoit être faite ou faillie dans vingt-quatre heures. Ce qu'elle fit: & peu après Monſieur ſon frere étant parti, Monſieur de Praſlin ſe mit du tiers avec nous, qui fit auſſi de ſon côté ce qu'il pût.

J'allai de là chez Zamet, avec lequel ayant communiqué des moyens, que nous pourrions tenir pour gagner Monſieur d'Eſpernon, Perronne de bonne fortune arriva chez lui, qui étoit affectionné au ſervice de la Reine, & portoit impatiemment que Mr d'Eſpernon ſon Maître ſe fût retiré, & qu'il eût du ſujet de le faire.

Il fut fort réjoüi de voir une conjoncture propre de le mettre bien avec elle, me pria de voir ſur ce ſujet Mr le Preſident de Villiers-Siguier, & qu'il s'y en iroit

iroit devant m'y attendre : cependant je paſſerois chez Madame du Tillet. Le Preſident Siguier s'y porta entierement, & de ce pas alla trouver Mr d'Eſpernon avec Mr de Perronne. J'allai auſſi trouver la Reine Marguerite, qui aimoit Mr d'Eſpernon, & la priai d'aider à cette affaire.

Je revins le ſoir au Louvre, & en y entrant je trouvai un nommé Vernegues, qui me pria de la part de Mr d'Eſpernon d'aller chez lui, afin de ſçavoir de ma bouche les choſes qu'elle lui avoit dites, tant de la demande du Château-Trompette, comme de la diſpoſition de la Reine, de le rappeller près d'elle ; & lors lui en ayant dit encore davantage que les autres, & animé à ſe jetter franchement à ſon ſervice, oubliant toutes ces fraſques paſſées, il me dit une choſe, que j'ai depuis retenuë ; qu'aux grandes affaires & de conſequence comme celle-là, il ne falloit point s'amuſer à chicaner ; mais ſe porter franchement & noblement à ce que l'on ſe vouloit reſoudre, & que je pouvois aſsûrer la Reine de ſon très-humble & fidelle ſervice, ſans interêt, parti, ni capitulation, & que quand elle lui voudroit donner une heure pour la voir, qu'il lui en donneroit de plus particulieres aſsûrances.

En même tems il reçût une lettre de la Reine Marguerite, qui l'exhortoit à ce qu'il ſe venoit de reſoudre. Nous convinmes auſſi, que je ne l'accompagnerois point à aller trouver la Reine, & que je ne le reviendrois plus voir, de peur de découvrir l'affaire : & tombâmes d'accord, que Mr Zamet feroit les allées & venuës. Je m'en revins au Louvre avec cet heureux commencement, & entrai dans le petit cabinet, diſant à la Leonor, qu'elle fît ſçavoir à la Reine, que j'y étois. Elle ne tarda gueres à venir, & fut ravie d'entendre que je lui apportois de l'aſsûrance de Monſieur d'Eſpernon, & bonnes eſperances de Mr de Guiſe.

Elle me demanda lors ce que j'avois fait avec Mr de Villeroy, & le Preſident Janin : je lui dis, qu'il me ſembloit n'avoir pas mal travaillé en cette journée, que j'avois paſſée ſans manger. Elle me pria d'y aller promptement ; ce que je lui dis que je ferois, après que j'aurois vû Madame de Guiſe, qui en ſortant d'auprès d'elle, m'étoit allé attendre chez Madame la Princeſſe de Conti, & lui dis que je m'étonnois fort de ce qu'elle ne lui avoit point parlé en deux heures qu'elle avoit été près d'elle. Elle me

dit

dit qu'à cauſe de Madame de la Trimoüille, qui ne l'avoit point abandonnée, elle ne l'avoit ſçû faire, & que je lui diſſe de ſa part auſſi, que pour n'alarmer perſonne, elle n'eût peut-être pas entrepris de lui parler, quand même elle en eût eu la commodité.

Je montai auſſi-tôt à la chambre de Madame la Princeſſe de Conti, où je trouvai Madame la Ducheſſe de Guiſe, & elle, qui s'entretenoient. Je me mis en tiers, & diſpoſai Madame de Guiſe à porter ſon mari au ſervice particulier de la Reine, & que le lendemain au matin, Zamet viendroit lui parler, comme tous deux ſeroient dans le lit, & qu'elle feroit en ſorte qu'il ſe trouveroit porté conformément à notre deſir.

Je ne voulus point qu'il parût que je m'entremêlaſſe de cette affaire; c'eſt pourquoi je jettai Zamet par tout, auquel je mandai qu'il ſe trouvât le lendemain à ſept heures chez Beauvilliers, à la ruë de Paradis; & m'ayant été donné par Madame la Princeſſe de Conti des confitures pour ſouper, je m'en allai dès ce même tems chez Mr le Preſident Janin; & lui ayant fait les premieres ouvertures de l'occaſion, qui s'offroit à s'établir puiſſamment, & que j'avois

charge d'en parler à tous, il mordit à la grappe, & reçût cette affaire en rendant graces à Dieu, & le reçût auſſi-tôt, parce, me dit-il, que Mr de Boüillon avoit mandé le matin même à Mr de Villeroy, que la Reine alloit donner le Château-Trompette à Mr le Prince, qu'il lui conſeilloit d'animer Sa Majeſté à le faire de bonne grace, afin que Mr le Prince lui en ſçût gré, & à lui.

Il me dit, qu'il voyoit une difficulté entre eux, qui étoit la mauvaiſe intelligence de Mr le Chancelier & de Mr de Villeroy, depuis quelques jours en çà. Je lui dis, que cette affaire leur appartenoit, & que comme leur ami commun il lui ſeroit aiſé de raccommoder un homme en un tems, où le bien de leur fortune dépendoit de leur union.

Nous reſolûmes enfin d'aller tous deux à l'heure même trouver Mr de Villeroy, bien qu'il fût plus de neuf heures du ſoir: qui nous dit d'abord, qu'il y avoit longtems qu'il m'attendoit, & que Monſieur le Chancelier lui avoit envoyé le Chevalier ſon frere, qui lui avoit dit, que je le devois voir, comme auſſi les bonnes nouvelles, que la Reine lui avoit mandées. Il me dit auſſi, qu'il étoit à propos que je renvoyaſſe mon carroſſe

&

& mes gens : ce que j'avois déja fait. Il étoit plus de minuit, quand nous nous ſeparâmes. Il laiſſa la carte blanche à Mr le Preſident Janin, pour l'accommoder avec Mr le Chancelier, qui en avoit déja fait les avances par le moyen de ſon frere vers lui.

Ils me prierent d'aſsûrer la Reine, que comme ils n'avoient jamais reſpiré que ſon ſervice, ils continuëroient juſques au dernier ſoûpir à la ſervir. Et quand la Reine les avoit éloignez, ils s'étoient contenus, ſans s'appuyer ni s'approcher de perſonne ; attendant que leur ſervice fût agreable & utile à Sa Majeſté, à laquelle ils le voüoient de nouveau, avec un vrai zele & ſincere affection. Qu'ils ſe verroient demain tous trois enſemble, chez Mr le Chancelier, & puis enſuite, pour ne point éclatter le deſſein de la Reine, un d'eux ſe trouveroit, comme par hazard, en quelque lieu où la Reine pût parler avec lui & aux deux autres, où il lui plairoit l'ordonner.

Qu'il leur ſembloit, que le Preſident Janin, ſeroit le plus propre pour l'aller trouver, comme le moins ſuſpect. Qu'il leur ſembloit auſſi que le lieu de Luxembourg n'étoit pas mal à propos, auquel la Reine va ordinairement, pour voir com-

commencer ſon bâtiment & planter ſes arbres. Que s'il plaiſoit à Sa Majeſté, que ce ſoit en quelque autre lieu, elle le fera ſçavoir par le Chevalier de Sillery, ou que je leur manderois.

Ainſi je ſortis par la porte de l'Écurie de l'Hôtel de Villeroy, & m'en vins manger & coucher à mon logis. J'écrivis amplement à la Reine, tout ce qui s'étoit paſſé en notre conference, pour l'ôter de peine, & envoyai querir le lendemain matin Seneterre, à qui je mis ma lettre en main, pour la donner à la Reine, pendant qu'elle s'habilleroit.

Je m'en allai cependant de bon matin chez Beauvilliers, où je trouvai Monſieur Zamet déja arrivé, lequel je priai d'aller au lever de Mr de Guiſe, & lui parler, lui offrant juſques à cent mille écus, avec le retour de Mr de la Rochefoucault, l'étouffement de l'affaire de ſon frere le Chevalier, & les bonnes graces de la Reine à l'avenir.

Il trouva Monſieur de Guiſe extravagant d'abord ſuivant ſa coûtume, puis concluant à tout ce qu'il vouloit, y ayant été préparé par ſa femme, le ſoir & la nuit precedente.

Lors ils m'envoyerent querir, & je lui donnai parole de la part de la Reine, qui

qui me l'avoit commandé, d'effectuer tout ce que Mr Zamet lui avoit promis. Il demanda que ſon rabillement avec elle ne parût pas d'abord tout-à-fait, afin qu'il eût loiſir de rompre avec Mr le Prince honnêtement, où il étoit aucunement engagé.

Il ne voulut que perſonne fût auprès de la Reine, quand il lui parleroit; tant pour ne faire ſoupçonner, que pour lui parler encore plus franchement, & avec de plus efficaces paroles. Ce qu'il fit le même jour, douziéme de Janvier, ſur les ſix heures du ſoir.

Je revins à mon logis, où je récrivis une autre lettre à la Reine, par laquelle je lui fis ſçavoir ce que j'avois fait avec Mr de Guiſe, & l'envoyai à Seneterre. Puis allai trouver Mr d'Eſpernon, où je trouvai déja Mr Zamet arrivé. Il me dit beaucoup de choſes, qu'il avoit à dire contre la Reine, & conclut qu'elle étoit notre Reine, notre Maîtreſſe, Regente du Royaume, femme & mere de nos deux Maîtres, & que nous devions tout ſouffrir d'elle, ſans nous refroidir de la ſervir en toutes occaſions, & principalement en celle-ci, où elle avoit beſoin de ſes ſerviteurs. Que pour lui, il tenoit à affront, que l'on lui offrît rien, & croi-

roit

roit être ingrat & indigne du nom qu'il portoit, & des Charges & honneurs qu'il poſſedoit, s'il demandoit quelque choſe, ou capituloit avec ſon Maître ; duquel pour le ſervir il étoit déja payé & recompenſé. Supplioit ſeulement la Reine, qu'à l'avenir elle témoignât plus de fermeté en ſa conduite, & qu'elle conſiderât davantage ceux qui lui étoient fidelles ſerviteurs, & les conſervât mieux que par le paſſé. Qu'il la viendroit trouver lors qu'elle lui commanderoit.

Je m'en vins donc au Louvre, où la Reine étoit entourée de tous ſes Princes. Elle s'en vint après le Conſeil en ſon cabinet, & prit pretexte de me demander, ſi je lui voulois vendre un grand diamant que j'avois au doigt, que l'Empereur Charles-Quint avoit autrefois donné à mon grand pere, & je le tirai du doigt, & lui preſentai. Elle s'approcha de la fenêtre pour le regarder. Je lui dis lors: l'affaire eſt faite avec Mr d'Eſpernon, mieux & plus noblement que votre Majeſté ne ſe fût pû imaginer. Il vous demande à quelle heure il vous plaît qu'il vous vienne trouver à cet effet.

Elle regardant toûjours le diamant, me dit: je m'en vais auſſi-tôt après dîner à Luxembourg, parler au Preſident Janin,

nin, & au retour je l'attendrai. J'eus loiſir de lui dire: ſi au retour de Luxembourg, votre Majeſté vouloit paſſer par chez la Reine Marguerite, qui a une ardente paſſion pour votre Majeſté, & ſe tuë de bien faire. Elle me répondit: oüi, j'irai, & ſur le ſoir que Mr d'Eſpernon vienne. Je le dis à Zamet, qui étoit là, & que ſi Mr d'Eſpernon arrivoit premier que la Reine, qu'ils ſe miſſent tous deux dans le petit cabinet, où il n'entreroit qu'eux deux. Je le dis auſſi à Selvage de la part de la Reine, afin qu'elle s'y mît. La Reine avoit dit au Chevalier de Sillery, qu'il fît venir Mr le Preſident Janin à Luxembourg, & qu'en ſortant de table elle eût ſon carroſſe.

Je m'en vins dîner, & auſſi-tôt allai paſſer chez la Reine Marguerite, à qui je fis dire que la Reine la viendroit voir au retour de Luxembourg, & continuant mon chemin par la ruë de Seine, je vis le carroſſe de Mr le Marquis d'Ancre, chez Mr de Boüillon. J'y décendis, & entretins Sardiny, tandis que Mr le Marquis d'Ancre parloit à Mr de Boüillon, qui avoit lors les gouttes. Quelque tems après on vint dire au Marquis d'Ancre que la Reine étoit à Luxembourg. Il prit congé de Mr de Boüillon; & lui, Sardiny

ny & moi montâmes en ſon carroſſe. Il fut fort étonné, en arrivant au premier jardin de Luxembourg, qu'il vit la Reine ſeule ſe promenant avec le Preſident Janin ; mais il le fut bien davantage, quand il y voulut aller faire le tiers, que Chaſtaigneraye lui dit, que perſonne ne pouvoit paſſer, & qu'il en avoit commandement très-exprès de la Reine. Il prit une autre allée avec Sardiny & moi, fort embarraſſé de ce long entretien : lequel fini, la Reine s'en vint chez la Reine Marguerite, & de là au Louvre, où elle trouva Mr d'Eſpernon & Zamet dans ſon petit cabinet, & Mr de Guiſe dans le grand. Elle parla premierement à Mr de Guiſe, qui lui fit toutes les proteſtations d'une entiere fidelité, renonçant à tout ce qu'il ſe pourroit être obligé precedemment, forcé par le mauvais traitement & mépris de Sa Majeſté, & la croyance que l'on ne pouvoit avoir accès vers elle, que par le moyen de Mr le Prince & ſes conſors.

Il la ſupplia, que par les raiſons préalleguées, elle ne lui témoignât pas par ſa bonne chere, qu'il ſe fût entierement réüni avec elle, & qu'elle lui fît dire par Madame ſa ſœur, ou par moi, ou par qui il lui plairoit, ce qui ſeroit de ſes volontez.

lontez. Cela fini, la Reine fit ſemblant de s'en aller refraîchir dans ſon petit cabinet, & alla parler à Mr d'Eſpernon, lequel ſans s'amuſer aux plaintes ni aux reproches, à quoi elle s'attendoit, lui fit tant de ſoûmiſſions & de proteſtations de fidelle ſervice, que la Reine en fut toute confuſe, & ſi ſatisfaite, qu'elle vint quelque peu de tems après, avec un viſage joyeux & content. J'étois auprès de la porte de ſon petit cabinet, parlant à Madame la Princeſſe de Conti, quand elle ſortit. Elle nous dit: voici la plus penible & la plus grande journée, que j'aye peut-être euë de ma vie, & m'aſſûre, que c'eſt une Comedie, où il y a eu *molto intrigue*, & à la fin c'eſt toute paix & toute réjoüiſſance. Madame la Princeſſe de Conti lui dit: Dieu ſoit loüé, Madame, que tout réüſſiſſe à votre contentement, & que vous ſoyez ſatisfaite de mon frere & de mes amis, comme Mr d'Eſpernon. Elle lui dit: pourquoi ne nommez-vous auſſi Baſſompierre, qui y a tant travaillé? Et qui ne ſera jamais que je ne le reconnoiſſe, & faſſe pour lui: & vous ſerez témoin que je lui promets un État de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, quand je le devrois acheter de mes propres deniers.

Je

Je lui rendis très-humbles graces, & lui dis, que je m'eſtimois bien heureux, ſi je lui avois rendu quelque ſervice agreable, & que je la ſuppliois très-humblement de vouloir me dégager de la parole, que j'avois donnée de ſa part à Madame la Princeſſe de Conti, du don de la reſerve de l'Abbaye de Saint Germain des Prez, puis qu'elle avoit contribué tout ſoin & induſtrie imaginable, non ſeulement envers Mr ſon frere; mais auſſi envers Monſieur d'Eſpernon; à quoi certes d'eux-mêmes elle les avoit trouvez portez, qui étoit de bien & dignement ſervir votre Majeſté contre tout le monde.

Elle lui confirma de bonne grace, & Madame la Princeſſe lui fit lors un double remerciment, tant de celle qu'elle venoit de recevoir d'elle, que de ce qu'elle avoit voulu aſſoupir l'affaire de Mr le Chevalier. Après Madame la Princeſſe s'étant retirée, je lui dis, que j'avois aſſûré Mr de Guiſe du retour de la Rochefoucault, & de cent mille écus; mais je ne lui avois point parlé de la Lieutenance generale de Provence, pour Mr le Chevalier, ſon frere; ayant tâché de le faire comme ces valets bons ménagers, qui rapportent au fonds du ſac une partie

tie de l'argent, que leur Maître leur avoit donné pour dépenſer : & que ſi elle vouloit lui faire cette gratification, elle ſeroit bien plus grande maintenant, qu'elle n'eût été, ſi je l'euſſe faite auparavant, ou bien elle pourroit reſerver à lui faire cette grace à une autre occaſion.

La Reine, qui étoit la plus genereuſe & liberale Princeſſe, que notre ſiecle ait porté, me dit, que je lui allaſſe dire de ſa part, qu'elle lui accordoit cette grace ; mais qu'il la tînt cachée, & que même il ne la remerciât, que par la bouche de Madame la Princeſſe ſa ſœur ; encore que ce fût lors qu'elle ſeroit ſeule avec elle, & que le lendemain Dimanche troiſiéme de Janvier au matin, ils viendroient tous trois la trouver à neuf heures. En cet inſtant Mr d'Eſpernon, Zamet, & Perronne entrerent dans le cabinet de la Reine, qui avoient demeuré quelque tems dans le petit, après que la Reine en fut ſortie, pour ne point montrer qu'ils lui euſſent parlé.

La Reine d'abord lui fit fort bonne chere, & lui dit, que c'étoit merveille de le voir là le ſoir, après ſa grande maladie, & qu'il falloit qu'il ſe conſervât mieux. Il lui dit, que, Dieu merci, à ſes jambes près, il ne s'en ſentoit plus. La Reine

ne lui fit donner un ſiege près d'elle, & le convia à la Comedie. Mr le Duc du Mayne, & le Marquis d'Ancre entrerent chez la Reine en ce même tems, qui voyant Monſieur d'Eſpernon près d'elle, & aſſis, n'en furent pas moins étonnez, que de la mauvaiſe chere qu'elle leur fit. Ils s'approcherent de la table, où j'étois, & me dirent : qu'eſt-ceci ? Y a-t'il long-tems que Mr d'Eſpernon eſt là ? Je lui dis qu'oüi, & qu'elle lui avoit fait fort bon accueil, & qu'il me ſembloit, que c'étoient des fruits de la conference, que nous avions vûë à Luxembourg, entre elle & le Preſident Janin. Ils me demanderent ſi Mr de Guiſe avoit été ici. Je leur dis qu'oüi, mais qu'il n'y avoit fait qu'entrer & ſortir. Que je ne ſçavois, s'il avoit parlé à la Reine, au moins que je ne m'en étois point apperçû, ſi avoit bien Madame la Princeſſe de Conti, & en ma preſence, & à qui la Reine avoit fait force careſſes. Alors la Reine dit à Seneterre : que l'on porte un ſiege à la Comedie pour Monſieur d'Eſpernon ; car je veux qu'il la vienne oüir, & pour Zamet auſſi. Lors le Marquis d'Ancre me dit en ces termes : *Per dio Mouſſou io me rido moy delle coſe deſte monde.* La Reine a ſoin d'un ſiege pour Zamet, & n'en

a point pour Mr du Maine, fiez-vous à l'amore del Principi.

J'ai voulu dire au long tout ce qui ſe paſſa le long de cette journée, & en la precedente, parce que je ſervis extremément & induſtrieuſement en toutes deux, & y eus la part que vous voyez. Je menai Madame la Princeſſe de Conti à la Comedie, & lui dis en allant, comme la Reine donnoit la Lieutenance generale de Provence à ſon frere le Chevalier; dont elle fut ravie, & me pria de l'aller dire à Mr ſon frere; mais je ne me voulus pas trop hâter, de peur qu'il n'en fît bruit, & il étoit important de ne rien faire éclater encore; ce qu'elle approuva: mais elle ne ſe ſçût empêcher qu'au ſortir de la Comedie, elle ne l'écrivît à Madame la Ducheſſe de Guiſe, ſa belle-ſœur.

Le lendemain Dimanche matin, les trois Miniſtres vinrent de bonne heure chez la Reine, qui ne faiſoit que ſortir du lit. Elle les fit entrer, & ſortir ſes femmes, ſur leſquelles elle ferma la porte de ſon cabinet, où elle avoit couché, & demeura avec eux près de trois heures. Cependant Mr le Prince étant arrivé, & ayant battu à la porte, on ne lui ouvrit point, encore qu'il y eût long-

tems

tems attendu. On lui dit que la Reine étoit avec ſes Miniſtres. Comme il s'en alloit, je le rencontrai, qui me dit : ſçavez-vous bien que les trois barbons ſont enfermez avec la Reine, il y a plus d'une heure, & que l'on ne m'y a point voulu laiſſer entrer ? J'en fis l'étonné, & lui dis : Monſieur, dès hier nous vîmes les avantcoureurs de cette affaire, la Reine parla plus de deux heures au Preſident Janin dans le Jardin de Luxembourg, & enſuite Mr d'Eſpernon la vint trouver à qui elle fit auſſi bonne chere, comme elle la fit mauvaiſe à Meſſieurs du Mayne & au Marquis d'Ancre. Pardieu, me dit-il, ces coquins-là nous ont tout gâté. Mais gardez, Monſieur, lui dis-je, que ce ne ſoit vous-même qui en ſoyez la cauſe, qui ne pouvant attendre d'être encore bien affermi en votre autorité, vous la venez preſſer de vous donner le Château-Trompette, qui ne doit être qu'un échantillon des autres pretentions que vous, vos amis & ſerviteurs montrent déja avoir. On m'a dit, que cela l'a cabrée, & qu'elle en avoit de très-juſtes reſſentimens. Il me répondit, que j'avois raiſon, & que ce n'avoit été ſon avis ; mais que Mr de Boüillon l'avoit forcé de le faire, & puis l'avoit abandonné

donné au beſoin, & n'avoit voulu ſe trouver à la demande, que les autres en avoient faite, mais avoit feint une goutte. Je lui dis là-deſſus, après avoir un peu rêvé : Monſieur vous me faites penſer à une choſe, qui peut-être eſt fauſſe, mais qui n'eſt pas auſſi ſans quelque fondement. La Reine diſoit hier du bien de Monſieur de Boüillon, & montroit de l'affectionner, en même-tems qu'elle montroit du dédain de Monſieur le Duc du Maine & de Monſieur le Marquis d'Ancre. Madame la Princeſſe me dit, qu'elle avoit voulu perſuader à Monſieur d'Eſpernon, de vivre bien enſemble, & quitter cette animoſité, que l'un avoit contre l'autre, ce qui faiſoit naître quelque ombrage à Madame la Princeſſe de Conti, que Monſieur d'Eſpernon s'étoit reüni avec vous, & que c'étoit par le moyen de la Reine, vû la bonne chere extraordinaire qu'elle lui faiſoit. Vous ſçavez, Monſieur, que Mr de Bouillon eſt intime ami de Monſieur de Villeroi. Vous auroit-il point joüé à la fauſſe compagnie, & s'être tourné du côté de la Reine, & des Miniſtres, à votre prejudice, voyant que la Reine avoit ſi mal pris votre demande du Château-Trompette ? Vous auroit-il point exprès em-

barqué à cette demande, pour remettre bien les Miniſtres & lui avec eux ? Pour moi je ſoupçonne tout de ſon eſprit, & neanmoins peut-être je me trompe; mais pluſieurs divers diſcours découvrent quelquefois une affaire bien cachée.

Monſieur le Prince qui eſt de ſon naturel fort ſoupçonneux & deffiant, me dit, qu'il ne ſçavoit que dire de tout ceci, mais qu'il en étoit bien étonné, & que mon doute n'étoit peut-être pas hors de raiſon. Il me dit là-deſſus : Et Monſieur de Guiſe qu'eſt-ce ? eſt-ce chair ou poiſſon ? Je lui répondis, que je ne l'avois point vû depuis hier au matin, & qu'il m'avoit prié de ne plus parler à la Reine du retour de la Rochefoucault, lequel il ne vouloit tenir que de vous, à qui il en auroit l'entiere obligation. Il me dit : voilà qui va bien ; & puis après pluſieurs autres diſcours, le Marquis d'Ancre arriva, à qui il dit la conference de la Reine & des Miniſtres. Le Marquis le ſupplia de remonter en haut, pour voir la Reine, mais il ne lui ſçût jamais perſuader, & le pria ſeulement de lui mander des nouvelles. Nous montâmes, le Marquis & moi, chez la Reine, où il ne ſçût entrer que lors que les Miniſtres en ſortirent, qui étoit près de midi. Je m'en

revins

revins dîner chez moi, où je trouvai Monſieur de Guiſe, à qui je dis le don que la Reine lui faiſoit de la Lieutenance Generale de Provence pour Monſieur ſon frere, dont il eut une exceſſive joye, & me promit de n'en point parler qu'il n'en fût tems. Il en remercia le ſoir la Reine, lors qu'il apperçût qu'il n'y avoit perſonne qui le pût voir faire ce compliment. Dès lors la mauvaiſe intelligence des Miniſtres avec la Reine diſparut évidemment : tout ſe fit par les Miniſtres. Meſſieurs de Guiſe & d'Eſpernon furent en faveur, bien que le premier ſe tînt toûjours en quelque façon accroché avec Monſieur le Prince. Monſieur de Vendôme fit donner des aſſurances de ſon ſervice à la Reine, par ſa belle-Mere, & le Marquis d'Ancre montra évidemment d'être malcontent. Je lui oüis dire une choſe à la Reine, que je trouvai fort étrange, ſur ce que ſes Miniſtres l'étoient venu trouver, qu'elle avoit mal gardé la foi, qu'elle avoit donnée à Monſieur le Prince, d'avoir rappellé les Miniſtres ſans ſon ſçû. La Reine lui dit, que c'étoient eux qui avoient demandé de parler à elle. Il repartit : ils meritoient tous d'être envoyez à la Baſtille, d'avoir oſé venir par monopole encore trouver vo-

tre Majeſté ſans avoir été mandez d'elle. Et peu de jours après le jeune Baron de Luz fit appeller le Chevalier de Guiſe, qui le tua. Je vis encore une choſe bien étrange des changemens de la Cour : que Monſieur le Chevalier de Guiſe, qui pour avoir tué le Pere, la Reine commanda au Parlement d'en connoître, d'en informer, & de lui faire & parfaire ſon procès, à moins de huit jours de-là, après avoir encore de ſurcroît tué le Fils dudit Baron de Luz, la Reine l'envoya viſiter, & ſçavoir comme il ſe portoit de ſes bleſſures, après qu'il fut de retour de ce dernier combat.

Il faiſoit lors pour moi fort beau à la Cour, & y paſſois bien mon tems. La Reine joüoit avant ſouper dans l'entre-ciel, qui eſt un petit cabinet au-deſſus du ſien, puis nous allions à la Comedie, où une beauté Grecque venoit à cauſe de moi, puis les ſoirs & les nuits m'étoient belles.

Nous fîmes force ballets, & entre autres celui de la ſerenade, auquel la Reine nous reçût au lieu de la Salle haute fort ſomptueuſement. Nous l'allâmes après danſer à l'Hôtel de Condé. Monſieur le Prince fit un feſtin, & une courſe de bague enſuite, où toute la Cour des hommes

hommes fut priée, hormis moi, que la Reine en recompenſe retint près d'elle, à joüer avec peu de Dames, laquelle exprès ne ſe voulut point faire voir ce jour-là, pour ne montrer pas ſa Cour deſerte, à cauſe que tout le monde étoit à l'Hôtel de Condé.

Il ſe fit deux jours après un bal à l'Hôtel de Longueville, où je fus prié de me trouver, & la Reine par dépit me dit, que puis qu'elle m'avoit diverti, lors que je n'avois point été prié chez Monſieur le Prince, il étoit bien raiſonnable, que je demeuraſſe près d'elle, lorsqu'une fête ſe faiſant près de la porte du Louvre, où tout le monde étoit prié, hormis elle & Madame la Princeſſe de Conti: de ſorte que je demeurai tout le ſoir à joüer avec elle, dont je fus bien broüillé ailleurs. Sur ce, le Carême arriva, auquel le premier Jeudi au ſoir, deuxiéme de Fevrier, j'eus une bonne fortune. Je m'en allai à quelques jours de là voir le Marquis d'Ancre, qui fut quelque-tems à Amiens, faiſant le mal-content. J'en revins au bout de cinq jours, & allâmes incontinent à Monceaux, où nous paſſions bien le tems. De là la Reine s'en vint à Paris, & puis à Fontainebleau, ayant auparavant fait le mariage de Mr

de Montmorency avec la fille aînée de Dom Virginio Urſino, Duc de Bracciano, à laquelle elle donna de ſon argent cent mille écus en dot. Le lendemain il y eut bal à l'Hôtel de Montmorency, où je comparus avec une belle faveur d'une Dame. A Fontainebleau la Reine ſçût, que quelque parole, que Monſieur de Vendôme eût donnée à Madame de Mercœur, il s'étoit conjoint avec Monſieur le Prince, & qu'il ſe faiſoit pluſieurs brigues, pour y remarquer Monſieur le Prince de Guiſe, lequel avoit des irreſolutions, qui ne plaiſoient pas à Sa Majeſté. Elle lui en parla, & lui rejura de nouveau toute ſorte de fidelité. Neanmoins Monſieur de Vendôme & le Marquis d'Ancre étant arrivez à Fontainebleau, celui-là pour prendre congé de la Reine, & s'en allant en Bretagne, pour y tenir les Etats; & le Marquis, ſous pretexte de le venir conduire juſques à Fontainebleau, prierent Zamet de leur donner une chambre en la Conciergerie où Monſieur de Guiſe couchoit. La Reine en prit ombrage, & me commanda de ne bouger d'avec Monſieur de Guiſe, juſques à ce qu'il fût couché, & d'empêcher, que Monſieur de Vendôme & lui ne ſe parlaſſent. Ce que je fis, & la Reine

Reine envoya encore Seneterre veiller la nuit ſur le degré de Monſieur de Guiſe, lequel apperçût Meſſieurs de Vendôme & d'Ancre monter en robbes de chambres dans celle de Monſieur de Guiſe, avec lequel ils furent plus de deux heures, & le Marquis traitta, qu'il viendroit à Paris être arbitre de Madame d'Elbœuf, où il ſe verroit avec Monſieur le Prince.

Le lendemain ſur le matin Monſieur de Vendôme partit, & la Reine envoya commander ſur le midi au Marquis de Cormires de ſortir de la Cour, & de n'y retourner juſques à un nouveau commandement. Il s'en revint à Paris, fit le rapport de ce qu'il avoit traitté, & anima le Marquis d'Ancre de s'offenſer de ce que l'on l'avoit chaſſé ; diſant que c'étoit parce qu'il étoit ſon ami, & que les Miniſtres lui avoient fait joüer ce tour en ſa conſideration.

Monſieur de Boüillon lors s'aviſa de propoſer un accord entre Madame d'Elbœuf & Madame de la Trimouille, ſa belle-ſœur, qui avoient procès enſemble, & de les diſpoſer de choiſir chacune deux de leurs amis, ou principaux parens, pour voir s'ils ne pourroient point concerter leur differend. Monſieur

du Mayne proposa à Madame d'Elbœuf de choisir Monsieur de Guise & lui, Madame de la Trimouille ayant déjà élû Monsieur le Prince & Monsieur de Boüillon. Ce qu'elle fit, & écrivit à Monsieur de Guise pour le prier de venir à Paris. A cet effet Monsieur de Guise prit congé de la Reine, qui se douta à l'heure même de la fourbe, & à même-tems Madame la Princesse de Conti l'en vint aussi avertir, & que c'étoit pour enfermer Mr de Guise avec ses trois Arbitres, pour le porter à quelque chose contre son service. Elle le pria donc de demeurer à Fontainebleau, & dit qu'elle m'envoyeroit à Paris, & écriroit à Madame d'Elbœuf, qu'elle l'avoit retenu, & que même elle me feroit solliciter en son nom l'affaire de madite Dame d'Elbœuf, en cas qu'elle rompît ce compromis. Il ne voulut pas contester davantage, & demeura, & moi je me preparai pour partir. Je vins l'après-dînée trouver la Reine, pour recevoir ses commandemens, laquelle me dit que je retardasse jusques au lendemain matin, qui étoit le Mardi avant la Pentecôte, pour quelque chose qu'elle avoit affaire de moi. Puis me dit, si je n'avois point de vers de Porcheres; je lui dis que non, mais que j'en sçavois par

par cœur. Elle ſe mit à rire, & me dit qu'elle n'en vouloit pas de cette ſorte, mais d'écrits de ſa main. Je me mis auſſi à rire de ce deſir, & elle me dit : je ne vous puis pas maintenant dire pourquoi, mais ne manquez pas de m'en apporter, & n'en montrez pas d'affectation ; car je ne veux pas qu'il paroiſſe que j'en veux. Puis elle me parla longtems contre le Marquis d'Ancre, me diſant qu'il ſe gouvernoit ſi mal, qu'enfin il ſe ruineroit, & moi je l'excuſai toûjours le mieux que je pus.

Elle me dit : il fait l'entendu, & ne bouge d'avec une Cabale, qui m'eſt entierement contraire & oppoſée. Dites-lui que je lui mande, que s'il n'eſt Jeudi au ſoir ici, je l'apprendrai à m'obéïr ; ſi ce n'étoit ſa femme, je l'aurois déjà mis en un lieu, dont il ne ſortiroit pas quand il voudroit. Sa femme eſt en rage, & lui fait toûjours de pis en pis. Dites-lui qu'il ne manque pas à faire ce que je lui commande ; puis m'ayant encore donné quelque autre commiſſion, ſelon qu'elle s'aviſa, je m'en vins à Paris, où j'arrivai ſur les dix heures du matin le Mardi.

Comme je me changeois d'habillemens, le Marquis d'Ancre arriva chez moi, qui me demanda des nouvelles de

la Cour, & ſi Monſieur de Guiſe ne venoit point. Je lui dis que non, & la cauſe. Puis enſuite je lui fis l'ambaſſade, dont la Reine m'avoit chargé. Il me dit là-deſſus beaucoup de choſes fort en colere. Qu'il étoit homme d'honneur, & que ſi la Reine manquoit de parole, qu'il n'en vouloit point manquer à ſes amis, avec leſquels la Reine l'avoit lié. Que l'affront qu'elle avoit fait au Marquis de Cormires, s'adreſſoit à lui, & que pour ſon honneur il ne l'oſoit abandonner. Qu'il n'iroit point à la Cour, qu'il ne l'emmenât. Je lui parlai enſuite un quart-d'heure fort franchement, comme ſon ami, & lui fis connoître le tort qu'il avoit en ſon procedé : & il ſe remit aucunement. Seulement me pria-t'il d'écrire à ſa femme, & de lui mander qu'il étoit reſolu d'aller Jeudi à la Cour, ſuivant l'ordre qu'il en avoit reçû de la Reine, ſeulement pour ſa reputation il lui importoit d'emmener le Marquis de Cormires avec lui, & qu'elle fît agréer à la Reine qu'il l'emmenât, & qu'il la ſupplioit de le voir. Après cela que la Reine n'en feroit que ce qu'elle voudroit, & que par ce moyen il ſeroit degagé de ce qu'il devoit en cette occaſion à ſon ami. Je fis ma dépêche à l'heure même devant

devant lui, & fis partir Lambert auſſitôt, pour la porter, lequel revint le lendemain avec l'acquieſcement, dont le Marquis d'Ancre fut fort ſatisfait.

Il partit donc le Jeudi avec le Marquis de Cormires: & moi je n'arrivai à Fontainebleau que le Samedi au ſoir. Je rendis compte à la Reine de ce qu'elle m'avoit commis, & entr'autres choſes je lui donnai des vers de la main de Porcheres. Elle ſe prit à rire, & me dit: il n'eſt plus tems, l'affaire eſt découverte. Je ſoupçonnois à tort ce pauvre homme, dont je me repens. Je dis à la Reine: Madame, ſi j'oſois, je vous demanderois l'explication de cet enigme. Elle me dit: je vous la dirai.

Il y a quelque-tems que Gueffier, notre agent en Piedmont, nous a mandé, que l'on donnoit des avis de par de-là contre le ſervice du Roi, & même a envoyé la ſubſcription d'un des pacquets, que journellement l'on en envoyoit. Nous ne ſçavions qui ſoupçonner, & parce que Porcheres a été long-tems en Savoye, je l'en accuſois; mais aujourd'hui nous avons découvert toute l'affaire, ayant pris ſur le fait celui qui les écrit, comme il jettoit ſon pacquet dans la caiſſe de la poſte. C'eſt un certain

boſſu, blond, que vous avez vû ſouvent ſuivre la Cour, Dauphinois, nommé Maignat. Je lui dis que je le connoiſſois, & que je l'avois ſouvent vû à l'antichambre de Monſieur le Marquis d'Ancre. Elle me dit lors : auſſi y avoit-il affaire, & on en verra bien-tôt davantage. Je n'y penſai plus avant, & m'en allai ſelon mon ordinaire ſoupper chez Zamet. Et comme c'étoit la veille de la Pentecôte, il n'y avoit hors ſa famille que Lomenie, Secretaire d'Etat, auquel ſans y penſer je dis : qui eſt un certain demi Prêtre boſſu, nommé Maignat ? Il me répondit : qui vous fait me le demander ? Parce, lui dis-je, que j'en ſçai quelque choſe : & moi, me dit-il, peut-être davantage que vous. Joignons, lui dis-je, nos ſecrets, pour voir s'ils ſe rapportent. Il écrivoit au nom de quelques perſonnes de condition en Savoye. Gueffier en eut quelque lumiere, qu'il envoya par deçà une couverture de paquet écrite de ſa main : on l'a pris comme il jettoit un paquet dans le bureau de la poſte ; on l'a déjà interrogé, & il commence à chanter clair.

Il me dit là-deſſus : Pardieu vous êtes averti de ſi bonne part, que je n'ai rien à ajoûter, ſinon que j'ai été Greffier à l'interroger,

terroger, & que j'ai ſon interrogatoire en ma poche. Je lui demandai ce qu'elle chantoit. Il me reſpondit : Puiſque vous en ſçavez déjà tant, je ne vous celerai pas le reſte, où il parle clair de Monſieur & de Madame la Marquiſe d'Ancre, mais ſur tout de Monſieur Dolet, qui étoit leur organe, & le tiens bien fin s'il peut démêler cette fuſée. Puis enſuite m'en dit tout le particulier. Je faiſois profeſſion très-étroite d'amitié avec le Marquis d'Ancre, & aimois auſſi Dolet : c'eſt pourquoi durant le ſoupper je ſongeai plus d'une fois, comment je les pourrois aider & ſervir, & ſortant de table j'allai pour trouver le Marquis, mais il étoit déjà retiré avec ſa femme, à cauſe du bon jour du lendemain, & ne pûs même le jour ſuivant le voir plûtôt qu'après dîner, en la chambre de la Reine, comme elle s'en alloit au Sermon. Je lui dis : allons faire deux tours en l'anti-chambre pendant le Sermon, & puis nous irons à Vêpres, & aurons évité le chaud & la preſſe. Il s'y en vint, & en entrant me dit : que diriez-vous, Monſieur, que la Reine n'a pas encore voulu voir Monſieur le Marquis de Cormires, & que ces coquins de barbons l'en divertiſſent toûjours ?

Je

Je lui dis : Monſieur, je ne croi pas, que ces Miniſtres faſſent tant d'effort ſur ſon eſprit que ſa propre inclination. Car je vous puis dire, que la Reine ſeule fit épier Monſieur de Vendôme & de Guiſe, & qu'elle ſçût qu'ils s'étoient parlez la nuit. Bien ne vous dirai-je pas, que l'on ne l'en eût precedemment avertie : mais laiſſons là cette affaire, & parlons d'une autre plus importante. Si vous la ſçavez, comme je penſe, ou ſi vous ne la ſçavez, je vous en parlerai ſeul. Qu'eſt-ce que de Maignat ? A ce mot tout étonné il me dit, pourquoi Monſieur de Maignat ? que vol dire Maignat ? je lui dis, vous me bernez : vous le ſçavez mieux que moi, & vous faites l'ignorant. Il me dit : Pardio Mouſſou je ne connoiſſe Maignat, je n'entende point cela, je ne ſçai ce que c'eſt, Mouſſou. Monſieur, lui dis-je, je vous parle ici comme votre ſerviteur & votre ami, non pas comme un Juge, ou un Commiſſaire. Maignat fut hier pris, & ſur l'heure même interrogé, puis encore le ſoir, & ce matin encore. Il a été pris jettant un paquet au bureau de la poſte, lequel parle de beaucoup de choſes, & nomme les perſonnes par leur nom. Si vous le ſçavez déjà, je n'ai perdu que la peine de vous l'avoir dit,

dit, & ſi vous ne le ſçavez, je penſe comme votre ſerviteur, gagner beaucoup, de vous en avertir, afin que vous y donniez ordre, & que vous pourvoyiez particulierement à tirer Monſieur Dolet hors de cette affaire, dans laquelle on tâchera de l'embaraſſer. Il me dit fort étonné : moi Monſieur, je ne penſe pas que Monſieur Dolet cognoſca queſto Maignat, je ne me mêle point de cela. C'eſt bien fait, Monſieur, lui répondis-je ; je ne prendrai en cette affaire, que la part que vous m'y voudrez donner, pour vous y ſervir, qui eſt mon ſeul but & intention. Il m'en remercia, & puis me quitta aſſez bruſquement ; & moi je m'en allai au reſte du Sermon, & à Vêpres, après leſquelles la Reine s'alla promener au Parc, & moi je me mis dans le carroſſe du premier Ecuyer pour l'y accompagner.

Comme nous nous promenions ſur le canal, un des gens de Monſieur le Marquis d'Ancre vint au galop me trouver, & me pria de ſa part de l'aller trouver à l'heure même. Je me doutai bien que je lui avois mis la puce à l'oreille. Je dis neanmoins tout haut : c'eſt qu'il me veut gagner mon argent. Je montai ſur le cheval de ce Gentil-homme, & la Reine

ne me demandant où j'allois, je lui dis que j'allois joüer avec le Marquis d'Ancre Il m'attendoit ſur le haut de ce degré, qui avance en la cour en ovale, & comme je montai, il me mena dans la gallerie de la Reine, qu'il ferma ſur nous. Puis marcha juſques au bout de la gallerie, ſans dire mot. Enfin ſe hauſſant il me dit : Ha ! Monſieur de Baſſompierre, mon bon ami, je ſuis perdu : mes ennemis ont gagné le deſſus ſur l'eſprit de la Reine, pour me ruiner. Puis ſe mit à dire des blaſphemes étranges, en pleurant amérement. Je le laiſſai un peu ſe demener, puis je lui dis : Monſieur, il n'eſt pas tems de jurer & de pleurer, quand les affaires preſſent, il faut ouvrir ſon cœur, & montrer ſes bleſſures à l'ami, à qui on en veut confier la gueriſon. Je penſe que vous m'avez envoyé querir, pour me dire votre mal, & non pas pour le pleurer. C'eſt pourquoi, Monſieur, il vous faut prendre une bonne & ferme reſolution ſur les divers conſeils que vous donnent vos amis, choiſiſſant celui que vous jugerez le plus convenable en l'affaire preſente. Il me dit lors : gli Miniſtri m'ont donné cette ſtrette, & me veulent perdre, & Monſieur Dolet auſſi. Monſieur, lui dis-je, vous

avez

avez beaucoup de remedes contre ce poiſon, dont le plus excellent eſt les bonnes graces de la Reine, que vous poſſederez infailliblement, quand vous voudrez retourner en votre devoir, & quitter tous autres partages, qui ne lui ſont pas agreables. Par ainſi vous meſurerez les forces de vos ennemis & redoublerez les vôtres, pour les détruire & opprimer. Vous avez auſſi votre innocence, qui parle pour vous, & en cas qu'elle ne ſoit pas entiere, il faut voir & pratiquer les Commiſſaires de Maignat ; car je ne doute point que votre peine preſente ne ſoit celle-là, & avoir recours à la bonté & miſericorde de la Reine, qui vous recevra à bras ouverts : j'en ſuis fort aſſuré, pourvû que vous lui parliez avec ſincerité de cœur & une entiere reſignation entre ſes mains de toutes vos volontez. Ha, Monſieur, me dit-il alors, je crains que la Reine preoccupée par mes ennemis, n'ait les oreilles bouchées à mes juſtifications, & qu'elle croye entierement les Miniſtres. C'eſt à vous, repartis-je, à connoître premierement vous-même, & enſuite la Reine ; ſi vous ne tenez pas votre affaire nette, ou qu'il y puiſſe avoir lieu de vous nuire & perdre, il faut que vous regardiez ſi vous vous

pouvez

pouvez ſauver par l'affection de la Reine, dont la ſource ne tarira jamais envers Madame votre femme : mais ſi vous voyez qu'elle ne ſoit pas aſſez forte, pour vous empêcher de tomber dans le precipice, il faut détourner votre perſonne de l'occaſion, & vous mettre en ſûreté, & de loin plaider votre cauſe, ou par écritures, ou par Avocat; c'eſt le meilleur remede que l'on puiſſe apporter à votre mal preſent : mais comme il eſt chimerique, je ne m'en voudrois ſervir qu'à l'extremité, & en deux ſeules occaſions : l'une, ſi mon affaire étoit trouble, j'entens criminelle, & encore ſi étant criminelle, je jugeois que la Reine ne m'en pût ou voulût pas tirer. L'autre, quand même elle ne le ſeroit pas au fonds, ſi vous jugez vos ennemis ſi puiſſans, que leurs artifices la puiſſent rendre telle ; en ces deux cas, l'éloignement eſt le gain de cauſe. Et afin que vous connoiſſiez quel ami je vous ſuis, & que je ne vous donne pas de conſeils, auſquels je ne prenne bonne part, en cas que vous vous y reſolviez, je m'offre de vous y aſſiſter, & d'être de la partie, & de vous mettre en ſûreté, pourvû qu'une prompte reſolution vous donne moyen, non ſeulement de l'entreprendre, mais auſſi de l'executer. Sur

Sur cela il me ſembla tout allegé, & me dit, après pluſieurs complimens : comment pourrions-nous faire. Je lui dis : conſeillez-vous une demi-heure encore, & ſi vous y êtes bien reſolu, deſcendez à ma chambre, dans la Conciergerie, où vous trouverez des bottes prêtes, & deux coureurs, qui nous meneront à la premiere poſte, d'où nous irons en diligence à Paris, & de là à Amiens, où je vous laiſſerai. Puis après, pour m'en revenir, je dirai, que ſans ſçavoir votre deſſein, croyant que ce fût pour une querelle particuliere, vous m'aviez mené avec vous, & qu'étant à Amiens, vous m'aviez dit la cauſe de votre fuite, me priant de venir trouver la Reine, à laquelle puis après je dirai les choſes neceſſaires pour votre accommodement.

Il approuva cet expedient, lequel il alla communiquer au Marquis de Cormires & à Dolet ; leſquels voyant que s'il s'en alloit, & qu'ils demeuraſſent, ils étoient perdus, & que ſa conſideration & preſence les conſerveroit, le déconſeillerent de prendre ce parti ; diſans que je le faiſois à deſſein de le ruiner, & de prendre ſa place près la Reine.

Ils le perſuaderent de prendre le premier

mier expedient, que je lui avois propoſé, qui étoit de recourir à la Reine, vers laquelle il trouva toute ſorte de douceur & de bonté. Joint que Monſieur de Roiſſy, qui avoit fait le premier interrogat à Maignat, en fit un rapport favorable pour lui, car il étoit ami particulier de la Marquiſe; & que les deux Commiſſaires, nommez à ce procès, Maſurier & Mangot, les y ſervirent bien. Auſſi en furent-ils bien recompenſez; l'un de l'Etat de premier Preſident de Toulouſe, & l'autre de celui de Bourdeaux, & puis de Garde des Sceaux. Le procès fut parachevé à Maignat, & les noms des Marquis & Marquiſe d'Ancre ſupprimez: lui condamné à être roüé tout vif: ce qui fut executé le Jeudi ſuivant, & le jour d'après la Cour s'en revint à Paris.

J'avois été peu auparavant l'Aſcenſion en poſte à Roüen, pour y reconnoître l'air du bureau, pour mon affaire, & preparer toutes choſes pour y retourner en bref. Je trouvai que mes parties m'avoient fait une ruſe de Palais, qui eſt d'avoir fait conſulter par tous les fameux Avocats de Roüen leur cauſe, afin de les rendre incapables de plaider la mienne; de ſorte qu'il me fallut avoir recours à prendre un Avocat de Paris, nommé Manguin,

Manguin, pour la venir plaider. Je dis à mon retour cette fourbe à la Reine, que mes parties avoient pratiquée. Elle s'aviſa de me dire un jour : Mon Dieu, Baſſompierre, le Procureur des Etats de Normandie, qui eſt ſi éloquent, pourroit-il point plaider votre cauſe, car il a été autrefois Avocat à Roüen. Il eſt ici : & ſur cela l'envoya querir, & lui commanda de l'entreprendre : ce qu'il fit parfaitement bien. Je partis tôt après l'arrivée de la Cour à Paris, accompagné de pluſieurs de mes amis, qui voulurent venir quant & moi, & d'autres qui y vinrent après ; de ſorte qu'il y eut telle fois plus de deux cens Gentilshommes avec moi à Roüen.

La Reine écrivit à Monſieur le Maréchal de Fervaques, d'ailleurs mon ami, de m'aſſiſter de tout ce que je lui demanderois. Elle commanda à ſa compagnie de Chevaux legers, qui étoit en Garniſon à Evreux, de venir en robbes me trouver, & envoya de ſa part Marillac avec lettres à tous les Preſidens & Conſeillers à ma recommandation. Elle envoya auſſi de deux jours l'un, pour apprendre le ſuccès de cette affaire.

Quantité de Dames qui étoient à Roüen, beaucoup d'étrangers qui y vinrent,

rent, & la bande de Nobleſſe que j'avois menée, firent que tout le tems que je demeurai à Roüen, qui fut un mois, ſe paſſa comme un Carême-prenant, en continuelles fêtes, bals & aſſemblées, & je ne rapportai de tout le ſejour, qu'une évocation, que par ſurpriſe ma partie obtint du Conſeil du Roi, qui me retarda de ſix mois, & m'obligea de m'en revenir.

J'oubliois de dire, que quand je partis de la Cour, pour aller à Roüen, j'étois en très-étroitte liaiſon avec les trois Miniſtres, leſquels m'avoient employé en pluſieurs choſes, & m'en avoient fait propoſer d'autres, dont ils ne vouloient pas faire paroître les Auteurs; particulierement trois, dont ils me firent faire l'ouverture à la Reine. La premiere fut Monſieur le Chancelier, qui me pria d'inſiſter vers la Reine pour le raſement de Quilbœuf, en donnant recompenſe au Maréchal de Fervaques; ce que la Reine accorda.

Le Preſident Janin me pria de parler du retour de Monſieur le Grand à la Cour, à quoi je m'employai auſſi avec effet, & Monſieur de Villeroy deſira auſſi que je fiſſe inſtance à la Reine de permettre à Monſieur de Souvray de reſigner la Charge

ge qu'il poſſedoit, de premier Gentilhomme de la Chambre, à Monſieur de Courtanvaut, ſon fils; à quoi la Reine me répondit que lors qu'elle erigea une troiſiéme Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, en faveur de Monſieur de Souvray, ç'avoit été à condition de ſuppreſſion, mort avenant; à quoi elle s'étoit engagée à Meſſieurs le Grand & de Boüillon, de qui Monſieur le Marquis d'Ancre l'avoit euë, & que ſans leur conſentement elle ne le pouvoit permettre.

J'ai dit ce que deſſus pour éclaircir ce que je dirai enſuite. Pendant mon ſejour à Roüen, les Miniſtres qui avoient vû que le Marquis d'Ancre avoit ſoûtenu le choc de l'affaire de Maignat, & en étoit heureuſement ſorti, ſe perſuaderent que ſa faveur étoit ſi grande auprès de la Reine, qu'enfin elle les opprimeroit, & ſe reſolurent de s'accommoder avec lui, s'ils voyoient jour de le pouvoir faire.

Monſieur le Preſident Janin en mit le premier les fers au feu; propoſa à la Reine, que Meſſieurs les Chancelier & de Villeroy fuſſent unis & en bonne intelligence avec Monſieur le Marquis d'Ancre: car pour lui il avoit toûjours été entr'eux le benin temperament: que ce ſeroit le bien

bien de ſon ſervice & le repos de la Cour.

La Reine reçût cette propoſition avec joye ; lui répondit qu'elle le deſiroit, & qu'il y travaillât. Alors il propoſa le mariage de la fille du Marquis d'Ancre avec le Marquis de Villeroy, petit-fils de Mr de Villeroy, & promirent audit Marquis de ſeconder toutes ſes entrepriſes, & de contribuer de toute leur induſtrie & pouvoir à ſon agrandiſſement, & ainſi l'affaire s'accommoda, ſans mon ſçû ni participation, ni ſans m'y comprendre ou conjoindre avec ces ingrats, que j'avois ſi fidellement aſſiſté & ſervi, & ne tarderent gueres à me broüiller avec la Reine, & me ruiner avec ledit Marquis.

Le commencement de l'affaire vint, que parmi les capitulations de leur accord, la reſervation en faveur de Monſieur de Courtanvaut de l'Etat de premier Gentil-homme de la Chambre, y fut compriſe, & le Marquis ayant dit à Monſieur de Villeroy, qu'il avoit bien vû que leurs pratiques avoient été vaines, juſques à ce qu'il y eût conſenti, Monſieur de Villeroy lui dit, qu'il n'en avoit jamais fait parler que par moi ; & le Marquis ſe plaignit fort à moi de ce qu'en une choſe, où il avoit le princi-

pal

pal interêt, j'euſſe voulu la pourſuivre, étant ſon ami, comme j'en faiſois profeſſion, ce qu'il me reprocha devant la Reine; mais elle lui témoigna, que dès qu'elle m'eut dit que le Marquis y avoit interêt, je lui avois dit, que je ne le ſçavois pas, & que cela étant, je m'en départois; mais que même je la ſuppliois de n'en rien faire qu'avec ſon conſentement, dont il ſe ſatisfit pour l'heure.

Il arriva auſſi, que la Reine voulut ouïr le plaidoyé, que la Bretigniere avoit fait en ma cauſe, & qu'un ſoir, comme il le rediſoit devant la Reine, la Marquiſe la voulut détourner pour lui parler de quelque affaire; ce que la Reine ne voulant faire, & elle l'en preſſant, ſe fâcha contre la Marquiſe de ſon importunité, & la Marquiſe contre moi, qui penſoit que j'en fuſſe cauſe.

Peu de jours après, le Procureur General de Roüen mourut, dont je donnai avis à la Reine, qui me fit l'honneur de me donner ſa charge, pour aider à acquitter mes dettes, de l'argent que j'en retirerois; mais je la donnai franchement à Monſieur de Bretignieres, qui avoit plaidé ma cauſe au Parlement peu de jours auparavant.

En ce même-tems Monſieur le Prince

fut à l'article de la mort à Saint Maur, attaqué d'un pourpre violent, dont graces à Dieu, il guerit ; mais le Marquis de Noirmouſtier, qui l'avoit vû pendant ſa maladie, prit ſon mal, & en mourut effectivement. Il avoit recompenſé depuis n'agueres la Lieutenance Generalede Poitou, que poſſedoit precedemment Monſieur de Paraberes, laquelle vacqua par ſa mort. Pluſieurs firent inſtance à la Reine pour l'avoir : comme Meſſieurs de la Rochefoucault & de Saint Luc, & la Reine m'avoit donné de grandes eſperances pour ce dernier. J'avois prié particulierement, & lui auſſi le Marquis d'Ancre de l'aſſiſter en cette affaire, & il lui avoit promis, & à moi auſſi. Neanmoins comme les interêts particuliers marchent avant toutes choſes, il la fit donner à Monſieur de Rochefort, à la priere de Monſieur le Prince, & la Reine me dit, qu'extraordinairement preſſée par le Marquis, elle avoit donné cette Charge à Rochefort, bien qu'elle eût été plus portée pour Monſeur de Saint Luc.

Le Marquis d'Ancre le même jour me dit qu'il étoit au deſeſpoir, dequoi la Reine avoit donné cette Charge à Rochefort, & qu'il me prioit d'aſſûrer Monſieur

ſieur de Saint Luc, qu'il avoit fait ce qu'il avoit pû en ſa faveur, mais que l'autorité de Monſieur le Prince avoit prevalu. Moi, qui ſçavois ce que la Reine m'avoit dit, lui répondis, que quand il voudroit tromper un tiers, & m'aſſocier en cette affaire, que je lui aiderois volontiers; mais que pour tromper mon beau-frere, je le priois qu'il en employât un autre, car je lui étois trop proche. Et enſuite Monſieur de Saint Luc lui en ayant témoigné un peu de froideur, il ſe perſuada, que je l'y avois animé, & m'en fit la mine, & enſuite aſſiſté de ſa femme, commencerent à imprimer dans l'eſprit de la Reine, que je faiſois vanité de la bonne chere qu'elle me faiſoit, & que l'on en parloit.

Ils lui dirent enſuite, que je lui éloignois ſes ſerviteurs: & que je mutinois le monde contr'elle. Il arriva en ce même-tems que je revins à Fontainebleau, après avoir accommodé à Paris, par l'ordre de la Reine, les differends de Monſieur de Montbaſon & de Briſſac, qui étoient prêts à ſe broüiller, & fait conſentir Monſieur de Bois-dauphin, que la Varenne fût Lieutenant du Roi en Anjou. La Reine m'en ſçût gré, & même peu de jours avant que venir à Fontainebleau,

m'ayant vû un jour triſte, elle demanda à Madame la Princeſſe de Conti, ce qui en étoit la cauſe. Elle lui dit, que je n'étois pas ſans beaucoup de raiſons de l'être, voyant qu'après tant de ſervices, de tems, & de dépenſes faites à la Cour, j'y étois ſans charge & ſans établiſſement, & elle prête de ſortir de ſa Regence, pendant laquelle j'avois ſervi ſi fidellement & avec tant de paſſion. Elle lui dit: Il a raiſon; mais dites-lui, qu'il s'en fie à moi, & que je penſe à lui, que je ne l'oublierai pas.

Le ſoir même, qui étoit la veille de ſon partement pour Fontainebleau, après m'avoir donné quelque commiſſion pour ſon ſervice à Paris, où je l'avois ſuppliée de me permettre de demeurer huit jours, elle me commanda de venir à Leſigny, où elle alloit dîner en partant de Paris. Ce que je fis, & là elle me fit encore les mêmes aſſûrances, & me dit de plus, que je n'avois pas faute de gens, qui me vouloient broüiller avec elle, mais que je vécuſſe en repos, & qu'ils n'en ſeroient pas capables. Neanmoins à mon arrivée à Fontainebleau, je vis, ce me ſembla, un peu de changement; & quelques jours après, le Marquis & ſa femme, continuant leurs pratiques, j'apperçûs

perçûs une froideur eutiere. Je n'en fis neanmoins point de temblant, & un jour Meſſieurs de Crequi, de Saint Luc, & de la Rochefoucault, étant tous trois venus ſans train, en intention de loger & coucher avec moi, j'empruntai une chambre de Zamet à la Conciergerie, où nous couchâmes Monſieur de la Rochefoucault & moi, & laiſſai la mienne à Meſſieurs de Saint Luc & de Crequy.

Or Meſſieurs de Saint Luc & de la Rochefoucault ne ſe parloient point, pour quelque jalouſie de Mademoiſelle de Nery. Nous jugeâmes, Monſieur de Crequy & moi, bien-ſeant d'empêcher cette froideur entre amis & les nôtres ſi particuliers. Monſieur de Crequy me dit: parlez-en de votre côté à votre Camarade, & j'en ferai de même au mien, & ſi nous y voyons jour, demain au matin nous les ferons embraſſer.

Je lui mandai le lendemain matin, que ſi ſon homme en étoit content, le mien s'étoit plus que diſpoſé à l'embraſſer, & qu'en ce cas ils s'en vinſſent au jardin de la Diane, où nous les attendrions. Le Marquis d'Ancre, étoit de fortune alors à la chambre de la Reine, qui nous vit promener la Rochefoucault & moi enſemble. Il dit à la Reine: Ve-

nez voir, Madame, comme Baſſompierre tâche d'animer la Rochefoucault contre vous, de ce qu'il n'a point eu la Lieutenance Generale de Poictou. La Reine ſe leva de ſa petite chaiſe, où elle ſe coëffoit, pour regarder à la fenêtre, & vit en même-tems, que Monſieur de Crequy & de Saint Luc venoient à nous, que nous fîmes embraſſer, & les embraſsâmes auſſi avec beaucoup de témoignages de tendreſſe & d'affection. Alors le Marquis prenant ſon tems, lui dit : pardieu, Madame, tout cela eſt contre vous. Ils font une brigue, & je veux mourir, ſi Baſſompierre ne les aſſure de Monſieur de Rohan, Crequy de Monſieur de Leſdiguieres, & les autres reciproquement à eux. Il eſt aiſé à juger par leurs geſtes. Autrement à quoi ſeroient bonnes toutes ces embraſſades, à gens qui ſe voyent inceſſamment ?

La Reine fut tellement ſuſceptible de cette creance, que ſans l'approfondir davantage, elle nous fit à tous quatre la mine ; mais les trois s'en étant allez, ou à Paris, ou ailleurs, elle continua ſur moi, avec tant de violence, qu'elle dit aſſez haut, qu'il y avoit des gens qui ſe mêloient de faire des ligues, contre le ſervice du Roi, & le ſien ; mais que ſi elle

elle en pouvoit découvrir quelque choſe, qu'elle les feroit ſi bien châtier, que les autres y prendroient exemple. Puis en carroſſe parlant de moi aux Princeſſes, elle leur dit, que je faiſois des choſes contre ſon ſervice, dont je me pourrois bien repentir. Elles me le dirent au retour, & moi à Mr de Guiſe, à qui la Reine, tenant cè même diſcours, en repartit fort noblement, & demanda à la Reine moyen & heure, que je lui pûſſe parler. Elle lui donna ſa gallerie, au retour de ſon promenoir, parce, à mon avis, qu'à ces heures-là le Marquis ni ſa femme n'étoient point près d'elle. Et ce qui me le fait croire, eſt, que toutes les fois que l'on ouvroit les portes de la gallerie, elle ſe tournoit pour voir s'ils n'entroient point. Je lui parlai aſſez long-tems, & bien hardiment; me plaignant au lieu de m'excuſer: & la Reine me fit paroître de la bonté, même dans ſon courroux. Et lui ayant dit, que ſi c'étoit pour ne me point donner la Charge de premier Gentilhomme de la Chambre, qu'elle m'avoit promiſe, ce qu'elle en faiſoit, que je l'en quittois, pourvû qu'elle me fît la grace de me croire, que j'étois fort homme de bien, & incapable de manquer jamais

au très-humble ſervice que je lui avois voüé.

Elle ſe fâcha de ce diſcours, & me dit qu'elle n'étoit pas perſonne à manquer à ce qu'elle m'avoit promis. Qu'elle l'obſerveroit ſans faute ; & que ſelon que je me gouvernerois à l'avenir, elle auroit connoiſſance, ſi ſes ſoupçons étoient vrais ou faux, & ainſi ſe ſepara de moi, qui demeurai huit ou dix jours en cet état-là, ſans amendement, & elle ne me parlant point. Et en ce même tems, Mr le Grand revint à la Cour, qui fut bien vû du Roi & de la Reine. Après avoir demeuré en cet état d'indifference, ma patience s'acheva, & je me reſolus de quitter la Cour, la France, & le ſervice du Roi & de la Reine, & de m'en aller chercher une plus heureuſe fortune ailleurs, bien que de belles perſonnes fiſſent leur poſſible pour me détourner de ce deſſein. Je le dis à Seneterre, & qu'il me trouvât une occaſion de parler à la Reine, pour me licentier d'elle, qui s'en devoit aller le lendemain à Paris, voir Monſieur ſon fils, qui étoit malade, & avoit prié toute la Cour de l'y laiſſer aller ſeule, & de demeurer auprès du Roi.

Seneterre, à mon avis, lui dit, ce pour-

pourquoi je desirois lui parler. Car comme j'entrai en son cabinet, elle me dit: Bassompierre, je m'en vai demain à Paris, & ai commandé à tout le monde de demeurer ici; mais pour vous, si vous y voulez venir, je vous le permets, & vous y parlerai; mais ne prenez pas mon même chemin, afin que l'on ne die pas, qu'à la regle generale s'y fasse quelque exception. Cela me ferma la bouche, & le lendemain Messieurs de Crequy, Saint Luc & moi, nous nous en vinmes à Paris, & allâmes attendre la Reine à sa décente au Louvre, & la menâmes chez Monsieur. Les autres s'en allerent, & je demeurai jusques à ce qu'elle fut à son cabinet; où j'eus tout loisir de lui parler, & en sortis avec asſûrance, qu'elle ne croyoit rien de ce que l'on lui avoit voulu persuader; dont je l'éclaircis entierement.

La Reine trouva Monsieur en meilleur état que l'on ne lui avoit mandé, & après avoir demeuré deux jours près de lui, elle s'en revint passer la Toussaints & la Saint Martin à Fontainebleau, & puis s'en revint par Villeroy à Paris, où elle demeura.

En l'année 1614. les broüilleries commencerent à se former. Monsieur de

Rohan avoit broüillé les cartes en Poitou & à la Rochelle, & Monſieur le Prince avec Meſſieurs de Nevers & du Mayne, joints au Maréchal de Boüillon, faiſoient leurs pratiques, en ſorte que la Reine en découvrit quelque choſe, & pour cèt effet, voulut mettre une armée ſur pied. Mais comme le principal corps de l'armée devoit être compoſé de ſix mille Suiſſes, & que Monſieur de Rohan étoit leur Colonel General, la Reine ſe reſolut de recompenſer cette Charge, & de la tirer de ſes mains. Monſieur de Villeroy, qui a toûjours affectionné la maiſon de Longueville, propoſa à la Reine de la donner à Monſieur de Longueville; qu'elle le pourroit retirer par ce moyen d'avec Monſieur le Prince; mais elle ne s'y voulut pas fier. Elle propoſa ma perſonne aux Miniſtres, diſant que je n'y ſerois pas mal propre, tant à cauſe de la langue Allemande, que j'avois commune avec les Suiſſes, que pour être leur voiſin. Mais Monſieur de Villeroy, qui avoit ſon deſſein formé, dit à la Reine, que par les anciennes capitulations des Rois de France avec les Cantons des Suiſſes, il étoit expreſſément porté, que ce ſeroit un Prince qui ſeroit leur Colonel General, & même qu'il étoit porté

Prince

Prince du ſang; mais qu'ils s'en étoient relâchez. Néanmoins que des Princes l'avoient toûjours été ; à ſçavoir, un de Beaujeu, Prince du ſang, & un autre enſuite : puis Engilbert, Monſieur de Cleves : de là trois Princes de la maiſon de Longueville, dont le dernier, qui étoit le petit-fils de Claude de Guiſe, étant mort jeune, ſon grand-pere emporta ces deux Charges de grand Chambellan & de Colonel General des Suiſſes, dont il fit pourvoir ſes deux enfans. Et qu'enfin Monſieur le Connêtable, Anne de Montmorency, en fit pourvoir ſon fils, dont les Suiſſes gronderent, qui néanmoins le ſouffrirent, à cauſe de la grande autorité & reputation de Monſieur le Connêtable. Que Monſieur de Meru fut aidé par Monſieur de Sanſy, pour obtenir du feu Roi la Charge de Maréchal de France, en intention d'être pourvû en ſa place de celle de Colonel General; mais que feu Monſieur le Comte de Soiſſons, qui le haïſſoit, porta les Suiſſes au renouvellement de l'alliance avec le feu Roi, de demander, que ce fût un Prince qui fût leur Colonel General, & que Monſieur de Sully avoit porté le Roi à nommer Monſieur de Rohan pour cet effet, & qu'il avoit écrit auſdits

Suiſſes, qu'ils le devoient recevoir en cette qualité, puis qu'il étoit du ſang de deux Royaumes, deſquels il pouvoit heriter: ſçavoir, de Navarre & d'Écoſſe.

Sur ces raiſons la Reine deſiſta de me propoſer pour cette Charge, & leur nomma le Chevalier de Guiſe, & le même Monſieur de Villeroy continuant ſon premier deſſein, lui dit: cette élection donnera bien à crier, & un ſpecieux pretexte à ceux qui vouloient broüiller, & qui ſe plaignoient déja de la faveur que vous faites à ceux de cette maiſon, à leur prejudice.

Sur cela le Conſeil ſe leva, & la Reine leur dit: il faudra donc penſer à quelqu'un qui ſoit propre pour cela. Comme elle fut revenuë à ſon cabinet, elle me dit: Baſſompierre, ſi vous euſſiez été Prince, je vous euſſe donné aujourd'hui une belle Charge. Madame, lui dis je, ſi je ne ſuis pas Prince, ce n'eſt pas que je n'aye bien envie de l'être; mais neanmoins je vous puis aſsûrer, qu'il y en a de plus ſots que moi. J'euſſe été bien aiſe, que vous l'euſſiez été, me dit-elle; car cela m'eût empêché d'en chercher un qui fût propre pour ce que j'en ai maintenant affaire. Madame, ſe peut-il

ſçavoir

ſçavoir à quoi ? à en faire un Colonel General des Suiſſes, me dit-elle. Et comment cela, Madame ? Ne le pourrois-je pas être, ſi vous le vouliez ? Elle me dit, comme ils avoient capitulé avec le Roi, qu'autre qu'un Prince ne pourroit être leur Colonel General.

Comme nous nous en allions dîner, je rencontrai par fortune le Colonel Gallaty à la cour du Louvre, qui ſelon ſa coûtume me vint ſaluer, à qui je dis ce que la Reine m'avoit dit : qui me répondit, qu'il ſe faiſoit fort de me faire agréer aux Suiſſes, & que ſi je lui voulois commander, il partiroit dès le lendemain, pour en avoir leur conſentement. Cela me fit remonter à la chambre de la Reine, pour lui dire, que ſi elle vouloit, les Suiſſes y conſentiroient. Elle me dit : je vous donne quinze jours, voire trois ſemaines de tems pour cela, & ſi vous les y pouvez diſpoſer, je vous donnerai la Charge.

Alors je parlai à Gallaty, qui me pria de lui faire avoir ſon congé pour aller au pays, & qu'il partiroit l'après-demain : ce que je fis, & au tems qu'il m'avoit promis, il m'envoya une lettre des Cantons aſſemblez à Soleurre, pour l'octroi de la levée que le Roi demandoit,

doit, par laquelle ils mandoient au Roi, que s'il lui plaiſoit m'honorer de cette Charge, ils me recevroient d'auſſi bon cœur qu'aucun Prince que l'on y ſçût mettre.

Sur cela la Reine me commanda d'envoyer vers Monſieur de Rohan, lequel envoya ſa procuration à Monſieur Arnaud & de Murat, qui conclurent avec moi. Et parce que je voyois que le payement de la ſomme ſeroit long, j'offris à la Reine d'avancer l'argent, pourvû qu'il lui plût m'écrire, qu'elle me le commandoit : ce qu'elle fit, & moi j'eus mes expeditions, & prêtai le ſerment le douziéme de Mars de ladite année mil ſix cens quatorze.

Deux jours après vinrent les nouvelles, comme Monſieur le Prince & Monſieur de Nevers avoient pris Mezieres, mal gardée par la Vieville, qui en étoit Gouverneur, & qui étoit lors à Paris. Ils ſe ſaiſirent enſuite de Sainte Menehoult : ce qui obligea le Roi à faire une levée de ſix mille Suiſſes, que je fus recevoir au commencement de Mai à Troyes, où ils étoient en deux Regimens, de trois mille hommes chacun, commandez par les Colonels Gallaty & Fugly. Nous vinmes à Baſoche, puis à la Grande Paroiſſe

roiſſe & à Nogent : de là à Ville-Noce la petite, ayant la tête tournée vers Paris ; mais je reçûs un courrier du Roi, qui me commanda d'aller trouver avec ces deux Regimens, Monſieur de Praſlin, qui aſſembloit l'armée à Vitry. Je m'y en vins à quatre journées. Cette arrivée des Suiſſes allarma les Princes, aſſemblez à Sainte Menehoult, d'où ils ſe voulurent retirer. Enfin ils voulurent, qu'au moins moi, qui leur étoit ſuſpect, ſe retirât ; & Meſſieurs de Vantadour & Preſident Janin, qui étoient Commiſſaires du Roi, pour traiter avec eux, m'écrivirent que la Reine avoit beſoin de mon ſervice près d'elle, & qu'à mon arrivée elle me diroit pourquoi c'étoit.

Je m'y en allai en diligence, & elle m'en dit la cauſe. Je demeurai peu de jours à Paris, ſans que la paix fût concluë, à laquelle on donna à Monſieur le Prince le Château d'Amboiſe pour ſa ſureté. Les Suiſſes furent mis en garniſon à Sezanne & à Barbonne en Brie, où je les vins trouver, & demeurai quelques jours avec eux à faire bonne chere.

J'eus en ce tems-là de grandes broüilleries avec des Dames, pour des lettres qu'un valet des leurs, qui les portoit, avoit renduës à un autre ; mais la four-

be

be fut découverte le matin de mon partement.

Monſieur le Duc d'Anjou fut baptiſé au Louvre le ſeiziéme de Juin. Je reçûs la nouvelle de la mort du Chevalier de Guiſe, tué à Baux, Château de Provence, de l'éclat d'un canon qui creva, comme il mettoit lui-même le feu. Meſſieurs ſes parens en furent extrémement fâchez. J'allai à Paris les voir, & y demeurai quelques jours : pendant leſquels mon couſin le Comte Reingrave, qui ne pouvoit plus ſouffrir la vie deshonnête, que ſa ſœur, l'Abbeſſe de Remiremont, menoit, m'envoya un de ſes gens me prier de donner ordre de la tirer de là : ce que je fis par la permiſſion de la Reine, & une après-dînée la fis mettre en carroſſe, accompagnée de trente chevaux, & l'envoyai à Panne en mes quartiers, où de là ſon frere envoya la querir.

La paix étant accomplie, la Reine ſe reſolut de ne retenir que trois mille Suiſſes, & licentier les autres. Pour cet effet, je m'en allai donner congé, & les chaînes d'or, ſelon la coûtume, au Colonel Fugly, & emmenai le Regiment de Gallaty par Roſoy en Brie, à Milly, où Monſieur le Maréchal de Briſſac, qui comman-

mandoit la petite armée, que le Roi vouloit mener en Bretagne avec lui, & Monſiéur de S. Luc, Maréchal de Camp, ſe trouverent. Après leur avoir livré le Regiment, je m'en vins à Orleans trouver leurs Majeſtez, qui en partirent le lendemain, pour aller à Blois, puis à Pont le Roi, & à Tours : de là à Poictiers, où il y avoit eu quelque rumeur, quelque tems auparavant ; un Gentilhomme nommé la Trie, & Monſieur le Marquis de Boiſſy en ayant été chaſſez par la brigue de l'Evêque, & d'un ſeditieux nommé Berlan. Le Roi & la Reine y demeurerent quelque tems, puis vinrent par Loudun à Saumur, & de là à Angers, où les nouvelles arriverent de la mort de Monſieur le Prince de Conti.

D'Angers nous vinmes à Ancenis, & d'Ancenis à Nantes, où le Roi fit ſon entrée deux jours après, venant de la foſſe de Nantes, pour la mieux faire paroître.

On y tint les États de la Province, & le Roi fut à l'ouverture, & l'Abbé de Saint Mein fit une harangue, & fort hardie contre Monſieur de Vendôme. Monſieur de Rohan fut Preſident aux États, Monſieur de Vendôme y arriva ſur la fin, & l'on raſa Blavet : je m'en allai à Belvi, mai-

maiſon de Monſieur de Rohan, qui m'en pria, & de là revins trouver leurs Majeſtez à Angers, qui en partirent le lendemain, & allerent par la Fleche, où on leur fit une Comedie d'Écoliers, & puis à Malicorne. Il parut audit Malicorne, la nuit que le Roi y fut, en une prairie, plus de huit cens feux, qui avançoient & reculoient, comme ſi c'eût été un ballet.

De là le Roi alla au Mans, puis à Chartres, & à Paris, où les États Generaux étoient convoquez. Madame la Princeſſe fut en cet Automne à l'extremité d'une violente petite verole à Amboiſe, que Monſieur le Prince remit entre les mains du Roi, qu'il lui avoit donnée pour place de ſureté, juſques à la tenuë deſdits États Generaux du Royaume. Et le Roi étant entré en ſa quatorziéme année, alla au Parlement faire la déclaration de ſa Majorité, laiſſant néanmoins l'adminiſtration du Royaume à la Reine ſa mere, laquelle dès ce jour-là ne fut plus Regente.

Les trois mille Suiſſes, qui avoient accompagné le Roi en Bretagne, furent mis à Eſtampes à leur retour, où la maladie les accueillit, de ſorte, que plus du tiers en mourut, & on remit les Compagnies

pagnies de trois cens hommes à ſoixante. Puis quand ils commencerent à ſe mieux porter, on leur changea d'air, & on les mit en garniſon à Meaux.

Fin du Tome premier.

AO1 1475111